



Le collège de Bathurst

Chronique des années 1949 à 1975

par A. L. LaPlante, c.j.m.

Le document qui suit, est une copie numérisée du document original écrit par le père A. L. LaPlante c.j.m. dans les années qui ont suivi la transformation du Collège de Bathurst (Collège classique) en un collège communautaire (Technologie, métier, etc.) .

Le but principal de notre démarche, était de rendre ce document disponible aux internautes qui s'intéressent à l'histoire de l'Université Sacré-Coeur et du Collège Sacré-coeur de Bathurst. Nous voulions, en plus, permettre la recherche d'informations dans le document, que ce soit sur une date, un évènement ou le nom d'un individu. Pour ce faire, nous avons utilisé un logiciel de reconnaissance du texte (**O**ptical **C**haracter **R**ecognition).

Le manuscrit à notre disposition, tapé à la machine, nous a montré des lettres parfois à demi effacées. Ainsi lors de la numérisation du document en OCR, le logiciel a fait des ratés dans le texte et a interprété certaines lettres différemment de ce qui avait été écrit par le père LaPlante.

Nous avons refait la lecture du document pour effectuer des corrections et refait une mise en page mieux adaptée pour le Web. Il est fort probable qu'il reste encore des erreurs de ce type que nous n'avons pas décelées. Il faudra nous en excuser!

Merci encore au père LaPlante d'avoir laissé cette chronique qui vient compléter le travail du père Marcel Tremblay dans son livre
50 ans d'éducation 1899 - 1949.



Avant-propos

Le père Marcel Tremblay terminait son livre **Cinquante ans d'éducation**, par cette phrase : « Le chroniqueur n'a pas pu, ni voulu, tout dire... il laisse aux historiens du centenaire le travail de ressasser les notes de cette chronique ». Un historien n'est pas nécessairement un prophète.

L'idée d'écrire cette chronique m'est venue à l'approche des fêtes du 75^e anniversaire du Collège en l'année 1974. Il n'y a pas eu de fête et pour cause, il n'y avait plus de collège.

J'ai continué quand même mes recherches, voulant compléter le travail du père Tremblay. Voilà pourquoi j'insiste particulièrement sur les vingt-cinq dernières années, sans me priver pour autant de prendre à l'occasion certains reculs pour mieux enchaîner.

Il y a vingt-cinq ans, la fière Université du Sacré-Coeur était en plein essor et rêvait de lendemains splendides! Hélas une oeuvre commencée dans la misère s'est effondrée misérablement.

Nos petits collèges de filles ou de garçons, il y en eut une dizaine à un moment donné, n'avaient pas les paroles de la vie éternelle. Que sont devenus les Collèges? Notre-Dame d'Acadie, l'Assomption, Notre-Dame du Perpétuel Secours, Maillet... et la liste s'allongera probablement.

À mon avis, le Collège de Bathurst devait un jour disparaître, mais plus dignement. Il devait disparaître comme les pensionnats tenus dans les grandes paroisses par diverses congrégations de femmes.

On aurait pu prévoir cela dès les années 1950 alors qu'il fallait de toute nécessité avoir recours à des octrois du gouvernement pour se maintenir. Une fois que vous êtes à la merci des octrois du gouvernement...

Mais une chose qu'il faut savoir et répéter, ce sont les congrégations de femmes et d'hommes qui sont venus au secours des Acadiens, à la suite des missionnaires et du clergé et qui ont sauvé la culture en Acadie. Pendant une centaine d'année nous avons joué le rôle de pompiers volontaires. Où en serait la culture acadienne aujourd'hui sans l'apport pratiquement gratuit des congrégations religieuses?

On a pu critiquer une discipline très sévère, on peut relever des erreurs de jugement. Qui est-ce qui n'en a jamais fait? Et avec tout ce qu'on voit, la discipline d'aujourd'hui a-t-elle eu de meilleurs effets?

Quand on s'estime historien, il ne faut jamais oublier de replacer les

événements dans leur contexte historique. Ce serait comme reprocher au moyen âge de n'avoir pas eu le téléphone.

Il y eut beaucoup de choses à se passer au Collège de Bathurst en ces 25 dernières années que dans les 50 premières, où les années scolaires se succédaient et se ressemblaient étrangement.

On aimerait pouvoir tout dire, décrire longuement toutes les nouvelles initiatives, expliquer en détail tous les changements, mais il faut bien se borner, comme disait Boileau.

J'ai cru bon d'ajouter nombre d'appendices.

J'ai donc indiqué autant que possible les initiatives tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, où le Collège a régulièrement joué un rôle assez important, comme dans l'organisation des Cercles d'études, CRAN, etc.

Notons que le Collège a souvent changé de nom. En 1900, il s'appelait officiellement :

« Le Collège du Sacré-Coeur de Caraquet »; en 1921, il s'appellera : « Le Collège du Sacré-Coeur de Bathurst »; sous le suppriorat du père Simon Larouche on décide de l'appeler : « L'Université du Sacré-Cœur ». Enfin, lors de son affiliation avec l'Université de Moncton en 1962, il prendra le nom du « Collège de Bathurst ».

Je tiens à remercier les autorités de l'Université de Moncton, en particulier son chancelier le père Clément Cormier et son recteur H. Cadieux.

Ayant participé à l'administration du Collège de 1955 à 1967 et témoin attentif des événements jusqu'à sa fin, il m'a été relativement facile de repérer et d'accumuler un monceau de documents officiels, comme les rapports des Conseils d'administration de 1921 à 1975. Mes autres sources de renseignement ont été la correspondance des recteurs restée dans les filières, les journaux et revues publiés au collège, de « L'Écho du Sacré-Cœur » jusqu'au « Chameau briqué », le journal l'Évangéline, les divers mémoires, comme le rapport MacKensie, Deutsch, jusqu'au rapport Lafrenière.

Ne cherchez pas de style dans tout ceci, c'est un panier de documents qui pourra servir. D'ailleurs, j'estime qu'il est temps de laisser aux photographes la tâche de nous peindre des levers et des couchers du soleil.

Dernière remarque, parmi les divers plans de présentation, j'ai choisi d'adopter l'ordre chronologique, pour mieux respecter le contexte historique. Reste l'inconvénient de négliger la transition d'un chapitre à l'autre.

CHAPITRE I

Les fêtes du cinquantenaire de l'Université du Sacré-Coeur - 1949

D'un avis unanime, la célébration des fêtes du cinquantenaire du Collège en 1949 s'avéra un franc succès.

On y avait mis le temps et le travail et tout avait été bien préparé. On avait créé des comités pour voir à tout : comité d'annonces, comité d'invitation, de finances et de préparations matérielles.

L'attraction principale était un ensemble de tableaux historiques, avec décors, costumes, danses, musiques, accompagnés d'un commentaire approprié. Ces tableaux remettaient en mémoire les principaux événements historiques de l'histoire du Collège, ses pénibles débuts, ses moments gais, ses moments difficiles, enfin ses sinistres.

Pour la circonstance, on avait retenu les services de gens de métier : le père Laurent Tremblay était chargé de la rédaction du scénario, monsieur Moreno-Lacasse était responsable de la chorégraphie et le père Robert Thibodeau, responsable de la composition des décors.

La salle de spectacle avait été allongée pour offrir plus d'espace pour la scène. Le père Arthur Gauvin avait été chargé des installations électriques et en particulier ce qui regardait l'éclairage du théâtre.

Pour les divers tableaux en plus des élèves on avait eu recours à une trentaine de demoiselles du village sous la responsabilité de madame Margaret Pothier.

On se donna beaucoup de mal pour la préparation du spectacle, mais aussi quel succès! Pendant une semaine entière, on répéta le spectacle à guichet fermé.

Avec 25 années de recul, il semble que les fêtes triomphales du cinquantenaire ont marqué l'apogée d'un genre d'instruction et d'éducation.

C'était un genre de formation importé de France par les premiers pères Eudistes arrivés de France. En fait, ils avaient apporté avec eux tous les règlements du Collège de Redon. La discipline était sévère, voire même à caractère militaire. Les sujets d'étude étaient toujours les mêmes et obligatoires pour tous avec quelque additions du côté de l'enseignement de l'anglais.

CHAPITRE II

Un poste de radio Radio-Acadie

Ce poste de radio au Collège fut inauguré le 9 avril 1949 ⁽¹⁾, l'année du cinquantenaire du Collège.

L'événement avait été annoncé quelques jours plus tôt dans l'Évangéline : « La Voix de l'Acadie » se fera entendre pour la première fois le 9 avril 1949 de 9 h 30 à 10 h du soir. S.E.C. LeBlanc, Me Albany Robichaud et le rév. père Adrien Paquet, supérieur, sont les directeurs du poste.

C'est grâce au travail de l'économiste du Collège, le père A. Gidéon que s'est réalisé ce projet de relier le poste de Bathurst à celui de New Carlisle. Monsieur le Dr Hood et M. Viateur Bernard ont partagé avec le père Gidéon les épreuves de pionniers pour arriver au succès.

« La Voix d'Acadie du nord, ne peut plus se taire. Il faut alimenter nos programmes : chaque semaine, nous serons sur les ondes le mardi et vendredi soir de 8 h 45 à 9 h, à compter du 12 avril en attendant de passer plus souvent. Avez-vous des talents pour le chant, la musique, les discours, les conférences ou autres genres de programmes instructifs ou récréatifs? Venez nous voir pour une audition ou écrivez à La Voix d'Acadie et le bureau de direction enverra son représentant vous visiter ».

Les débuts furent difficiles nous explique le père Adélarde Arsenault, premier responsable des émissions. « En effet avant de faire l'installation de machines dispendieuses, il fallait s'assurer de la possibilité technique de l'affaire. C'est pourquoi des instruments de fortune nous permirent d'opérer tant bien que mal jusqu'à cette année (1954) où les autorités de CHNC nous ont dotés de beaux appareils qui fonctionnent comme un charme ». ⁽²⁾

Les programmes du poste Radio-Acadie furent variés et agréables : de la comédie avec « le père Basile », réalisé par le père B. McCluskey, et « le petit monde de Dom Camillo » mis en onde par le père Savard. Les « Orphelins de Grand Pré », présenté par sketches historiques; des conférences sur l'histoire d'Acadie par Victor Raiche.

Il y eut les émissions du père Marcel Tremblay sur le rôle des communautés religieuses en Acadie. En plus des programmes de musique, de chant, de sketches, de conférences.

(1) Prospectus 1949

(2) Écho - novembre 1954 - où est également indiqué la programmation

Radio-Acadie au poste CKBC de Bathurst ⁽³⁾

Après la disparition du poste Radio Acadie, certains élèves prirent l'initiative d'organiser des programmes diffusés par le poste CKBC. Le titre de l'émission « U.S.C. sur les ondes ».

L'équipe de cette émission radiophonique constituée par Laurent Comeau, Julien Lessard, Charles Sénéchal, Claude LeGresley, Jean-Guy Déry et Jan Rok Achard, a réalisé au cours de l'année qui s'achève, quatorze émissions sur les thèmes les plus variés.

Occasionnellement, d'autres élèves participèrent à la réalisation de certaines émissions, rappelons celles de la semaine sainte et celles consacrées au théâtre.

Le but premier de l'émission était sans doute de renseigner le public sur ce qui se passait à l'Université. Il y eut en outre des émissions d'intérêt plus général. On présenta du chant, des chansonniers. Il y eut des interviews. À cause du surcroît de travail apporté à la troupe, l'initiative ne dura guère plus d'une année.

En 1966, les élèves s'occupent toujours de la Radio et sont responsables d'un programme de quinze minutes. L'équipe est composée de Charles Picot, technicien, Berthe-Irène Bérubé, textes, Laurent Comeau, direction et le père Joel Baudet à la censure.

Les collégiens annonceurs

Le poste CKBC engagea pendant un certain temps des élèves comme annonceurs en français, à temps partiel. L'histoire n'a pas retenu tous les noms de ces annonceurs. Voici tout de même quelques noms : Gérard Godin, Arthur Pinet, Roger McIntyre, Frederic Arsenault, Jean-Guy Cormier, Charles Picot (annonceur régulier pendant un temps) et Hélène Branch.

(3) Écho avril, mai 1963.

CHAPITRE III

La ferme du collège

Omettre de parler de la ferme du Collège serait du même coup omettre un élément important qui a joué son rôle dans le financement. Vers les années 1945, la ferme du Collège était devenue une des plus prospères et des plus productives de la province.

Je relève dans un compte rendu du 15 juillet 1945 ⁽⁴⁾ les chiffres et données suivants : sur 125 acres de terre en culture, on récolte 125 tonnes de foin, 1800 minots de grain, 100 barils de patates, 1200 barils de navets, 500 barils de betteraves, 50 barils de carottes, 100 pommes de choux. « Un vaste champ est réservé chaque année pour la production de pois, fèves, oignons, tomates, maïs sucré et autres légumes ». Un verger compte cent cinquante arbres fruitiers.

Mais que de travail il a fallu pour en arriver là. D'abord, les récoltes furent pitoyables. Après avoir mis en terre six minots d'avoine, nous n'en récoltions que trois et demi.

On se rendait compte qu'il fallait s'y prendre selon des méthodes scientifiques. Trois hommes entreprirent de renouveler ces terres : l'économiste, le père Pierre LeChantoux, le frère Elie Comeau et un agronome, ancien élève, monsieur J.E. McIntyre. Les sols furent soigneusement analysés, grâce aux services de monsieur McIntyre et l'on procéda aux traitements appropriés. Et les choses changèrent du tout au tout, grâce au travail persévérant de ces trois hommes.

Par suite de la rareté de la main-d'oeuvre, on entreprit de mécaniser la ferme.

Mais après la disparition de ces trois hommes, les choses de la ferme allèrent de moins en moins bien. On ne put trouver un directeur de la ferme à la fois compétent et dévoué. Les travailleurs étaient devenus insouciantes; ainsi à deux ou trois reprises les récoltes entières de légumes, gelèrent au courant de l'hiver : on avait oublié de fermer les portes de la cave.

Les instruments de la ferme devenus de plus en plus sophistiqués étaient négligés. Faute de soin, ils se détérioraient rapidement et il fallait sans cesse les renouveler à des prix toujours à la hausse.⁽⁵⁾

(4) Écho du Sacré-Cœur, 15 juillet 1945

(5) Écho du Sacré-Cœur, 15 juillet 1945

Un dernier effort fut apporté par le père Marcel Martin, économe pour maintenir la ferme en état de production, mais après son départ en 1961 ce fut le signe de la fin de la ferme.

Enfin en 1965 après avoir constaté que la ferme ne rapportait plus, les autorités décident de disposer des instruments de la ferme : camions, tracteur, pelle mécanique, faucheuse, moissonneuses, chasse-neige, etc. Puis c'est le troupeau qui est vendu, après la grange.

Pendant de longues années, cette ferme nous avait permis d'offrir de l'instruction à bas prix aux jeunes acadiens.

Les noms des premiers employés : Baptiste Landry, charpentier, Edmond Landry (son fils) plus tard, Pierre Dumaresque {père du Père Albert). La ferme : Stan Kennedy, Thomas Roy, monsieur Lagacé, Fr François Dolos (qui quitta et prit femme), Edmond Watson, monsieur Haché, Lucien Degrâce, Albert Thériault, Dick Doucet. Fournaises : l'immortel, Jos Dorion.

CHAPITRE IV

L'association des anciens élèves

Fondation

L'Association des anciens a débuté en 1916, après le feu du Collège de Caraquet, qui eut lieu le 31 décembre 1915. Dès le 25 janvier 1916, un groupe d'anciens élèves se réunissaient dans la salle des Chevaliers de Colomb à Bathurst.

Ces anciens étaient :

Rév. père Auguste Allard, vicaire à Rogersville
Moise Lanteigne, curé à Atholville
Cajétan Poirier, curé à Robertville
Joseph Trudel, vicaire à Chatham
Théophile Haché, vicaire à Tracadie
M. Léon Thériault, ingénieur, Bathurst
Dr Clarence Véniot
Dr Léonard Véniot, Bathurst
Dr Albert Sormany, Edmundston
Jean-Paul Chiasson, Lamèque
Théodule Roy, Petit Rocher
Joseph Noël, Lamèque

Le but de la réunion était de former un comité pour étudier les meilleurs moyens de venir en aide à la reconstruction du Collège, avec autorisation de prélever des cotisations parmi les anciens et de faire incorporer légalement une association d'anciens élèves du Collège; qui aurait le pouvoir d'emprunter les sommes qu'elles jugeraient nécessaires pour aider à la reconstruction du Collège.

Pour le moment, les pères avaient décidé de terminer rapidement le scolasticat déjà en construction sur la butte du Collège de Bathurst et de s'en servir temporairement dès septembre 1916, pour recevoir les élèves de Caraquet.

Des discussions commencèrent peu après, parmi les anciens élèves et parmi les pères, à savoir s'il était sage de reconstruire à Caraquet et pas plutôt à Bathurst où les communications seraient beaucoup plus faciles. Ce fut une discussion assez âpre parmi les anciens, dont plusieurs étaient de la région de Bathurst avec les délégués de Caraquet et avec les paroissiens de Caraquet qui n'entendaient pas céder facilement leur institution.

Les gens de Caraquet avaient de leur côté, l'évêque de Chatham qui voyait d'un mauvais oeil, un nouveau Collège à Bathurst qui croyait-il, était de nature à nuire à son Collège de Chatham.

La discussion reprit de plus belle après le nouveau feu du Collège de Bathurst en mars 1917, où la décision finale fut prise.

Le transfert du Collège à Bathurst ne fut finalement décidé qu'en 1920. On se mit alors à relever de ses ruines le Collège de Bathurst, où il devait demeurer et se développer.

Les anciens initièrent alors une campagne de souscription à travers le diocèse et à travers les maritimes pour venir en aide aux pères. Les anciens firent même des emprunts en leur nom pour en faire profiter le nouveau Collège.

Voici la liste des présidents de l'association au cours de son histoire :

M. Léon Thériault	1916-29
rév. Jean Doucet	1929-32
Dr Alphonse Sormany	1932-35
rév Moise Lanteigne	1935-38
Dr Alhert Sormany	1938-41
mgr Livain Chiasson	1941-46
mgr Auguste Allard	1946-49
Dr Ernest Dumont	1949-55
mgr Aurèle Godbout	1955-59
mgr Aurèle Godbout	1959-63
Juge Elie Dumaresq	1963-64 (démissionné)
rév. Camille Johnson	1964-66
Dr Joffre Daigle	1966-67
Dr Etienne Duguay	1967-69
Gérard Paulin	1969

L'association n'a pas encore été officiellement dissoute; elle est à l'état léthargique pour le moment.⁽⁶⁾

Le premier comité : Dr Alphonse J. Sormany, président d'honneur
M. Léon Thériault, président d'office
rév. Moise Lanteigne, vice-président
Dr Clarence Véniot, secrétaire-trésorier

(6) L'Association fut dissoute en 1977 par la perte de sa charte.

Conseillers : rév. Auguste Allard
 rév. Théophile Haché
 rév. Cajétan Poirier
 Dr Albert Sormany
 M. Théophile Roy
 J. P. Chiasson

L'Association fut incorporée le 29 avril 1916 (6 Georges V, 1916 Cap 50). Les secrétaires laïcs furent : Clarence Véniot, John MacIntyre, Léon Thériault, Jean-Paul Chiasson, Dr Lorenzo Frenette.

À l'assemblée du 30 septembre 1945, il fut décidé qu'il y aurait un secrétariat au Collège et qu'un père du Collège serait nommé secrétaire. Le premier nommé fut le père Marcel Tremblay, puis le père Gérard Léger, le père Albert Dumaresq et enfin le père Léopold LaPlante.

CONTRIBUTIONS

L'Association avait été fondée pour venir en aide au Collège. En fait, elle apporta, outre son support moral et ses encouragements, d'importantes contributions monétaires à notre institution.

La somme de 2 790,73 \$ fut remise aux pères dans les années 1921 et 1922. Lors de la construction de l'aile 1955, par le père Henri Cormier, les anciens ont contribué la somme de 10 000 \$.

Pendant une douzaine d'années une moyenne d'une centaine d'anciens élèves, ajoutaient un don de 5 \$ à 10 \$ dollars destinés à la caisse de l'économe en plus de leur cotisation à la société des anciens. Pendant les années 1964 à 1971) les anciens contribuèrent à une bourse scolaire de 500 \$ par année. Enfin chaque année l'Association des anciens contribuait de 10 à 20 \$ pour l'attribution de prix de classe, sans compter les contributions personnelles (10 \$) pour les prix chaque année.

Après que le Collège de Bathurst fut cédé au gouvernement pour devenir un Collège communautaire, il restait la question de la chapelle du Collège que de l'avis de tous les gens consultés, on devait essayer de conserver pour les besoins du culte. Le problème était que ni la paroisse, ni les Eudistes, ni l'Évêque ne voulaient s'en rendre responsables. À rappeler qu'il y avait une clause à cet effet lors du transfert du Collège en 1972.

Les anciens élèves par l'intermédiaire du comité exécutif firent parvenir à monsieur Thompson la requête suivante :

1. Que la chapelle demeure comme telle, c'est-à-dire chapelle de campus, avec affectation religieuse d'abord;
2. Qu'elle puisse servir pour des offices religieux occasionnels, avec permission de l'Évêque du lieu;
3. Que la chapelle puisse également servir comme lieu de rencontre pour certaines réunions des anciens élèves du Collège de Bathurst;
4. Que la sacristie (ou autre partie attenante) puisse être utilisée pour y suspendre le cadres des diverses classes de finissants des années 1927 à 1968;
5. Enfin que la chapelle soit conservée comme monument, témoin des 75 années de service du Collège de Bathurst en faveur de l'éducation supérieure.⁽⁷⁾

Enfin, il fut décidé par le comité exécutif que la somme de 1 400 \$ un restant de fonds de bourse, soit cédé au père Léopold LaPlante, dernier secrétaire, pour lui permettre de défrayer, en partie, les frais de recherches et de publication d'une chronique des vingt-cinq dernières années du Collège.

Note :

Les anciens contribuèrent quelques milliers de dollars pour la construction de la chapelle.⁽⁷⁾

RÉUNIONS DES ANCIENS

Les réunions les plus mémorables furent sans doute pour les anniversaires du Collège, comme le 25^e, le 50^e et le 60^e.

Il nous reste un rapport de la réunion de 1924 à l'occasion du 25^e anniversaire du Collège fait par Alfred Roy, alors rédacteur à l'Évangéline. Il y avait présents d'autres rédacteurs comme Alphonse Chiasson rédacteur du Madawaska et Rufin Arsenault, rédacteur de l'Acadien.

À cette occasion, les anciens contribuèrent 214 \$ pour l'érection du calvaire au cimetière qui existait alors derrière le Collège. Le père LeBastard avait acheté le Christ, restait à faire faire une croix en pierre et un piédestal en ciment. Les anciens payèrent plus tard en entier l'installation du calvaire qui fut dévoilé et béni par Mgr Patrick Chiasson le 21 mai 1935, lors d'une réunion générale des anciens élèves.

Le cimetière du Collège ainsi que le calvaire sont disparus depuis 1960. Le calvaire et les restes des morts furent transportés au cimetière de la paroisse Sainte-Famille de Bathurst-Ouest.

(7) Le gouvernement a depuis repris la chapelle pour la transformer en salle d'audiovisuelle et les objets du culte ont été cédés à l'évêque.

À part les réunions des conventums de dix ans (qui se continuent jusqu'en 1977), il y eut des réunions générales des anciens, à des intervalles variés selon les époques. D'abord, ils avaient été fixés à tous les cinq ans, puis à tous les ans pendant un temps. Ces conventums tous les ans ne se sont pas avérés un succès, bien qu'on y invitait en même temps les conventums de 40 ans, de 30 ans, de 20 ans et de 10 ans. Le conventum de la classe 1965 attira beaucoup d'anciens, pour deux ou trois raisons : il coïncidait avec les cérémonies de clôture, présidées par son honneur le premier ministre Louis Robichaud, ancien élève et qu'il réunissait pour la première fois les anciens du conventum de 40 ans (premiers finissants) de 30 ans, de 20 ans et de dix ans.

Les dates des conventums ont varié d'époque en époque. Certains préféraient se réunir pendant la présence des élèves au Collège. Il y avait alors la fameuse partie de baseball entre élèves et anciens. Plus tard pour des raisons pratiques, on jugea bon de se réunir après le départ des élèves autour du 24 mai. Il devenait alors possible de loger au Collège.

De vieux programmes nous indiquent l'ordre de la fête : inscription et réunion familiale le vendredi soir; le samedi matin était consacré aux fouilles pour trouver la « *Bouteille* » où étaient renfermées les prédictions. En groupe, chacun lisait sa prédiction faite dix ans auparavant (si d'aventure on avait réussi à découvrir la précieuse bouteille).

L'après-midi, il y avait excursion en mer et partie de golf; souper aux homards. La soirée était consacrée à la danse avec orchestre, ou parfois une séance improvisée.

Pour beaucoup d'anciens, c'étaient les bons vieux jours.

CHAPITRE V

La question financière

Comment finançait-on un collège privé dans les cinquante premières années du siècle?

Les constructions d'immeubles furent financées par les dons privés du clergé, des pères et de la population. Ainsi en fut-il du Collège de Caraquet et du Collège de Bathurst.

Le financement des opérations d'une année à l'autre se faisait à l'aide des modestes contributions des élèves, de contributions des religieuses et des pères. Il fut un temps où les parents payaient en nature (patates, cochons, poulets, légumes, bois) pour l'éducation.

En consultant les vieux prospectus on trouve les chiffres suivants : pour 1911, pension et enseignement : (on ne distinguait pas entre la pension et l'enseignement, comme dans les collèges anglais), 90 \$; 1921 : 140 \$. En 1931 pension et enseignement : 200 \$; abonnement au médecin : 3 \$; blanchissage et raccommodage : 15 \$. En 1951, pension et enseignement : 351 \$; soins médicaux : 5 \$; bibliothèque : 1 \$; blanchissage et raccommodage : 20 \$; jeux : 4 \$; Écho : 1 \$; correspondance et bulletins : 3 \$

En 1951, voici ce qu'étaient par comparaison les frais payés par les étudiants du Collège Acadia à Wolfville, N.-E. : "Room and board for full academic year : \$380 ... » Arts and sciences: \$445 plus laboratory fees (\$10) ». À cela, il faudrait ajouter beaucoup d'autres dépenses obligatoires : "General fee: \$30 (gymnasium, rink, nursing attention) »; "Students union fee : \$30.01) »; « Class dues : \$5.00, etc."; une somme globale d'au-delà de 900 \$ comparée à une somme globale de 385 \$ au Collège de Bathurst.

Comment arrivait-on à boucler un budget dans ces conditions? Nos professeurs laïcs au nombre de 5 à plein temps se contentaient de modiques salaires, de deux à trois mille dollars⁽⁸⁾ ; il y avait également des philosophes qui enseignaient à temps partiel pour payer leurs études, il y avait surtout les religieuses de la congrégation des Saints-Coeurs, qui s'occupaient des soins du ménage, de la cuisine, du linge des élèves et des pères, pour la somme de 30 \$ par personne, par mois. Il y avait enfin

(8) En 1929, le salaire des professeurs à plein temps était de 800 \$ par année. C'est ce que reçurent les professeurs Raymond Pothier et George Van Tassel et autres pendant une dizaine d'années.

le travail d'administration et d'enseignement fourni par une quinzaine de pères à frais gratuits.

La situation changea quelque peu en 1951. Après bien des démarches, le gouvernement du Nouveau-Brunswick nous accorda un octroi fabuleux de 9 000 \$. On croyait naïvement que c'était la fin de nos soucis financiers : la richesse!

En 1952, ce montant grimpa à 10 000 \$ et finalement à 12 650 \$. L'Université du Nouveau-Brunswick ne recevait alors qu'un pauvre petit million par année.

L'euphorie passée, on se mit quand même à faire des calculs. Il fallait songer à augmenter le traitement des professeurs; il fallait surtout songer à nous équiper. Nous n'avions pas de laboratoires convenable, pas de bibliothèque, pas de gymnase, certainement pas de piscine ou de patinoire.

Tout ce que nous avons pu construire entre 1925 et 1952 était : une grange, une porcherie et une buanderie avec chauffage central. On était allé au plus pratique, le « primo vivere ».

La concurrence avec les autres collèges devenait de plus en plus impossible. Le rapport Massey⁽⁹⁾, sur les lettres et les arts, nous avait donné quelques idées. L'Union des Collèges et Universités du Canada N.C.C.U. (National Conference of Canadian Universities) se mit immédiatement au travail. Le secrétaire, M. Edward Sheffield, fit un travail énorme à ce moment pour forcer à travers les Collèges et Universités la main du gouvernement.

Il arriva qu'à ce moment, mgr P. Nicolson, le président de l'Université Saint-François-Xavier, vint d'être en même temps nommé président de l'Association canadienne des Collèges et Universités du Canada. Il se trouvait dans une excellente position pour savoir ce qui se pensait et se préparait en haut lieu. Il semble qu'à la suite des recommandations du rapport Massey, le gouvernement du Canada était prêt à faire deux choses : mettre sur pied un Conseil des arts et aider à financer les grandes universités : celles qui avaient des facultés coûteuses, comme la médecine, l'art dentaire ou celles qui se livraient à des recherches scientifiques.

Quand ceci fut porté à l'attention d'une réunion des collèges et universités des provinces de l'atlantique vers 1951-52, la réaction fut vive comme chacun se rendait compte (à part l'Université Dalhousie) qu'on ne les qualifiait pas pour des octrois. Inutile d'ajouter que chaque collège et université en avait un extrême besoin.

(9) Rapport Massey paru en 1951 - cf Echo, avril 1952.

On se mit d'accord qu'il fallait faire quelque chose et persuader le gouvernement de songer également aux plus petits qui avaient un besoin impératif de subsides; c'était particulièrement le cas de Church Point, de Bathurst.

Les démarches allèrent bon train : on contacta N.C.C.U. en leur expliquant l'attitude des 17 Universités de l'Atlantique. Ils se montrèrent sympathiques et contactèrent immédiatement les personnes influentes du cabinet qui se montrèrent assez bienveillantes. Ces demandes venant de 17 universités durent les impressionner un peu, quand on songe qu'à l'époque, il n'y avait que deux universités au Québec, deux ou trois en Ontario, deux au Manitoba, etc.

Le conseil officieux que nous fit parvenir le gouvernement canadien à travers M. Sheffield, secrétaire de N.C.C.U., fut le suivant : « Que les universités des provinces de l'atlantique s'organisent pour faire auprès du public une large propagande en faveur d'octrois étendus à toutes les universités du Canada et alors le gouvernement sera obligé de marcher ».

Immédiatement, tous les représentants des universités de l'atlantique s'organisèrent en comités anglais et français en se promettant de se servir de tous les média pour exposer au public les pressants besoins d'argent qu'avaient les universités des provinces pauvres. Il ne fallut qu'une ou deux années de propagande pour persuader le gouvernement qu'il n'avait d'autres alternatives que d'étendre les octrois à toutes les universités à travers le Canada. Et ce furent nos universités qui en profitèrent le plus et il n'était pas trop tôt.

L'Université de Bathurst dans les années 1950 n'était pas aux écoutes de ce qui se passait à Fredericton ou aux réunions des universités de l'atlantique.

Le Collège Sainte-Anne avait l'avantage d'avoir suivi l'évolution du Conseil des universités de l'atlantique depuis ses débuts en 1921.

L'Université Sainte-Anne reçut donc ses premiers octrois vers 1953 ou 1954 (à vérifier) et Bathurst un peu plus tard (à vérifier).

« Selon la nouvelle formule de l'aide gouvernementale pour l'année 1967-68 seulement 36 % des dépenses d'opération seront couvertes par les octrois ».

Dans une lettre datée du 27 octobre 1967, adressée à H. J. F. O'Sullivan, président de la Commission sur l'éducation supérieure, on demande que la somme proposée (operational flat grant) de 125 000 \$ soit doublée.

Quelque chose ne va plus dans le financement. Déficit prévu pour l'année 1967-68 : 175 957 \$ (Cf *Mémoire du 22 février 1968.*)

Notons, si vous voulez que du jour où l'instruction dans les collèges devint une opération payante, il y eut des changements radicaux dans les politiques des autorités responsables de l'éducation dans nos collèges et universités.

Ça devient assez rapidement la course aux octrois, la course aux élèves et la course aux salaires dans nos collèges et universités acadiennes. L'argument était, je sais, qu'on avait du rattrapage à faire. C'était une politique dangereuse; on acceptait facilement à peu près n'importe quel élève sans trop regarder aux qualifications, ou aux aptitudes, ou aux recommandations. Et les élèves étaient à peu près assurés de n'être pas renvoyés.

Pendant une période de 75 ans, le Collège a reçu en dons des compagnies, du diocèse et de tout autre, la somme de 268 800 \$. Cette somme inclut globalement le don de 20 000 \$ fait par le père A. Boucher, ancien curé de la paroisse de Bathurst-Ouest en 1934. Et aussi les dons très substantiels faits par mgr Stanislas Doucet.

Voici ce que je lis dans un mémoire présenté à Fredericton par l'Université du Sacré-Coeur en date du 12 décembre 1961 :

« From 1952 to 1961, the provincial grants increased from \$10,000.00 to \$12,000.00; the federal grants from \$9,000.00 to \$43,467.00; added to this was our annual grant of \$5,000.00 given to us by Bathurst Paper and Power Company for the last nine years and \$4,000.00 from International Paper Company of Dalhousie, N.B., since 1959; from the Catholic diocese of Bathurst, an annual donation of approximately \$4,000.00. Therefore, for the year 1960-61, the total sum of grants has been \$69,117.00 ».

De 1952 à 1961, les octrois nous étaient payés en partie par le gouvernement provincial et en partie par le gouvernement fédéral. Par la suite, les octrois furent tous aux frais du fédéral. Ces octrois se calculaient d'après le nombre d'étudiants au cours universitaire : un octroi de construction et d'amélioration.⁽¹⁰⁾

(10) Aucun octroi n'était prévu pour les résidences, gymnases ou chapelle.

Au cours de la cérémonie de la collation des diplômes, le recteur s'est dit très déçu du dernier rapport de la Commission Deutsch. Il a ajouté que la formule proposée ne tient pas compte de la situation particulière des collèges qui doivent offrir tous les services académiques et résidentiels. Selon la formule en vigueur en 1966-67, l'aide gouvernementale au Collège de Bathurst représentait 41 % des dépenses du collège et malgré cela le collège termine l'année avec un important déficit.

LES RELIGIEUSES DES SAINTS-CŒURS DE JÉSUS ET MARIE DANS NOS COLLÈGES

Il serait injuste de passer sous silence l'œuvre des religieuses « Les Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et Marie » dans l'oeuvre de nos collèges et séminaires. Elles ont été de la première heure et à la Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Ecosse, 1891, au séminaire de Halifax en 1895; à Caraquet en 1899, à Bathurst. Elles sont restées fidèles à leur tâche modeste mais combien indispensable, des soins de la cuisine, du ménage, du linge, pratiquement jusqu'à la fin de ces oeuvres, avec un dévouement qui ne s'est jamais démenti et pour des rétributions infimes. ⁽¹¹⁾

Encore elles oeuvrent dans nos maisons- de Charlesbourg et de Laval-des-Rapides. Pour les pères Eudistes, il eut été absolument impensable de songer à entreprendre l'oeuvre des collèges et des séminaires en Acadie sans l'assurance de l'aide de ces dévouées religieuses.

Plusieurs d'entre elles, venues de France, sont mortes à la tâche sans avoir revu leur pays d'origine et reposent dans nos cimetières de Halifax, la Pointe-de-l'Église, de Bathurst, de Charlesbourg.

LA FONDATION

La congrégation des Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et Marie fut fondée en France à Paramé, près de St-Malo, en 1853, par Marie Amélie Fristel. Cette personne avait donné des signes d'une grande piété et d'une grande charité dès sa plus tendre jeunesse. Elle fit partie du Tiers-ordre de Marie, dirigé à ce moment par le père Louis de Morinière, supérieur général des pères Eudistes, qui devint son directeur et son conseil, au moment de ses plus grandes décisions, en particulier celle de fonder une congrégation nouvelle. Ses premières constitutions s'inspirèrent des règlements des Tertières.

(11) Au début chaque soeur avait un salaire de 10 \$ par mois, puis de 14 \$ dans les années 1924, enfin de 30 \$ dans les années 1940.
Cf APPENDICE A - Noms des religieuses qui oeuvrèrent au Collège de Bathurst.

CHAPITRE VI

Les arts

Le Collège de Bathurst s'est soucié du développement des arts dès les premières années de son existence. Musique sacrée, chorale, musique instrumentale, théâtre, sont mentionnées dès les premières chroniques de son histoire.

La musique sacrée est sans doute la première en date : « Est-il fonction plus sublime aussi sainte que celle qui consiste à chanter les louanges de Dieu? C'est accomplir sur terre, dit Saint-Jean-Eudes, ce que font au ciel les anges et les Saints ».

« Pas de fête au Collège sans la fanfare », lit-on dans une autre chronique.

« De fait elle est de toutes les réunions, notre société philharmonique. Il semble que ce soit elle qui aux soirs de fête, met l'union dans les coeurs, leur communique un même frisson, un même enthousiasme ». ⁽¹²⁾

Nous allons tenter de retracer pour l'histoire, les noms des directeurs des diverses organisations artistiques et leurs principaux succès.

LES SCHOLAS ET CHORALES

« S'il était possible dit le père Tremblay, de relever par exemple les messes polyphoniques, les motets, les cantiques exécutés dans la chapelle, les chants en chœur donnés aux séances, on constituerait un florilège des meilleures pièces du répertoire religieux ou profane, tout en apportant une preuve de l'intérêt qu'on porte au grégorien comme au bel canto. La chorale de Caraquet jouissait d'une réputation enviable ». ⁽¹³⁾

Lors des fêtes du 25e anniversaire, un ancien élève qui faisait le rapport de la fête dit de la chorale de l'époque qu'elle était presque aussi bonne que celle de Caraquet.

Voici les noms des directeurs des chorales, aussi bien que l'ai pu les retrouver : les pères Alfred Léger (1929), Jules Comeau (1924), Simon Larouche (1932), Sidney Kennedy (1938), Armand Roussel (1942), Yvon Savoie (1943), Rock Langlois (1946), Guy Savard (1947), Monsieur Alfred Pouinard (1949), père Michel Savard (1953), père Dollard Tremblay (1959), sr Olga Doucet (1966), enfin Calixte Duguay et la fin de la chorale.

(12) Prospectus 1949-50.

(13) Cinquante ans d'éducation.

SUCCÈS DE LA CHORALE

Avec l'entrée en scène du père Michel Savard ce sont les années glorieuses de la chorale qui s'annoncent; aussi bien pour les Gamins de la gamme que pour le théâtre.

Stimulé par les succès de la chorale de l'Université Saint-Joseph, le père Savard se mit en tête de faire aussi bien, sinon mieux - de faire connaître en tout cas le Collège de Bathurst. Baptisée « Les chanteurs d'Acadie », la chorale part en tournées et en concours. « On veut faire rayonner à l'étranger le nom de cette Université de Bathurst et faire applaudir à l'étranger cette chorale qui s'est taillée une telle réputation depuis quelques années, surtout depuis le fameux concours international « *Gene Lockhart* » qui l'avait si bien mise à l'honneur », lit-on dans l'Écho 1954.

Elle attirait de grandes foules au théâtre du Collège, lors des séances, avec le concours des gamins de la gamme, de la fanfare et des Vieux Copains.

On visita d'abord les localités des environs : Dalhousie, Campbellton, Shippagan, Caraquet, Moncton.

Sous les auspices du Conseil de vie française, c'est une première grande tournée dans la province de Québec qui s'organise. Nous sommes en 1954, année du bicentenaire de l'expulsion des Acadiens. Il faut faire connaître ces acadiens à nos cousins du Québec.

On se rend à Québec et à Chicoutimi avec différents arrêts sur le parcours. On multiplie les concerts, suivis d'interviews à la radio et à la presse. Le Progrès du Saguenay en parle : « Ceux qui ont entendu ces chanteurs d'Acadie dirent, ce fut magnifique. Ces gens d'Acadie étant nos cousins se sont créés des relations inappréciables ». ⁽¹³⁾ « Le concert de la chorale de Bathurst et des Gamins de la gamme, restera dans la mémoire des auditeurs qui ne tarissent pas d'éloges en faveur de ces artistes ». ⁽¹⁴⁾

VOYAGE EN LOUISIANE

N'ayant pu obtenir de se faire payer un voyage en Europe avec sa chorale, le père Savard, qui tenait à faire grand, organise un incroyable périple à travers les États-Unis, jusqu'en Louisiane, en passant par Boston,

(13) Progrès du Saguenay, 14 juin 1954

(14) L'Action Catholique, 24 juin 1954

New-York, Washington où l'on tente de se faire recevoir par le Président, mais on se contentera d'une réception à l'ambassade canadienne. De Washington, on se met en route vers la Louisiane. À Saint-Martinville on dépose des fleurs sur la tombe d'Évangéline. À la Nouvelle-Orléan, c'est encore un consul canadien, N. Caron, qui reçoit la troupe. ⁽¹⁵⁾

Pour le retour, on fait un petit crochet par les chutes Niagara, Toronto, Montréal et Ottawa. À Ottawa, on s'arrête dire bonjour à monsieur Louis Saint-Laurent, alors premier ministre.

LA CHORALE AU MUSIC HALL DE MONTRÉAL

« Le plus populaire programme de télévision montréalaise, le Music Hall, avait inscrit les Chanteurs d'Acadie à son émission du dimanche, 6 janvier 1957. Ce fut inoubliable. Nous n'avions encore jamais rencontré Claire Gagné, Juliette Huot, Dominique Michel, Michelle Trysère ». ⁽¹⁶⁾

On se fait photographier avec le cardinal Léger et puis avec le maire Drapeau. Que pouvait-on rêver de plus? Ce qu'on voulait de plus? Faire enregistrer des disques.

La compagnie London Rodeo s'intéressa à la proposition. Il y eut un premier disque qui présentait un choix de chants tirés du folklore acadien. Un second disque par la même compagnie avec des chants tirés du folklore du Québec et enfin un troisième disque offre 13 chants de Noël par les Chanteurs d'Acadie.

Ces triomphes consacraient la carrière du père Savard comme directeur de la chorale. Les membres de cette chorale méritent, il me semble une mention :

Gaston Ratté	Donat Lacroix	Arthur Pinet
Richard Kenney	Yves Richard	Rhéal Haché
Raphaël McGraw	Louis Morais	Etienne Benoit
Azade Godin	Jean-Maurice Morais	Jean-Pierre Jomphe
André Robichaud	Julien Marie Turbis	Jean-Paul Voyer
Ronald Roy	Bernard Ouellet	Mathieu Duguay
Germain Blanchard	Guy Ferlotte	Renald Gidéon
Maurice Perron	Frederic Arsenault	Edmond Paulin
Normand Lévesque	Wilbert Godin	Romain Landry
Jocelyne Poirier	Roger Godbout	Fortunat McGraw

⁽¹⁵⁾ La couronne de fleurs à l'occasion, leur fut offerte par H. Harvey Pothier, alors membre du Sénat et président de la commission des transports au Massachusett.

⁽¹⁶⁾ Écho, janvier 1957.

LA CHORALE EN 1963

« C'est le 18 mars 1963, à Montréal encore qu'avait lieu à l'auditorium du Plateau, le quatrième gala annuel organisé par le poste CKAC. Les Chanteurs d'Acadie se sont mérités le grand prix du disque canadien félicitations au père Dollard Tremblay, le directeur ». ⁽¹⁷⁾

Le père Dollard Tremblay avait succédé au père Michel Savard en 1958. Il s'était résolument engagé sur les pas de son prédécesseur, décidé de maintenir la bonne réputation des « Chanteurs d'Acadie ».

Entretemps, plusieurs chanteurs étaient disparus et des nouveaux les avaient remplacés. Signalons parmi les nouveaux : Paul Doucet, Pierre LeBlanc, Jean-Guy Duguay, Marcel Hudon, Pierre-Paul Martin, Antonio Landry, Michel Fabien, Roger McIntyre, John Howard, Tanton Landry et Gaston Brisson, accompagnateur au piano.

TROIS FILMS DE LA CHORALE

Le père Savard avait fait enregistrer des disques de la chorale; le père Tremblay va faire des Films de la chorale. La compagnie « Eastern Maritime Production » un en noir et blanc, l'autre en couleur et un film des « Gamins de la gamme ». Ces films serviront à faire rayonner davantage la réputation de l'université.

LA CHORALE -1965

En 1965, nous trouvons la soeur Olga (Doucet) f.m.a. à la direction de la chorale, qui est devenue chorale mixte, à la suite de l'ouverture du Collège Maria Assumpta. ^(18 a)

La chorale prit part à certaines cérémonies religieuses, à quelques concerts; mais elle ne voyagea plus guère.

Et après le départ de soeur Olga, monsieur Calixte Duguay est chargé de la chorale. Monsieur Duguay était déjà un musicien et un compositeur connu. Malgré ses aptitudes, il lui fut impossible de mettre sur pied une nouvelle chorale. L'ambition et le vouloir des élèves n'y étaient plus. ^(18 b)

(17) Écho, avril-mai 1963.

(18 a) Correction : Le père Tremblay avait une chorale mixte en 1961, avec la coopération de jeunes filles de la région.

(18 b) Correction (*Calixte Duguay - 8 novembre 2012*) : Après le départ d'Olga Doucet, la chorale a continué d'exister sous la direction de Calixte Duguay. Pendant trois ans, entre 1972 et 1974, et ce jusqu'au départ de monsieur Duguay pour les études, elle sera très active, présentant deux grands concerts par année et effectuant plusieurs tournées au N.-B. et au Québec.

LA FANFARE

La musique instrumentale remonte aux premières années du Collège. Mgr Stanislas Doucet, curé de Grand'Anse fit don au Collège des instruments de la fanfare de Grand'Anse. Ce devait être en 1903; pour la première fois, on fait mention de la fanfare du Collège sous la direction du père Collard, qui la céda au père Rafflegeau, qui la céda au père de la Cotardière. Elle dépassa rapidement la fanfare de Caraquet.

Déménagée à Bathurst, c'est,⁽¹⁹⁾ le père Jules Comeau qui en prit la direction. Est-il besoin de dire qu'il eut toute une succession de directeurs : le père Simon Larouche de 1931-33, le père Georges Gascon 1933-34, puis de nouveau le père Jules Comeau.1934-36, de nouveau le père Gascon, puis le père Sidney Kennedy 1938-42, le père Yvon Savoie 1943-48. Le père Gascon reprend pour la troisième fois la direction de la fanfare jusqu'à l'arrivée du père Maurice LeBlanc qui commence son long règne de 1951 à 1973. Il y eut cependant une interruption de deux ans lors de l'absence du père LeBlanc. C'est alors que le père Vincent Dumas dirigea pendant les années 1956-58.

Chaque directeur a eu ses mérites et ses succès. Il faut dire qu'à partir des années cinquante, les directeurs de la fanfare avaient à s'occuper aussi d'un petit orchestre formé des meilleurs musiciens de la fanfare et qui s'appelait « Les Vieux Copains » et qui connut une certaine renommée dans ses nombreuses tournées. Ce groupe accompagnait naturellement la fanfare dans ses randonnées.

La fanfare et les Vieux Copains étaient de toutes les fêtes.

Les directeurs des premières années étaient un peu désavantagés à cause des rigueurs du règlement qui ne permettait pas beaucoup d'heures de pratique. Il n'y avait pas dans le temps l'émulation qui se présentera plus tard avec l'inauguration des festivals de musique et les invitations à l'extérieur. Par contre, les élèves qui passaient sept ou huit ans au collège avaient le temps de se perfectionner.

Ces festivals de musique commencés vers 1950 furent l'occasion de grands triomphes pour nos musiciens. Ainsi, je relève dans le numéro de l'Écho, mars-avril 1953, les notes suivantes : 95 % pour l'Harmonie (nouveau nom donné à la fanfare par le père Yvon Savoie) avec la réflexion du juge, « J'ai trouvé ce qui fait les meilleures fanfares... la douceur et la force »; la note 98 % pour la chorale, et la réflexion du juge, « c'est un grand orgue quand ils chantent »; la note 98 % pour les Gamins de la gamme, avec la réflexion, « Tout est parfait! Le coup d'oeil, les voix, l'harmonie »;

(19) Le père de la Cotardière s'occupa d'abord de la fanfare.

enfin 97 % attribuée aux Vieux Copains et la réflexion du juge Hamer « Une exécution très brillante... les cuivres sont d'un velouté sans pareil »! Et il en fut de même jusque vers les années 1972-73.

PROGRAMMES

Qu'est-ce qu'on jouait comme musique?

« Le programme se composait de quelques ouvertures comme « *Student Prince* », « *William Tell* », des marches comme « *Stars and Stripes Forever* », « *Washington Post* »... Dans un solo de clarinette, Calixte Duguay interpréta « *Carnaval de Venise* », Alban Haché présenta un solo de tuba avec la pièce « *When Yuba plays the Rumba on the Tuba* ». L'orchestre des « Vieux Copains » participait également au programme avec quelques pièces de caractère plus léger, comme « *Blue Tango* », « *Dry Bones* », « *Hernando Hideway* », « *Long Long Ago* », « *Trumpeter's Lullaby* ». Écho, avril 1960.

Par la suite, la fanfare et l'orchestre inclurent dans leur répertoire tous les succès musicaux du jour.



La FANFARE 1962
Père Maurice LeBlanc, directeur

LE PIANO

Plusieurs professeurs de piano et d'orgue se sont succédé. Le premier professeur de musique au Collège de Bathurst fut Robert Doucet. Il enseignait le piano, le violon et dirigeait un orchestre qu'il avait monté, un orchestre qui eut ses jours de gloire. ⁽²⁰⁾

Monsieur Doucet s'est occupé de ces fonctions jusqu'en 1946. Monsieur Doucet abandonna l'enseignement du piano en 1940 et ne conserva que l'enseignement du violon. C'est mademoiselle Gilberte Roussel qui lui succéda comme professeur de piano pendant deux ans. Monsieur Gabriel Chiasson et monsieur Roch Langlois, Roger White et Alfred Pouinard 1948-49, se succédèrent jusqu'à l'arrivée de Madame Hector Poirier en 1956.

LE THÉÂTRE

Parmi les arts pratiqués au Collège, le théâtre a tenu une place de choix. Dès la première année du Collège, à Caraquet en 1899 on monte un spectacle et c'est le père Travert l'impresario de l'époque.

En 1903, il y eut la fameuse équipe Courtois-Collard, dont fait mention le père Marcel Tremblay puis toute la succession des directeurs de théâtre à Bathurst. C'est le père Joseph Bouvier qui fut le premier directeur au Collège de Bathurst en 1921. Suivirent les pères Camille Corneau, Joseph Thomas de 1928 à 1943, le père Armand Roussel en 1946, le père Simon Larouche, le père André Charest⁽²¹⁾ et à partir de 1949, le père Marcel Tremblay, M. Gérard Dugas, le père Michel Savard 1954, le père Robert Thibodeau 1958, le père André Blagdon 1960, enfin le père Maurice LeBlanc.

Le premier grand succès en date pour la période qui nous intéresse particulièrement fut, sans conteste, le montage des grands tableaux historiques qui marquèrent les fêtes du cinquantenaire du Collège en 1949, tel que mentionné plus haut. Puis se succédèrent les grandes pièces montées par le père Savard : le Cid, Athalie, le malade imaginaire, l'Avare, des pièces d'Henri Ghéon et les Gueux en paradis.

Grand succès de l'Avare de Molière présenté au festival d'art dramatique le 3 mars 1955 à Newcastle. C'est mlle Pamela Stirling qui jugea le festival : « La pièce qui vient d'être présentée a été délicieusement interprétée... »

(20) Le père Lionel Daigle fit parti de ce premier orchestre au Collège de Bathurst. Aujourd'hui, il a son propre orchestre qui se fait connaître.

(21) Cinquante ans d'éducation.

le directeur de cette présentation, le père Michel Savard, doit être chaudement félicité... » Gérald Bélanger a donné une très bonne interprétation d'Argan. C'est à Gérald Bélanger que fut attribué le trophée du meilleur acteur masculin. ⁽²¹⁾



LES VIEUX COPAINS

Gaston Brisson, Arthur Heppell, J.B.Haché, Alban Haché, Franklin Delaney et Roger Chiasson Harold Gideon, Robert Fafard, André Brideau, Calixte Duguay et Guy Dumont

Les interprètes de talent ne manquaient pas. Voici quelques noms cueillis dans les rapports de l'Écho : Gérald Bélanger, Ghislain Dugal, Victor Raiche, Elie Noël, Guy McCullough, Claude Philibert, Jean-Paul Voyer, Donat Lacroix, Claude Duguay, Jean-Pierre Jomphe, Théophile Blanchard...

Ces pièces étaient appréciées des élèves. Voici ce qu'en écrivait l'un deux « Athalie présenté dans un décor somptueux et avec des costumes d'une vérité remarquable fit sensation ». Il interviewait ensuite le père Savard dont il rapportait les explications : « Je désirais Athalie comme un acte sacré dans le temple de Dieu et je désirais une musique appropriée à l'esprit religieux de la pièce. Cette musique est partie des arrangements que j'ai faits sur des thèmes tirés des psaumes de Gélinau... impossible d'avoir un orchestre - alors j'ai pensé qu'un orgue résoudrait le problème ⁽²²⁾

(21) Écho, novembre 1955.

(22) Écho, novembre 1954.

En mars 1955, il y eut le grand spectacle « Nicolas-Denys » présenté en tableaux, qui tint la scène pendant cinq dimanches consécutifs avec salle comble, l'après-midi et la soirée.

Le père Robert Thihodeau a monté entre autres pièces, trois visages de la comédie : des scènes de Topaze de Marcel Pagnol, une scène des Précieuses ridicules de Molière et une scène de Tit Coq de Gratien Gélinas.

On aime toujours connaître les acteurs de l'époque : Antonio Landry, Alban Haché, mlle Anne-Marie Duguay, Jean Doucet, mlle D. Boudreau, mlle A. Tremblay, Jean-Paul Morel.

« Un Inspecteur vous demande », chef-d'oeuvre de Priestly, fut le grand succès du père André Blagdon au théâtre. C'est une pièce que l'on jouera au concours d'Art dramatique à Fredericton en mars 1961. Les comédiens étaient : Roger Roy, Jean Doucet, Julia Gallant, Guy Lortie, Doreen Desjardins, Rita Patrice. Le père Maurice LeBlanc fut l'impresario des dernières années du Collège de 1962 à la fin.

C'est l'Avare de Molière que choisit le Père LeBlanc en vue du concours dramatique du 21-23 mars qui eut lieu à Bathurst. La pièce dans son ensemble fut assez sévèrement critiquée par le juge, monsieur Guv Beaulne; malgré tout, le prix du meilleur acteur fut décerné à Michel Breault. Jean LeClerc faisait partie de l'équipe, mais il ne s'était pas encore révélé.

Ironie du sort, c'est Jean LeClerc et non Michel Breault qui se fera une renommée au théâtre canadien.

Une autre pièce du père LeBlanc qui connut du succès au concours dramatique de Fredericton en mars 1945 fut le « Barbier de Séville ». Le prix du meilleur acteur alla à Serge L'Italien et Paul McIntyre se classa comme meilleur acteur de soutien.

Parmi les dernières pièces dont il est fait mention dans nos annales figurent : la « Poudre aux yeux de LaBiche » et « Midi à quatorze heures » en 1965 et 1966. ⁽²³⁾

« Le Voyage de Monsieur Perichon » monté par le théâtre T.C.B. plut du moins aux critiques de l'Écho, Serge (Pat) Patenaude.

(23) Écho, mars 1965-1966

Le rôle de Monsieur Perichon fut joué par Robert Losier; le personnage de Daniel par Robert Guitard, Armand par Raoul Boudreau. Madame Perichon par Lucienne Losier, Henriette par Ghislaine Lanteigne, Jean par Bernard D'Amour, le commandant Mathieu par Charles Picot et l'aubergiste par Michel Augé. Le rapporteur se torture le cerveau pour faire son compliment à chacun des acteurs. ⁽²⁴⁾

La troupe du Théâtre de Bathurst se transporte à Moncton pour le concours de 1967. Elle présente la pièce « Vent d'es »; une pièce par un écrivain canadien, Pierre Perrault. On a beaucoup félicité Nicolas Thériault, le metteur en scène. ⁽²⁵⁾

Le concours d'Art dramatique eut lieu à Bathurst en 1968. Le T.C.B. présenta la pièce « Brutus » de Paul Toupin. C'est l'Université de Fredericton qui remporta tous les honneurs.

La juge, Mademoiselle Roberta Dolby, à sa troisième présence aux maritimes, accorda deux mentions honorables aux gars de Bathurst : Raoul Boudreau et Charles Picot. Le concours national doit avoir lieu à Windsor, Ontario en mai. ⁽²⁶⁾

Le Festival d'Art dramatique eut lieu à Fredericton en 1969. Le Collège présenta la pièce « Rustres » de Goloni. Le Festival nous a permis de découvrir une jeune vedette en la personne de Gogo, Mademoiselle Gloria Gallant. Elle a remporté le trophée pour la meilleure actrice de soutien. Le juge, Monsieur Jacques Zouvi, s'est montré satisfait des décors, des costumes, des extraits de musique de Vivaldi. En félicitant le père Maurice LeBlanc, il a souligné l'immense progrès réalisé par la troupe, ces dernières années. ⁽²⁷⁾

Le dernier triomphe de la Société Dramatique de Bathurst eut lieu au mois de mars 1970 lors du concours dramatique tenu à l'Université de Fredericton. On présenta la « Sauvetière prodigieuse » de Frederico Garcia. Le Collège de Bathurst remporta 6 trophées sur 7.

Le trophée de la meilleure actrice fut remporté par Mademoiselle Lise Renaud, celui du meilleur acteur par Nicolas Thériault, Monsieur Robert Albert, le trophée pour la meilleure interprétation, Monsieur Robert Albert, pour la meilleure mise en scène. Enfin, la troupe de Bathurst se méritait l'honneur de représenter le Nouveau-Brunswick ⁽²⁸⁾ au concours canadien.

(24) Écho, novembre 1967

(25) Évangéline, 12 mars 1971

(26) Évangéline, 8 mars 1968

(27) Écho, 15 mars 1969

(28) Évangéline, 23 mars 1970

LES BEAUX ARTS

Un cours libre de l'histoire de l'art fut inauguré par le père A. L. LaPlante en 1936. Ces cours se donnaient les jeudis et dimanches après-midi.

En 1950, les professeurs Messieurs M. Dassonville et G. Dugas commencent un cours appelé « Initiation à l'art ». Ces cours disparurent avec les professeurs.

De nouveau, les cours d'art (peinture) réapparaissent d'abord aux cours d'été en 1962. C'est la soeur Anita Margaret, s.c., qui les enseignaient. L'exposition du travail de ses élèves, qu'elle organisa pour la fin des cours fit ouvrir les yeux.

En 1964, l'histoire de l'art passe au programme de l'année et c'est le père Maurice LeBlanc qui en est chargé et qui le poursuivra jusqu'à son départ en 1973.

Madame Philippe Carreau donna les leçons de peinture pendant deux ans.

Aux cours d'été de 1966, la soeur Hilda Lavoie reprend les cours d'art, cette fois sous forme de méthode d'enseignement de l'art créatif aux enfants.

C'est à la suite de ces premiers succès que sera lancé l'atelier des arts plastiques logé au sous-sol du Collège. Par suite, tout un éventail de cours d'arts se donnaient aux cours d'été et aux cours d'année sur la peinture, la sculpture, la photographie, le dessin, la céramique, etc. Juste au moment où le nouvel atelier ⁽²⁹⁾ était prêt à recevoir des centaines d'artistes en herbe, tout tomba à l'eau.

(29) L'ancienne porcherie sera d'abord transformée en atelier des Beaux Arts et transformée de nouveau en bureaux.

CHAPITRE VII

Les revues et journaux du collège

Les revues et journaux qui ont vu le jour pendant une période d'une soixantaine d'années, ont assez bien reflété la société collégiale.

Mentionnons d'abord les noms de ces revues et journaux. Une mention spéciale est due à la revue « L'Écho du Sacré-Coeur », qui a duré très longtemps, puis le « Filanzane », publié en marge de l'Écho, « Qui s'y frotte s'y pique », gazette satirique 1953, « Kosse kon Jase » 1969 (quelques numéros), « Information Campus » 1970 imprimé pendant une couple d'années.

En outre de ces journaux plus ou moins officiels, il y eut « Potins », petite feuille amusante publiée pendant les cours d'été de 1956 à 1962. « L'Écho des Anciens », publié de septembre 1965 à septembre 1973. Enfin, en 1971 quelques numéros de l'erratique « Châmo Bryklé ».

Toutes ces publications sont loin d'avoir eu la même durée et la même importance.

L'ÉCHO DU SACRÉ-CŒUR

Publié pendant une cinquantaine d'années, l'Écho du Sacré-Coeur mérite une attention particulière.

La revue l'Écho du Sacré-Coeur fut fondée à Caraquet en 1909 par le père Travert et presque aussitôt après confiée au père Joseph Mérel. Elle parut jusqu'en 1913 et s'éclipsa sans explication.

On peut dire de cette revue, sans grand risque de se tromper, qu'elle était d'abord conçue selon quelque revue d'un collège de France. C'était certes un écho de ce qui se passait au collège, comme les rentrées, les sorties, les fêtes religieuses, les tableaux d'honneur, les séances dramatiques et musicales, le passage de quelques personnages de marque, etc., etc... Elle servit aussi de bulletin paroissial, non seulement pour la paroisse de Caraquet, mais aussi pour quelques paroisses environnantes. Elle était aussi genre « Annales de Sainte-Anne » avec histoires édifiantes à l'occasion des fêtes religieuses.

L'ÉCHO AU COLLÈGE DE BATHURST

Ce n'est qu'en 1935 que l'Écho ressuscita à Bathurst, grâce à l'initiative du père Albert D'amour, alors supérieur et du travail acharné du père Augustin Gidpon. Il fut grandement aidé par la suite des pères Joseph Thomas et Alphonse Etienne.

C'est d'abord le père Marcel Tremblay, déjà impliqué dans l'oeuvre, qui prit la relève en 1947 au moment du départ du père Gidéon. Le père Tremblay sera lui-même remplacé par le père Michel Savard en 1952, et enfin c'est le père Lucien Audet qui prit la succession de 1952 à 1969, c'est-à-dire la fin de la publication de l'Écho.

Parlons un peu de la résurrection de l'Écho en 1935. Comme on se l'imagine, l'Écho eut un modeste recommencement. Voici quelques extraits de la préface du premier numéro : « Depuis longtemps nous pensions à ressusciter l'ancienne revue du Collège du Sacré-Coeur de Caraquet. Enfin, nous nous sommes décidés... »

« Que sera cette revue? Notre revue sera la voix amie, bien renseignée, qui viendra dire aux parents de nos élèves quelque chose du travail, des occupations, des plaisirs de leurs enfants ».

« À nos anciens et amis, la revue dira comment le Collège du Sacré-Coeur reste fidèle à ses principes, tout en faisant du progrès ».

« En plus de la chronique et des éphémérides traditionnelles, l'Écho publiera les compositions françaises ou anglaises mieux soignées des élèves, le tableau d'honneur, les activités diverses des sociétés, des congrégations, des scouts... »

« Nous serions heureux que les anciens nous fasse part de leur expérience, des fruits de leur talent mûris, de leurs conseils, de leurs impressions sur le passé et le présent. »

« La direction est heureuse de vous présenter ce premier numéro ».

En relisant ces premiers Échos de 1935 à 1944, on constate que les directeurs ont suivi assez fidèlement le programme qu'ils s'étaient tracé. On trouve des devoirs d'élèves, des rapports sur les diverses activités, des tableaux d'honneur et quelques articles de la plume d'anciens élèves, comme le Dr Albert Sormany, Camille LeClerc, Adélarde Arsenault, mgr Aurèle Godbout, Camille Chiasson, Dr Georges Dumont, l'abbé James Branch, mgr Livain Chiasson, etc.

SUCCÈS LITTÉRAIRE

Il y a des noms d'élèves qui reviennent assez souvent : comme Louis LeBel, Yvon LeBlanc, Claude Lévesque, Henri Labrie, Fernand Ouellet, Marcel Sormany, Claude Gaudreau, Camille Johnson, Zoël Saindon, etc., auteurs de rapports. Les articles de fond sont surtout dûs à la plume du père Etienne ou du père Thomas.

Il y a dès le premier numéro des témoignages intéressants sur la valeur du Collège. Ces témoignages font suite à un concours organisé par le Comité catholique des amitiés françaises, présidé en France par Mgr Beaupin et organisé au Canada par monsieur Gautheron, alors professeur de français à l'Université de Dalhousie de Halifax.

Cinq élèves de Bathurst, Raoul Savoie, Léonard Arsenault, Georges Bérubé, Henri Richard, Yvon Sormany, avaient gagné à ce concours de composition littéraire. « Ces jeunes gens ont du talent et de la culture; ils ont fait d'excellentes études et leur manière d'écrire en est la preuve », dit Monsieur Gautheron. Et mgr Beaupin ajoute : « Les études sont sérieuses au Collège de Bathurst et nous avons les meilleures raisons de le redire ».

L'ÉCHO RENOUVELÉ

Nouveau départ pour l'Écho en 1944, dû à l'initiative du père Gidéon encore une fois. La revue est renouvelée de fond en comble; quant à la présentation d'abord, elle est imprimée et non plus photocopiée, sur beau papier glacé, avec d'excellentes photos.

Une équipe d'élèves deviennent responsables de la production, et on trouve à partir de cette date l'expression des opinions des élèves, leurs essais en prose et en poésie, leurs caricatures amusantes.

Pour la première fois on trouve indiqué les noms des responsables et leur fonction.

Directeur :	père Augustin Gidéon	
Aviseur :	père Marcel Tremblay	
Rédacteur en chef :	René Cormier	
Assistant rédacteur :	Benoît Corriveau	
Secrétaires :	Claude Desjardins	
	Réal Michaud	
Collaborateurs :	Claude Gaudreau	Georges Potvin
	Louis Robichaud	Florian Poirier
	Paul-Émile Landry	Bernard Savoie

Presque tous ces premiers directeurs vont devenir tour à tour rédacteurs en chef ou assistants directeurs de la revue. Et désormais, les pères ne seront qu'aviseurs. Et jusqu'à la fin, la revue va demeurer le fidèle écho de ce qui va se passer au Collège.

La belle période de l'Écho et du Collège se situe entre les années 1940 et 1965. C'est la période où l'Université du Sacré-Coeur est fière de ses productions artistiques, de son théâtre, de sa musique, de ses équipes sportives. Les élèves sont de plus en plus nombreux aux cours réguliers et aux cours d'été et où les professeurs sont fiers de leur travail.

Les articles de l'Écho reflètent des pensées sérieuses, un idéal, ce qui ne les empêche pas de badiner et de caricaturer l'existence avec finesse.

LA MORT DE L'ÉCHO

Le dernier numéro de l'Écho fut imprimé le 7 mars 1969. Il ne contenait qu'une seule feuille et le discours d'adieux du dernier président.

L'équipe invite ses abonnés à lire ce qui suit : « C'est toute l'expérience de votre ex-président. Vous vous rendrez compte de l'ingratitude de la masse (de votre ingratitude)

« Une réunion annoncé pour le vendredi, 28 février (1969), une quinzaine d'étudiants se sont présentés. (Il s'agissait d'élire un nouveau président). Vous avez donc atteint l'absolu; l'absolu de l'ingratitude et du désintéressement ».

Signé : L'Équipe

Il y avait plusieurs choses dans ce dernier discours du président d'abord les objectifs qu'il s'était fixés : « Je n'avais qu'un grand objectif : créer un mouvement, un certain réveil intellectuel, culturel, se réalisant dans la créativité nouvelle ».

Illusion! Personne ne veut se présenter pour les prochaines élections.

« Alors, reprend le président, vous ne serez pas dérangés dans votre sommeil. Attendez tranquillement que les professeurs et l'administration auront décidé de faire vraiment leur travail ». Dernier cri du président : « Seigneur bon Dieu y en a-t-il parmi vous qui veulent vivre? Toi, Toi... Le Collège n'est-il qu'un dortoir en attendant l'Université ou une usine de diplômes en attendant le monde du travail »?

AUTRES JOURNAUX COLLÉGIAUX

Au cours des années, plusieurs feuilles et plusieurs revues sont apparues en marge de l'Écho. Leur existence en général s'est limitée à quelques numéros.

La première en date de ces feuilles parut en décembre 1953 et s'intitulait « LE CYNIQUE ».

LE CYNIQUE

La première édition est présentée en ces termes : « Journal officiel de classe des humanités, sous la direction de son titulaire, le professeur Archelas Roy, assisté de son conseil, appuyé de poètes fameux et d'écrivains illustres. Journal à tendance plutôt réactionnaire que révolutionnaire, il brandit comme symboles une épée pourfendante, une épingle invisible, et affiche comme devise : "qui s'y frotte s'y pique". Journal piquant, mordant, cuisant, fendant, et outrecuidant, humoristique, satirique, caustique, sarcastique et d'esprit médisant ». ⁽³⁰⁾

L'Écho n'est pas fier de son enfant LE CYNIQUE. « L'Écho en mal d'enfant depuis si longtemps, a eu la bonne fortune de mettre au monde un petit qu'il se refuse de considérer comme le sien, trouvant sa mine trop étrangère et son visage trop pervers ».

« Toutefois, comme une maman qui se doit de protéger ses petits même lorsqu'ils portent un visage de hibou, l'Écho s'est vu dans l'obligation d'abriter de son aile cet étrange petiot et de lui ouvrir ses pages, quitte à faire renverser la marmite familiale et à éclabousser des cris trop féroces de cet avorton les fidèles et sages lecteurs de cette feuille étudiante ». ⁽³¹⁾

(30) Le Cynique, 1953
(31) Écho, décembre 1953

INFORMATION CAMPUS

Ce journal essaya de remplacer l'Écho qui venait de disparaître à la fin de 1969.

Information Campus a duré une année. Les directeurs étaient : Huguette LeClerc, Pierre Saint-Cyr, Réginald Boudreau, Jocelyn Haché. Ces mêmes personnes représentaient le Conseil étudiant de l'année. Ils viennent cependant de démissionner en bloc. Il s'agit donc de procéder à de nouvelles élections. On apprend par la suite qu'ils ont tous été réélus par acclamation. ⁽³²⁾ « Quand nous sommes entrés au pouvoir, l'amorphisme était si grand, l'intérêt si bas que c'est par acclamation que la plupart d'entre nous ont accédé à nos postes. Nous avons tout de même réussi à vous réveiller un peu, si nous n'avons pas réussi autre chose? »

Ils ont réalisé autre chose comme en fait foi les détails suivants :
« Communiqué appuyant l'annexion du Nord du Nouveau-Brunswick au Québec... Vente de revues... reconstruction de la Bibitte réorganisation du Comité social... occupation des locaux de l'administration... élaboration d'un budget... augmentation de la cotisation de 12 \$ à 25 \$... tentative d'acheter la cantine de la Bibitte... démarches pour faire baisser et stabiliser les frais d'enseignement et de pension... projet d'organisation d'un Syndicat des étudiants des collèges français ... organisation d'un comité local de CRAN. ⁽³³⁾ »

Le dernier numéro d'Information Campus nous annonce qu'un nouveau conseil exécutif est en place : ⁽³⁴⁾

Directeur général :	Rhéal Boucher
Adjoint :	Raymond Blanchard
Directeur de l'intérieur :	Omer Haché
Adjointe :	Rose Hélène Lanteigne
Directeur de l'extérieur :	Achille Michaud
Adjointe :	Marie-Mai Savoie
Directrice des finances :	Patricia Thériault
Directeur de l'Information :	Abbé Lanteigne

⁽³²⁾ Information Campus, 4 novembre 1970

⁽³³⁾ Information Campus, 4 novembre 1970

⁽³⁴⁾ Information Campus, 4 novembre 1970

KOSSE KON JASE ⁽³⁵⁾

Subitement, le 23 février, apparaît un autre journal du même format, portant le titre godiche, « Kosse Kon Jase ».

Entre-temps, il s'est passé des choses. Apparemment une clique de savants ont fait un schisme. Le nouveau journal dont on est pas encore sûr du nom (et pour cause) ne relève plus de l'A.E.C.B.

L'éditorial du nouveau journal explique l'emploi des nouveaux titres : monsieur le directeur de ceci et monsieur le directeur de ça.

Il faut revenir à la vraie démocratie clame-t-on : aux grandes idées, aux grands projets, à la responsabilité individuelle!

« *Great minds discuss ideas* » y lit-on. Allons-y donc pour les grandes idées d'abord. « Chu t'en première année icitte pis v'là que j'ai su, y a pas ben longtem, que n'importe qui avait le droit d'écrire un artique dans l'journal. Chu pas ben smart, mais j'vas faire mon possible.

D'abord en arrivant icitte j'étais pas mal perdu, y avait parsonne pour me dire you aller, j'an ai sacré un coup. La première journée on m'a fait parcer des trous ou coulleuré dé points noirs, y appelions ça des testes d'orientation...Après les vacances de Noël : « Chu pas pour vous conter toute ça que j'ai faite dansl'temps de mes vacances. Ca fait que j'vais vous direcosse kon avait l'air à la rentrée de janvier, moi j'ai ben aimé ça, y avait des petits becs qui flyaient partout,cé dans le temps là que tu parles à du monde que t'a jamais connu. On est en février y'an a des choses qui se brassent sur le campus de c'temps citte, ça fait du stir. D'abord v a cite tas de papiers avec c'tas de bêtisses d'écrivent dessus, c'te journal là a paru comme par magie, pas moyen de savoir de vousse que ça vient... Le 9 février un party pour se rencontrer j'ai trouvé que c'était un peu tard pour faire connaissance ».

Quelques petits problèmes avec la propreté et la responsabilité démocratique. On s'était promis que la nouvelle Bibitte resterait très convenable et très propre. Lors d'une dernière soirée à la Bibitte : "Pas grand domnage sauf quelque 150 bouteilles à ramasser, un nombre incalculable de bouts de cigarettes sur le tapis. Notre plus gros problème fut la gomme à mâcher..."

Projets : Rencontre professeurs élèves pour s'assurer que les cours d'un professeur ne chevauchent pas sur le cours de l'autre professeur. « Le Team Teaching » pourrait se faire sous forme de panel groupant 3 ou 4

(35) Kosse Kon Jase, 24 février 1971

professeurs de discipline (psycho, socio, philo), on pourrait de cette façon décortiquer les problèmes de l'homme, éviter les répétitions dans les cours.

Il y a des projets : enseignement par séminaires, enseignement par la bibliothèque, enfin le projet : élève au conseil d'administration.

LE CHAMO BRIKLE ⁽³⁶⁾

Cette feuille scabreuse fit son apparition mystérieuse en février 1971. On la distribua d'abord sous cape, puis ouvertement. Le mystère disparut vite et les noms des auteurs devinrent un secret de polichinelle.

Le Châmo Briklé fit d'abord scandale par l'extrême grossièreté et vulgarité du langage et des caricatures.

Les premières impressions recueillies au hasard : « Élucubrations d'Inepties, accompagné de grossiers dessins, tout à fait en harmonie avec le titre : On nous a servi de la nourriture de Châmeau, mais une fois passé par son intestin »; « Balbutiements de délirants de quelques pâles éphèbes en mal de placer leur grain de sel »; « L'expression de certains ratés en mal de prouver qu'eux aussi peuvent dire des âneries et peut-être quelques vérités » .

Quand parut cette feuille ou ce chiffon, on s'entendait pour dire que tout n'allait pas très bien au Collège de Bathurst; on peut même risquer l'opinion que ça allait très mal.

À quelque distance des faits et en lisant entre les lignes, on peut se demander, si ce n'était pas là une espèce de cri de désespoir « O rage! O désespoir! »

Et la fière Université du Sacré-Coeur aurait pu s'écrier : « N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie! »

POTINS

Potins n'est pas une revue; non, une petite feuille publiée fidèlement chaque jour pendant les cours d'été de 1956 à 1962. Un paragraphe sérieux et tout le reste de la page pour rire, à la Ti-Phonse Duon (le père Alphonse Duon). Potins est mentionné au chapitre des cours d'été. ⁽³⁷⁾

(36) Il nous reste trois numéros du Châmo Briklé, avec langage et caricatures que je ne pourrais me permettre de reproduire.

(37) Collection complète à la bibliothèque du Collège

L'ÉCHO DES ANCIENS

Ce petit journal fut publié à l'intention des anciens, d'octobre 1965 à avril 1973. Il est surtout question de messages à l'intention des anciens. Il remplaça le Coin des Anciens publié d'abord dans les numéros des Échos du Sacre-Coeur. ⁽³⁸⁾

EXTRAITS DE L'ÉCHO - TITRES ET EXTRAITS D'ARTICLES

Ces titres et extraits, puisés au hasard au cours des années de 1944 à 1969, sont en même temps révélations et témoins de l'évolution dans l'esprit des élèves.

EDITORIAL : 1944 « Vous aurez un rôle à jouer dans la société... avec toute la générosité de nos vingt ans, nous rêvons d'avenir... Nous sommes à l'âge où l'esprit s'ouvre aux pensées sérieuses, où la volonté consent à s'acquérir pour la lutte et le sacrifice... »

LA FIERTÉ ÉTUDIANTE : « Aime virilement l'intelligence disait Saint-Augustin ». Étudiant voilà ton mot d'ordre...

Claude Desjardins 1945

PAROLES DE FINISSANTS : « Avec l'Alma Mater, nous avons contracté une dette de reconnaissance éternelle. Il ne nous sera jamais permis d'oublier les bons pères qui pendant si longtemps nous ont communiqué leur science et prodigué leurs conseils... »

Louis Robichaud 1947

ÉTUDIANT PRÉPARE-TOI : « Étudiant réalises-tu pleinement la noblesse de ton métier et la sainteté de ta mission ».

1949

LE CANADA TERRE DE NOS AIEUX : « Le Canada est la terre de nos aïeux. C'est à nous d'en faire celle de nos enfants. Nos aïeux ont su porter l'épée, nos aïeux ont su porter la croix. C'est à nous d'exploiter leur héritage, c'est à nous de porter l'épée, c'est à nous de porter la Croix... »

Gaston Desjardins 1952

(38) Collection complète à la bibliothèque du Collège

LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE ACADIEN : Le sort économique de l'Acadie française s'est décidé en 1755 lorsque l'envahisseur usurpa les biens, brula les villages, déporta les habitants, ne laissant plus qu'un pays dévasté qui offrait au vainqueur ses plaies béantes
Gérard Godin 1954

GROSSES FARCES SUR LE DOS DES FINISSANTS DE 1955 : Les titres suivants sont sensés paraître dans une édition de l'Évangéline, 25 mai 1980 :

SON ÉMINENCE LE CARDINAL HENRI-PAUL CHIASSON MEURT À MONTRÉAL : « On sait que le cardinal souffrait d'un cancer d'origine orteilleuse. Son médecin, le docteur Antoine Mazerolle, de réputation internationale, n'a pu enrailler le mal ».

MEURTRE INHUMAIN ET ATROCE : La femme de Monsieur Normand Comeau poignardée. La police soupçonne Monsieur Comeau, qui a disparu, mais on vient de le retrouver. Il s'était caché dans la cabane à pelles du Collège. Le juge, Louis Philippe Dugas, l'a condamné à la pendaison ».

SIROP D'ÉRABLES À VENDRE : S'adresser au révérend Théophile Blanchard, curé de St-Yves-les Bouleaux.

CHUTE DU PONT HACHEY : « A cinq heures hier soir, les habitants de Shippagan ont été témoins d'un spectacle peu ordinaire, alors que s'effondrait dans les eaux de la baie le pont Hachey; construit par l'ingénieur civil Eustache Hachey. »

« LA PHILOSOPHIE EST-ELLE PLUS UTILE À L'HOMME QUE LA SCIENCE? »
1956

« LA RELIGION N'EST PAS UN MYTHE MAIS UNE RÉALITÉ »
Agné Hall 1956

« LA FACE SOUFFRANTE DE NOTRE MONDE : L'homme moderne, civilisation nouvelle, scientisme, matérialisme, machinisme; libération économique et ses conséquences, l'esclavage... »

Roger Godhout 1957

« L'INSTRUCTION GRATUITE : Clef de voûte de l'avenir du Canada ».
1958

« ÉTUDIANTS INTERESSÉS AU FAIT SOCIAL »
Maurice LeBlanc 1958

« REFLEXIONS SUR NOS ACTIONS JOURNALIÈRES : Aurions-nous perdu le sens des valeurs et partant le sens des responsabilités... Pourquoi n'avoir pas toujours en tête cette pensée de St-Exunéry : « Etre homme c'est être responsable ».

Renald Bérubé 1962

« LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE EST-ELLE UNE VRAIE CONFÉDÉRATION? »

Léon Thériault 1962

« ON S'INTERROGE : Modification rapide du milieu étudiant - Orientation de la communauté étudiante -Organisation pratique de la communauté étudiante - L'étudiant tend à imprimer son sceau dans son milieu et la société. »

« BAROMÈTRE SPIRITUEL : Sommes-nous encore catholique? »

Jean-Guy Déry 1963

« OUEN EST NOTRE HOCKEY? Serait-il sur la pente de la décadence? »

Sylvestre McIntyre 1964

« LES ROBES NOIRES ET L'ÉDUCATION : On veut se libérer des cadres ou d'institutions trop contraignants et inutiles... une éducation cléricalisée dégénère fatalement en système patriarcale, ce qui favorise une mentalité infantile ou en d'autres mots un esprit moutonnier... » ⁽³⁹⁾

Jean-Claude Marquis 1964

L'éditorial de l'Écho de septembre 1964 s'intitulait déjà : « Plus de règlement ». « Le jour où tous les étudiants de chacun des Collèges prendront intérêt aux parascolaires, nous pouvons être assurés que le règlement n'aura plus sa raison d'être dans nos maisons d'éducation. » ⁽⁴⁰⁾

Hélas, la condition fut loin de se réaliser - c'est le contraire qui a lieu.

Les organisations sont tombées; les sports d'abord, puis les parascolaires et les études.

Le travail intellectuel était réduit à sa plus simple expression. Les élèves et les professeurs allaient en classe quand bon leur semblait. L'enseignement de beaucoup de matières laissait sérieusement à désirer.

(39) Exemple de l'esprit nouveau et contestataire.

(40) Idem

Du jour où il ne fut plus possible de remercier un professeur incompetent ou insouciant, c'était la fin de tout enseignement sérieux.

Nous trouvons des échos de ceci dans les diverses publications des élèves. On dira peut-être ce sont là des jugements d'élèves. Par contre, il est difficile de nier qu'ils étaient assez bien placés pour savoir ce qui se passait.

L'Écho du mois d'octobre 1968 rapporte sous le titre : « ON SE FOU DE TOUT ICI ».

« Un étranger pourrait croire que ça bouge ici avec 56 comités. Illusion! Regardons les comités :

« Il y a la S.E.V.E.? jamais entendu parler disent ceux qu'on interroge.

Les Routiers?- une organisation secrète de James Bond;

Le Comité de co-gestion? - sans commentaires;

Le Ciné-Club? - les dirigeants sont dans une impasse et quelle impasse;

Le comité social - on a eu une danse;

La cafétéria?

La bibliothèque laboratoire? -à quoi servent tous ces livres? Peut-être cherchons nous à les conserver intacts. Pourquoi pas les congeler? »

« Ceci pour résumer ce qui se passe sur le Campus. La cause vient-elle d'un manque d'information ou un sommeil profond dans l'oisiveté? »

L'Écho du 29 novembre 1968.

« D'une année à l'autre on constate une faible augmentation du groupe d'étudiants au Collège de Bathurst (à remarquer qu'on ne montrait pas particulièrement exigeants). De plus on dit avoir beaucoup de difficultés à obtenir des professeurs qualifiés. Cela est évident; on le constate à certains cours. La preuve, c'est que l'étudiant s'abstient des cours sans compter les présents de corps mais absents d'esprit .⁽⁴¹⁾

« Je suis tanné de voir des bouche-trous enseigner à mes confrères.⁽⁴²⁾ Nous sommes des étudiants à la job et pour beaucoup un job de 18 heures par semaine. Et dire qu'on va donner des B.A. à ça après 4 ans ». ⁽⁴³⁾

(41) Les élèves diminuent et les choses se gâtent.

(42) Chamò Brikley

(43) Chamò Brikley

« Vous buvez de la bière tous les soirs, vous fumez du pot, du hash et de l'acide toutes les nuits et vous vous pensez bons avec vos orgies à la Fellini ». ⁽⁴⁴⁾

Les chattes s'étaient vite glissées parmi les demoiselles du Campus. Ici légère difficulté - hésitation à citer les textes qui en font foi. On parle du « Bordel » du coin avec moult précisions.

Qu'on se rapelle les dernières lignes du dernier Écho.

« LES AUTORITÉS DU COLLÈGE : L'Écho s'engage à éveiller de plus en plus les autorités et le milieu étudiant à la cogestion... la réussite des éducateurs est conditionnée par le dialogue véritable et serein qui doit exister entre éducateurs et éduqués ».

1965 (Les Piliers)

« LE SYNDICALISME ÉTUDIANT : L'étudiant est un travailleur intellectuel... Le Syndicalisme étudiant se présente comme un modèle d'organisation, fondé sur la prise de conscience... de leur solidarité et consistant dans une union des Individus, pour revendiquer leurs droits et défendre leurs intérêts communs ».

Gérald Chiasson 1966

« LA COÉDUCATION : Sympathie, amitié, collaboration, voilà les principaux traits qui doivent marquer la coéducation... Dans les relations des deux sexes, l'étudiant(e) apprend à faire tomber les barrières, les préjugés qui pourraient entraver la bonne entente dans un monde à venir... Une discipline de soi-même est nécessaire à l'individu s'il veut progresser dans ce milieu... »

Thérèse Ferguson 1965

« ON EXPLOITE L'ÉTUDIANT : Est-ce que tous les étudiants du Collège de Bathurst prennent vraiment conscience de ce fait? Prennent-ils conscience qu'une augmentation de pouvoirs, Qu'elle soit de nature financière ou autoritaire, amène chez ces créateurs le désir d'imposer plus. Nous sommes 350 élèves, qu'avons-nous à dire? »

Vincent Robichaud 1967

(44) Chamô Brikly

« ANESTHESISTES INTELLECTUELS : D'une année à l'autre, on constate une faible augmentation du groupe d'étudiants au Collège de Bathurst. De plus on dit avoir beaucoup de difficultés à obtenir des professeurs qualifiés. Cela est évident, on le constate à certains cours. Le problème ne serait-il pas que la méthode d'enseignement que certains ont conservée est vieillotte, dépassée de plusieurs années... Qu'attendons-nous pour contester ce système d'éducation, ces cours magistraux.

Odilon Turcotte 1968

« CHANTIER ÉTUDIANT : Le Chantier se compose d'étudiants et d'étudiantes désireux d'aider bénévolement des familles moins fortunées en leur apportant une aide morale et matérielle. On se propose d'organiser comme par le passé, un souper de la faim et les profits seront au bénéfice des pauvres... on ne négligera pas les malades du Sanatorium et les vieillards du Foyer Saint-Camille...

Lucienne Noël 1968

« D'ACCORD POUR LA GRÈVE : L'affaire est dans le sac : la masse a appris lundi après-midi ce que pouvait et devait être une grève étudiante. C'est sous l'écusson du Collège et le drapeau canadien que nos leaders et nos conférenciers invités ont pris position. Les droits de l'Étudiant sont les droits de l'homme... »

Delphis Rouselle 1968

La grève traina en longueur et n'eut lieu qu'à la veille des examens. On occupa paisiblement le Collège la veille des examens. Le moment était mal choisi. Les élèves en général n'étaient plus d'accord et le tout avorta.

"L'ÉCHO DE CETTE SEMAINE VOUS OFFRE : CONTESTATION, CONTESTATION, CONTESTATION : Campus lâche, Campus Tabousque pense-t-on de la cogestion? Un monde vieilli.

Fin de l'Écho le 7 mars 1969 et l'histoire continue jusqu'à l'occupation du Collège par les élèves le 14 mars 1974 et la fin.

EXTRAITS DE L'ÉCHO

PEINE À LA VERLAINE

Si les mots pouvaient dire
Ce que le coeur ressent
Si ton coeur pouvait lire
Mes tendres sentiments
Tu me posséderais
Presqu'entièrement
Ta face m'obséderait
Presque tous les moments.

Il m'arrive parfois
De penser te revoir
Hélas! je crois sans foi
Car j'aime sans espoir
Tu n'entends pas l'amour
Je suis loin de ton coeur
Tu m'oublies pour toujours
Et c'est pourquoi je pleure.

Jean-Guy Cormier

COMANDEMENTS DE L'ETUDIANT IRRESPONSABLE

La politesse tu oublieras
C'était bon dans l'ancien temps
En retard tu arriveras
C'est la mode actuellement
Après la cloche tu resteras
Dans la salle naturellement
Pendant les cours tu jaseras
Et dormiras pour passer le temps
Tes devoirs tu copieras
Pour sortir le soir librement
À l'examen tu apporteras
Un aide-mémoire en le cachant
Quant ton cours finira
Tu t'en iras gagner de l'argent
Et le patron tu blâmeras
S'il te met à la porte évidemment

CRÉPUSCULE

Déjà l'angelus sonne lentement
Et l'astre de feu au loin se retire
Dans le jour qui s'en va tout doucement
Le pin dans le vent se courbe et s'étire
Découvre ses palmes et puis se rendort
Dans la rafle qui cingle et déchire
Là-bas dans le chemin qui mène aux morts
Les feuilles glissent sur le tapis rouge
Et doucement s'éteignent; c'est là leur sort.

Jean LeClerc

CRÉPUSCULE

Déjà le jour est consommé
Et le soleil au loin décline
À l'horizon rouge enflammé
Sur la mer d'or bas il s'incline
Et comme l'âme d'un moribond
Qui se retire dans le silence
Son feu pâlit et ses rayons
Pèsent sur la mer qui se balance
Le flot des eaux semble engloutir
Ce disque en feu qui sans bruit sombre
Faisant d'un coup le ciel rougir
Et la nature tomber dans l'ombre
Comme la fin, le dénouement
D'un mélodrame dans un théâtre
Comme un rideau, la nuit descend
Et vient cacher la vue de l'âtre

B. Gauvreau

VERS LA CRECHE

Craque le gel
Siffle la bise
Quant vient Noël
Tous à l'église

M. Tremblay

SOUVENIRS

Douces reminiscences
Joyeuses souvenirs
Des jours heureux
D'heures enchantées
De minutes gaies
Où le cœur prend plaisir
Aime à se rappeler

Benoit Corriveau

JEUNE FILLE

Sur le bord du rivage, au pied des rochers bleus
Se promène une fille à la mine charmante
Nul n'approche de près cette beauté frappante
Qui pour le premier jour daigne montrer les yeux
Ses cheveux dans son dos, descendant, serpentant
Dorés et très soignés, elle en est plus que fière
Et le vent dans son cours, les soulève en arrière
Pour donner plus de vie à ce portrait touchant
Tout au long de la rive allant vers l'horizon
Se dirige une fille aux perfections diverses
Le brouillard nous la prend, tel l'hiver les averses
Et un oiseau du ciel la loue dans sa chanson

Denis Paulin, avril 1963

ITE

Auparavant vos examens seront DIFFICILES FACTU
Vous serez récompensés PRO RATA de vos efforts
On proclamera URBI et ORBI vos résultats
Non GROSSO MODO? mais IN EXTENSO

Vous conserverez non DUBITO
Comme un DUPLICATA ces efforts écrits
qui sont une condition SINE QUA NON
De votre CURRICULUM VITAE
Le monde saura alors que vous avez étudié NOCTE DIEQUE

NON VOLO RETARDARE L'EXEAT
Que vous attendez soit dit en APARTE
Comme un ULTRA QUAM SATIS EST
Vous partirez AD LIBITUM
Les uns par OMNIBUS
Les autres PEDIBUS CUM JAMBIS
ou VICE VERSA

Il ne me faut pas ajourner d'un ALIENA
Votre EXIT
Et parvenu à mon TERMINUS
DICO VOBIS
IN EXTREMIS

Bonne vacances

Jean-Guy Déry 1963

UN VIEILLARD SOLITAIRE

Sans bien savoir où il allait
Un soir sous une lune claire
Un homme solitaire errait

La forêt venait de se taire
Le vent déjà s'était couché
Comme une bête en son repaire

Se rappelant tout son passé
Il était triste en se voyant
Déjà un vieillard oublié
J. B. Bélanger

OUBLIER

Oublier
Qu'une larme
Paresseuse
Coule
Du coin de l'oeil
Pour sourire
Du coin des lèvres
À une vie
Où s'entassent
Malheurs et bonheurs
Oublier qu'on est né
Devant celle qui nous aimait
Sans jamais
Nous l'avoir dit
Ou l'avoir laissé
Sous-entendre
Oublier
Qu'on s'est souvenu
Georges Langford, décembre 1966

LE LATIN... BAFOUÉ OU MORT?

Humanistes modernes, ce n'est pas un Ultimatum
Ce serait sûrement IPSO FACTO
Un véritable outrage au STATU QUO
Que de faire EXCATHEDRA
Un pareil LAPSUS

Je sais que vous partirez en vacances

Signé - RETARDATIONE



LA PIQUEUSE (Caricature de l'Écho)

CHAPITRE VIII

Les sports

Depuis les tout débuts, il veut des sports au collège. Ces sports n'ont pas toujours été aussi variés aux diverses époques, mais il y veut toujours du baseball et du hockey par exemple. Il y eut à d'autres époques du tennis, du ballon-panier, du ballon-volant, de la gymnastique, des jeux sur champ comme la course, le saut à la perche, etc. Pendant longtemps il y avait fête des jeux au printemps où tous les sports étaient à l'honneur.

Ainsi, j'ai connu d'excellents joueurs de baseball qui étaient passés par le Collège de Caraquet, comme Régis Levesque, Wilfred Paulin, les frères Morneault par exemple.

Il nous reste nombre de photos des équipes de Caraquet et des premières années du Collège de Bathurst.

Il y avait d'excellentes équipes de hockey et de baseball à Bathurst dans les années 1925-35. Des joueurs de hockey comme François LeBlanc, Lorenzo Frenette, Enoil Nadeau, Fred Viollette, Gerald Leger, Vincent Gauthier, sont restés légendaires. Des joueurs de baseball comme Léo Bourgeois, Henri Laplante, Pius Powers, Guy O'Regan et bien d'autres, auraient bien figuré sur n'importe quelle équipe du Nouveau-Brunswick.

On retrouve toujours dans l'Écho du Sacré-Coeur des comptes-rendus de fameuses parties jouées par les élèves contre de fortes équipes de l'extérieur.

Au début, toutes les parties se jouaient sur le terrain du collège. Il faudra bien des années et de l'évolution avant qu'il soit admis que les équipes du collège aillent disputer des parties à l'extérieur.

« Le 8 mars 1945, partie de gouret à l'aréna de la ville de Bathurst entre nos joueurs et ceux de la ville. Ce fut aussi chaud chez les spectateurs que chez les joueurs ». Résultat 4-4.⁽⁴⁵⁾

« Triomphe de l'Université' du Sacré-Coeur sur l'Université » Saint-Joseph au pointage de 5-4. La partie se déroula à l'aréna de Bathurst. Le joueur Arthur Léger se signala en comptant 3 buts ». ⁽⁴⁶⁾

(45) Écho, 8 mars 1945. Les joueurs de l'époque : Louis Pelletier, Gérard Marcoux, Guy Michaud, Rémi Ouellet, Georges Charest, Aimé Clément, Édouard Babineau, Arthur Léger, Omer Léger, Pierre Savoie, Léonard Melanson, Delphis Bourgeois et Armand Lavoie

(46) Écho, mars 1948

L'équipe de gouret du collège bat l'équipe des Papermakers 4-2 en décembre 1953. Elle comptait dans ses rangs les joueurs Jos Haché et Claude Duguay.

Le 8 février 1961, l'équipe de l'Université du Sacré-Coeur l'emporte sur celle de l'Université Saint- Louis au compte de 9-6.

On mentionne, toujours dans l'Écho des victoires au hockey dans les années 1962-63 contre l'équipe des « Juniors » de Bathurst, champions des Maritimes et contre les Aigles-Bleus de l'Université Saint-Joseph au moment où Rhéal Chiasson était notre instructeur de culture physique.

En 1964, on commence à se poser des questions à propos du hockey au collège : « Où en est notre Hockey? Le hockey serait-il sur la pente de la décadence? » Il semble que malheureusement c'est bien cela. « Aujourd'hui, les élèves ont la faculté de pratiquer le sport de leur choix; plusieurs préfèrent s'adonner à des activités plus passive (cartes, télévision) ». ⁽⁴⁷⁾

Il est vrai qu'il v aura un moment de gloire pour l'équipe de ballon-volant sous la direction de Charles Boudreau. Notre équipe se classe troisième au concours des Maritimes à Sackville, le 4 avril 1964. ⁽⁴⁸⁾

Enfin, le collège représente les maritimes au tournoi canadien de ballon-volant à Calgary. Jamais une équipe du collège ne s'était rendue aussi loin dans une compétition sportive. Inutile d'ajouter qu'ils ne décrochèrent pas le titre national. L'honneur reste quand même à cette équipe composée de : Claude Pinet, Jean-Marie Nadeau, Gilles Arsenault, David Allain, Fernand Lanteigne, Jean-Guy Godin, Lorio Roy, Hédard Albert, Roger Cormier, Claude Roy et leur entraîneur Charles Boudreau. ⁽⁴⁹⁾

« Les sports intérieurs prennent le dessus au collège », nous annonce Jean-Rhéal Léger. Il s'agit de ballon-panier, ballon-volant et surtout de gymnastique ».

« Que le sport extérieur s'éteint peu à peu au collège, c'est regrettable, mais ce n'est pas un « drame » de poursuivre Jean-Rhéal en s'en consolant assez facilement. Il ne se doutait sans doute pas que ces sports d'intérieur, allaient à leur tour disparaître peu après. ⁽⁵⁰⁾

(47) Écho, janvier 1964

(48) Écho, avril 1964

(49) Écho, janvier 1964

(50) Écho, mars 1966

CHAPITRE IX

Les cours d'été au Collège de Bathurst 1936 - 1951

L'ORIGINE

Les cours d'été au Collège de Bathurst (l'Université du Sacré-Coeur dans le temps) débutèrent en juillet 1936. Ces cours furent parmi les premiers aux maritimes.⁽⁵¹⁾

Ce fut une des heureuses initiatives du père Albert D'Amour, premier supérieur canadien au Collège de Bathurst.

Le père D'Amour que j'ai consulté sur l'origine de ces cours d'été renvoie modestement l'initiative à mgr Patrice Chiasson, évêque de Bathurst. « Ces cours d'été ont été organisés à la demande de l'Evêque mgr Chiasson. Son intention était qu'on organise des cours pour la catéchèse dans nos écoles... Plus tard, on a augmenté les cours pour inclure le français... Les programmes ont été augmentés ainsi d'une année à l'autre. Et, il y a eu la succession rapide des directeurs des cours ».

Il est vrai que le père D'Amour était là pour le lancement de ces cours et il semble qu'il en remit rapidement la direction au préfet des études, le père Simon Larouche.

Il me paraît quand même assez juste d'affirmer qu'on avait, dès la première année, c'est-à-dire en 1936, décidé que ces cours conduiraient à un baccalauréat en lettres ou en sciences infirmières. La preuve c'est qu'en juillet 1940, c'est-à-dire quatre ans après, on distribuait dix diplômes dont trois en sciences infirmière et sept baccalauréats ès arts.⁽⁵²⁾

LE BUT

Le but de ces cours : « Permettre aux instituteurs et aux institutrices, à des étudiants âgés, de parfaire leurs études, d'obtenir même le baccalauréat ès arts après cinq sessions consécutives d'un mois pendant les vacances d'été... Les élèves éventuels devaient avoir une formation fondamentale déjà poussée, en français, en anglais, en mathématiques et en sciences.

Il ne s'agissait que de compléter cette formation... et en délimitant des programmes à voir pendant l'année scolaire. Et comme leitmotiv : « Primauté d'une tête bien faite sur une tête bourrée ».⁽⁵³⁾

(51) Mount Allison 1924 - U.N.B. 1930; Université Saint-Joseph 1938

(52) Prospectus 1940-41, p. 115

(53) cf « 50 ans d'Éducation » du Père Marcel Tremblay, p. 246

Quatre professeurs furent chargés des cours cette première année : le père D'Amour, les pères Simon Larouche, Joseph Thomas et Alphonse Etienne.

Avouons tout de suite qu'il n'a pas été très facile de faire l'historique de ces premiers cours d'été. On n'a pas cru bon de faire un prospectus. On se contentait de cahiers et de feuilles volantes, qui sont disparus. La dernière mention des cours d'été est dans le prospectus de 1950, avec cette réflexion : « L'analyste ordinaire étant allé se balader, il m'est impossible, faute de documents, de parler des cours d'été ». On a l'impression que malheureusement ça s'est produit souvent.

Il faut attendre à l'année 1941 pour trouver un rapport sur les cours d'été. Il se trouve dans le Prospectus du Collège (1940-41) et c'est intitulé : « Collation des diplômes pour la clôture de la première série des cours d'été ». Dans ce rapport, dû à la plume du père Joseph Thomas, on trouve beaucoup de littérature et un certain nombre de faits, quand même. On retrouve les noms des premiers professeurs et les noms des dix premiers finissants : Ernest Picot, Gérard Cyr, Léandre LeGresley, Louis Després, Julie-Anne Levesque, sr Rose-Marie, f.m.a., sr Albert, r.h., sr Boudreau, r.h., sr Laplante, r.h., sr Saint-Alexandre, r.h., sr Julienne-de-l'Eucharistie, f.d.l.s., sr Marie-du-Carmel, f.d.l.s. La photo des finissants s'y trouve également.

Il y eut d'imposantes cérémonies à l'occasion de cette première collation de diplômes : messe solennelle, séance, les diplômes, banquet de « cent couverts », et le soir, séance cinématographique. Son Excellence mgr P.Chiasson, alors évêque de Bathurst, présida à tout.

« Nul doute que cette fête, qui était le digne couronnement de 4 années d'études, marquera le point de départ d'une activité nouvelle aux provinces maritimes ».

Le chroniqueur se permet un retour sur le passé.

« Ah! Ces premières classes de juillet 1936... Je revois encore ces bonnes religieuses hospitalières de St-Joseph qui nous arrivent par camion de Vallée-Lourdes. Le premier voyage fut certes une odyssée sensationnelle et vite nos yeux s'accoutumèrent à la cérémonie traditionnelle du débarquement. Mais, voici qu'en envahissant le collège, le noir de leur costume fait contraste avec le gris des pilles de la sagesse, arrivées d'hier, et bientôt pendant que l'on voit les mains se tendre, on a vite fait de remarquer, tranchant sur le noir, la ceinture bleue d'azur des religieuses de Notre-Dame de l'Assomption. Plus tard, on verra d'autres costumes se mêler à ceux-là : celui des religieuses de Notre-Dame du Sacré-Coeur, des sœurs de Charité, de la Congrégation Notre-Dame. Croisant tous ces costumes, nécessairement un peu austères (dommage pour la couleur), nous voyons les robes bigarrées aux tons claires et multicolores des jeunes

institutrices, ainsi que le polos des jeunes messieurs ». Enfin, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel y sont.

Le père D'Amour se réserva la direction des cours la première année. Puis le père Simon Larouche en prit la direction jusqu'en 1940, c'est-à-dire, l'année où il fut nommé Supérieur provincial.

Le père Thomas fut directeur des cours de 1940 à 1943. J'ai eu la bonne fortune de retrouver le cahier dont se servit le père Thomas pour l'inscription des élèves aux cours d'été, avec mention des cours offerts, ainsi que les noms des professeurs.

On trouvera en appendice les détails que j'ai pu recueillir concernant les professeurs et le nombre d'élèves inscrits chaque année. Il semble qu'à partir de 1943, les cours d'été soient passés un peu dans l'ombre. Il y avait d'autres préoccupations : la guerre, le rationnement, les organisations paramilitaires, des améliorations, des constructions nouvelles; et peut-être le départ du père Thomas et l'absence de ces chroniques, font-elles paraître les choses ainsi.

Ceux qui ont participé à ces premiers cours d'été, soit comme élève ou professeur en ont gardé un souvenir nostalgique. Le collège était pour les élèves le « Summer Home ». On travaillait sérieusement, mais on se divertissait. Une édition de l'Évangéline du mois de juillet 1939 rapportait : « La variété » des cornettes, la bigarrure des habits indiquent un auditoire divers, mais d'une homogénéité parfaite. Les distractions ne manquent pas. Chacun les prend selon ses goûts et sa condition. Ainsi, le piano se démène pour rythmer un orchestre improvisé; la raquette anime de ses arabesques, le court de tennis, etc., etc., etc. C'est bien dit; reste à savoir si ces gens savaient vraiment jouer au tennis? Ni Thomas, ni Etienne ne pouvait en juger. Ajoutons le témoignage du père Tremblay : « Tout ce monde est d'une joie débordante. Elle se manifeste par les chants en chœur ou à répondre, qui fusent de toutes parts aux heures de détente, par des feux de camp, organisés le soir, sous le ciel étoilé, (si les autorités du temps avaient entendu ou lu ça), par les séances qu'on exerce et qui viendront distraire tout le groupe, dans un avenir rapproché ».

On donne même des concerts à la radio d'après le même témoignage : « Maintenant, chers auditeurs, pendant les quelques minutes qui vont suivre, directement de notre studio de Bathurst, nous allons vous faire entendre un court programme de chansonnettes du folklore, donné par un groupe de nos élèves des cours d'été. Ces chansons auront pour vous j'espère, tout le charme et toute la saveur des rondes que nos élèves organisent avec un tel entrain, pendant les feux de camp ».⁽⁵⁴⁾

(54) Un discours du père Marcel Tremblay prononcé à Radio Acadie, le 15 juillet 1949.

L'ÉCHO DU SACRE-CŒUR

En faisant la revue des Échos, je trouve subitement deux numéros, juillet-août, composés par les élèves des cours d'été. Il s'agit des années 1948 et 1949.

Un premier article « Ma Mère et l'Évangile » est signé sr Dubé, s.h.j., Martine Mazerolle y va de ses impressions au sujet des cours d'été. Un commentaire d'une devise : « Esto lux et vis » est signé sr Monique des Anges, f.d.i. Suivent « Pourquoi des cours d'été » signé Magella Lévesque; « De ma fenêtre », sr Alfred de Jésus, f.d.i.; « Mon premier réveil à Bathurst » de Marthe Roussel; « Êtes-vous optimiste de sr Toussaint, r.h.s.j.; « Le « Talisman » de sr Madeleine du Bon Pasteur, SS CC ,TH.

Un autre numéro complet de la revue fut rédigé par les élèves des cours d'été en juillet 1949.

Un article intitulé : « Labor omnia vincit improbus » (on avait quelques notions du latin) où il s'agit, comme on pouvait s'y attendre d'une invitation au travail, est signé Claudia Thériault.

Un autre article intitulé : « Hommage des élèves » rappelle les grandioses fêtes du cinquantenaire et qui conclut ainsi : « Honneur donc et reconnaissance à ces vaillants apôtres de l'Église et de la patrie acadienne ».

« Ad multos annos » est signé d'une autre latiniste, sr Marie Alfred de Jésus, f.d.j. D'autres articles sont signés de Joyce Walker, Noëlla Cyr, Anne Michaud, sr Marie de la Merci, f.m.a., les soeurs hospitalières. Il y a le coin des commères avec leurs jeux de mots et leurs allusions, qui se veulent méchantes, mais qu'on ne trouve plus très amusants aujourd'hui, ne sachant ni de qui ni de quoi il retournait.

Enfin une poésie :
Maintenant la voilà bachelière
(sr Toussaint, r.h.)
De ce titre elle peut être fière
Un travail assidu
Le lui a obtenu
En psychologue
En cosmologue
Ses traitements
Ses pansements
À l'avenir elle fera
Nous verrons comment ça

Signé sr GUY, r.h.s.j.

LA FIN DES COURS D'ÉTÉ ⁽⁵⁵⁾

La dernière mention des cours d'été est dans le Prospectus 1950-51, p. 71. Et il y a cette réflexion du chroniqueur déjà citée : « L'analyste habituel étant allé se balader, il est impossible faute de documents, de reconstituer la physionomie des derniers cours d'été. »

Vers cette époque donc on s'est rendu compte que les cours d'été, dans les conditions où ils se donnaient, n'avaient pas d'avenir. Le nombre d'élèves n'avait pas augmenté avec les années comme on l'avait escompté. (55)

Sentant sans doute arriver la fin prochaine des cours d'été dès 1949, on commença à chercher d'autres formules qui permettraient au collège d'étendre son influence à l'extérieur de ses murs et servir la population. Certains témoignages m'ont confirmé dans cette croyance ainsi que les faits suivants :

En 1949, on trouve l'annonce « D'une École supérieure des sciences hospitalières » qui mérite un chapitre.

Puis dans le Prospectus de 1951-52, une liste de noms de professeurs qui seront chargés de donner des cours au Collège Maria-Assumpta à Campbellton, au Collège Sainte-Catherine de Dalhousie et à l'Institut Marie La Ferre à Vallée-Lourdes.

J'ai retrouvé la charte qui fait foi de l'affiliation du Collège Maria-Assumpta, mais plus question du Collège Sainte-Catherine. Je n'ai trouvé aucune trace encore des décisions prises par les autorités, concernant la création de ces deux collèges pour femmes.

Il sera toujours possible de revenir sur ceci en écrivant la courte histoire du Collège Maria-Assumpta.

L'idée était née qu'il y aurait un jour, un Collège Maria-Assumpta pour filles, installé dans le voisinage du Collège de Bathurst. (L'Université du Sacré-Coeur)

L'initiative présente avait, semble-t-il pour but, de préparer un personnel enseignant féminin pour ce futur Collège.

Donc, à partir de 1951, à chaque fin de semaine, des professeurs, des pères en général, partaient les vendredis soirs pour donner des cours toute la journée du samedi, à Campbellton et à Dalhousie.

(55) Appendice B - (le nombre des élèves - les noms des premiers professeurs).

Ils rentraient tard, par autobus, le samedi soir au Collège.

Ils étaient assistés de quelques professeurs sur place. Mais on se rendit compte qu'on avait entrepris une tâche épuisante pour ces professeurs du Collège de Bathurst.

C'est dans le Prospectus de 1954-55 que se trouve la dernière liste des professeurs chargés de cours à Campbellton et à Dalhousie.

Entre temps, deux nouvelles initiatives voient le jour : une École de sciences sociales et le « Comité des cercles d'étude du diocèse de Bathurst ».

Ce comité des Cercles d'étude fera des siennes et on en parlera longuement. Commencé modestement par les agronomes de la région, il prend subitement son essor en 1953, ayant comme pivot ces mêmes agronomes, qui s'adjoignirent l'aide de quelques pères du Collège ainsi que quelques membres du clergé.

Le but de l'organisation était de faire étudier les gens, leur faire prendre conscience de leur situation, sociale et économique, et d'essayer d'y remédier.

Le but de l'École des sciences sociales était complémentaire, dans ce sens que cette école devait préparer des chefs pour animer ces cercles.

Pour mieux comprendre ce qui s'est fait à l'époque, il faudra un jour reprendre l'histoire de ces cercles d'étude qui sont éventuellement devenus C.R.A.N.

On trouvera en appendice, les noms des chargés de cours aux collèges affiliés.⁽⁵⁶⁾

(56) APPENDICE C - (Matières et professeurs)

COURS ENTRE 1950 ET 1955 **pour la PRÉPARATION DU DIPLOME GRAMMAR SCHOOL**

Quand j'ai dit que les cours d'été s'étaient terminés en 1950, c'est exact dans le sens qu'on n'a plus par la suite accordé des diplômes; mais on a continué d'offrir des cours jusqu'à l'été 1955.

C'est que sans doute, à la suite de demandes faites par les aspirants, les autorités du Collège ont consenti à offrir un certain nombre de cours destinés à rafraîchir la mémoire des quelques instituteurs et institutrices qui ambitionnaient de décrocher ce diplôme convoité de : « *High School Licence* ».

Alors, ces étudiants se présentaient, suivaient des cours et préparaient ainsi leurs examens, donnés par le département en vue de ce diplôme de « High School ».

Il fallait pour obtenir ce diplôme, réussir 8 cours estimés de niveau universitaire.

CONCLUSION ⁽⁵⁷⁾

Enfin concluons sur cette première tranche des cours d'été. Il y en aura une seconde, dont je me propose de faire l'histoire également.

La première question à se poser : pourquoi n'ont-ils pas réussi?

La raison c'est que nos baccalauréats ès arts n'ont pas été approuvés par le ministère, du moins pour les instituteurs et institutrices du Nouveau-Brunswick. Les baccalauréats en sciences infirmières ont eu semble-t-il le même sort.

Avait-on pressenti le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick en 1936, lors de l'inauguration de ces cours? Ou s'était-on simplement trop fié aux vertus de notre charte universitaire.

Les instituteurs et les institutrices du Nouveau-Brunswick ont été naturellement découragés.

Après 1941, il ne restait en gros que les religieuses de la province de Québec à y porter intérêt, puisque là-bas on acceptait leur B.A.

Il faut rappeler ici brièvement ce qui a déjà été dit plus haut concernant le but de ces cours : « Permettre aux instituteurs ...de parfaire leurs études ...d'obtenir un B.A. après cinq sessions consécutives d'un mois ...les élèves éventuels devaient avoir une formation fondamentale... il y avait en outre du travail prescrit pour l'année scolaire.

Cinq sessions d'été à deux cours de 40 heures, pouvaient au maximum donner la somme de dix pleins cours. En fait, en revoyant les vieux relevés de notes et en tenant compte des heures de cours, je ne suis pas arrivé à plus de 8. Un maximum de 8 cours de 60 heures et par malheur (aux yeux de Fredericton) 2 de ces 8 cours étaient des cours de religion (apologétique).

On se rappellera la condition d'admission : « les élèves éventuels devaient avoir une formation fondamentale déjà poussée en français, en anglais, en mathématiques et en sciences.

Les instituteurs et institutrices de la province de Québec qui possédaient un Brevet supérieur, étaient assez bien préparés. C'est peut-être la raison pour laquelle le Québec s'est estimé justifié d'accepter le B.A. de nos cours d'été. Mais, ici au Nouveau-Brunswick, les instituteurs et institutrices, qui avaient fait une année d'École normale, après leur 11e année, étaient mal préparés pour mériter un B.A., après avoir suivi 8 cours d'été. D'autant plus qu'à l'époque aucune université n'accordait de crédits pour les cours d'École normale; le ministère lui-même, n'acceptait pas cela.

Le ministère a reconnu un certain nombre de nos B.A., mais seulement pour ceux qui avaient déjà obtenu ce qu'on appelait dans le temps leur « Brevet High School », qui selon eux était l'équivalent de 8 cours au niveau universitaire. Même dans ces cas, à mon humble avis, le ministère s'est montré coulant.



1942

CHAPITRE X

L'école des sciences hospitalières

Le fait qu'on ait accordé trois baccalauréats en sciences infirmières, dès la première proclamation des diplômes en 1941, prouve sans conteste, qu'on avait dès les débuts des cours d'été décidé d'en agir ainsi. J'avoue n'avoir pu retrouver le cahier ou la feuille qui en fait témoignage.

En revoyant les fiches, il apparaît que l'aspirant devait réussir un nombre déterminé de cours académiques et un nombre déterminé de cours en sciences hospitalières.

Comme les cours de B.A., ces cours prirent fin en l'année 1951.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES SCIENCES HOSPITALIÈRES

L'annonce officielle de la fondation de cette nouvelle école remonte à juillet 1949.⁽⁵⁹⁾

Son but : « Cette école supérieure des sciences hospitalières est destinée aux infirmières qui désirent obtenir un diplôme de bachelière en sciences hospitalières et de pédagogie dans ces mêmes sciences... »

Il est ensuite question des noms des personnes du bureau de direction et des programmes. Font partie du bureau de direction : rév. père A. Paquet, recteur, président; le Dr Georges Dumont, viceprésident; rév. mère Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, secrétaire; et les conseillers : Marcel Tremblay, c.j.m., sr Bujold, r.h., et sr Nadeau, r.h. Le programme est reparti en deux années. Les cours de première année permettent aux étudiants de compléter leur formation générale. Les cours de deuxième année sont destinés à la spécialisation : organisation, administration, et surveillance des hôpitaux, direction des écoles d'infirmières, enseignement dans ces écoles, etc. Avant le premier avril de la deuxième année, l'élève doit présenter un mémoire sur le sujet de son choix, approuvé par la direction de l'école.⁽⁶⁰⁾

Cette école, appelée Institut La Ferre n'a pas dû débrayer immédiatement, puisqu'il faut attendre à 1952 pour trouver la première liste des professeurs affectés à cette école.

(59) cf Prospectus 1949-50, p. 70

(60) cf Prospectus 1949-50, p. 70

Pourquoi ce délai? La raison c'est qu'il avait fallu beaucoup de temps pour mettre sur pied l'organisation; des démarches pour assurer l'affiliation des écoles de garde-malades, déjà existantes comme celles de Campbellton, de Tracadie, de Bathurst. Il fallut faire nombre de démarches pour obtenir l'autorisation de l'association des garde-malades du Nouveau-Brunswick. La réponse qui se fit longuement attendre, était finalement non.

En autant que je puisse n'en rendre compte, cette école n'aurait fonctionné que pendant les années 1952 et 1953.

Les noms des professeurs se trouvent en appendice.⁽⁶¹⁾

CHAPITRE XI

Cours d'été

DEUXIÈME TRANCHE DE 1956 À 1974

Une nouvelle législation du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick en faveur d'une meilleure préparation des instituteurs et institutrices décida les autorités du collège à commencer une nouvelle série de cours d'été.

Cette législation venait enfin après une série de recommandations datant d'avant la deuxième guerre mondiale (1939), qui toutes faisaient état de la nette insuffisance de préparation de nos instituteurs et institutrices, pour l'accomplissement de leur tâche.

En 1952, il n'y avait que 7 % de nos instituteurs au Nouveau-Brunswick à posséder ce qu'on appelait un brevet de première classe, ou des qualifications plus élevées, comparativement à 83 % dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, de la Colombie.

Il y avait 600 instituteurs ou institutrices qui enseignaient sans même être passés par l'École normale et le Rapport d'ajouter que les trois-quarts de ces personnes enseignaient dans les comtés français du Nouveau-Brunswick.⁽⁶²⁾

L'École normale était à Fredericton dans le temps. Le cours durait un an. Il fallait en principe avoir réussi les examens de la onzième année pour y être admis.

On en sortait avec un Brevet de première, de seconde, ou de troisième classe selon ses succès. Croyez-moi, les cours qu'on y offrait n'étaient pas très enrichissants, particulièrement à l'égard du français.

Note : J'ai trouvé ces renseignements dans un mémoire en date de 1955, le dernier semble-t-il de la série, dont voici un extrait :

« Before World War II, it was confidently expected that the teacher training soon would be raised to a minimum of two years beyond matriculation to meet the growing need for better professional qualifications. In contrast, it has been lowered (point 1) by the introduction of six-month "accelerated training courses, during the war years, now happily abandoned; (point 2)

(62) Brief prepared by the New Brunswick Teachers' Association for presentation to Hon. Hugh Flemming, Premier of N.B. 1955.

by admission to training of many candidates who had failed junior matriculation examinations; (point 3) by the continued employment of many hundred untrained persons as classroom teachers ... ”

LA NOUVELLE LÉGISLATION POUR LES COURS D'ÉTÉ

Voici en résumé, les principaux points de cette nouvelle législation :

1. On maintenait pour le moment le cours d'un an à l'École normale.
2. De nouveaux cours destinés à mieux préparer le personnel enseignant, remplaçaient les anciens.
3. Les conditions d'admission devenaient plus sévères.
4. Désormais on n'accorderait qu'un seul brevet d'enseignement, ce qui entraînait la disparition des brevets de deuxième et de troisième classe, dont on n'était pas très fier.
5. On précisait à quelles conditions les instituteurs détenant ces brevets de deuxième et de troisième classe pourraient se hisser au niveau des brevets de première classe; considéré l'unique brevet désormais.
6. Tout instituteur détenant un brevet de troisième classe aux conditions suivantes :
 - a) Avoir enseigné pendant cinq ans dans une école publique du N.-B., après l'obtention de son brevet de troisième classe;
 - b) Être recommandé par le surintendant de son école,
 - c) Réussir 8 demi-cours (30 h) dont quatre en pédagogie et quatre académiques.
7. Tout instituteur détenant un brevet de deuxième classe, peut obtenir un brevet de première classe, aux conditions suivantes :
 - a) Avoir enseigné pendant deux ans dans une école publique du N.B., après l'obtention de son brevet de deuxième classe;
 - b) Être recommandé par le surintendant de son école ;
 - c) Réussir 6 demi-cours (30 h) dont trois en pédagogie et trois sujets académiques, en ayant soin d'inclure un sujet de français ou d'anglais et un sujet en histoire du Canada.

La nouvelle législation prévoyait que les instituteurs qui avaient réussi leurs examens d'immatriculation, plus l'unique brevet d'enseignement désormais reconnu, pouvaient, en réussissant 20 cours additionnels de 60 heures au niveau universitaire, obtenir leur baccalauréat ès arts par cours d'été.

Les cours se donnaient pendant la matinée entre 8h30 et 12h30. Un élève devait donc suivre 4 heures de cours par jour, pendant cinq semaines pour obtenir crédit pour ses deux cours de 60 heures.

La législation prévoyait aussi qu'à ces deux cours suivis pendant les vacances d'été on pouvait ajouter un troisième cours suivi pendant l'hiver. C'est alors que le directeur des cours dut organiser ces cours d'hiver comme le réclamaient les instituteurs, dans les régions plus peuplées.

Une fois qu'un élève avait réussi 5 cours de 60 heures ou l'équivalent d'une année de cours universitaires, l'élève avait ensuite droit de réclamer une augmentation de salaire. Il y avait donc Certificat I, II, III, et IV. On avançait d'un Certificat chaque fois qu'on réussissait 5 nouveaux cours.

Autre provision de la nouvelle loi, c'est que d'accord avec les universités, le ministère, en se fondant sur la valeur de nouveaux cours à l'École normale, permettait aux élèves de se servir de quatre cours faits à l'École normale, à condition d'avoir obtenu 65 % de moyenne sur chacun. Il y avait une réserve cependant : ces 4 cours ne pouvaient être utilisés qu'au niveau du Certificat IV.

Les instituteurs et institutrices qui avaient fréquenté l'École normale en l'année 56 étaient privilégiés. C'était l'année où l'on avait renouvelé l'enseignement à l'École normale. Il en fut ainsi pour tous leurs successeurs.

Que pouvaient espérer ceux et celles qui avaient obtenu leur brevet d'enseignement antérieurement à l'année 1955-56?

Ils étaient aussi inclus dans les provisions de la nouvelle loi.

LE BACCALaurÉAT EN ENSEIGNEMENT POUR L'ÉLÉMENTAIRE APPELÉ COMMUNÉMENT LE B.E.E.

C'était un nouveau baccalauréat inventé par le ministère et qui fut finalement accepté par les Universités.

Voici les conditions prévues par la loi, pour l'obtention de ce baccalauréat :

- 1 cours d'histoire
- 1 cours d'anglais
- 1 cours d'anglais ou histoire
- 1 cours de lecture et un de littérature pour les enfants
- 1 cours de psychologie
- 1 cours de français
- cours de sciences (physique, chimie, biologie ou géologie)
- 1 cours d'économie, de sociologie, ou de philosophie
- 1 cours de musique, d'art ou d'éducation physique
- 2 cours de mathématiques, d'anglais, d'histoire, de français ou un autre sujet des groupes (a), (h) ou (i)
- 5 cours professionnels entre autre la psychologie de l'enfant et la psychologie de l'éducation.

En réussissant 20 de ces cours on pouvait arriver au Certificat IV. Ces professeurs devaient se contenter d'enseigner au degré élémentaire. Pour eux aussi, le salaire augmentait avec chaque certificat.

LE BACCALAURÉAT EN PÉDAGOGIE (ou certificat V)

Les collèges qui le désiraient pouvaient offrir ce degré après l'obtention du baccalauréat ès arts ou le B.E.E. Les conditions étaient les suivantes :

Pour ceux ou celles qui avaient obtenu un baccalauréat ès arts;
Réussir 6 cours de 60 heures dans des sujets de pédagogie
Huit préparations de leçons sur divers sujets et à différents degrés
quatre dissertations de 2000 mots sur des sujets de pédagogie
Résumer 4 livres traitant de sujets pédagogiques.

CERTIFICAT V POUR LES B.E.E.

CONDITIONS :

Pour ces personnes qui avaient obtenu un diplôme B.E.E., il s'agissait de compléter en six cours de 60 heures, par un choix judicieux, ce qui leur manquait pour réaliser les exigences d'un baccalauréat ès arts et ainsi elles aussi, pouvaient atteindre au Certificat V.

Inutile de dire que ces conditions premières, subirent quelques modifications au cours des années.

LES DIFFICULTÉS D'AJUSTEMENT

Voilà donc en résumé l'ensemble des conditions nouvelles pour favoriser enfin l'amélioration de l'enseignement dans les écoles du N.B.

Il fallait sauter sur l'occasion d'exercer un peu d'influence sur les instituteurs et institutrices de la région, qui tous voyaient là une occasion d'améliorer leur sort et celui de leurs élèves.

Comme toujours, il restait des problèmes d'adaptation. Il y a toujours des problèmes qu'il faut résoudre, sans quoi on se retrouve vite avec de plus sérieux problèmes.

Il fallut une année de voyages à Fredericton et beaucoup de démarches pour être sûr de se qualifier, comme collègue français.

Il y avait d'abord le problème de savoir à qui s'adresser au ministère de l'Instruction publique à Fredericton.

Ca peut paraître très simple d'abord : on entre en pourparlers avec le ministre ou le sous-ministre. Étant alors chargé de l'affaire, j'ai tout naturellement tenté d'obtenir une rencontre avec M. Claude Taylor, ministre. J'ai eu beau faire, il semble toujours impossible de rencontrer M. Taylor.

Je me suis alors tourné du côté du sous-ministre M. MacDermiad, un excellent monsieur plein de bonne volonté, mais incapable de me donner un oui ou un non en réponse à nos problèmes. J'ai finalement découvert que M. MacDermiad étant libéral en politique n'avait pas l'oreille du ministre conservateur. Ce sont des choses qu'il faut apprendre. J'ai dû finalement poser la question - à qui diable faut-il s'adresser à Fredericton pour avoir des réponses. En matière d'éducation, il n'y avait qu'une personne à Fredericton qui avait l'oreille du ministre : c'était M. R. H. Chapman, officiellement nommé directeur de l'École normale, mais officieusement chargé de l'organisation des cours d'été.

À partir de ce moment, je suis entré en communication avec ce monsieur Chapman, homme d'abord rude et difficile au début, mais qui par la suite s'est montré très compréhensif. Après quelques affrontements assez acerbes, nous sommes par la suite devenus de bons amis.

Les problèmes étaient les suivants :

1. Première question? Avions-nous au Collège de Bathurst le personnel qualifié pour donner des cours de pédagogie?
2. Deuxième question? Avions-nous un personnel qualifié pour enseigner des cours d'anglais, au niveau de U.N.B.?
Réponse - vous viendrez vous rendre compte par vous-même au début des cours.
3. Troisième question? Comment va-t-on procéder pour régler le cas des 80 degrés de B.A. accordés pendant les années 1941 à 1950? Ces degrés, à part quelques exceptions, n'avaient pas été approuvés par Fredericton pour les instituteurs du N.B.

De toute évidence, le nombre de cours suivis entre 1936-1950 (7 ou 8 de 60 heures) pendant cinq sessions de cours d'été, ne faisaient pas le compte!

(a) Il importe de se rappeler que les écoles du N.B. à ce moment comme aujourd'hui d'ailleurs, n'enseignent en général qu'une onzième année qui est finale (junior matriculation) .

(b) que les cours donnés alors à l'École normale, n'étaient pas reconnus comme cours universitaires.

(c) On se rappellera que parmi les conditions du B.A. en 1936, en outre des cours professoraux, on exigeait des travaux supplémentaires, à faire durant l'année scolaire.

Ces travaux étaient, autant que j'ai pu m'en rendre compte, de valeur, et ils étaient pris au sérieux par les élèves.

Il fallut donc faire valoir au maximum, ces travaux d'hiver (« *Winter Reading* »- une expression bien comprise des anglophones) ».

On finit par s'entendre pour accorder aux cours professoraux, plus les travaux d'hiver, une valeur de 15 pleins cours. Il était dès lors entendu que les personnes ayant obtenu un B.A., par cours d'été entre les années 1941 et 1951 pouvaient en fréquentant de nouveau les cours d'été, compléter les exigences du B.A., en ajoutant 5 cours de 60 heures.

Il fallut alors reprendre les fiches de 1936 à 1951, les refaire, d'une façon plus ou moins conventionnelle, disons-le, pour que finalement, en les présentant au ministère, il y paraisse 20 cours de 60 heures.

Ce ne fut pas un mince travail, puisque nombre de ces fiches, avaient entre temps, été emportées par le vent!

(d) Il y avait finalement la question de l'enseignement de la religion, sur laquelle on ne tomba pas immédiatement d'accord. Il fallait s'y attendre. On donna quand même ces cours qui furent reconnus, au moins officieusement.

LE CONTROLE DU DÉPARTEMENT

Dès la première année l'Honorable Ministre Taylor, accompagné du sous-ministre M. MacDiarmid et de M. R. H. Chapman se présentaient pour une visite officielle de nos cours d'été⁽⁶³⁾ Ils passèrent d'une classe à l'autre, s'attardant particulièrement aux classes d'anglais, présidés à ce moment par Monsieur Georges Van Tassell et Monsieur Willie Belliveau. Ils se dirent très satisfaits de l'enseignement de l'anglais. Quant au français, n'v comprenant goûté, ils délèguèrent plus tard M. Gérard DeGrâce pour leur faire un rapport concernant l'enseignement du français.

Ce fut la seule visite du ministre, mais le sous-ministre et M. R. H. Chanman revenaient assez régulièrement chaque année.

Et à la fin de chaque session, il fallait faire un rapport détaillé du nombre d'élèves, de professeurs et un relevé de notes pour chaque élève.

(63) Le département avait d'abord hésité à reconnaître nos cours d'anglais.

LE RECRUTEMENT

Pour le succès des nouveaux cours d'été, il était de toute importance, de porter à l'attention des instituteurs et institutrices l'existence de la nouvelle loi, de ses avantages et des possibilités qu'elle offrait.

Des articles dans les journaux y contribuèrent sans doute; mais il fallait faire plus : voir les instituteurs, les rassurer sur les possibilités de réussir les nouveaux cours. Des instituteurs et particulièrement des institutrices d'un certain âge, montraient beaucoup d'hésitation à se remettre aux études après un long laps de temps loin des livres. La 1^{re} année, il y avait déjà au delà de cent élèves qui se présentèrent, surtout des jeunes, et, malgré tout, un certain nombre dans la quarantaine. Ces dernières comme les autres, ayant assez bien réussi leur première année, encouragea les hésitantes. « Elles se disaient si celle-ci a pu réussir, pourquoi pas moi? ».

Dès 1957, le directeur des cours fit le tour de toutes les grandes écoles, des comtés de Restigouche, de Gloucester, du Madawaska, de la partie française de Victoria, sans négliger les parties françaises de la Nouvelle-Ecosse, comme Chéticamp, Saint-Joseph du Moine, Terre Noire, l'Ardoise, l'Île Madame et les écoles de la Baie Ste-Marie.

Ainsi en 1963 sur 318 élèves aux cours d'été, 23 étaient du Cap-Breton, 13 de la Baie Sainte-Marie et 10 du Madawaska. Les cours d'été ayant commencé au collège Saint-Louis d'Edmundston en 1961, une quarantaine de nos élèves du Madawaska nous faussèrent compagnie.

L'ORGANISATION DES COURS DU SOIR

Comme prévu par la loi, les élèves des cours d'été, pouvaient en outre suivre un cours additionnel l'hiver, par cours du soir. Ce qu'ils ne manquèrent pas de réclamer.

Des cours étaient donc organisés chaque automne, dans les principaux centres du nord du Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse. Ces centres furent à peu près toujours les mêmes : Shippagan, Lamèque, Caraquet, Tracadie, Néguac, Petit-Rocher, Campbellton, Dalhousie, et pendant un certain temps à Chéticamp, l'Ardoise, Sainte-Anne-du-Ruisseau, Yarmouth, le Collège Sainte-Anne en N.-E., puis Drummond, Saint-Ouentin. Une fois les cours fixés pour chaque région, on engageait des professeurs qui chaque semaine donnaient 2 heures de cours.

Les élèves de Nouvelle-Ecosse se désintéressèrent de nos cours depuis le moment où l'on négligea de les visiter. Puis vers l'année 1971 commencèrent des cours d'été et des cours du soir au Collège Sainte-Anne.

FINANCEMENT DES COURS D'ÉTÉ

Au début, c'est-à-dire en 1956, les professeurs étaient payés 10 \$ de l'heure; ce qui leur faisait un salaire de 600 \$ pour cinq semaines d'enseignement.

Les élèves payaient 5 \$ pour l'inscription, 15 \$ pour une chambre à deux pour la durée de la session, et 50 \$ pour la pension. Le gouvernement à ce moment-là donnait 12 \$ par élève, pour l'administration. Ces conditions, il va de soi, changèrent beaucoup aux cours des années.

Ainsi 10 ans plus tard, les professeurs étaient payés 15 \$ de l'heure.

Les élèves payaient 6 \$ pour l'inscription, 30 \$ du cours, 70 \$ de pension et 30 \$ pour une chambre à deux.

Le gouvernement donnait pour les élèves des cours d'été les mêmes octrois que pour les cours d'année. Mais cette pratique ne dura que deux ou trois ans. Il y eut des récriminations de la part de certaines universités; c'est alors que ces octrois fédéraux furent supprimés pour les cours d'été, pour être reportés en entier sur les cours d'année. À ce moment en 1965, l'octroi fédéral était de 300 \$ par élève. Ce chiffre aussi a varié aux cours des années. La raison de la suppression des octrois pour les cours d'été était claire : nous étions le seul collège à avoir plus d'élèves qu'aux cours d'été qu'aux cours d'année. Certaines universités perdaient plus qu'elles ne gagnaient. Les gros l'emportèrent encore une fois.

Depuis 1974 où il n'y a que des cours d'été et des cours du soir de prévus, est intervenu un nouvel arrangement quant aux octrois et assez compliqué.

Les professeurs reçoivent 1 400 \$ par cours de 60 heures.

LE RÈGLEMENT⁽⁶⁴⁾

LA PIÉTÉ

Il y aura messe à la chapelle chaque matin, à 7 h 10, pour ceux qui désirent y assister. Le directeur spirituel sera chargé de cette messe. Il y aura en outre des confesseurs, à votre disposition avant la messe.

Il y aura messe le dimanche à 10 heures pour les pensionnaires. Les lundis et les mardis, il y aura lecture spirituelle à 9 h 30.

(64) Relevé du Prospectus des cours d'été 1960.

ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

Chaque soir après le souper, il y aura une demi-heure de chant de folklore et une demi-heure de danse de folklore, sous un maître.

Différents jeux seront organisés par un comité, sous la direction du père Duon. Ces jeux peuvent être au choix : tennis, la balle-molle, le ballon-volant, le ballon-au-panier.

Le journal « POTINS » sera publié chaque jour par le père Duon et son équipe.

Chaque semaine, il y aura sortie en groupe, soit au chalet de Dutch Point ou ailleurs. Il y aura aussi projections de films et des soirées récréatives.

L'esprit de famille, tant vanté dans la première série des cours d'été, va se perdre peu à peu. Les choses ne se passeront plus de la même façon avec 500 ou 600 élèves qu'avec une cinquantaine.

COURS D'ÉTÉ 1956 (Tiré du « Potins » du 4 juillet 1956, vol. I, no. 2)

OUVERTURE DES COURS D'ÉTÉ À L'AUDITORIUM DU COLLÈGE

C'est sous la présidence d'honneur de son Excellence Mgr LeBlanc que s'ouvraient officiellement les cours d'été.

On remarquait dans l'assistance : le rév. père Cormier, recteur; le père LaPlante, directeur des cours; messieurs les surintendants Azarias Doucet et Alexandre Savoie; les pères LeGresley, Lévesque, Haché et Godin.

Tous les professeurs de l'université avaient pris place pour la circonstance, entre autres : messieurs Gravel, Belliveau, Pothier, Villeneuve, Godin et les Pères Hubert, Audet, Comeau, Lanteigne et Duon.

M. Jean-Louis Pinet, conseiller municipal et Mlle Marie Esther Robichaud étaient présents pour la circonstance.

Dans la salle, plus de 103 élèves formaient le groupe des étudiants aux cours d'été.

Le père Recteur fut le premier à prendre la parole. Après quoi, il invita le père LaPlante à donner une brève explication sur les cours qui seront offerts à l'université. Puis ce fut au tour des messieurs Doucet et Savoie. Enfin, son Excellence Mgr LeBlanc adressa le mot de la fin et donna sa bénédiction à l'assistance. Après la séance d'ouverture, son Excellence rencontra chaque étudiant en particulier.

POTINS (Journal « officieux » des cours d'été)

Un rapport sur les cours d'été 1956 serait incomplet sans une mention spéciale de son journal officieux POTIN et son auteur le père Alphonse (TiPhonse) Duon, c.j.m.

Jour après jour à la sortie des classes, les élèves se précipitaient sur une pile de POTINS qui les attendaient sur une table à l'entrée du réfectoire. On était sûr d'y trouver l'histoire de la dernière escapade, du dernier tour joué, quelques Donnes drôleries, du scandale du jour, et à l'occasion des renseignements précieux.

Il y a nombre d'élèves qui en ont gardé des collections complètes. Il en existe d'ailleurs à la bibliothèque du collège.

SOUVENIRS

Suffit de parcourir quelques numéros de POTINS, pour que revienne subitement en mémoire tout une ruche de souvenirs!

Les mercredis après-midi partaient vers le chalet de Dutch Point des files d'autos remplies de gais lurons et de joyeuses passagères. Parties inlassablement organisées par le père TiPhonse et son équipe. Arrivé là c'était la course aux bains, dans les anses bleues, puis la « douce farniente » sur les sables chauffés par le soleil d'été.

Il y avait aussi les réunions sur la pointe rocheuse, soit des philosophes, soit des amoureux. Pour d'autres la grande distraction était le canotage. On vit même des pachas, qui recouraient à des esclaves, dans l'occurrence de jeunes institutrices, pour ramer leur canot! Mais ce qui attirait le plus de spectateurs étaient les parties de balle-molle, dans le grand champ d'à côté. Les joueurs les plus enthousiastes étaient le fr. Elie, et M. Eugène Gorayeb, qui venait rencontrer là son épouse, en lui emportant de gros melons d'eau, dont chacun profitait.

Que dire des parties bruyantes de « Chien rouge » avec les Boisvert, les Lirette, les Audet, les Brideau, les Jaddus, les LaPlante, etc... Que de sous, même des blancs, ont passé de poche en poche, ou de boîte en boîte.

Vers l'heure du souper arrivait par camion, monsieur Michel Frenette le chef cuisinier avec son assistant et ses chaudrons. Les soeurs Claudia-Marie, c.n.d., Marie-Dorothee, f.d.j. aidées des demoiselles Young et Martin, s'occupaient de remplir et distribuer les assiettes.

Et pour terminer la soirée : gros feu de camp sur la pointe de roche avec chants, histoire et rondes.

La « Main noire »! Ca vous rappelle quelque chose? Et les tours pendables qu'elle signait de sa griffe. Le petit ours noir du musée - il pourra se vanter d'avoir voyagé. Les religieuses au quatrième couloir y faisaient souvent face en ouvrant la nuit, la porte de leur chambre. Il y avait le vieil alligator empaillé qui a fait plus d'une fois le tour des chambres.

Ce qu'on ne glissait pas discrètement le jour, sous les couvertures des lits - hein Franzada et Marie? Qu'est-ce qu'on ne trouvait pas dans sa valise ou sa sacoche en déballant ses effets de retour à la maison en fin de semaine!

J'ai vu un jour un petit lavage de demoiselle se promener tranquillement au vent, de bout en bout du collège, d'une façon assez mystérieuse. Les tortues de la fontaine en furent fort scandalisées.

Personne de l'époque n'a oublié les promenades à bicyclette des srs Marie-Berthe-Thérèse et Marie Lorette des Anges. Les longues robes noires n'étaient pas vraiment le costume indiqué pour ce genre de sport; la preuve est, qu'un jour elles y laissèrent la moitié de leur robe.

On eut un jour l'audace de servir aux autorités, remarquez, des oeufs bouillis « écalés » et tout blancs, dans des cornets, en guise de crème glacée!

Les parties de balle-molle les soirs sur le terrain du collège, les films, les soirées d'amateurs, préparées par milles Marie-Esther Robichaud, Rose-Anne Gagnon, les concerts de chant de Mlle Edith Butler et Aimée Arsenault, devenues toutes les deux assez bien connues.

Et on pourrait poursuivre presque indéfiniment en feuilletant davantage POTINS.⁽⁶⁵⁾



Anciennes allées de hand-ball

(65) APPENDICE E - (les noms des professeurs des cours d'été)



CHAPITRE XII

Les organisations para-militaires

La guerre de 1939-45 affecta la marche du Collège de Bathurst comme celle de tous les autres collèges. Les étudiants comme les autres citoyens devront fournir leur effort de guerre.

On verra pendant plusieurs années les élèves parader sur le terrain en uniforme, l'arme au bras. Des officiers de l'armée viendront à tour de rôle passer en revue les troupes et s'assurer de leur préparation. Les apprentis soldats iront passer leurs vacances dans des camps militaires.

CORPS ÉCOLE D'OFFICIERS CANADIENS

On trouve la première mention de nos militaires en novembre 1941 : « À la joie de tous les nouveaux militaires du C.E.O.C., distribution des uniformes et de l'équipement : casques, carabines, etc... Dans la fureur des premiers jours on ne peut manquer le pas, même dans les corridors... »⁽⁶⁶⁾

« le gouvernement reconnaît officiellement notre nouveau corps de cadets sous le nom : « *No 1847 Sacred Heart University Cadet Corps* ».

Le 18 novembre : « Inspection de la compagnie du C.E.O.C. par le district officer commanding. Le brigadier manifesta son contentement pour le travail accompli ».

Les élèves qui suivent ce cours d'officier ne signent rien et ils sont libres de l'abandonner quand ils le désirent. S'ils le suivent avec succès pendant deux ans, ils reçoivent le brevet de sous-lieutenant avec leur commission royale. Une troisième année dans ce corps leur accorde le rang de lieutenant.

Durant l'année scolaire, les élèves qui assistent à ce cours reçoivent 100 \$. Si par ailleurs, ils vont aux camps d'été, ils seront pavés 700 \$. Ces camps d'été varient avec les années; on se rend soit à Woodstock, à utopia, à Sussex, à Borden et plus tard à Montréal, Kingston et Petawawa. Plusieurs anciens ont gardé des souvenirs très précis de ces expériences aux camps d'été, où ils recevaient la visite des pères pendant l'été.

(66) Prospectus 1941 (Ephémérides).

LES OFFICIERS COMMANDANTS

Les premiers officiers commandant sont : le capitaine Ernest Picot, le major Robert Doucet, le capitaine Raymond Pothier, le sous-lieutenant Azarias Doucet, le sergent-major Henri Renault et le sergent quartier-maître Jean de Gaspé Lizotte, le lieutenant J. O. Foohey. Nombre d'autres succéderont plus tard comme le major Georges Whitty, Charles Montbourquette, Gregory Sampson.

On eut à déplorer la mort accidentelle du capitaine Édouard Lefèvre, de l'armée régulière lors d'une tempête de neige. Arrêté sur la route en pleine nuit, il mourut asphyxié par le gaz carbonique d'une autre voiture prise aussi dans la neige.

NOMBRE DE SOLDATS ET D'OFFICIERS⁽⁶⁷⁾

Déjà, en 1943, on trouve la liste d'un nombre respectable de soldats et d'officiers qui ont joint les rangs de l'armée canadienne; le major Robert Doucet, trois capitaines dont Lorenzo Robichaud qui fut grièvement blessé, 26 lieutenants, 95 soldats.⁽⁶⁸⁾

ESCADRILLE 373 DES CADETS DE L'AIR

En 1943, on forme l'escadrille des Cadets de l'air. Le commandant sur place est le professeur Georces Van Tassell, assisté du sous-lieutenant F. O. Doray et de l'instructeur le sous-lieutenant J. A. Dobson. Ces derniers officiers faisaient déjà partie de l'aviation canadienne.

Les sous-officiers : le sergent de section, Ernest Chiasson, plus les sergents, Delphis Bourgeois, Théodore Robichaud, Alvre Doucet, Valmond Rohichaud, Léo Albert, Allen Desjardins, Armand Lavoie, Gilhert Chiasson. Les Cadets sont au nombre de 50.

L'Écho de septembre 1945 nous rapporte en détail l'expérience de 24 cadets de l'Air qui se sont rendus au camp d'aviation de Dehert en l'N-É, pour y passer deux semaines d'entraînement intensif. L'importance de faire un séjour sur un camp d'entraînement, pour des cadets de l'air, saute aux yeux. Il fallait enfin voir un avion militaire, le voir en marche, apprendre un peu sur place son fonctionnement et quelque chose de son entretien. On pense au rôle que l'aviation est appelée à jouer dans un pays vaste comme le Canada, même après la guerre.

(67) Prospectus 1942-43

(68) APPENDICE F

Après son entrée dans la RCAF, un officier de la première heure, Alfred Dohson de Bathurst fut le héros d'une aventure ou d'une mésaventure dont parlèrent les journaux. Avec deux compagnons, le lieutenant Dobson avait pour mission de surveiller les eaux des maritimes. Un jour qu'ils étaient en plein vol, leur base de Halifax leur annonce que la brume s'étant subitement levée sur tout le territoire, il semblait qu'il leur serait impossible d'atterrir soit à Halifax, Summerside ou Moncton. Que faire?

Tenter d'atterrir à l'aveuglette ou de se lâcher au hasard en parachute? On décide pour les parachutes. D'après leurs calculs, ils devaient être au-dessus du Nouveau-Brunswick, mais comme il ventait très fort, ils furent entraînés au-dessus du détroit de Northumberland, et les voilà plongés d'en l'eau glacée du printemps. Dobson, bon nageur, avise un bloc de glace et parvient à s'y hisser.

Le lendemain matin seulement, il aperçoit ses deux compagnons qui en avaient fait autant. Les trois, à force d'efforts, se rejoignent sur une plus grande étendue de glace. Pendant trois jours, tout grelottants, ils attendent du secours. Le cinquième jour enfin un avion les repère et signale leur position au traversier qui va les cueillir. C'est Dobson qui malgré sa jambe cassée maintient le moral de ses compagnons.⁽⁶⁹⁾

Après la guerre plusieurs de ces officiers et soldats continueront leurs études universitaires au frais de l'armée, quitte à faire quelques années de service dans l'armée quelques autres feront de l'armée leur carrière.

Signalons la carrière brillante du major général Alyre Doucet qui est devenu commandant en chef du camp de Valcartier. Le capitaine Yves Richard longtemps en service au camp de Valcartier, retourna à l'enseignement.

Il y eut des morts au champ d'honneur : Roland Frenette de la marine, Guy Laflamme et Edmond Ouellet de l'aviation, Léon Pelletier de l'armée. Roger Rousseau fut prisonnier de guerre.

LE CORPS DES CADETS ROYAL CANADIEN (C.C.R.C.)

Le corps des cadets fut organisé en même temps que le C.O.E.C. « Les élèves de 8e, 9e, 10e et 11e années peuvent faire partie du C.C.R.C. Le cours n'est que d'une heure et demie par semaine. En plus des exercices militaires, le cours comprend l'étude de la radio, l'étude des cartes

(69) Écho 1943

géographiques de la région, le maniement des armes et des exercices de tir. Durant l'été, les élèves qui le désirent peuvent suivre un cours de sept semaines au camp d'Aldershot en N.-B., toutes dépenses payées, recevant à la fin de l'été un bonus de 100 \$.

Au sortir du C.C.R.C., les élèves qui sont parvenus à l'âge de 17 ans peuvent entrer dans le Corps d'officiers canadiens.

ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS

Il faut attendre assez longtemps avant de voir apparaître dans nos collèges des associations d'étudiants. Le premier mouvement nous vient des anciens élèves qui poursuivaient leurs études aux Universités Laval et Montréal.

C'est vers les années 1944 que naquit à Laval, l'idée d'une Association étudiants acadiens. Les promoteurs, si le me rappelle bien, étaient Louis Robichaud, Adélarde Savoie qui s'étaient abouchés avec les pères de l'Externat Classique Saint-Jean Eudes de Limoilou.

On invita les anciens élèves de Montréal à se joindre au mouvement.

Dans les débuts on faisait une réunion à caractère solennel vers le printemps où tous les anciens élèves étaient invités avec leur partenaire à un banquet au Château Frontenac. On invitait également un orateur de marque pour l'occasion. Le banquet était suivi d'une danse avec musique.

Un peu plus tard naquit l'idée de fonder un journal le "Trait d'Union".⁽⁷⁰⁾ Ce journal fut envoyé à tous les collèges acadiens, les invitant à s'abonner; les invitant aussi à commencer dans chaque institution une petite association d'étudiants.

Un correspondant de l'Écho à l'Université du Sacré-Coeur, salua gentiment la parution de Trait d'union en y glissant une petite note de scepticisme, mais Bathurst ne bougea pas.

Alors nouvelle initiative des étudiants de Laval : on invitait tous les collèges acadiens à participer à un concours oratoire. Enfin, Bathurst emboîta le pas.

(70) Voir chapitre le Trait d'union

LE TRAIT D'UNION ⁽⁷¹⁾

Il est très intéressant de passer en revue les quelques numéros du Trait d'union; publié pour la première fois le 1er décembre 1945 et la dernière fois en 1949.

Il s'annonçait comme l'organe de l'Association des étudiants acadiens et avait pour devise s'Unir pour servir ». Écrit par des jeunes et pour des jeunes, il s'en dégage un air de fraîcheur et d'enthousiasme qu'on avait pas encore rencontré dans nos diverses publications, et qu'on n'est pas prêts de retrouver semble-t-il. Nous nous faisons vieux.

Les premiers articles s'intitulent : « On s'organise », « L'ACADIE JUBILE »! « Que chaque étudiant et étudiante acadienne ait à cœur de travailler pour l'Acadie pour qu'elle grandisse, pour qu'elle prospère, pour qu'elle rayonne », disait mgr Norbert Robichaud, invité à une des premières réunions de l'Association et mgr Camille LeBlanc d'enchaîner : « Marchez, allez de l'avant, travaillez avec persévérance et courage pour vous préparer à être plus tard ce que nous attendons de vous, des professionnels chrétiens des professionnels acadiens. »

Les paroles s'adressaient à des Martin Légère, des Jean Chiasson, des Adélarde Savoie, des Louis Robichaud, des Aurèle Young, des Claude Gaudreau, des Marcel Sormany, des Clarence Bourque, des Normand Belliveau, des Alfred Bastarache, des Bernard Savoie, des Blaise Duguay, Edgar Gallant, Léon Richard, Marc Arsenault, Eudore Labrie, Edèse Bujold, Bernard Jean, Alcime Pineau, etc...

La congrégation de Sainte-Croix et celle des Eudistes, comme les Evêques, encouragèrent le mouvement dès la première heure.

On mentionne le père Francis Bourque, c.i.m., comme la cheville ouvrière de la première heure; il est aussi aviseur de Trait d'union. Il est accompagné du père Burton McClusky, c.j.m. Le père Basile Babin y va d'un nombre imposant d'articles. Le père Moise Arsenault, c.j.m., est nommé aumônier du groupe de Montréal. Le premier concours intercollégial d'art oratoire eut lieu à l'Université Saint-Joseph.

Un article de Claude Gaudreau⁽⁷²⁾ soulève un coin du voile sur les origines de l'Association des étudiants acadiens : « déplorant le manque de contact entre les étudiants acadiens et de l'absence d'un organisme capable

(71) Toute la série des Trait d'union empruntée de M. Adélarde Savoie, m'a permis d'en reconstituer rapidement l'histoire. Merci.

(72) Trait d'Union, novembre 1946

d'embrigader les forces vives de la jeunesse de chez nous, les étudiants se réunissaient le 30 octobre 1944. On y songeait déjà depuis longtemps à cet organisme, mais ce ne fut qu'à cette première assemblée que l'on jeta les fondements de la société, comme sous le nom de « l'Association des étudiants acadiens ».

On nous apprend ailleurs que l'association tenait des réunions mensuelles et qu'à l'occasion on recevait des personnages importants qui venaient manifester leur encouragement à l'association naissante.

Puis, il y a la fondation du Journal dès 1945 qui tout de suite nous renseigne plus exactement sur ce qui se passe.

Le premier numéro du Trait d'union signale la réception des Évêques d'Acadie : mgr Norbert Robichaud, mgr Camille LeBlanc, mgr Antoine Roy, et en même temps mgr Cyrille Gagnon, recteur, l'honorable Cyrille Delage, président d'honneur du comité permanent de la survivance française, Paul-Émile Gosselin, etc. Plus tard, la réception de M. Robert Picard, vice-consul de France, la visite des Evangélines au retour d'un voyage en Louisiane. Grand succès du premier gala de l'A.E.A., où sont invités de distingués personnages : le chanoine Maurice Laliberté, vice-recteur de l'Université, Me Daniel Johnson, représentant Maurice Duplessis, M. Bona Arsenault, Adrien Pouliot.

En octobre 1946, c'est un dîner-causerie offert à l'A.E.A, par la Société l'Assomption.⁽⁷³⁾

Le dernier numéro Trait d'union est de mai 1949. Son existence n'a pas été de très longue durée, mais entre temps il a lancé les concours oratoires intercollégiaux et inspiré toute une série d'organisations collégiales et intercollégiales. Il a enflammé sans doute, bon nombre d'étudiants et d'étudiantes. Après avoir suivi la carrière de ces innovateurs on peut supposer qu'ils y ont trouvé une inspiration. Le journal disparu, l'association se maintient pendant un certain temps, puisqu'on retrouve le nom de Valbert Dugas comme président de l'association en 1962.

PARTICIPATION DU COLLÈGE SAINTE ANNE

Le Collège Sainte-Anne sera le premier à répondre à l'appel des Anciens. Un article venant du Collège Sainte-Anne signé de Jules Léger paraîtra dans le premier numéro du Trait d'union. Et tout de suite, le Collège Sainte-Anne mettra sur pied sa propre petite association d'étudiants acadiens en invitant des élèves des écoles à venir se joindre aux collégiens.

(73) Trait d'Union, novembre 1946

Ces réunions de l'Association des étudiants acadiens furent suivies avec intérêt au Collège Sainte-Anne. On en trouve des comptes-rendus dans nombre de numéros du Trait d'union. Le collège contribua sa part d'articles au journal. ⁽⁷⁴⁾

Noms des premiers rédacteurs du Trait d'Union : Paul-Emile Poirier, René Cormier; directeurs : Martin Légère, Alban LeBlanc, Henri Renaud, Adelard Savoie, Marcel Sormany; secrétaire : Marcel Sormany administrateur : Aurèle Young; aviseur : rév. père Francis Bourque, c.j.m.

Les présidents de l'Association des étudiants acadiens à Québec : ,Teau Chiasson, Martin Légère, Claude Gaudreau, Valbert Dugas ...

Les présidents de l'Association de Montréal : Eudore Savoie, Blaise Duguay, Roger Goguen, Julius Comeau...

CONCOURS ORATOIRES INTERCOLLÉGIAUX

Le premier concours eut lieu à l'Université Saint-Joseph le 24 mars 1949.

Le Journal l'Évangéline⁽⁷⁵⁾ nous a gardé un rapport de cette première rencontre avec le président de l'Association générale, Claude Gaudreau et les représentants des collèges acadiens de l'époque.

Les personnages suivants étaient de la réunion : le père Clément Cormier alors supérieur, Claude Gaudreau, président de l'A.G.E.A., puis les représentants de chaque collège.

De Bathurst : Le père Adé Hubert, Gérard Marcoux, Jean-Paul Bernier, Edmond Landry; de Notre-Dame d'Acadie : Germaine Richard, Lorraine Léger, Antonine Maillet, Simone LeBlanc et Yvonne Landry; Léo Maillet représentait le Collège Sainte-Anne; Ronald Rivard, Raymond Bujold, Claude Saint Laurent, l'Université Saint- Joseph. Maurice LeBlanc, Roger Savoie, Ulysse Cormier, Antoine Robichaud, représentaient le Collège l'Assomption.

Une réunion générale eut lieu avant le concours oratoire, présidée par Claude Gaudreau où il explique les buts de l'Association générale, en invitant les Collèges à s'y joindre.

Ces buts tels que rapportés par l'Évangéline sont : d'abord l'orientation des étudiants et l'établissement de liens intimes entre nos Collèges Acadiens,

(74) Jules Léger 1946, Eric Forest 1946, A.L. LaPlante 1947, Gérald Belliveau 1947, Léa Maillet 1949.

(75) Évangéline 24 mars 1949.

puis un but national : celui d'intéresser les chefs de demain aux questions d'intérêt national pour les Acadiens.

Les moyens pour arriver à ces buts, d'abord porter intérêt au journal le Trait d'Union et organiser chaque année un concours oratoire entre nos différents Collèges.

Mademoiselle Thérèse Richard du Collège Notre-Dame d'Acadie remporta le trophée à ce premier concours. Le représentant de Bathurst est arrivé bon deuxième. Ces concours continueront jusque vers 1966.

« L'Écho » et nos Prospectus mentionnent quelques uns de ces concours. Le second concours eut lieu au Collège Sainte-Anne le 26 mars 1950.⁽⁷⁶⁾ René Cormier de New Richmond représentait l'Université Saint-Joseph; Jean-Paul Bernier de Campbellton représentait Bathurst; Antonine Maillet de Bouctouche représentait le Collège Notre-Dame d'Acadie et René LeBlanc, le Collège Sainte-Anne.

Le sujet du concours : « La Presse, sa puissance, sa mission » c'est Jean-Paul Bernier qui sortit victorieux du tournoi. En 1951, le concours eut lieu au Collège Saint-Louis, d'Edmundston. Le Collège de Bathurst conserve le trophée. Cette fois, c'est Jean-Paul Bouchard qui représentait le Collège.⁽⁷⁷⁾

Les autres collèges étaient représentés par Didace Bourgeois pour Ste-Anne, Paul Thériault pour Saint-Joseph, et sa soeur Laetitia Thériault pour Notre-Dame d'Acadie. La séance fut radiodiffusée.

Le 10 avril 1954, le concours avait lieu à Edmundston. Alvin Haché notre candidat s'est classé deuxième.⁽⁷⁸⁾

Le concours oratoire de 1959 fut encore une fois gagné par le candidat de Bathurst, Frederic Arsenault. C'est le Collège Saint-Louis qui recevait.

Mademoiselle Bertille Beaulieu du Collège Maillet avait pris pour sujet : « Le culte de notre histoire »; Mademoiselle Madeleine Gagnon du Collège Notre-Dame d'Acadie : « Le Canada Trait d'union entre deux mondes »; Pierre Caron de Saint-Louis : « Par notre sens de l'initiative, notre culture et notre patriotisme, nous ferons l'avenir du Canada »; Yvon LeBlanc de l'Université Saint-Joseph : « Les valeurs maîtresses oui assureront la survivance canadienne française »; Frederic Arsenault « Il n'y a pas de grandeur nationale sans une élite convaincue ».

(76) Écho, mars 1950

(77) Prospectus, avril 1951

(78) prospectus 1954.

C'est apparemment à l'École normale de Fredericton qu'eut lieu le dernier concours oratoire intercollégial.

Monsieur Ernest Picot alors principal de l'École normale souhaita la bienvenue. Mademoiselle Linda Gorayeh, présidente des étudiants français de l'école, agissait comme animatrice.

Le gagnant fut Gérald Fortier du Collège Saint-Louis. Il y avait huit concurrents : Mademoiselle Aldéa Lanteigne du Collège Jésus-Marie de Shippagan; Pierre Melanson du Collège Sainte-Anne; Gaétan Côté du Collège de Moncton; Marielle Gervais du Collège Maillet; Georgette Perrault de l'École Normale; Hélène Mitchell du Collège Saint-Thomas; Yvon LeBlanc de l'Université du Nouveau- Brunswick; Muriel Comeau de Bathurst.

On distribua des bourses en argent : 400 \$ au gagnant, Gérald Fortier; 100 \$ à Mademoiselle Georgette Perrault et une mention honorable à Mademoiselle Hélène Mitchell.

L'idée des concours oratoires gagna les écoles publiques à cette époque.

LA CITE ÉTUDIANTE

Comme mentionné plus haut ce sont les anciens élèves de Laval et Montréal qui lancèrent l'idée des sociétés étudiantes.

Depuis 1949 nos étudiants avaient participé aux concours oratoires, mais n'avaient pas encore formé d'association locale.

Ce n'est qu'en octobre 1957 qu'à Bathurst l'on se mit d'accord pour former ce que l'on appelle la « Cité Étudiante ».

Ainsi on lit dans l'Écho de cette année : « L'idée de former une Cité étudiante en notre milieu date du retour d'un de nos confrères, Claude Duguay, revenu de l'Université de Sherbrooke où il assistait à la fondation de l'A.C.U.L.F. (Association canadienne des universités de langue française).

Après entente avec les autorités du collège on prépare une charte dont voici l'essentiel : «Le Conseil de la Cité sera formé d'un maire, choisi parmi les élèves de philosophie II, d'un pro-maire, choisi en philosophie I et de deux échevins, choisis en rhétorique et belles-lettres. Le président de philosophie II fait également partie du conseil. Ces cinq personnes avec le padre (le père Hichel Savard) formeront l'élément stable de notre gouvernement." (79)

(79) Écho, septembre 1957

Claude Duguay fut élu maire du premier Conseil; ⁽⁸⁰⁾ Azade Godin pro-maire, Pierre Allard, Alvin Doucet, Robert Fafard, Arthur Pinet, Norbert Sivret et Paul Godin furent élus échevins.

Le but de l'organisation : « La coopération mutuelle entre l'autorité et les étudiants, afin d'atteindre le but de l'université : former des hommes et des chrétiens... »

Vu que le maire était toujours un élève de philosophie II, un finissant, il fallait à chaque fin d'année procéder à l'élection d'un nouveau maire et d'un nouveau conseil.

On peut dire que la Cité étudiante fonctionna bien et correspondit pour sa durée, aux plus belles années de l'Université du Sacré-Coeur.

Dans le numéro de janvier 1959⁽⁸¹⁾, un article s'intitule « La Cité étudiante vient d'atteindre l'âge de raison ». Un philosophe la définit ainsi : « un mouvement qui se situe entre l'être de raison et l'être réel »

Elle fut à l'origine de bien des initiatives et finit par s'imposer comme l'âme directrice de tous les mouvements. Elle avoue d'ailleurs ses ambitions, « de coordonner et d'unifier les efforts de tous dans les limites du bien commun de l'ensemble ».

De ce jour « l'Écho » devient la responsabilité de la Cité étudiante et les autres mouvements se mettront sous son égide. Elle organisera le journal la Filanzane, les Carnavals d'hivers avec monuments en glace, le cinéclub, des émissions radiophoniques, la « Bibite » (petit Restaurant et lieu de détente au sous-sol du Gymnase).

Enfin, la Cité s'intéresse à la honne marche des jeux, de la musique, du théâtre, etc.

Son thème : « La fraternité dans la joie ».

(80) Les autres maires de la Cité étudiante : Harold McKernin (1959), Robert Fafard (1959), Guy Lortie (1960), Adelbert Albert (1961), Jean-Bernard Robichaud (1962), Hichel Rhéault (1963), Michel Bujold (1964), Paul McIntyre (1965), Jean-Claude LeBlanc (1966), Jean-Guy Finn (1967), Gérard Finn (1968), Ghislaine Lanteigne (1969), Eldred Savoie (1970), Rhéal Boucher (1971), Pierre Godin (1972), Sylvio McGraw (1973-74 - jusqu'en mars).

(81) Écho, janvier 1959

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES UNIVERSITÉS DE LANGUE FRANÇAISE (L'A.C.U.L.F.)

J'ai dit que les étudiants du Collège de Bathurst avaient été lents à s'éveiller à l'idée d'associations étudiantes, mais par la suite, il semble qu'on ait voulu rattraper le temps perdu. Les associations vont se constituer, se remplacer et tomber à un rythme un peu déconcertant. Dès la première réunion de la Cité Etudiante on décide de faire partie de l'A.C.U.L.F.

Déjà les Universités Saint-Joseph, Montréal, Sainte-Anne, Saint-Louis, Sudbury s'étaient ralliées au mouvement de l'Université de Sherbrooke.

Il était résolu que chaque année ces universités se réuniraient en congrès pour régler tous les problèmes communs aux étudiants, après les avoir dépistés.

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DES UNIVERSITÉS CANADIENNES (F.N.E.U.C.)

Mais pourquoi s'arrêter en route? Pourquoi pas s'unir aux universités anglaises? C'est ce que l'on fit. Au mois de novembre 1958, l'Université du Sacré-Cœur choisit de faire partie de la Fédération nationale. Le but leur paraît excellent : «Promouvoir les relations entre les étudiants des universités canadiennes...» l'association sera à caractère bilingue, biculturelle et biethnique... elle contribuera à promouvoir l'union entre les canadiens des différents coins du pays et à leur faire connaître et discuter leurs problèmes ». Sans doute que ce texte est tombé sous les yeux de Monsieur Trudeau.⁽⁸²⁾

À ce moment, l'association nationale comptait 140 000 étudiants. En dépit de l'enthousiasme des débuts et des visites du président général, l'association ne fera pas long feu, elle disparut en 1963.

Un moment c'est l'Union canadienne des étudiants qui la remplace (U.C.E.) et qui disparaît à son tour en 1968.

Entre temps l'A.C.U.L.F., s'est évaporée. Faute de documents, il est difficile de dire à la suite de quelles circonstances.

(82) Écho, novembre 1958

L'UNION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ACADIENS ⁽⁸³⁾ (U.G.E.A.)

« L'union générale des étudiants acadiens a pour but de réunir toutes les institutions ou organismes étudiants de langue française, du niveau collégial, normalien et universitaire qui sont présentement dans les provinces maritimes », lit-on.

Il semble qu'il y avait des appréhensions quant au rôle de l'Université de Moncton dans l'association, comme nous le laisse entendre une autre partie de l'article. « Si avant cette réunion il y avait des doutes sur les termes "UNION" et sur le contrôle possible de l'Université de Moncton, il n'en existe plus maintenant ».

LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS GÉNÉRALES DES ÉTUDIANTS DES COLLÈGES ACADIENS (F.A.G.E.C.A.)

On serait porté à croire que l'Union générale des étudiants acadiens avait réglé la question une fois pour toute, de l'union des étudiants acadiens. N'empêche qu'au mois de novembre suivant, lors d'une réunion à l'Université de Moncton, l'association est de nouveau mise en question et on fonde la « Fédération ». (84)

L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE DE BATHURST (A.G.E.C.B.)

L'A.G.E.C.B. remplace la Cité étudiante en 1965.⁽⁸⁵⁾ Plus tard on lit l'A.E.C.B. Elle se compose d'un Conseil exécutif et d'une assemblée législative. Comparativement à la Cité étudiante cette nouvelle association se prétend plus démocratique. L'arrivée des demoiselles sur le campus est peut-être pour quelque chose dans ce changement.⁽⁸⁶⁾

On ne manquera pas de remarquer les termes nouveaux introduits en déterminant le but de l'association « défendre et revendiquer les droits des étudiants ». La Cité étudiante s'était servi d'un langage plus modéré.

(83) Écho, novembre 1958

(84) Écho, novembre, décembre 1964

(85) Les présidents de l'A.G.E.C.B. : Jean-Claude LeBlanc (1965), Jean-Guy Finn (1966), Pierre Tremblay (1967), Michel Thériault (1967) remplace Pierre Tremblay élu à la présidence de ACTION, Jean-Marie Nadeau (1968-69), Ghislaine Lanteigne (1969-70), Eldred Savoie (1970-71), Rhéal Boucher (1971-72), Pierre Godin (1972-73), Svlvio McGraw (1973-74 - mars).

(86) Prospectus 1966.

C'est maintenant cette association qui prendra en main les destinées de la gent étudiante du Collège de Bathurst. Elle prendra assez tôt l'appellation A.E.C.B.

Mais, déjà dès septembre 1966 on s'inquiète de l'avenir de l'A.G.E.C.B. Jacques Audet écrit : « Est-ce que l'A.G.E.C.B. peut fonctionner sans notre support personnel? .. Chose curieuse, nous savons tous ce que je viens de dire, mais malgré tout, lorsque quelqu'un nous demande de travailler pour notre A.G.E. beaucoup d'entre nous ne savent que refuser... »⁽⁸⁷⁾

Le président Claude LeBlanc précisément mettait en garde les étudiants dans son premier mot aux étudiants.⁽⁸⁸⁾ « Voulons-nous être des amorphes ou des progressifs? » D'autres réflexions de ce genre nous portent à croire que les étudiants se traînaient les pieds.

L'Association persistera tant bien que mal jusqu'à la nuit du 13 mars 1974... la nuit de la révolution et de la fin. Nous en reparlerons plus tard.

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS GÉNÉRALES DES ÉTUDIANTS DES COLLÈGES ACADIENS (F.A.C.E.C.A.)

Comme on répète sans cesse qu'il s'arrête de réunir les étudiants acadiens, on ne voit pas très bien à première vue comment cette nouvelle association l'emporte sur la précédente.

« Nous constatons que F.A.G.E.C.A. tente de répondre aux besoins des étudiants ».⁽⁸⁹⁾ Il semble que c'était bien le but de l'Union générale des étudiants acadiens.

On mentionne les travaux concrets de la nouvelle organisation : l'Organisation d'une semaine artistique, la formation d'un comité de bourses, on parle d'un représentant au conseil de l'A.A.E. (l'Association acadienne d'Éducation), la F.A.G.E.C.A. a pris en main l'organisation de la campagne S.O.N.A. dans le diocèse d'Edmundston. C'est un peu intéressé puisque la F.A.G.E.C.A. recevra des fonds de l'A.A.E. On parle d'olympiques intercollégiales, qui n'ont jamais eu lieu, et en outre on s'inquiète du manque de communications ou de renseignements. C'est probablement pourquoi on fonde la P.E.A., (Presse étudiante acadienne) qui aura pendant un temps ses réunions et ses pique-niques, mais sera tout de suite l'objet de critiques; « La P.E.A. ç'a n'intéresse que l'équipe de notre journal ».⁽⁹⁰⁾

(87) Écho, septembre 1966.

(88) Écho, septembre 1966.

(89) Écho, septembre 1965

(90) Écho, septembre 1965

Enfin au Congrès de la F.A.G.E.C.A. au mois de mai 1965 tout ne marche pas sur les roulettes. « La F.A.G.E.A.C. et la P.E.A. en sont venus à l'extérieur, il était nécessaire de structurer et de concilier l'intérieur de la F.A.G.E.C.A. »

Dissolution de la F.A.G.E.C.A. en mai 1967.⁽⁹¹⁾

ACTIONS

On n'est pas moins surpris de voir surgir une nouvelle association appelée Actions au début de 1967.

On apprend où elle groupe des institutions comme l'Université du Nouveau-Brunswick de Fredericton et de Saint-Jean, Saint-Thomas, l'Université de Moncton, Mount Allison, le Collège Maillet, Bathurst, Saint-Louis. Et le président de l'association c'est Pierre Tremblay de Bathurst.

Les étudiants anglais se sont montrés très sympathiques y lit-on : « On peut conclure qu'Actions a pris son départ sous un jour favorable » (Écho 1967, novembre).

FIN DES ASSOCIATIONS GÉNÉRALES ÉTUDIANTES

Ce semble la fin d'un grand rêve de réunir dans une fédération tous les étudiants du Canada ou même tous les étudiants acadiens. Toutefois, l'A.E.C.B. va continuer de fonctionner jusqu'en 1974.

Michel Thériault écrit dans l'Écho du 30 novembre 1967 : « Aucune des associations mentionnées ne remplit à pleine capacité son rôle. L'énergie que nous avons dépensée à critiquer ces organismes étudiants aurait pu mieux servir ailleurs. Après tout, nous sommes des étudiants avant tout ».

LA PPESSÉ ÉTUDIANTE ACADIENNE (P.E.A.)

Pendant que nous sommes sur le sujet des organisations étudiantes, il faut mentionner la P.E.A., la Presse étudiante acadienne.

Cette organisation a tenté de faire le lien entre toutes les Revues des différents collèges, ainsi que la P.E.N., la Presse nationale Éétudiante.

Lors du congrès tenu au Collège Maillet en janvier 1965,⁽⁹²⁾ il fut décidé que Mademoiselle Lise Méthot serait chargée de la publication d'un Bulletin de nouvelles qui serait envoyé à chaque collège à toutes les deux semaines.

(91) Écho, mai 1967

(92) Écho, janvier 1965

L'origine de la P.E.A. remonte au début des années 1960. Ainsi on apprend par l'Écho de septembre 1961 que Sylvestre McLaughlin avait assisté à Val-David, « décors enchanteur » à un congrès des « Escholiers griffonneurs », de la province de Québec, dont apparemment la P.E.A. a fait partie.⁽⁹³⁾

Plus tard l'Écho fit également partie de la Presse étudiante nationale (P.E.N.). La preuve c'est qu'en 1964 il s'en sépare. « Monsieur Pierre Fortin (délégué à cette réunion de séparation) demande au nouveau conseil de la P.E.N. de garder avec la P.E.A. de très bonnes relations amicales.⁽⁹⁴⁾

Malgré tout, à en croire quelques rapports des années suivantes, la P.E.A. sera assez souvent dans l'eau chaude.

CONCLUSION

Le lecteur qui a eu la patience de lire ce chapitre peut rester quelque peu déconcerté et avec raison.

Faute de renseignements très précis, nous en sommes à des conjectures sur les motifs de ces changements continuels. Nous avons affaire à des étudiants qui arrivent et qui quittent pour être remplacés par d'autres personnages et d'autres idées. De là ces étranges coups de barre d'une année à l'autre.

Tenons-nous en à cette phase candide d'un membre des Escholiers griffonneurs : « Si jeunes que nous soyons, nous sentons naître en nous des aspirations et des idées confues, des rêves un peu fou ». (Écho, mars 1962).

(93) Écho, septembre 1961

(94) Écho, novembre 1964

CHAPITRE XIV

Autres associations collégiales - les congrégations

Il serait long de faire l'historique des associations proprement collégiales, qu'il nous suffise de les rappeler brièvement.

De tout temps, il y avait les congrégations religieuses : j'entends la Congrégation du Sacré-Coeur pour les Grands et la Congrégation du Saint-Coeur de Marie pour les petits. Pour faire partie de l'une comme de l'autre, il fallait en faire la demande officielle au père, qui en était chargé et joindre à cette demande une feuille signée de chacun de ses professeurs ainsi que du surveillant et du préfet de discipline. Étape par étape on devenait congréganiste parfait.

Chaque semaine, soit le jeudi soir ou le dimanche soir, le directeur appelait ses fidèles congréganistes pour une séance de prière et une courte allocution sur les vertus d'un bon congréganiste.

Il fallait se surveiller; pour la moindre gaffe; le congréganiste pouvait être exclu de la congrégation, quitte à faire de nouvelles démarches l'année suivante, si sa conduite avait été exemplaire entre-temps.

La grande récompense était le pèlerinage du printemps à la fête de l'Ascension.

L'A.C.T.C.

L'Association catholique de la jeunesse canadienne était un mouvement très en vogue dans les années 1930. Elle fut introduite au collège en 1933. C'était un mouvement patroné par les pères Jésuites. Le père Paré et le Dr Georges Dumont vinrent nous initier à ce mouvement. ⁽⁹⁵⁾

Directeur :	rév. père Léopold LaPlante
Président :	Alphonse Sormany
Vice-présiden :	Edgar Godin
Secrétaire :	Fernand Ouellet
Conseillers :	Félix Léger Émile Després Armand Sormany
Trésorier :	Lionel Martin
Bibliothécaire :	Francis Bourque

(95) C'est à l'occasion de cette visite du père Paré à Campbellton, que fut introduit au Nouveau-Brunswick l'ordre de Jacques Cartier.

LA J.E.C.

La Jeunesse étudiante catholique, nouveau mouvement patroné cette fois par les pères Oblats, eut tôt fait de remplacer l'A.C.J.C.

Dans le Prospectus de 1936 on la trouve avec sa liste d'officiers :

Aumônier :	rév. père Henri Boudreau
Président :	Cyr Aubé
Vice-président :	Adrien Cormier
Secrétaire :	Edmond Ouellet
Conseillers :	Hermel Daigle Fernand Normandeau Lionel Martin

LES SCOUTS

L'année 1935 marque l'arrivée des Scouts sur la scène collégiale, avec ses patrouilles, ses chefs, ses camps, son aumônier, ses louveteaux, ses insignes : les visites des grands chefs et tout le tralala.

« Le scoutisme doit être envisagé sous deux aspects : c'est d'abord une méthode complémentaire d'éducation... c'est aussi de l'éducation par l'action le scoutisme est une éducation foncièrement religieuse enfin il doit être envisagé comme le forme de vie ».⁽⁹⁶⁾

Le père des scouts du Collège, signalons-le, fut le père Edmond LeBlanc, aidé de Gérard Gautreau par la suite.

Et c'est à Richard Comeau (aujourd'hui médecin) que revient l'honneur d'avoir été choisi premier chef. Le premier assistant-chef fut Charlie Van Horn, le premier secrétaire Paul-Emile Allard. Des personnages qui se sont distingués par la suite.

Les patrouilles : la patrouille des Hirondelles, la patrouille des Renards, et la patrouille des Ecureuils.

Aumôniers : rév. père Armand Roussel, chef Marcel Sormany. Le clan mgr Chiasson avec ses routiers : Joffre Daigle, Bertin Cyr, Albert Corbin, Conrad Soucy, Paul D'Amours, Paul Landry, Aldéric Soucy, Gilbert Daigle, Bernard Savoie, Vincent Barsona, Delphis Bourgeois et Albert Richard. La troupe du Sacré-Cœur : assistant scoutmestre Claude Gaudreau. Scouts : Louis Pelletier, C.P., Gaston Mercier, Jean-Louis Lavoie, Ewart Donavan, Guy Hichaud, Jean-Marie Cyr C.P., etc. (Prospectus 1944, p.142).

(96) Prospectus 1936

Les scouts s'effacèrent en l'année de grâce 1961. Les scouts décident de partir en campagne; mais il y a les classes à suivre. Le supérieur du Collège n'est pas d'accord : l'aumônier lance son ultimatum : « Je démissionne ». Et le supérieur dut répondre : « démissionnez ». Ce fut aussi simple que cela.

LE CERCLE LACORDAIRE

Le premier Cercle Lacordaire remonte à l'année 1955. « Les étudiants qui désirent faire leur part dans la lutte contre les abus de l'alcool peuvent se joindre à ce mouvement des Cercles Lacordaires. Ils se protègent ainsi eux-mêmes contre le fléau de l'alcoolisme et se préparent à exercer plus tard une influence heureuse sur ceux qui en sont les victimes. Ce groupement se réunit une fois par mois ». ⁽⁹⁷⁾

Les premiers officiers :

Président :	Claude Duguay
Secrétaire :	Rodrigue Savoie
Trésorier :	Alphonse Richard
Directeur de chant :	Arthur pinet

La presse de l'époque fut d'une extrême discrétion concernant la fondation du Cercle. L'explication de cette discrétion se trouve peut-être dans ce qu'on lit au paragraphe suivant : « On ne fait, sur ce Cercle bien vivant, volontairement que peu de publicité... quarante collégiens sont inscrits chez les Lacordaires, plus d'adeptes que tout autre organisation ». ⁽⁹⁸⁾

UNE CAISSE POPULAIRE À L'UNIVERSITÉ ⁽⁹⁹⁾

Une nouvelle initiative prend naissance au mois de février 1947. On décide de fonder une caisse populaire à l'Université. Pierre Savoie est un des initiateurs et la cheville ouvrière des premières démarches. On invita Martin Léger, gérant de la fédération des caisses populaires acadiennes, monsieur Brideau, inspecteur des caisses populaires acadiennes, l'Abbé Livain Chiasson, promoteur du mouvement coopératif et le père Gauvin, vice-recteur. Après les discours d'usage sur le sujet de l'épargne et de ses avantages, on se met au travail.

La journée du 10 février se passe en conférences d'étude sur le sujet; trois conférences pendant l'après-midi pour les élèves immédiatement intéressés.

(97) Prospectus 1955

(98) Écho, avril 1963

(99) Écho, 15 mars 1947

Le lendemain, Martin Léger convoque une réunion en vue d'organiser l'équipe des administrateurs. Léonce Chenard est nommé président, Gérard Marcoux secrétaire, Livain Michaud et Edmond Landry assistants gérants, Aimé Clément, Alban Bellefleur, Paul Landry directeurs.

Le comité de surveillance est formé de trois élèves : Donat Lévesque, Georges Charest et Henri Mourant. Le comité de Crédit comprend : Valbert Dugas, Armand St-Onge, Roméo Boudreau et Euclide Desjardins. La caisse comprend pour l'instant 77 membres.

Malheureusement l'expérience fut de courte durée. Les opérations cessèrent faute d'argent. La caisse avait mystérieusement disparue. On peut à peine dire que ce fut un succès.

LA FÊTE DE SAINT THOMAS⁽¹⁰⁰⁾

Les débats oratoires existaient déjà au Collège de Bathurst avant l'organisation des concours intercollégiaux.

Saint-Thomas était devenu le patron des étudiants catholiques à la suite des déclarations des papes du début du siècle; d'abord Léon XIII, puis Pie X et enfin Benoit XIV. Chaque année un cercle littéraire organisait une discussion publique à l'occasion de sa fête, le 7 mars.

Le programme de la journée était toujours le même : messe en matinée avec grand sermon sur les vertus de Saint-Thomas; l'après-midi congé et le soir grand débat oratoire auquel participaient 4 élèves : deux en faveur de l'affirmative et deux destinés à soutenir la négative.

« Serait-il mieux pour les acadiens de se fusionner avec les canadiens-français au lieu de vouloir continuer à former un groupe à part? »

Paul Landry et Jean-Marie Dumont disaient oui; alors que Louis Robichaud et Clovis Doucet soutenaient le contraire. « Le Jury accorda la palme à MM. Landry et Dumont ». La question n'a pas tout à fait perdu de son actualité (Écho, 15 avril 1947).

« Devons-nous encourager l'école consolidée? » sujet du débat de 1948. Affirmative : Georges Potvin et Gérard Marcoux; négative : Gaspar Martin et Alyre Doucet. Le chroniqueur s'étant laissé emporter par les arguments des orateurs a oublié de nous faire connaître le vainqueur de la lutte. (Écho, 15 mars 1948).

(100) C'est le Cercle littéraire Sainte-Jeanne-D'Arc-Évangéline qui organisait chaque année les grands débats oratoires.

Et ainsi en fut-il année après année jusqu'au début des années 1960. Ca se termine sur une discussion sur le désarmement. Non disent Renald Bérubé et Louis Roy; oui disent Claude Blanchard et Jean-Guy Duguay. La victoire alla à Renald Bérubé et Louis Roy. Ils avaient prévu l'avenir.

L'ORDRE DE JACQUES CARTIER

L'Ordre de Jacques Cartier fut introduit au Nouveau- Brunswick par le père Joseph Paré, s.j. en l'année 1933, lors de son passage à Campbellton où il s'aboucha d'abord avec le curé Arthur Helanson, (plus tard archevêque de Moncton), l'abbé Aurèle Godbout, le Dr Georges Dumont; et ce fut la première cellule de l'Ordre.⁽¹⁰¹⁾

Plus tard elle prit pied à Bathurst. Les premières réunions secrètes eurent lieu au Collège de Bathurst. Du collège, les réunions et les cérémonies d'initiations eurent lieu à la maison de retraite du diocèse; quelques fois dans le soubassement de l'église de Bathurst-est, quelques fois chez des particuliers.

Les grandes réunions des cellules du nord du Nouveau-Brunswick avaient lieu soit chez les religieuses Filles de l'Assomption, qui ne s'en doutaient probablement pas; plus souvent chez les Capucins de la Pointe-à-la-Croix.

Plusieurs pères du Collège ont fait partie de l'Ordre ainsi que plusieurs élèves du collège à une certaine époque.

Après la divulgation tapageuse de l'existence de l'Ordre, les cellules acadiennes prirent la frousse et apparemment se débandèrent. Pourquoi? On peut encore se le demander. On ne dit que ni les Franc-maçons, ni les Orangistes ne se sont terrés pour si peu.

LE RICHELIEU

Après la disparition de l'Ordre de Jacques Cartier on commença à discuter de la fondation à Bathurst d'un Club Richelieu.

Il y eut d'abord beaucoup d'hésitation; la principale objection était de se trouver un endroit de réunion peu couteux, dans les débuts. C'est alors qu'intervinrent les pères Henri Cormier et Léopold LaPlante pour faire disparaître les dernières hésitations en offrant gratuitement un réfectoire du collège pour les premiers repas Richelieu. Et ce fut le point de départ.

(101) Témoignages sur oui-dire

Encore une fois, le collège intervenait pour le bien d'une nouvelle association française, en 1957.

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE POLITIQUE

Une société d'histoire politique fut fondée à l'Université du Sacré-Coeur en février 1963.

C'est la deuxième en date des Sociétés historiques françaises des maritimes.⁽¹⁰²⁾ Lisons ce qui paraissait dans un article de l'Écho en date de mars 1963 : « Jeudi, le 14 février dernier, avait lieu ici à l'université la première assemblée de la Société d'histoire politique. Au début de l'assemblée, il y eut élection du conseil. Monsieur Léon Thériault ⁽¹⁰³⁾ de philosophie 1 fut élu président et Roger Chiasson de philosophie 2 fut élu secrétaire. Le père Léopold Laplante qui est l'initiateur de cette société en est aussi le modérateur. »

« Vous vous demandez peut-être ce qu'est cette Société d'histoire politique. Voici ce que je me propose de faire dans le présent article : vous expliquer le pourquoi d'une telle société. Lors de la réunion annuelle de la Société nationale des acadiens, tenue à Moncton en novembre dernier, les dirigeants de cette société ont déploré le manque d'information des étudiants sur les problèmes actuels de l'Acadie. Le père LaPlante qui assistait à cette réunion prit l'initiative de fonder un genre de société ici pour les étudiants, afin de nous tenir au courant des problèmes acadiens...»

« Le but d'une telle société est de se former une opinion claire et précise, enquêter sur les problèmes acadiens et canadiens...»

« Quelles seront les issues de cette étude des problèmes acadiens et canadiens? Il a deux issues possibles selon notre moniteur : celui qui voudra entrer dans la politique sera plus à même d'affronter les problèmes qui se présenteront à lui; ce sera le même avantage pour celui qui entrera dans la société...»

« Voilà donc pourquoi la Société d'histoire politique a été fondée. Et je m'en voudrais de ne pas féliciter le père LaPlante de cette heureuse initiative. Je suis certain que cette société portera des fruits et que nous serons plus aptes à prendre la relève. »

Signé : Roger Chiasson

(102) Une société historique avait déjà été fondée à l'Université St-Joseph de Memramcook.

(103) M. Léon Thériault y a peut-être trouvé sa vocation.

CHAPITRE XV

Le parti acadien

Le Parti acadien fut fondé au Collège de Bathurst en 1972.

Chaque fois qu'il s'agit d'une initiative nouvelle, il n'est pas toujours facile d'en faire la genèse.

C'est pourquoi au cours d'une réunion que quelqu'un lance une idée, sans trop y attacher d'importance peut-être, mais un autre la recueille, y pense et en tire parti. Et les événements en se succédant font boule de neige.

Déjà en octobre 1971, la S.N.A. lançait l'idée d'un Congrès francophone pour le mois de mai 1972. Monsieur Hector Cormier souhaitait que ce congrès se fasse à Fredericton. Il posait deux questions à la méditation des futurs congressistes : « Quelle sorte de société voulons-nous construire au Nouveau-Brunswick? Une société intégrale bilingue? Ou une société parallèle? »

On avait parlé et on avait même agi avant ce congrès.

LE CANDIDAT ANDRÉ DUMONT

Aux élections provinciales, 26 octobre 1970, un professeur de Petit-Rocher, monsieur André Dumont s'était présenté comme candidat indépendant. Jacques Fortin l'assista dans sa mini-campagne qui avait un double thème : A) Fonder un parti politique pour les Français; B) Informer la population.

Euclide Chiasson alors professeur au collège, fut l'un des premiers à s'intéresser à l'idée de former un Parti acadien. Et d'autres discutèrent du projet; parmi eux nombre de professeurs du collège.

Il y eut une première réunion au collège à se pencher sur ce projet de former un Parti acadien et un congrès pour les intéressés en octobre 1971, où Euclide Chiasson fut élu le premier président du Parti.

Avant de lancer le parti officiellement, on décida de publier d'abord un livre, expliquant la situation des acadiens et la nécessité de fonder un parti.

On se mit tout de suite à l'oeuvre et on eut recours à la collaboration de plusieurs spécialistes : Euclide Chiasson, André Dumont, Jacques Fortin, Arthur William Landry, Donald Poirier, Armand Roy, Lorio Roy, plus un caricaturiste, Jacques Bertin; Jocelyn Jean fit le dessin de la couverture.

LE PARTI ACADIEN (Livre)

Le premier chapitre du livre rapporte des témoignages tirés des diverses couches de la société, toutes convaincues qu'il faut un troisième parti politique pour les acadiens :

« Parce que les deux partis politiques actuels sont inefficaces, l'un comme l'autre; c'est le fonctionnarisme qui dirige la province; les ministres et les députés n'ont plus rien à dire. »⁽¹⁰⁴⁾

« C'est un nouveau parti qu'il nous faut, mais un parti qui part de la base de la population. »⁽¹⁰⁵⁾

« Un troisième parti, si élu au Gloucester et même en partie au Restigouche, pourrait nous donner la balance du pouvoir. »⁽¹⁰⁶⁾

Après un résumé trop bref de l'histoire des acadiens, on consacre un chapitre à l'économie, pour dire dans quel état pitoyable est l'économie acadienne, par suite de l'exploitation dont elle est victime; un chapitre intitulé « Le Socioculturel », qui conclut en disant qu'il ne faut pas détruire ce qui a été commencé en 1881, mais renouveler notre attitude : « L'acadie ne retrouvera son épanouissement du temps de 1881, que lorsqu'elle aura réussi à se donner des institutions qui correspondent à ses aspirations et aux exigences de la vie moderne. Or, cela ne se fera que lorsque l'ensemble de la population sera réunie sous les bannières du Parti acadien. »

NAISSANCE DU PARTI ACADIEN

Le livre LE PARTI ACADIEN n'avait qu'un but : préparer la naissance du parti politique. Dès lors on y songeait, on se préparait à lancer officiellement le parti. L'Évangéline du 13 novembre 1972 publie : « Le Parti acadien » est fondé, Le Parti acadien existe officiellement maintenant. Depuis 10 mois un comité présidé par Euclide Chiasson préparait le congrès qui eut lieu au Collège de Bathurst, le 10 novembre. Plus de 125 personnes assistaient à ce congrès. Une première constitution a été votée. Euclide Chiasson est renommé président avec un conseil de 13 membres. Pierre Poulin avait été appelé à présider cette réunion.

Le Conseil provincial est nommé; il est composé de 113 personnes : Clarence et Charles Comeau , Monsieur LeBlanc représentent le sud-est, Jean-Claude Roy et Lorio Roy représentent le nord-est, puis il y a sept représentants généraux : André Boudreau, Calixte Chiasson,

(104) Léopold Arpin

(105) Jocelyn Jean

(106) Arnold Kearney

Louis Boudreau, Euclide Chiasson, Madame Germaine Morneault, Michel Roy, le père Zoël Saulnier et le père Yvon Sirois.

Monsieur Euclide Chiasson annonce que déjà 500 à 600 personnes sont membres du parti sans compter les sympathisants. On se propose de présenter une dizaine de candidats aux prochaines élections provinciales.

Or, aux élections du 18 novembre 1974, nous trouvons, les noms de 13 candidats à représenter le Parti Acadien : Euclide Chiasson, Nigadoo; Dr. Jean-Pierre Lanteigne, Bathurst; André Dumont, Nipisiquit Chaleur; Hector Boudreau, Caraquet; Réjean Comeau, Tracadie; Rhéal Gendron, Dalhousie; Jeanne-D'Arc Fortin, Nadawaska; Jean-Marie Nadeau, Madawaska; Louis Simard, Madawaska; Bernard Richard, Shediac; Rose- Anna LeBlanc, Memramcook; Jean Clovis Colette, Kend-sud; Gilles Thériault, Kent-nord. Le Parti acadien ne réussit pas à faire élire un seul de ses candidats.

En commentant les résultats, le président Euclide Chiasson exprime sa déception, en ajoutant cette réflexion : « Ca fait 200 ans qu'on se fait organiser, ça ne peut pas changer du jour au lendemain. » ⁽¹⁰⁷⁾

C'est actuellement le Dr Jean-Pierre Lanteigne qui est président du parti.

LE JOURNAL - L'ACAYEN

On décide vite qu'il fallait un journal pour se tenir en contact avec le public, expliquer où en était les acadiens, qu'est-ce qu'on voulait faire pour leur aider à s'en sortir et surtout ce que voulait faire le nouveau Parti acadien.

Les trois premiers numéros de cette nouvelle revue furent composés et imprimés au Collège de Bathurst. Volume I, numéro I, date d'avril 1972.

La couverture est de Jacques Paulin, les articles sont les suivants avec leurs auteurs :

La Fin de l'Aplaventrisme, de Pierre Poulin;
Honorables Personnages, de André Dumont;
Consolidated Bathurst, de Delphis Rousselle;
Pi si on faisait quelque chose, de Wézeaux;
Pourquoi une revue, de Raymond Maillot;
Le Parti Acadien, l'exécutif provisoire, Mémoire d'un Ancien, de Fred Cormier 81 ans;
L'Etat d'urgence dans le nord-est, de Raymond LeBlanc;
Le Développement du nord-est, de Léopold Lanteigne;

(107) Évangéline du 19 novembre 1974.

L'Union des Provinces Maritimes, de Léopold Lanteigne et Michel Roy;
L'Acadie, l'Acadie, de Raoul Boudreau;
En Français du Matin au Soir, de Charles H. Audet;
Pot Pourri, de André Dumont;
À la Recherche d'un Nom, de Léon Thériault;
Un Pays à Inventer, de Michel Roy;
Léo à Sam, de Raymond LeBlanc;
Les stigmatés du Silence, de Calixte Duguay.

Ce qui se dégage de ce premier numéro c'est la révolte contre les conditions faites aux acadiens du nord-est de la Province. On se rend compte à quel point on se trouve à la merci des compagnies étrangères, qui peuvent vous mettre sur le pavé du jour au lendemain. Que faire? Se tourner vers le gouvernement :

1. Que l'on maintienne les ouvriers qui devaient être mis à pied dans les différentes usines de la région, par des subventions du gouvernement fédéral;
2. Que la région du nord-est soit désignée « zone spéciale » selon les programmes du ministère de l'expansion économique régionale;
3. Que le zinc soit raffiné à Belledune;
4. Qu'une commission industrielle (en collaboration avec le Collège de Bathurst et un office de mise en marché pour les exportations soient créé dans la région);
5. Qu'une aide financière spéciale soit accordée aux entreprises qui devraient être modernisées pour faire compétition sur le marché.

UN NOUVEL ACAYEN

On est un peu surpris de voir la revue recommencer à zéro avec le numéro de juillet 1973 - Vol. 1, numéro 1. L'explication est dans l'éditorial : "Comment peut-on parler de nouvel ACAYEN quand trois numéros sont déjà sortis? Nous parlons de nouvel ACAYEN car une équipe tout à fait nouvelle l'a pris en main. »

Sur cette équipe on trouve en effet des noms nouveaux : Jean-Marie Nadeau, rédacteur en chef, Kevin Whelton, publiciste, et l'équipe : Bryan Doucet, Donald Lesperence, André Dumont, Béatrice Valay, Aldège Poirier, Yvon Sirois, Laurence Vienneau, André Boudreau, Cécil Kilfoil, Jeanne-d'Arc Fortune, Eudore Lavoie, Jacques Fortin, Odilon Boudreau, Paul Corneau, Pauleen Arsenault, Conrad Chamberlain, Denis Cormier, Jean-Guy Duguay, Raymond LeBlanc, Louis Rousseau, Marie-Madeleine Rousseau, Antoine LeBlanc, sr Gallant.

Les articles continuent dans le même sens : La forêt source de richesse pour quelques uns et source de pauvreté pour de nombreux bûcherons; Colonialisme et Capitalisme, Les shops à poisson en Acadie (qui en profite et comment); Les employés de la C.I.P. en grève depuis 75 jours; L'Union des Consommateurs mis sur pied par Normand Doucet. Les Pêcheurs de Val Comeau; Industrie de l'arbre de Noël; La hausse des prix, etc. ⁽¹⁰⁶⁾

LA FIN DE LA REVUE L'ACAYEN

La revue a cessé de publier. On peut se poser la question - Pourquoi? Par manque d'abonnés sans doute, par suite d'un manque d'intérêt. En dépit d'articles assez bien charpentés et documentés, on n'a pas su rejoindre le public acadien.

Il y a dans le numéro d'août 1973 deux lettres sous le titre Opinion du lecteur, qui apportent peut-être la réponse : « Quel genre de revue êtes-vous en train d'essayer de me faire gober? ça sent l'intellectuel. C'est presque aussi dur à lire qu'une formule de l'assurance-chômage avec des phrases incompréhensibles et des phrases à n'en plus finir... » signé, un chômeur éduqué. Un autre écrit : «... si vous me permettez de le dire des articles sur le marxisme et le capitalisme ne sont pas faits pour tout le monde. Peut-être quelques intellectuels plus instruits, s'intéressent pas à ces longues réflexions philosophiques et les comprennent encore moins... »

C'est peut-être là une réponse à l'article intitulé : À quoi ça sert l'Éducation : j'ai lu quelque part cette réflexion que l'ACAYEN avait contribué à diviser les acadiens plutôt qu'à les unir.

Quand au Parti acadien, il va de l'avant mais assez péniblement. Le succès du parti québécois lui a donné une lueur d'espoir.

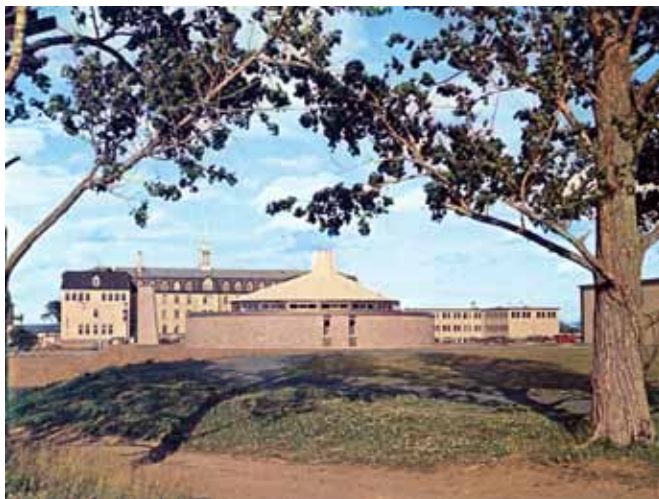
Il n'a jamais été facile de rallier les Acadiens autour d'une idée ou d'un plan d'action. Les exemples abondent. Quel est le pourcentage des acadiens qui sont abonnés à l'Évangéline par exemple? 10 % - 15 %? Combien font partie de coopératives? Combien sont assurés avec la Mutuelle l'Assomption? Ce sont les caisses populaires qui ont peut-être le mieux réussi à grouper nos gens, mais là encore quel pourcentage de notre population atteignent-elles? Quel peut-être l'espoir du Parti acadien?

(106) L'ACAYEN de 1972 à 1977.

Le Collège en 1960



L'arrière du Collège - la chapelle et un coin de la bibliothèque



Vieux garage et hangar 1927



Grange et patinoire en 1926





Le collège Maria Assumpta devenu la villa Chaleur



CHAPITRE XVI

Le Collège étend son influence

La première initiative d'envergure fut la création de cours pour l'éducation des adultes. Ces cours d'éducation permanente, débutèrent en 1936 et s'adressaient plus particulièrement aux instituteurs et institutrices. Toute une section de ce travail est consacrée à cette initiative.

Une seconde initiative fut lancée avec l'École des sciences sociales en l'automne de 1952. En 1953, l'université participera à la formation du "Conseil des cercles d'études du Diocèse de Bathurst", et enfin à la création du Conseil général d'aménagement, connu plus communément sous le nom de C.R.A.N.

L'ÉCOLE DES SCIENCES SOCIALES ⁽¹⁰⁷⁾

En l'automne de 1952, le père Édouard Boudreau, c.j.m., du collège ouvrit ce qu'on appela une École des sciences sociales.

Ces cours débutèrent le 6 octobre avec 19 élèves. « Vous êtes venus ici ce soir leur disait le père Boudreau non pas pour un spectacle; vous êtes venus parce que vous saviez qu'ici s'offrait à vous une chance providentielle de vous instruire sur les problèmes sociaux actuels. »

La première année, le père Boudreau se chargea d'expliquer les encycliques sociales; le père Michel Savard offrit des cours d'éloquence et Monsieur Louis-Marie Bourgoïn fut chargé d'un cours de morale sociale.

Ces cours à raison de trois heures par semaine conduiront à un baccalauréat en sciences sociales. Les élèves devront y participer pendant 4 ans et réussir les suivants : les encycliques sociales, des cours de morale spéciale et de morale politique, des cours de psychologie appliquée, de psychologie infantile, pédagogie et problème d'éducation, économie politique, sociologie raciale, religieuse, rurale, urbaine et familiale.

On exprime l'espoir qu'il y aura plusieurs étudiants à recevoir des baccalauréats en 1956.

Ce qui eut lieu en réalité c'est que le père Boudreau devint supérieur du Collège Sainte-Anne en 1955 et eut pour successeur à Bathurst le père Léopold Laplante.

(107) Écho, septembre 1952

Les cours d'été furent réorganisés en 1956 et les élèves qui avaient commencé leur cours de baccalauréat en sociologie, le terminèrent en fait avec les élèves des cours d'été.

Le but de ces cours était de préparer des personnes ressources pour les futurs Cercles d'étude dans les différentes paroisses.

LES CULTIVATEURS SE GROUPEMENT

Les cultivateurs se groupent est le titre d'un article paru dans l'Évangéline du 24 avril 1953.

« Jusqu'au printemps, l'organisation professionnelle des cultivateurs n'existait qu'au Madawaska. Récemment, le mouvement a commencé de s'étendre avec une vigueur remarquable. De nombreux délégués de la région du Gloucester envahirent la salle de l'Université du Sacré-Coeur, désireux de s'organiser. »

Sur l'estrade on remarquait : mgr Camille LeBlanc, évêque de Bathurst; le rév. père Adrien Paquet, c.j.m., recteur; l'abbé Raymond Boudreau, curé de Saint-Anselme et directeur du Fermier acadien et président de l'association des cultivateurs de Kent et Westmorland; Valier Savoie, directeur du service extérieur de l'Université Saint-Joseph; l'abbé Aurèle Plourde, directeur de l'École des sciences sociales à l'Université Saint-Louis et conférencier invité.

L'abbé Plourde explique l'organisation professionnelle des cultivateurs, telle que mise sur pied par le père Gidéon au Madawaska.

Il insista tout particulièrement sur la nécessité de faire l'éducation des membres et cela au moyen de cercles d'étude dans les différentes paroisses, comme cela se pratique déjà au Madawaska.

Tous les assistants sont en faveur d'une organisation du genre. Un comité sera nommé et chargé d'organiser les Cercles d'étude. Le Comité comprendra les agronomes, un père de l'Université et un prêtre du diocèse. Séance tenante mgr LeBlanc nomme le père Abel Violette, président du comité et l'agronome Gérald Chiasson, secrétaire.

DÉMARCHES PRÉLIMINAIRES

Il va de soi que cette grande réunion supposait nombre de démarches préliminaires. Il revenait aux agronomes du Gloucester appuyé par la Fédération acadienne d'agriculture de faire ces premières démarches.

Plusieurs agronomes du Gloucester s'étaient d'abord rendu au Madawaska, rencontrer des personnes ressources comme l'abbé Aurèle Plourde et le père Augustin Gidéon.

Ces mêmes personnes seront plus tard invitées au Gloucester (comme on vient de le voir). L'agronome Gérald Chiasson était à ce moment au Madawaska, d'où il sera transféré au Gloucester. Il jouera un grand rôle dans les organisations suivantes. Il y avait dans le temps au Gloucester les agronomes : Camille Chiasson, J. E. McIntyre, Alpha Martin, Etienne Chiasson, Gustave Gaudet, Edmond Pineault, du ministère fédéral de l'agriculture et quelques uns dans les comtés environnants, comme Antoine Goguen, Arthur Gaudet, Félicien Robichaud, Premélite Robichaud et Gérald Chiasson.

La Fédération acadienne d'agriculture s'adresse à l'évêque de Bathurst, mgr Camille LeBlanc, pour l'intéresser à l'organisation d'une association diocésaine pour l'éducation populaire, avec l'aide de quelques prêtres du diocèse. On s'adressait en même temps à l'Université du Sacré-Coeur, dans le but d'obtenir une aide de ce côté.

Et c'est après toutes ces démarches qu'eut lieu la grande réunion rapporté par l'Évangéline à la page précédente.

Comite exécutif lors d'une réunion des cercles d'étude vers 1967



CHAPITRE XVII

Les cercles d'étude du diocèse de Bathurst

C'est donc à la suite de toutes ces démarches qu'on organisa le Comité des cercles d'étude du Diocèse de Bathurst. C'était à l'automne de 1953.

Il y avait d'abord un Comité d'honneur, dont le président n'était nul autre que son Excellence mgr Camille LeBlanc, évêque de Bathurst; le recteur du Collège, le père Henri Cormier, c.j.m., était le vice-président; et le second vice-président était le vicaire général, mgr Livain Chiasson.

L'École des sciences sociales avait son comité composé d'un président, le père Édouard Boudreau, un viceprésident l'abbé Abel Violette, aumônier diocésain d'Action sociale et président du Comité des Cercles d'Etude, plus deux conseillers, l'abbé Donat Robichaud et Monsieur Gérald Chiasson, agronome.

Enfin, le Comité des cercles d'étude aura ses officiers : président : l'abbé Abel Violette; vice-président : l'abbé Henri Lévesque; trésorier : Monsieur Etienne Chiasson, agronome : le père E. Boudreau est conseiller doctrinal. Ils sont assistés de plusieurs conseillers : l'abbé Gérard Gautreau, l'abbé Donat Robichaud, le pr Elie Comeau, Monsieur Richard Savoie de la Fédération des Caisses Populaires, Alpha Martin, agronome, Monsieur Gérald Chiasson, agronome, Monsieur Livain Cormier, secrétaire-trésorier de l'Association des Fermiers unis de Gloucester et Northumberland; enfin d'un propagandiste (l'abbé Gérard Gautreau) qui sera nommé un peu plus tard.

On ajoute un Comité d'étude composé du père E. Boudreau, c.j.m., de l'abbé Abel Violette, l'abbé Donat Robichaud, Monsieur Richard Savoie, Monsieur Gérald Chiasson.

LES ORIGINES DES CERCLES D'ÉTUDE

La genèse des démarches qui aboutiront à l'organisation des Cercles d'étude peut se résumer en quelques lignes, en se basant sur des souvenirs recueillis de côté et d'autre.

Ici, il faut citer l'initiative de plusieurs organisations et de quelques personnages. D'abord, les mouvements coopératifs, les Caisses populaires, les cours donnés par les agronomes de la région du Gloucester et du Northumberland, sans oublier l'influence du mouvement d'Antigonish.

Les cours de sociologie enseignés au Collège Saint- Louis par le père Aurèle Plourde préparèrent le terrain et inspirèrent probablement l'organisation de semblables cours à Bathurst sous l'initiative du père Édouard Boudreau.

L'arrivée du père Augustin Gidéon au Collège Saint- Louis dans les années 1952 déclencha tout un mouvement en faveur de l'organisation des fermiers. Le père Gidéon avait fait son expérience à la Baie Sainte-Marie en organisant une société d'agriculture. Ses efforts furent reconnus par la France qui le fit décorer par son attaché culturel, Monsieur Jean Mouton. La fête eut lieu au Collège Saint-Louis, le 9 octobre 1962.⁽¹⁰⁸⁾

En organisant les fermiers du Madawaska on avait eu recours aux conseils du l'U.P.A. du Québec. Le Gloucester à son tour profita des expériences du Madawaska.⁽¹⁰⁹⁾

PRÉPARATION - Retraites sociales

Il est spécifié que le travail proposé par ce Comité d'étude soit soumis à l'approbation du comité diocésain et enfin au grand comité d'honneur.

On note en gros ce que seront les services du comité diocésain : une journée d'étude pour les propagandistes, la tenue de retraites sociales, l'organisation et la surveillance des futurs cercles d'étude dans le diocèse.

Effectivement, des cercles d'étude seront rapidement organisés dans la plupart des paroisses du diocèse. On mentionne que 2 000 personnes sont inscrites dès les premières années.

Ces initiatives n'avaient d'autre but que d'engager les gens à s'attaquer à la solution de leurs problèmes sociaux et économiques.

Ces cours d'éducation populaire étaient précédés chaque automne d'une retraite sociale (deux jours pour les hommes, deux jours pour les femmes). Elles avaient lieu à la maison de retraite du diocèse. On mêlait la prière aux diverses conférences destinées à préparer des organisations pour les différents cercles paroissiaux. Les participants à ces retraites et à ces études furent nombreux et nombreuses, aussi bien du côté des dirigeants que des assistants.⁽¹¹⁰⁾

(108) Évangéline, 9 octobre 1962

(109) cf les articles du père Gidéon sur l'agriculture dans le journal Le Madawaska.

(110) Conférenciers : Léopold Lanteigne, Abel Violette, Martin Légère, Richard Savoie, Aurèle Young, A.L. LaPlante, Alexandre Boudreau de l'Université de Moncton, Francis Blanchard, Gérald Chiasson, Émile LeBlanc, Esther Robichaud et bien d'autres.

Les premières retraites furent confiées aux pères Boudreau et Léger Corneau, puis aux pères Lanteigne et Antoine Thériault.

PROGRAMME DES CERCLES D'ÉTUDE

Le travail d'organisation des cercles d'étude dans les diverses paroisses et le travail d'étude se faisaient surtout pendant les mois d'hiver.

On limitait un cercle à une trentaine de personnes et il était assez commun d'avoir deux ou trois cercles dans la même paroisse.

Chaque cercle se réunissait une fois la semaine pour l'étude du sujet proposé. À la fin du mois, les cercles d'une même paroisse se réunissaient et recevaient la visite d'un directeur. Ensemble, on repassait les questionnaires et lorsqu'on rencontrait des difficultés, le directeur aidait à trouver la solution.

Le père Édouard Boudreau prépara les sujets pendant les deux premières années. Puis cette tâche échoua au père Gérard Gautreau, qui lui préparait des livrets sur des sujets pratiques et variées.⁽¹¹¹⁾

Les directeurs faisaient de longues courses, souvent deux par deux pour visiter chaque mois leur secteur. Il y avait plusieurs secteurs ou régions : Campbellton, Dalhousie, Charlo, Eel River, la région Pointe-Verte, Petit-Rocher, Robertville; la région Bathurst, Beresford, Allardville, Saint-Sauveur; la région Bas-Caraquet, Caraquet, Shippagan, Tracadie; la région Paquetville, Saint-Isidore, Grande-Anse, et d'autres probablement.

Le père Gautreau comme propagandiste faisait beaucoup de travail d'organisation, en plus de préparer ses livrets.

LA RÉUNION DE CLÔTURE DES CERCLES

Au printemps, vers le début de mai, avait lieu la clôture solennelle des cercles d'étude. Cette séance de clôture se faisait régulièrement dans la salle du collège.

À peu près tous les participants s'y réunissaient. C'était d'ordinaire l'Évêque qui présidait au siège d'honneur à côté du président des cercles, le père Abel Violette.

(111) Livrets préparés par Gérard Gautreau, propagandiste : Vers l'association professionnelle l'organisation professionnelle, et la classe rurale, le civisme, Artisans de notre progrès, le gouvernement et ses maîtres, Mieux vivre chez nous.

Le secrétaire donnait une vue d'ensemble du travail accompli pendant les mois d'hiver. On faisait le point et en même temps des projets pour l'année suivante. Chaque année, on invitait des personnages de l'extérieur, comme le ministre de l'Agriculture, le sous-ministère des personnes intéressées à la sociologie ou à l'éducation permanente.

À la séance du 11 mai 1961, il est question de 25 cercles d'étude fréquenté par 2 000 personnes.

LA LOI A.R.D.A. ⁽¹¹²⁾ (Agriculture, Rehabilitation and Development Act)

Ici, il faut ouvrir une parenthèse et parler de la Loi ARDA à cause de son influence sur toute la suite des événements. Sa mise en pratique signifiera la fin des cercles d'étude et la création d'un nouveau comité qui sera désigné sous le vocable de C.R.A.N. Le gouvernement canadien décida d'en faire chez nous l'expérience de cette nouvelle loi.

Le travail déjà entrepris dans le nord-est de la province, ainsi que les mémoires envoyés à Fredericton, particulièrement celui du père Henri Cormier, est-il besoin de dire, attirèrent l'attention du gouvernement sur notre coin du pays.

On ne fut donc pas trop étonnés de la démarche du sous-ministre de l'agriculture, monsieur A. D. Gilbert lorsqu'il vint se présenter au Comité des cercles d'étude pour faire au nom du gouvernement la demande que nous nous chargions de faire connaître les provisions de cette nouvelle loi et d'essayer d'en tirer quelque profit à l'avantage de nos gens. Cela se passait à l'automne de 1962. ⁽¹¹³⁾

En 1959, le Comité des cercles d'étude comme l'Université du Sacré-Coeur s'étaient plaints du manque de moyens pour mener à terme le gros travail du relèvement économique de toute une région.

En lisant les recommandations de la Loi ARDA ce fut d'abord comme un enchantement; cette loi nous paraissait répondre à tous nos désirs. En plus, le fait que le gouvernement avait jugé bon de nous en confier l'application nous laissait croire que le gouvernement nous fournirait en même temps l'argent nécessaire. On nous donna beaucoup de conseils, mais d'argent, point.

(112) APPENDICE G - Historique de la Loi ARDA

(113) Le Rapport Hugh Whalen, pour justifier le choix du nord du N.B. comme région pilote, le gouvernement avait demandé au professeur Hugh Whalen de l'Université du Nouveau-Brunswick un rapport au moins sommaire sur les conditions économiques de cette région. Ce rapport parut en 1963. Suivit le Rapport Hunting, beaucoup plus exhaustif, fait par une compagnie de l'Ontario.

Les Cercles d'étude s'acquittèrent d'abord fidèlement de leur première mission qui était de porter à l'attention de toute notre région, les principales données de cette Loi. Puis on se présenta à Fredericton avec un plan d'action en indiquant les argents que nous estimions nécessaires pour mettre sur pied un bureau de développement.

On avait d'abord réclamé la modeste somme de 2 000 \$ pour frais d'un secrétariat et dépenses de déplacement pour le propagandiste. Monsieur Adrien Lévesque, alors ministre de l'agriculture, semblait disposé à nous avancer cette somme, mais le sous-ministre Gilbert fit ses objections. Apparemment, on ne va pas contre les avis de son sous-ministre. Résultat on retourna les mains vides.

Les responsables durent se sentir un peu mal à l'aise et essayèrent de s'en tirer sans déboursier. On nous mit alors en contact avec des organismes déjà existants qui étaient censés nous aider de leur expérience : Marshland Development⁽¹¹⁴⁾ le département des Terres et Forêts et monsieur Henning Aulund son directeur; un monsieur L. R. Scheult, employé au ministre des terres et forêts et très renseigné, vint nous parler de l'exploitation de la forêt, etc., etc.

Après nombres de rapports et de demandes précises au gouvernement concernant nos besoins et après s'être obstinément buté à des fins de non-recevoir, le Comité des cercles d'étude se met à la recherche d'une nouvelle formule pour enfin arriver à exploiter la Loi ARDA et aider à nos gens.

INTERVENTION DE L'UNIVERSITÉ DU SACRÉ-CŒUR ⁽¹¹⁵⁾ (1962)

Après de longues discussions, le Comité des cercles d'étude décide de faire tout simplement partie du département des affaires extérieures de l'Université.

On pensait qu'il serait peut-être plus facile de traiter de nos affaires à travers l'université.

De nouveau on se met à la tâche à l'aide d'un nouveau mémoire très détaillé portant sur nos objectifs et nos besoins. On nous écoute poliment au ministère de l'Agriculture provinciale. Encore une fois peine perdue; rien ne bouge.

L'idée nous vint alors de nous adresser directement au ministère fédéral de l'Agriculture.

(114) Monsieur M.R.A. MM Conlon, W. MacCarthy, C.C. Reston, Raymond Scovil

(115) APPENDICE h - (les noms des membres du Comité)

Une lettre fut donc envoyée à monsieur Rosario Pelletier, alors assistant-directeur du projet ARDA à Ottawa, pour lui exposer nos projets et lui souligner l'impuissance dans laquelle nous nous trouvions par suite du désintéressement du gouvernement provincial.

INTERVENTION DU FÉDÉRAL

Monsieur Pelletier nous répondit et nous promit de l'aide.

Il nous dépêcha d'abord un homme ressource dans la personne de M. J. B. Lanctot, qui à son tour nous obtint les services de monsieur Jacques Beucage, un propagandiste et spécialisé dans la formation de chefs.

Les deux hommes oeuvrèrent parmi nous pendant deux ou trois ans.

Monsieur Beucage présidait les réunions et nous formait à l'art de discuter de nos problèmes et de préciser nos priorités.

Les réunions prirent un caractère nouveau et les Cercles une dimension nouvelle. Les Cercles d'étude se mutèrent en réunions économiques.

À titre d'exemple, j'ai sous les yeux le programme d'une journée économique : celle du 4 décembre 1963.

- | | |
|---------|---|
| 9 h 30 | Bienvenue par le père Abel Violette, président. |
| 9 h 35 | Introduction par le père Léopold Laplante de l'Université. |
| 9 h 40 | Conférence : « L'Éducation, mesure de notre développement économique » par Alexandre Boudreau de l'Université de Moncton. Questions. |
| 10 h 45 | Conférence : « Le Conseil Economique des provinces de l'Atlantique » par Martin Légère, président national de la Fédération des Caisses Populaires acadiennes. Questions. |
| 1 h 30 | « Le Conseil Provincial de la Recherche et de la Productivité » par H.P. Aitken, employé permanent du Conseil. |
| 2 h | Conférence : « La Recherche » par Léopold Lanteigne de l'Université du Sacré-Coeur. |
| 3 h | Conférence « La Commission des provinces de l'Atlantique » par Alexandre Boudreau. |

De son côté, monsieur Lanctot suivait de près nos activités et nous obtenait du fédéral les crédits nécessaires et pour payer les conférenciers et aussi les frais de déplacement, de logement et d'approvisionnement des personnes intéressés qui suivaient nos réunions.

Tous les argents étaient d'abord demandés au nom de l'université et c'était le père A. L. Laplante, directeur de l'extension qui était chargé d'en tenir la comptabilité.

Avec les services de monsieur Lanctot et de monsieur Beaucage et les finances accordées, on se crut pour un moment enfin lancé sur la bonne voie.

Monsieur Lanctot voulut faire plus. Il rêva d'englober toutes les parties françaises sous-développées de la province du Nouveau-Brunswick. Il avait même pris les devants et s'était assuré les services d'une équipe de chercheurs de l'Université de Montréal.

On crut bon d'aller en parler dans une réunion à Moncton. C'est là que tout se gâta. La jeune Université de Moncton n'entendait nullement laisser les gens de l'Université de Montréal venir travailler sur leurs plates-bandes. Tout le projet tomba à l'eau et monsieur Lanctot se retira.

CHAPITRE XVIII

La fondation du conseil régional d'aménagement du nord-est

(30 juin 1964) C.R.A.N.

Rien ne semblait décourager ces premiers ouvriers du relèvement économique de notre population.

Le feu ayant détruit les bureaux de C.R.A.N. en 1967 avec les documents, il est un peu délicat d'essayer de reconstituer ses débuts.

Il y a un fait, c'est qu'en 1964 le conseil administratif des cercles d'étude, d'accord avec ses membres décide de former un nouvel organisme qui s'appellera le Conseil d'aménagement du nord-est du N.-B., toujours désigné comme région pilote d'un projet de développement économique.

L'idée de se séparer de l'université fut longuement considérée mais on en vint finalement à la décision qu'il fallait créer un organisme incorporé s'administrant par lui-même, quitte à rester en relation avec les personnes ressources de l'université.

LES PREMIERS OFFICIERS DE CRAN

L'Évangéline du 18 mars 1964 nous rapporte la composition du premier Conseil administratif de CRAN.

L'assemblée était sous la présidence de monsieur l'agronome Gérald Chiasson, coordonnateur du programme dans la région. Jacques Beaucage, expert en éducation populaire expliqua le but de la réunion : la création d'un nouvel organisme indépendant du Collège de Bathurst.

Réginald Basque de Tracadie fut élu président et Guy Savoie de Balmoral, secrétaire. Raymond Landry de Grand-Anse fut nommé vice-président et Claude Simard de Charlo, vice-président.

Suivent les noms des directeurs : rév. père Léopold LaPlante, représentant le Collège, rév. père Fernand Ouellet, curé de Dundee, Gérald Chiasson, agronome à Bathurst, Alphée Tienneau de Petit-Rocher, Homer Robichaud de Néguac, Dr Bertin Lacroix de Lamèque, Jacques Beaucage et mademoiselle Marie-Esther Robichaud de Shippagan. »

Note

Les présidents de CRAN : Réginald Basque (1964-66), Dr Bertin Lacroix (1966-69), Me Edgar Somers (1969), André Boudreau (1970-71), Léopold Arpin (1971-77). Les Trésoriers : Valière Chiasson, Maurice LeBlanc. Les Secrétaires : Guy Savoie, Ludger Savoie, Robert Haché, Raymond Arseneau, Lawrence Vienneau, Emery Robichaud.

LES CONSTITUTIONS DE CRAN

Dans les Constitutions, il est question du sceau, du territoire, des principes, de la nature, des buts, de la politique, des membres, des finances, des organismes et de la charte.

Il serait long de tout détailler, plus simple de renvoyer aux constitutions. Arrêtons-nous brièvement à quelques-uns des articles.

LE SCEAU

La description du sceau ou sigle est tirée des statuts : « le sceau du Conseil régional est en forme octogonale. Il porte au centre de l'octogone, la feuille d'érable et sur cette feuille, en son milieu, se trouvent les lettres CRAN; à sa base, reposant sur le côté inférieur de l'octogone, se trouvent les lettres Spes. Chaque côté de l'octogone représente les centres d'intérêt de CRAN : industrie, pêche, tourisme, agriculture, éducation populaire, projets économiques, sociaux, urbanisme et mines ».

LES PRINCIPES

Le Conseil applique les principes de la doctrine sociale chrétienne aux questions économiques et sociales qui l'intéressent.

LES BUTS

Le Conseil se propose :

- de se renseigner sur tous les aspects des questions économiques et sociales de son territoire avec les moyens dont il pourra lui-même disposer et en encourageant et en facilitant, selon les urgences et les besoins, l'étude, la recherche, les relevés techniques, les statistiques, la publicité, les démarches et les projets;
- unir toutes les forces économiques et sociales du nord de la province;
- orienter et favoriser le développement économique et social de son territoire;
- représenter son territoire au nom de toutes les forces réunies auprès de qui de droit.

LES MEMBRES

Sont membres du Conseil régional d'aménagement :

- les délégués des cercles locaux d'aménagement;
- les représentants des organisations, associations et corporations d'ordre économique ou social du territoire relevant du conseil;
- les personnes particulièrement intéressées à la promotion économique et sociale du dit territoire qui auront été invitées par le conseil à en devenir membres.

LA CHARTE ⁽¹¹⁶⁾

Le conseil est un organisme incorporé et possède sa charte. Ce sont là quelques indications contenues dans les STATUTS.

« Comme on peut le constater, ce n'est là que l'origine du CRAN auquel a participé le Collège de Bathurst. À d'autres de compléter l'histoire ».

(116) D'après la tradition, on devrait cette constitution et la composition du sceau à l'abbé Fernand Ouellette et mlle Marie-Esther Robichaud.

CHAPITRE XIX

Constructions et terrains

L'ère des grandes constructions s'étend entre les années 1955 et 1966. Rappelons ici nombre de constructions, plus modestes qui furent érigées, depuis les tout débuts.

Le site est des plus avantageux sur une terrasse qui se poursuit visiblement jusqu'au-delà de la rivière Tétagouche en passant par Vallée Lourdes. C'est d'ailleurs cette terrasse qu'emprunta la voie du chemin de fer Canadien National.

La construction d'une grande maison à trois étages fut commencée au printemps de 1912. Elle devait servir d'abri au père Lebastard, au père De la Cotardière, au Fr Élie Comeau et à trois religieuses, tant que dureraient les travaux de construction de ce qui à l'époque devait servir de Scolasticat et de Juvénat.

Vers 1913 ou 1914, on construisit une première grange derrière la grande maison, mais bientôt après une seconde grange beaucoup plus grande et tout à côté. Les premières photos nous montrent également un poulailler, un hangar à bois et un modeste garage pour l'auto.⁽¹¹⁷⁾

Il y avait en retrait derrière le Collège, une modeste forge et une petite menuiserie. Les deux furent plus tard déplacées sur deux coins de terre achetés successivement en 1918 et en 1924 à monsieur John Doucet, notre voisin au nord.

Après le feu du Collège de Caraquet, le 31 décembre 1915, on décida de hâter les travaux sur le nouveau Scolasticat et de le faire servir temporairement de Collège et de l'ouvrir aux élèves dès septembre 1916.

Le père Lebastard eut l'idée de construire en même temps une patinoire intérieure. L'édifice n'avait guère qu'une centaine de pieds de longueur sur une quarantaine de pieds de largeur; on ne pouvait demander au père Lebastard d'être un expert en tout. Inutile d'ajouter que cette prétendue patinoire ne servit à peu près pas comme telle. Elle servit plutôt comme salle de récréation.

En 1940, on eut l'idée de convertir cet édifice en salle de théâtre. Elle sera agrandie et transformée pour les fêtes du cinquantenaire en 1949. Finalement, elle sera la proie des flammes en juin 1961.

(117) Confère - plans et photos.

Le professeur Georges Van Tassell, ici depuis 1929 persuada l'administration de lui construire une maison en 1943 (No. 661 sur University Dr.)

Le rêve de l'économe du temps était d'avoir une grande porcherie moderne. Le Conseil se laissa convaincre; c'est ce monument, curiosité de l'époque qui domina le terrain de la ferme à côté d'un gros garage rouge où étaient rangés les instruments de la ferme.

Deux vénérables demoiselles Haché (dont personne n'a jamais mentionné les premiers noms) exprimèrent le désir de faire bénéficier le Collège de leur avoir après leur mort. Elles proposèrent au Collège de leur bâtir un abri pour passer leurs derniers jours. Les autorités obtempérèrent à leur désir; c'est la maison 655 de University Dr.

Le chauffage causait de sérieux problèmes vers la fin des années quarante (1948). Le Père Gidéon, alors économe, entreprit la construction d'un autre monument qui abrite encore les vastes bouilloires qui chauffent tous les pavillons. Le père Gidéon nous laissa un autre monument souvenir : une buanderie « Perfection » faisant corps avec la chaufferie (1949). Elle eut son moment de gloire, malgré quelques protestations des propriétaires des autres buanderies en ville. On paya le permis et tout rentra dans l'ordre.

Les philosophes de plus en plus conscients de leur dignité plaidaient depuis quelque temps pour des quartiers à part. On leur concéda un salon et un réfectoire bien à eux en l'année 1950. Après cette première brèche, ils rappliquèrent aussitôt pour des chambres. La mentalité s'était déjà faite du côté de l'administration et dès 1951, les philosophes avaient des chambres au quatrième étage. La décision compliqua un peu l'ordre établi. Pour un nouveau groupe, il fallait naturellement un nouveau surveillant. Le père Arthur Gauvin accepta d'y avoir l'oeil.

Le père Martin, économe, fils de cultivateur et un peu cultivateur dans l'âme, trouvait la grange bien trop petite pour ses ambitions. On en construisit une nouvelle très moderne à l'extrémité des cours, en 1952, au coût de 22 000 \$.

C'est en 1952 qu'on transforma le réfectoire en cafétéria.

On fit construire deux puits en 1955 qui fournissaient l'eau au Collège et à quelques voisins.

En 1960, on entreprit sérieusement l'aménagement des parterres. Plus de vaches désormais en avant du Collège. Les pauvres vaches qui s'étaient longtemps pavanées à la vue de tous les visiteurs furent sérieusement attristées de se voir reléguées loin derrière le Collège. Il y avait d'ailleurs

longtemps que les vaches de l'Université du Nouveau-Brunswick avaient subi la même épreuve.

Il serait vraiment trop long d'énumérer les nombreuses modifications qui eurent lieu au cours des années : que de murs abattus et refaits! Que de portes percées et refermées!

PRINCIPALES TERRES DU COLLÈGE ET LEUR PROVENANCE

Pour les curieux, voici en quelques mots d'où proviennent les diverses terres sur lesquelles furent érigés les pavillons du campus, ainsi que les terrains qui constituèrent la ferme.

Sans trop s'en rendre compte probablement, le Collège devint, petit à petit, propriétaire des deux plus intéressantes concessions faites en 1807, sur le côté ouest du bassin de Bathurst. Ces terres (lots 9 et 10) (571 acres) étaient au début propriété de Pierre Doucet Sr qui s'était fait l'intermédiaire pour l'obtention des premiers 31 lots concédés sur le Bassin.⁽¹¹⁸⁾

Sur un espace d'une centaine d'années, il est entendu que les lots 9 et 10 furent divisés et vendus. Tout ce qui reste aujourd'hui aux descendants de Pierre Doucet Sr sont les propriétés de Charles Doucet et de Alexandre Doucet ou ses descendants.

Mgr Stanislas Doucet, ancien curé de Grand'Anse, se fit de son vivant acquéreur d'un grand nombre de terrains.

Pour ce qui nous intéresse, il se rendit propriétaire, dès 1909 d'un terrain appartenant à Amos Gallant pour la somme de 3 500 \$. Qu'est-ce qui a poussé mgr Doucet à acheter ce premier terrain? Était-ce en vue de récupérer une partie de la terre de son ancêtre? Ou encore une hypothèse, le père Lebastard, alors supérieur du Collège de Caraquet, lui avait-il fait part, en grand secret, de son dessin de bâtir à Bathurst un Noviciat-Scolasticat?

On ne saura jamais. Voici la description de ce premier terrain sur lequel seront construits plus tard l'aile 1925 et une partie du corps principal du Collège. Ce terrain était limité à l'est par des terres déjà occupées près du chemin de fer, au sud par l'ancienne route qui traversait le chemin de fer, à l'ouest par cette même route qui faisait un angle droit à la hauteur de la rue Raymond et au nord par la terre de Charles Landry.

(118) Ces 31 concessions s'échelonnaient sur la rive ouest du Bassin depuis la rivière du Mitan jusqu'à la rivière Tétagouche.

La deuxième terre achetée par mgr Doucet en mai 1912 fut celle de Charles Landry. Cette fois, on sait pour sûr qu'il y avait eu entente avec le père Lebastard, devenu en 1910 supérieur du Collège de Caraquet et vicaire provincial. C'est que le père Lebastard et son conseil avaient décidé de fonder à Bathurst un Noviciat-Scolasticat. C'est d'ailleurs sur ce lot qu'on prigea dès 1912 la première construction. Cette terre ptait entre le lot Gallant et le lot de John Doucet. Dans un second temps en avril 1915, mgr Doucet se porta acquéreur de toute la terre Landry jusqu'à la limite fixée par la première concession de 1807.⁽¹¹⁹⁾ Cette limite sera la même pour les autres terres. Elle se trouve au-delà de la route, dite route de la rivière du Mitan.

En 1916, on accepta d'acheter une terre à bois à 9 milles d'ici, propriété de Mgr William Varrily, pour la somme de 1 900.00 \$.

En 1918, le Collège acheta un premier lopin de terre en forme de triangle; probablement pour construire la seconde grange. En 1924, un autre lopin de forme carrée, enfin en 1928, le Collège devenait propriétaire de toute la terre de John Doucet, jusqu'aux limites fixées par la première concession de 1807.

En 1924, le 22 novembre, le Collège acheta la propriété W. J. Kent, près du chemin de fer et au nord de la terre de Charles Landrv. Restait les terres de Albert Thériault (achetée de William White, époux de la soeur de Mgr Doucet) et celle de William White.

Ainsi, le Collège avait récupéré les quatre cinquièmes des lots 9 et 10 du premier propriétaire, Pierre Doucet Sr.⁽¹²⁰⁾

LA CONSTRUCTION DES PAVILLONS - L'AILE 1955

Cette construction était rêvée depuis longtemps. On n'avait rien construit d'important pour les élèves depuis 1925, toujours faute de moyen. Enfin, on prit le risque en 1954 et les travaux débutèrent au printemps pour se terminer à Noël 1955. Cette aile est du côté nord ouest du Collège et compte cinq étages. L'ancienne buanderie des soeurs fut rasée d'abord pour faire place. Au soubassement se trouvait le vestibule des Petits avec casiers et toilettes; au premier se trouvaient la lingerie, les chambres des religieuses des Saints-Coeurs et leur chapelle; le second étage était divisé en deux : une partie pour les chambres des ménagères et l'autre partie fut aménagée en bibliothèque temporaire.

(119) Les titres officiels datent de 1812.

(120) Confère plans.

L'espace étant restreint on n'avait pas pu aménager de salle de lecture, ce qui en faisait une bibliothèque mutilée.

Le troisième étage contenait deux grandes classes et des chambres pour les étudiants, du cours universitaire et le quatrième étage était aménagé en dortoir pour les élèves du cours préparatoire. Ce quatrième étage sera plus tard transformé en chambres pour les rhétoriciens.

La bénédiction de l'aile eut lieu le 23 octobre à l'occasion de la fête du Sacré-Coeur retardée de trois jours; grande assistance à la salle avec discours. Tout est radiodiffusé par Radio Acadie, grâce aux pères Adélard Arsenault et Michel Savard. Bénédiction en même temps du nouveau puits, projet du père Marcel Martin, économe, et de la fontaine, don du constructeur monsieur Fecteau.

Le père Henri Cormier était alors supérieur. Cette construction de 250 000 \$ fut payée en partie par les anciens et des souscriptions à travers le diocèse. Mgr Camille LeBlanc, comme toujours, s'était montré très généreux.

Il fut question un moment d'une construction séparée qui servirait de couvent pour les religieuses de la Congrégation des Saints-Coeurs employées au Collège et des petites bonnes employées au service du ménage. (121)

L'AILE DES PHILOSOPHES (1960)

Le 20 octobre 1961 avait lieu la bénédiction de la nouvelle aile, où logèrent d'abord les philosophes et où se trouvent plusieurs locaux de classe, ainsi que les laboratoires de chimie, physique et biologie.

Les philosophes avaient pris là leurs chambres dès septembre 1960.

Cette construction avait posé quelques problèmes aux architectes et ingénieurs, à cause de la nature du sol. En creusant, on s'est vite rendu compte de l'inconsistance du terrain saturé d'eau et de boue. Il fallut s'arrêter et trouver un moyen de résoudre le problème des fondations. On opta d'abord pour des piliers. À l'aide d'une puissante machine on commença par enfoncer d'énormes tuyaux de fer, qui ne semblaient jamais atteindre le solide. Alors, on décida de s'y prendre autrement. On se mit en

(121) La construction fut confiée à m. Louis Fecteau, entrepreneur, qui nous fit cadeau de la fontaine devant le Collège. Les architectes : LeBlanc et Gaudet de Moncton.

frais de couler une immense plate-forme en ciment de 18" d'épaisseur à la grandeur de l'édifice proposé et sur lequel toute la construction repose.

Le pavillon comprend deux sections de trois étages chacun : la section des chambres et celles des classes et des laboratoires.

Les chambres sont agréables et bien éclairées... Les élèves durant leurs moments de loisir jouissent d'un magnifique salon qui fait dire aux anciens : ah! Que vous en avez de la chance!

Au premier étage, on trouve une salle de consultations, un local pour l'Écho, journal des étudiants, des vestiaires et deux classes...

Au deuxième étage : un salon et une classe amphithéâtre pour l'emploi des moyens audiovisuels et les conférences...

Le troisième étage est réservé aux laboratoires... (122)

Le nombre d'étudiants augmente; il faudra d'autres locaux. On envisage de commencer d'ici trois ans un cours de baccalauréat en commerce (si seulement on en avait pris la décision, l'affiliation avec l'Université de Moncton aurait pris un différent caractère).

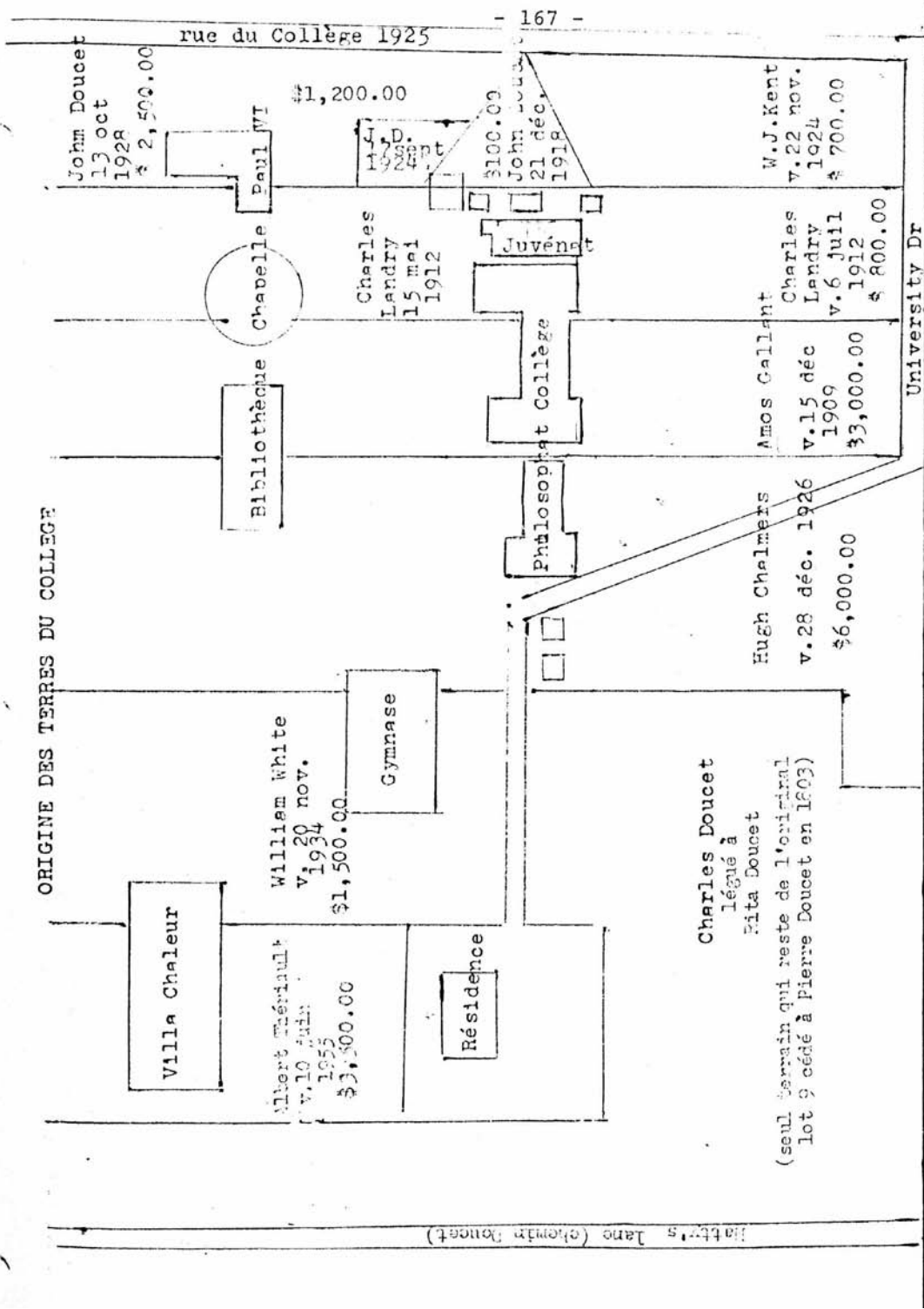
Un mémoire du 12 décembre 1961 se répand en griefs concernant le faible appui du gouvernement : un octroi de 136 000 \$ sur une dette de 488 000 \$. On explique d'où sont venus les fonds additionnels : 72 000 \$ du Conseil des Arts, 44 000 \$ des compagnies industrielles et 10 000 \$ de l'Association des anciens élèves. Pour le reste de la dette, le Collège doit affecter les sommes prévues pour l'administration courante.

Le coût de l'édifice s'éleva à 485 000 \$. Les architectes Bélanger et Roy dessinèrent les plans et Pelletier construction exécuta le travail.

(122) Écho, novembre 1960.

- 167 -

ORIGINE DES TERRES DU COLLEGE



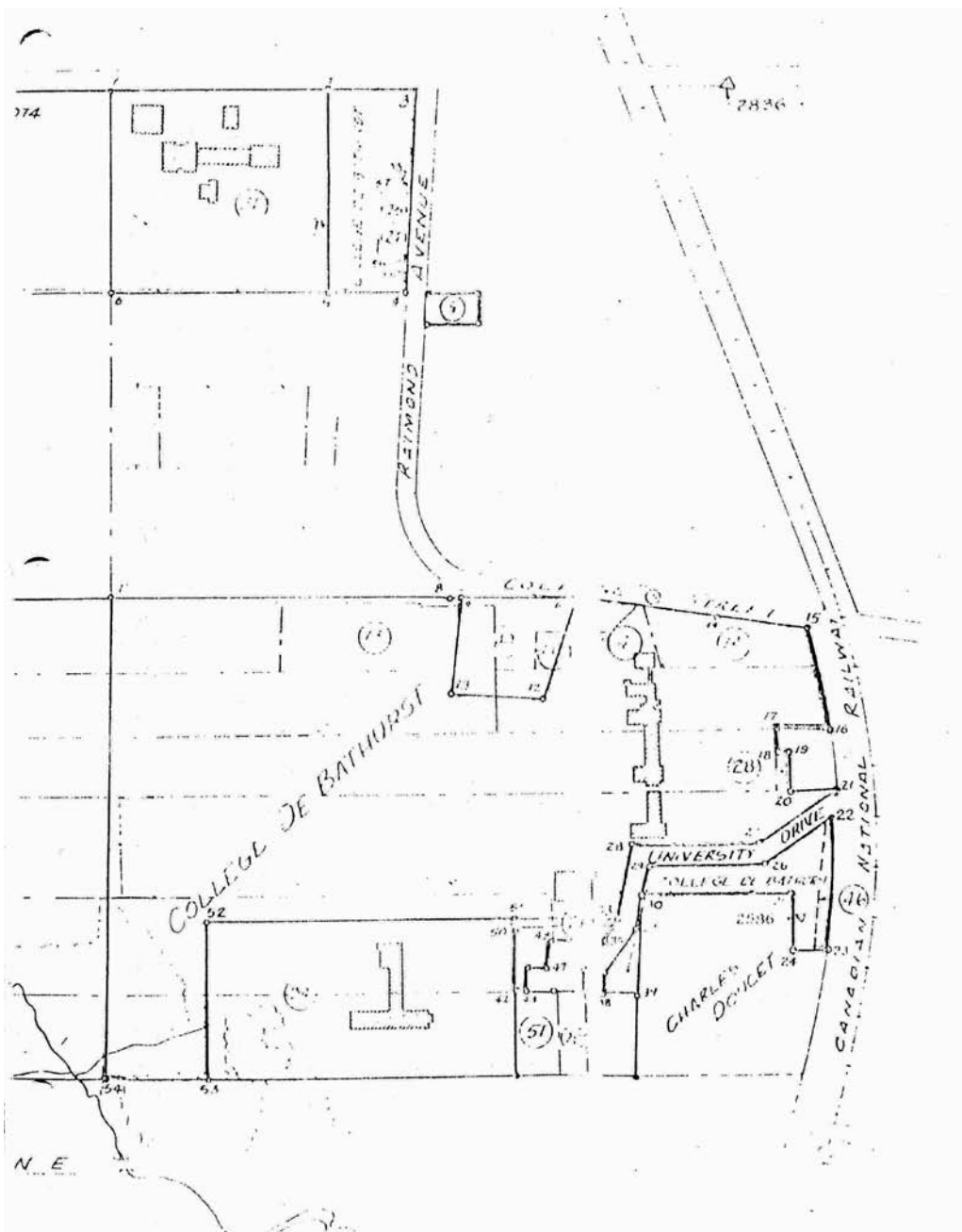
Chemin de fer

University Dr

Note terre Manus Kane 14 octobre 1916 \$3,000.00

Bathurst's Lane (Chemin Doucet)

Charles Doucet
légué à
Rita Doucet
(seul terrain qui reste de l'original
lot 9 cédé à Pierre Doucet en 1903)



Le gymnase - salle de spectacles - la « Bibitte »



LE GYMNASE (1963)

La construction du gymnase a coûté 375 000 \$. Une partie seulement a été défrayée par le gouvernement, puisqu'il était spécifié au'on ne donnait pas d'argent pour les gymnases. Tout de même comme le gymnase servait aussi pour la fanfare et les classes de chant, on réussit à obtenir une cinquantaine de mille dollars du gouvernement.

Ce gymnase qui servit également de salle de spectacle et de salle académique fut construit en remplacement de l'ancienne salle de spectacle qui fut la proie des flammes le 1er juin 1961.

La bénédiction du gymnase-auditorium eut lieu le 5 mai 1963.

Après la procession académique précédée de la fanfare du Collège, il y eut discours par le rév. père Arthur Gauvin, supérieur du Collège et son Excellence mgr C. LeBlanc, puis bénédiction du sous-sol et du gymnase.

Le soir, il y avait concert conjoint, chorale et fanfare sous la direction du père Maurice LeBlanc.

Ce gymnase peut servir de salle académique, de salle de concert et de salle de jeux. Sa capacité est de 800 sièges mobiles. Son théâtre est de proportion respectable : 30 pieds de longueur par 26 pieds de largeur et 15 pieds de hauteur. Le système d'éclairage est des plus sophistiqués; en grande partie l'oeuvre du Père Arthur Gauvin.

Au soubassement, il y a la « BIBITTE », salle de réunion avec restaurant; des salles de billard et de ping-pong, un vestiaire, un comptoir pour les services, des douches.

Le gymnase sert de salle de récréation où l'on peut jouer au ballon panier, au badminton, au tennis. Il y a en outre un ensemble d'appareils d'exercices : barres horizontales, cheval d'arçon, terre-plein, matelas, balançoires, câbles.

Monsieur Rhéal Chiasson, ancien élève et premier instructeur d'athlétisme, s'occupa bien de ses fonctions. Il avait 14 équipes de baseball, 6 de ballon volant, 16 de balle au mur, et 21 équipes de hockey.

Ces équipes jouaient dans la ligue de la Baie des Chaleurs et l'équipe d'étoiles s'est plusieurs fois mesurée avec les équipes de Campbellton, Dalhousie, Shippagan, Bathurst et l'Université Saint-Joseph.

Le gymnase avait déjà servi les 21, 22 et 23 mars pour le festival dramatique du Nouveau-Brunswick.

Les architectes LeBlanc et Gaudet furent chargés des plans, alors que Brunswick construction de Louis Fecteau exécuta les travaux.

LA CHAPELLE (1965)

Le Collège avait eu une première chapelle sur le terrain du Collège de Caraquet : construite par Léo Melanson ⁽¹²³⁾ de Petit Ruisseau, N.-E., le même qui construisit le Collège Sainte-Anne de la Pointe-de-l'Église et la grande église en bois de la Pointe-de-l'Église. ⁽¹²⁴⁾ Cette très belle chapelle fut détruite par le feu de décembre 1915.

En 1916 lorsqu'on ouvrit le Collège à Bathurst, on se contenta pendant 44 ans de chapelles temporaires dans la partie nord du Collège au troisième. Puis après la construction de l'aile en 1925, c'est l'aile sud du Collège au quatrième étage qui servit de chapelle temporaire jusqu'à 1966.

Enfin en 1966, on avait une chapelle indépendante sur le terrain. Les architectes Gaudet et Roy s'inspirèrent d'une petite église protestante d'Ottawa, pour en exécuter le plan; c'est une église que les Pères avaient admirée lors d'un voyage à Ottawa. La construction fut sous la direction de la Compagnie Pelletier. Le coût de la chapelle 150 000 \$.

LA BÉNÉDICTION

« Mgr Camille André LeBlanc, évêque de Bathurst, a béni hier après-midi la nouvelle chapelle du Collège de Bathurst, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de plus de 250 personnes qui remplissaient l'enceinte du nouvel édifice ».

« Avant de procéder à la bénédiction... mgr a déposé dans la pierre angulaire de celle-ci une capsule... Cette capsule contient divers objets, dont l'ordo des élèves du Collège pour la saison 1966-67, la liste des professeurs... une médaille frappée du Pape Paul VI, des pièces de monnaie de 1966, de même qu'une série de timbres-poste de l'année 1966 ». ⁽¹²⁵⁾

Après la bénédiction, il y eut messe concélébrée, présidée par son Excellence; assistaient le RR PP Arthur Gauvin, Antoine Thériault, Léopold Lanteigne, Louis- Philippe Pelletier, Alhert Richard, Édouard Boudreau.

(123) Ce Léo Melanson, qui ne savait ni lire, ni écrire, était un véritable génie de la construction. Il y avait un livre à écrire sur ce Monsieur.

(124) L'Église de la pointe-de-l'Église passe pour la plus grande église en bois de l'Amérique du Nord : voûte romane de 65 et clocher de 190 pieds.

(125) Évangéline, 21 octobre 1966

Il y eut réception et goûter offert aux membres du clergé. L'orgue fut installé peu après par une compagnie de Moncton, pour la somme de 8 000.00 \$ dollars et ils acceptèrent l'ancien orgue de la chapelle temporaire, comme partie du paiement (4 000 \$). Ils se servirent même de certaines parties de cet ancien orgue pour le nouvel orgue.

Depuis nombre d'années, on faisait des plans pour la construction d'une chapelle. Déjà le père Pierre Lechantoux en 1935, alors qu'il était économiste avait fait un plan de chapelle. Il s'agissait d'une aile face à l'entrée principale et se prolongeant vers la cour des petits.

À la réunion des Anciens de 1963, un autre plan de chapelle fut proposé avec dessin. Ce plan proposait une aile se prolongeant du bout sud du Collège vers la ville. C'était un plan jugé trop ambitieux (pour de 6 à 8 cents élèves) et le site ne parut pas des plus heureux.

Les anciens manifestèrent quand même de l'intérêt dans la construction d'une nouvelle chapelle et s'engagèrent vaguement à contribuer au financement du projet. En fait, il y eut des contributions de la part de certains anciens. Plusieurs milliers de dollars furent en réalité versés.

LA BIBLIOTHÈQUE (1966)

La construction de la bibliothèque a débuté le 14 mai 1965 et sa bénédiction eut lieu le 22 mai 1966. La construction fut confiée à monsieur Pelletier de Campbellton et le contrat fut signé pour la valeur de 377 570 \$. À cela, il faudra ajouter l'adduction des égouts et de l'eau.

La bibliothèque mesure 170 pieds de longueur par 70 pieds de large à deux étages, avec une capacité de 100 000 volumes.

Chaque étage a sa salle de consultation en plus de salles de consultations individuelles, trois salles de rencontres, des bureaux pour la réception et l'administration, une salle pour les services audiovisuels et une salle pour la consultation des journaux et revues. Les parquets sont entièrement couverts de tapis. Enfin, l'édifice est climatisé.

Le personnel dans les débuts était au nombre de sept personnes, occupées aux services, à l'organisation des fichiers et du matériel documentaire.

Aujourd'hui qu'elle est propriété du Collège Communautaire, il reste à la réorganiser en vue de sa nouvelle affectation et de sa nouvelle clientèle, qui sont maintenant des étudiants en commerce, en administration, en électronique et en sciences hospitalières.

LA RÉSIDENCE PAUL VI (1967)

Cette résidence était destinée à remplacer le vieux juvénat qui remontait à 1912.

Depuis assez longtemps on songeait à remplacer cette vieille construction en bois, qui abritait une cinquantaine de juvénistes. Le feu l'avait menacée à deux reprises et la crainte d'une conflagration était toujours présente à nos esprits.

On discuta assez longtemps de son remplacement. C'était à une période où le nombre des juvénistes commençait à diminuer; de là les hésitations sur le genre de construction à envisager.

Vers 1965, il fut pratiquement décidé que le Collège serait responsable de cette construction, qui alors prendrait plutôt la forme d'une simple résidence, pour le cas échéant où les juvénistes venant à manquer, la construction pourrait servir de résidence pour les élèves.

En 1966, sous l'influence du directeur du Juvénat, l'attitude du Conseil provincial changea complètement. Le nouveau juvénat serait construit aux frais de la Province des Eudistes et servirait définitivement de Juvénat (boîte à part) avec tous ses services : chambres, salons multiples, gymnase, etc.; on parla même d'y construire une nouvelle chapelle, alors qu'il y en avait une toute neuve à côté.

Il arriva ce qu'on avait d'abord prévu : plus de juvénistes au bout de deux ou trois ans. Depuis, on l'a affecté à divers usages.

La résidence fut officiellement ouverte le 11 janvier 1967. C'est mgr Camille LeBlanc qui bénit la maison. Le Père Fernand Lacroix, alors supérieur général des eudistes était présent, ainsi que les Pères du Collège, des membres du clergé, des religieuses, des élèves et le public.

Entre-temps, l'ancien directeur, le père Moïse Méthot, était devenu vicaire à Chéticamp et c'est le père Roger Valois qui fut nommé premier directeur, assisté des pères Pierre Allard, Denis Jacob et du frère Jacques Landry.

Dans son allocution, le père Lacroix déclara : « que sa congrégation met beaucoup d'espoir dans cette nouvelle résidence Paul VI. Il s'est dit assuré que beaucoup parmi ceux qui la fréquenteront atteindront le sacerdoce soit prêtre eudiste ou séculier, tandis que d'autres y acquerront une grande expérience chrétienne. Il s'est dit assuré que la formule pour étudiants qui pensent au sacerdoce et ceux qui veulent se joindre à eux aidera grandement à mener la barque à bon port ».

Il n'en fut rien. Elle sert aujourd'hui de maison de prière sous la direction de quelques religieuses, en attendant un acheteur. La construction qui a coûté 375 000 \$ dollars fut l'oeuvre de la Brunswick Construction d'Edmundston.

Mgr Camille LeBlanc termina la cérémonie par cette phrase humoristique : « Il déclara que ce campus pourrait être qualifié de colline de bénédictions, car depuis quelques années, je ne fais que bénir les nouveaux édifices »⁽¹²⁶⁾

NOUVEAU LABORATOIRE DE BIOLOGIE

En l'été de 1974 fut aménagé un nouveau laboratoire de biologie dans l'aile du « Philosophat », où était d'abord le salon des philosophes et un peu plus tard des classes.

Un octroi spécial du gouvernement finança cet aménagement et une partie des instruments, au coût de 200 000 \$.

NOUVEAU CENTRE DES ARTS PLASTIQUES

En même temps, on transforma l'ancienne porcherie en magnifique atelier, devant servir à l'enseignement des arts, au coût de 115 000 \$.

Ni l'un ni l'autre ne servirent beaucoup; six ou sept mois à peine. En septembre 1974, il n'y avait plus d'élève au Collège.

Et en septembre 1975 quand débutèrent les cours du Collège communautaire, on se mit de nouveau à abattre des murs et transformer en vue de nouveaux besoins.

LE COLLÈGE MARIA ASSUMPTA

Le projet de construire un Collège pour demoiselles sur le terrain du Collège de Bathurst fut annoncé publiquement dans l'Évangéline du 25 avril 1959.

En réalité, il faudra attendre quelques années avant son ouverture, c'est à dire en septembre 1965.

Rappelons que le Collège Maria Assumpta était déjà affilié à l'Université du Sacré-Coeur, depuis l'année 1951. C'est qu'en prévision du futur Collège pour demoiselles, il fallait prévoir en même temps un personnel enseignant.

(126) Évangéline, 12 janvier 1967

Nous retrouvons les noms des professeurs du Collège de Bathurst qui donnaient des cours au Collège Maria Assumpta à Campbellton en 1951. Les premiers pères à assurer ces cours étaient Gérald Léger en sciences et mathématiques, Burton McCluskey en philosophie, Marcel Tremblay en latin, Urbain Desjardins en philosophie et en apologétique le père Laporte, alors aumônier.

Les professeurs se remplacèrent et changèrent jusqu'à l'année 1956. Il y eut le père Larouche, mlle Marguerite Michaud, père Armand Roussel, M. Archelas Roy, sans compter nombre de religieuses, qui étaient sur place, comme les soeurs Marie Saint Cléophas, Rose-Marie, Marie Saint-Jean, Marie de l'Eucharistie, Irène Maria.

Les cours cessèrent à Campbellton en 1956 et seront remplacés par les cours d'été et les cours du soir de l'Université du Sacré-Coeur, reconnu par le gouvernement à partir de cette date, en vue d'un baccalauréat ès Arts. Les architectes Roy-Bélanger-Blanchette de Moncton préparèrent les plans et la construction fut confiée à la firme « Brunswick Construction » d'Edmundston, dirigée par monsieur Eugène Durette.

Une fois terminé, le Collège Maria Assumpta était une construction imposante, au prix 1 300 000 \$. Elle était bien aménagée, pourvue d'un gymnase, pouvant servir d'auditorium à l'occasion. Il y avait en plus une salle de conférence de 100 places, 4 salles de classe, deux salles d'enseignement ménager, des chambres pour les demoiselles (15 à deux lits et 14 à un lit); enfin, 45 chambres étaient réservées aux religieuses au dernier étage.

On prévoyait que les nouvelles religieuses viendraient terminer leurs études classiques ici.

Le nombre des demoiselles pensionnaires n'était que de 44 la première année et les religieuses étudiantes au nombre de 16.

Contrairement aux prévisions, le nombre des pensionnaires au lieu d'augmenter diminua très rapidement. Les raisons de cette diminution sont que dès 1965, les demoiselles n'appréciaient plus les rigueurs d'un règlement. Et deux ans auparavant, le Collège de Bathurst avait décidé de recevoir les demoiselles qui pensionnaient en dehors, ce qui n'était pas de nature à encourager les jeunes filles à pensionner au couvent. D'après une entente préalable, les jeunes filles ne pouvaient suivre que la première

Note - Question d'affilier le couvent de Caraquet en 1943.
Question d'affilier les frères du Sacré-Coeur en 1951.

année du cours universitaire au Collège Maria Assumpta. Elles devaient poursuivre leurs trois dernières années au Collège et payer là leurs frais d'enseignement.

Les sources de revenus pour les religieuses s'avérèrent dès lors totalement insuffisantes. Il parut clair que tout le projet était voué à l'échec.

Les perspectives en fait d'éducation supérieure, avaient complètement changé entre 1951 et 1965, surtout avec les recommandations du rapport Deutsch paru en 1962.

Avec la création de la nouvelle Université de Moncton non seulement la coéducation était présupposée, elle était rendue nécessaire.

Le gouvernement désormais engagé financièrement, s'opposait à tout dédoublement des facilités comme des laboratoires, des bibliothèques, des locaux affectés à l'administration.

L'idée d'un collège séparé pour jeunes filles n'était plus pratique et plus de mode. On arrivait trop tard. Le Collège Maria Assumpta dut fermer ses portes en juin 1969.

Il fut question que le Collège de Bathurst se porte acquéreur de Maria Assumpta, mais on ne réussit pas à s'entendre sur les conditions.

La construction fut louée à la compagnie Keystone pendant deux ou trois ans. Ça s'est appelé la « plaza Champlain ». La compagnie loua des chambres, des bureaux, des salles; elle rétablit même le restaurant mais l'opération ne dut pas être rentable.⁽¹²⁷⁾

Finalement, une organisation locale décida d'en faire l'achat et de la transformer en maison pour personnes âgées; elle portera le nom de Villa Chaleur.

Le premier Comité de direction était composé des personnes suivantes : le père Noël Cormier, le rév. Gregory Culligan, le père Émile Fournier, Walter Fournier, Dr E. R. Woodside, Kate Bruneau, Lionel Bruneau, Père Louis Vermeersch, William Wilton, Mlle Rita Mayer, Michel Robichaud, Harold Immough, Neil 11cMullen, Pierre Marquis, Claude LeBlanc, Mlle Hélène Thibodeau, Frank Mersereau et Huntly Ferguson.

Voilà un bref historique des constructions qui ont constitué le campus du Collège de Bathurst, particulièrement les années 1955 à 1975.

(127) Les archives chez les Filles de Marie L'Assomption ont conservé plus de détails.

Photo p181

CHORALE MIXTE DE 1961 - PERE TREMBLAY - GASTON BRISSON{piano)

CHAPITRE XX

Le collège Jésus-Marie de Shippagan (1959)

La construction du couvent Jésus-Marie de Shippagan eut lieu en 1947 et ouvrait ses portes en septembre 1948.

À la demande de mgr Livain Chiasson, huit religieuses de la congrégation de Jésus-Marie arrivèrent à Shippagan le 16 août 1947. Dès le mois d'août 1948, les religieuses s'installèrent dans leur nouveau couvent qui devenait un pensionnat pour jeunes filles. Plus tard, on cessa d'accepter des pensionnaires pour louer douze classes du couvent à la commission scolaire.

Suite à la construction d'une nouvelle école à Shippagan, le Couvent se vidait d'élèves. De là l'idée de le transformer en Collège pour demoiselles. ⁽¹²⁸⁾

Les premières démarches en vue de la fondation d'un Collège pour jeunes filles à Shippagan se firent par correspondance. Le père Charles Aucoin, alors supérieur du Collège de Bathurst eut une première entrevue avec la directrice des études du Collège de Sillery, le 14 mars 1959. La directrice du couvent de Shippagan devait participer à cette rencontre mais en fut empêchée par suite d'une tempête.

Voici en substance la réponse du père Aucoin à la demande de fonder un Collège pour demoiselles à Shippagan : « Nous sommes disposés à affilier un collège pour jeunes filles à Shippagan. Mais l'affiliation étant une chose sérieuse qui engage l'avenir, nous remettrons à plus tard l'affiliation, quand l'initiative se sera avérée vraiment viable. Pour le moment, considérons le Collège de Shippagan comme une extension du Collège de Bathurst ». Le père Aucoin termine en rappelant le projet des Filles de Marie de l'Assomption de construire un Collège pour jeunes filles près du Collège de Bathurst.

Le 23 avril c'est mgr Livain Chiasson, alors curé de Shippagan, qui se présente au Collège, pour reprendre la question de l'affiliation du futur Collège de Shippagan. Le père Aucoin étant absent, il fut reçu par le père Léopold LaPlante, assistant.

Comme le père LaPlante n'avait pas été mis au courant de la première démarche du père Aucoin, il voulut prendre les choses du commencement. Il commença par prévenir mgr Chiasson du projet des religieuses de

(128) Correspondance en filières.

Campbellton. Mgr répondit tout simplement qu'il s'agissait d'un petit projet local au profit des nombreuses jeunes de sa paroisse, qui ne pouvaient pas se payer le luxe de devenir pensionnaires ou de fréquenter un Collège. Comme on avait déjà une institution, le couvent Jésus-Marie, vide par suite de la construction de grandes écoles, il serait facile de le convertir en Collège. Finalement, il revenait à la charge en vue d'obtenir tout de suite une affiliation. « Je désire connaître les intentions du Collège de Bathurst à cet égard, car advenant un refus, nous pourrions sans scrupule nous adresser à l'Université Saint-Joseph qui n'hésitera pas à le faire ». ⁽¹²⁹⁾

Après de nouvelles rencontres, il fut entendu que le Collège de Shippagan commencerait par deux classes : une préparatoire de 12^e année et une classe de première année du cours universitaire (Belles-Lettres), que le Collège serait considéré comme extension du Collège de Bathurst, que les examens seraient corrigés par les professeurs du Collège de Bathurst et que les collations de diplômes seraient faites au Collège de Bathurst.

Le Collège était lancé en septembre 1960, mais voilà qu'à la parution du rapport de la Commission Deutsch en 1962, le Collège de Shippagan est rayé de la liste et le Bureau des gouverneurs de l'Université de Moncton fait écho à la proposition du Rannort Deutsch.

La population de Shippagan s'alarme et se met à brandir des menaces politiques.

Fort de cet appui du gouvernement, le Collège de Shippagan continuera de presser pour de nouveaux avantages.

COLLATION DES DIPLÔMES

C'est à la collation des diplômes de mai 1963 que les premiers élèves du Collège de Shippagan reçurent des diplômes. Les finissantes du Collège Jésus-Marie se rendirent au Collège de Bathurst jusqu'en 1965 pour participer à la collation des diplômes, mais en 1966, elles avaient reçu l'autorisation d'avoir chez elles leur propre cérémonie de collation des diplômes.

Le 1^{er} mai 1963, nous arrive inopinément une délégation du Collège de Shippagan avec parade de slogans. Il s'agissait de presser les autorités du Collège de Bathurst à leur accorder justice, c.a.d. une charte d'affiliation. Il y eut une courte réunion où l'on fit comprendre aux gens qu'on ne discutait pas de ces questions sous pression. L'ambiance ne se prêtait pas à une discussion libre.

(129) Conversation notée en filière.

Le Collège de Shippagan reviendra de nouveau à la charge en 1967 pour obtenir que les cours d'été aient lieu chez eux, mais sans succès pour cette fois.

En avril 1967, le gouvernement Robichaud (c'est la veille des élections) consent un octroi de 400 000 \$ dollars au Collège de Shippagan. Au mois de juin 1967, le Collège de Shippagan est enfin affilié au Collège de Bathurst.

Au début de décembre 1971, le Recteur du Collège de Bathurst allait rencontrer les autorités du Collège Jésus-Marie dans le but d'une entente qui aurait pour effet de définir leurs rôles respectifs dans le nord-est. Ceci se passait au moment de la commission Lafrenière.

Le 14 janvier, la réunion entre Shippagan et Bathurst... les représentants de Shippagan demandaient l'autorisation de recevoir les garçons pour septembre 1972 et le droit de s'affilier ailleurs.

À la réunion du 21 février voici ce que présentaient les autorités du Collège de Bathurst :

1) Le Sénat Académique de l'Université de Moncton a décidé le 22 juin 1967 :

- a) Que le Collège Jésus-Marie soit affilié au Collège de Bathurst;
- b) Que seules les jeunes filles soient acceptées au Collège Jésus-Marie;
- c) Que le Collège Jésus-Marie s'engage à suivre les conditions mentionnées dans le texte de l'entente avec le Collège de Bathurst.

2) Seul le Sénat peut recevoir une demande qui change le statut des institutions faisant partie de l'Université de Moncton.

3) Les demandes de Shippagan équivalent à l'ouverture soit d'un Collège mixte ou d'un Collège communautaire dans le nord-est.

4) Le Collège de Bathurst n'a pas l'autorité de créer un autre Collège ou deux collèges communautaires dans le nord-est.⁽¹³⁰⁾

CHAPITRE XXI

Évolution dans l'enseignement et la discipline

Lorsque les Pères français se mirent en frais d'organiser un système d'enseignement pour nos Collèges, ils se rendirent tout de suite compte qu'il n'était pas question de transplanter ici le système français du baccalauréat ès arts.

En France à l'époque, le système d'enseignement préuniversitaire, consistait en un cours primaire de 6 ans, suivi d'un cours secondaire de 7 ans, couronné d'un B.A. Les élèves qui réussissaient, pouvaient se présenter à l'université.

Au Canada anglais le système était assez différent. Le cours primaire était de 8 ans et le cours secondaire de 3 ans, après quoi on pouvait se présenter à l'Université.

Au Canada français la formule était encore différente. Le cours primaire était de 8 ans et le cours secondaire de 7 ans (dit cours classique). Et ce n'est qu'au bout de quinze années d'études qu'on pouvait accéder à l'université.

Les Pères optèrent donc pour la formule pratiquée au Canada français.

En se rendant compte que le nombre d'années d'études dans le système français (15) faisait le compte, comparé au système anglais (11 années à l'école et 4 à l'université), on baptise de l'appellation de cours universitaire les 4 dernières années du cours classique.

Un autre problème se présentait. Les écoles du Nouveau-Brunswick, pas plus que celles de la Nouvelle- Ecosse ou de l'Ile du Prince Édouard, n'enseignaient de français, ou si peu que les élèves étaient loin d'avoir la préparation voulue pour aborder la classe d'Eléments. Il fallut alors créer trois classes préparatoires.

Dans ce système d'enseignement qu'on appelait le cours classique tous les sujets étaient déterminés d'avance et obligatoires à tous les degrés. Ces sujets étaient nombreux et variés; tout un cours de français gradué de la première à la dernière année, plus un cours d'anglais gradué de la première à la dernière année. ⁽¹³¹⁾

(131) Nous avons eu les seuls Collèges vraiment bilingues du Canada.

À ces cours de langue s'ajoutait, l'étude du grec, du latin, des mathématiques (arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie), des cours de sciences (chimie, physique, biologie, astronomie), enfin des cours de philosophie (logique, morale, métaphysique, psychologie, et des cours d'histoire depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, en incluant l'histoire du Canada et l'histoire de l'Eglise. Deux fois la semaine, il y avait des cours de religion, les jeudis et les dimanches.

Quelques sujets ont possiblement été oubliés dans cette nomenclature, mais on peut concéder que ce n'était pas la matière qui manquait. On appelait cela un cours de formation générale. Peu de gens qui se sont pliés à cette discipline, s'en sont plaints, à ma connaissance.

Et on trouvait le temps de lire des livres, faire de la musique, pratiquer des sports, de faire du théâtre et rêver comme tous les jeune gens.

LES CHANGEMENTS

Vers les années soixante, des pressions commencent à s'exercer en faveur de changements dans le curriculum.

Influencé par la pratique des Collèges anglais et suite aux insuccès de plus en plus nombreux des élèves dans les derniers temps, on décida de changer les formules et de diminuer les exigences.

DISPARITION DU GREC ET DU LATIN

L'enseignement du grec, méthode traditionnelle disparut dès 1957; plus de grammaire grecque, plus d'explications grecques, plus de traduction d'auteurs grec. Les élèves n'auront plus le plaisir de jeter leur grammaire dans le feu de joie du dernier soir.

Pour ne pas rompre trop brusquement avec cette grande civilisation on continuera l'étude des institutions grecques.

L'enseignement du latin disparut peu après. Là encore on s'en remit à l'étude des institutions latines. La charge se trouvait considérablement allégée.

LES MATHÉMATIQUES - LES SCIENCES

Pour d'autres élèves c'étaient les mathématiques la pierre d'achoppement. On décréta que les mathématiques réussies plus ou moins dans les écoles étaient bien suffisantes, au moins pour le B.A. général.

Quant aux sciences à quoi bon trois ou quatre? Si on en avait appris une à

l'école. Evidemment si on avait l'audace de choisir l'option sciences, il fallait tout de même en avoir un peu plus.

COURS À OPTIONS

Les changements commencèrent en l'année 1961. Selon le Prospectus de cette année on prévoyait un baccalauréat général, même très général.

On offrait en outre des cours avec options en trois matières : en sciences, en lettres (littérature anglaise ou française), en sciences de l'homme.

Certains cours étaient obligatoires pour chacune des options et d'autres cours étaient indiqués voisinant l'option principale.

Voici par exemple le programme d'un élève qui avait choisi l'option Sciences de l'homme : sa première année était consacrée à huit matières où il devait accumuler 46 crédits. Dans sa deuxième, troisième et quatrième années il devait réussir 10 cours obligatoires et les cours suivants de son option, soit : histoire, géographie, économie, sociologie, institutions politiques canadiennes, éducation familiale, mathématiques.

DISPARITION DES COURS PRÉPARATOIRES

Entretemps les cours dits préparatoires étaient tombés; les premiers cours préparatoires disparurent assez tôt dans les années quarante. Cependant, la dernière classe préparatoire (8ième année) ne disparut qu'en 1964.

DISPARITION DU COURS SECONDAIRE

Les cours dits secondaires (High School) qu'on appelaient alors les Eléments, la Syntaxe et la Versification disparurent à tour de rôle entre les années 1964 et 1967.⁽¹³²⁾

C'est à cette époque qu'après des réclamations incessantes qui durèrent cent ans, on finit par obtenir pour nos écoles des cours de français avec des examens en français depuis la première à la douzième année.⁽¹³³⁾

À partir de 1968, le Collège n'offrira plus que les cours universitaires.

(132) cf Prospectus 1961-62 et 1964-67.

(133) Cette décision importante fut prise à une séance du Comité des Programmes qui se réunissait trois fois par année à Fredericton. On décida non sans peine que la géographie, l'histoire, les mathématiques pouvaient s'enseigner en français depuis la première à la deuxième année.

ÉVOLUTION DANS LA DISCIPLINE

Dans le domaine de la discipline, l'évolution fut des plus complète, depuis la discipline militaire à la discipline zéro.

Les règlements concernant la discipline dans nos Collèges n'apparaissent pas dans les premiers Prospectus. Ces règlements très très détaillés étaient consignés dans un cahier à part, tellement ils étaient nombreux. C'était la responsabilité des surveillants de divisions de les bien connaître, et c'était une des responsabilités du Préfet de discipline de les expliquer, point par point, au début de chaque année scolaire.

« La surveillance était de tous les instants » lisait-on dans les premiers Prospectus. Les parents pouvaient être rassurés.

Ces règlements prévoyaient ce que chaque élève devait faire à chaque heure du jour et chaque jour de l'année.

Voici ce que je relis dans un vieux cahier (apporté du Collège de Redon .

Le lever

« Pour les Grands et les Moyens lever à 5 heures en tout temps. Pour les Petits à 6 heures jusqu'au 1^{er} mai et depuis ce moment à 5h30.

« Il faut se lever promptement, modestement et chrétiennement.

1 – **Promptement** : ne pas céder à la paresse et faire les choses avec une certaine promptitude, sans négligence et sans nonchalance. Il faut se trouver prêt à l'heure (c.a.d. 20 minutes après le signal du réveil.)

2 – **Modestement** : évitant pour soi et pour les autres, tout ce qui pourrait blesser la modestie et la décence.

Mode de s'habiller :

- Pantalon, à moins qu'on ait des caleçons;
- bas;
- souliers;
- se peigner en ayant soin de mettre sa serviette autour de son cou;
- se laver et rincer la bouche;
- Cravate
- gilet;
- habit; qu'il faut hrosser soigneusement.

3 – Chrétienement : faire le signe de la croix, réciter l'Ave Maria, répéter les invocations Jésus, Marie, Joseph; remercier Dieu de nous avoir conservé durant la nuit; lui demander une bonne journée prendre ou plutôt renouveler ses résolutions pour bien faire.

N.B. : a) bien attacher ses souliers et ses bas;

b) avoir soin de prendre au dortoir, avant de descendre ce qu'on doit y prendre, afin de n'avoir pas à y retourner...

Voilà pour la première page... il en reste 23 autres.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Les principaux points du règlement apparaissent pour la première fois dans le Prospectus de 1925-26, sous ce titre : « Conditions d'Admissions ».

« Afin d'avoir une maison bien composée et d'offrir aux familles une sécurité plus grande, le Supérieur du Collège s'impose dans l'admission des enfants une sage sévérité... »

« Le bon ordre étant une condition de travail et de moralité, les Pères attachent une grande importance à l'observation de la règle ».

« Une surveillance paternelle et ferme, est constamment exercée sur les enfants par un Père de la Congrégation... »

« Les élèves ne peuvent sortir pendant l'année que pour aller chez leurs parents, et pour des causes graves... dans le cas d'une maladie grave ou de la mort d'un très proche parent (père, mère, frère, soeur) ».

« Les élèves ne répondent jamais à un appel téléphonique : les autorités reçoivent le message et le transmettent aux intéressés ».

« Tout ce qui est envoyé aux enfants (lettres, colis) sont soumis à l'inspection du R.P. Supérieur et du père Préfet ».

« Le tabac est gtrictement interdit ».

« Tous les élèves sont tenus d'assister aux exercices religieuses qui sont de règle ».

QUELQUES AUTRES DÉTAILS

Pour les Anciens je note quelques autres détails de règlements. Il était défendu de quitter un endroit, soit la salle d'étude, la classe, la cour de récréation sans avoir en main son billet signé du surveillant ou du préfet, sans quoi on s'exposait à faire du « piquet » et recevoir en plus une mauvaise note de conduite, que le surveillant notait dans son petit cahier. Il y avait les billets de confession (on allait facilement se confesser, ça donnait à certains l'occasion de sortir de l'étude et d'aller faire une petite promenade dans les corridors). Il y avait enfin les billets pour l'infirmerie à l'étude du soir, ça encore c'était l'occasion d'aller faire une petite promenade.

Tous les mouvements dans la maison se faisaient en rangs serrés en longeant les murs et en silence. Le moindre chuchotement, la moindre espièglerie était reflétée dans les notes du mois; (4 sur 5 de conduite pour avoir parlé dans les rangs ou 4 souligné pour avoir « jambeté » son voisin dans les rangs).

LE COSTUME

« L'Université impose l'uniforme suivant : blazer bleu avec écusson de l'Université, pantalon gris, chemise blanche, cravate rouge-vin.

Ce costume est obligatoire le dimanche, les jours de fête et dans les occasions commandées par l'autorité. On recommande aussi le port du bérêt aux couleurs de l'université ». Prospectus 1952-53.

La lecture solennelle des notes du mois (Travail, conduite, piété) par le père préfet, terrorisait les plus timides.

Si par malheur une fois au dortoir, il vous arrivait d'avoir un pressant besoin d'aller à la toilette, il fallait réveiller le surveillant dans son alcove, pour qu'il vous passe la clé de la seule toilette du plancher.

LES CHANGEMENTS

Peu à peu au cours des années et par suite de demandes répétées des philosophes, les porte-paroles de l'heure, des changements s'introduisirent.

En 1936, on permet aux philosophes de fumer aux récréations, plus tard dans le salon également. Peu à peu la permission de fumer sera accordée aux grands, de fumer même sur la cour de récréation, mais à condition qu'ils obtiennent la permission par lettre écrite et signée de leurs parents.

Vers 1950, les philosophes toujours, obtiennent la permission de passer un après-midi par mois à la salle paroissiale de Bathurst-ouest, mais défense de parler à une demoiselle. Je n'oserais affirmer que toujours ça se passait comme ça. En 1950, les philosophes obtiennent leur salon et leur réfectoire.

Grande réjouissance en 1951 quand le père Supérieur annonce que les philosophes auront des chambres, quitte à être deux ou trois par chambre.

Dans les plans du nouveau « Philosophat », il est prévu que les philosophes seront logés là à deux par chambre. À chaque étage, il y aura une chambre pour le surveillant. Par suite, les élèves de Rhétorique et Belles-Lettres pourront occuper les chambres libérées par les philosophes. Cette inauguration des chambres nous vaudra nombre de demandes de la part des élèves du Collège de Gaspé. Les autorités de là-bas en étaient fort « marris », comme bien on le conçoit.

En plus de belles chambres, les philosophes auront un grand et beau salon à leur usage. Le privilège de chambres et d'un salon aura peu à peu un effet néfaste sur les sports. On préfère rester au chaud, badiner, regarder la télévision ou jouer aux cartes.

LES DERNIERS RÈGLEMENTS

C'est dans le Prospectus de 1966-67 qu'on trouve la dernière mention d'un règlement. ⁽¹³⁴⁾

J'en cite quelques extraits qu'on peut juxtaposer aux premiers règlements rapportés précédemment.

Entre temps on a introduit la coéducation au Collège; de là des règlements concernant les jeunes filles.

Pour les étudiants :

- 1 - Toutes les visites à l'intérieur des chambres sont interdites;
- 2 - Les visiteurs ne sont pas admis dans les chambres...;
- 3 - Le silence de parole et d'action est obligatoire en tout temps et tous lieux...;
- 4 - Toute visite dans les autres résidences doit se faire avec autorisation;
- 5 - Tous doivent être dans leur chambre à 10 heures sauf le vendredi soir et le samedi soir à 12 heures;
- 6 - Il est interdit de faire la cuisine dans sa chambre.

(134) Notons cependant qu'il y aura un comité de discipline, pour juger des cas graves, mais il ne dura pas longtemps.

Pour les étudiantes :

- 1 - Les réunions d'associations parascolaires mixtes, auront lieu au local réservé à cette fin;
- 2 - Les jeunes filles ne sont pas admises dans les résidences des étudiants;
- 3 - La bibliothèque ou leur chambre est le lieu normal d'étude pour les étudiantes;
- 4 - Aucune jeune fille n'est admise au Collège des garçons après 6 heures p.m., sauf pour les activités autorisées.

CAUSES D'EXCLUSION :

- 1 - Paroles ou actions contraires à la religion ou aux mœurs;
- 2 - Possession d'ouvrages de littérature immorale ou pernicieuse ou gravures obscènes;
- 3 - Mépris délibéré du règlement, insubordination grave;
- 4 - Possession et usage de boissons alcooliques dans les résidences ou sur le campus;
- 5 - Toute conduite portant préjudice à la réputation du Collège... (Vols aux étagères des Magasins);
- 6 - Retard non motivé au retour des vacances ou de congés;
- 7 - Réception de jeune fille dans sa chambre (pour garçon).

Pour ce qui est du règlement pour les jeunes filles il se prolonge de plusieurs autres articles imposés par les autorités du Collège Maria Assumpta. Rien à redire concernant ces règlements - les temps avaient changés - bien changés.

On est curieux de savoir comment ces règlements seront appliqués : vous le soupçonnez déjà peut-être.

Il faut se rappeler que nous sommes dans les années soixante avancées. Les mouvements de contestations commencèrent aux Etats-Unis au début des années soixantes. Des pchos faibles d'abord et de plus en plus forts, ont enfin atteint nos rivages. On n'aurait pas pu mal choisir une époque pour commencer l'expérience de la coéducation dans nos Collèges acadiens.

Des voix se firent entendre réclamant la LIBERTÉ pleine et entière. Et ils l'eurent. Les règlements sautèrent et il n'en sera plus mention.

On aurait pu trouver un juste milieu entre un règlement qui semblait vouloir se substituer à la grâce actuelle et l'absence totale de règle.

LA RELIGION AU COLLÈGE

Les premiers Prospectus nous présentent le Collège comme une institution religieuse. « Comme toutes les institutions similaires, le Collège du Sacré-Coeur, n'a pas d'autre but que de préparer à l'Église et à la société les hommes et les chrétiens que réclament les temps présents ».⁽¹³⁵⁾

Les classes de religion sont à l'honneur à tous les degrés. On récite la prière au début des études et des classes. Les élèves doivent assister à la messe chaque matin sur semaine et à tous les offices religieux.

En 1950 l'assistance à la messe devient facultative. « Le conseil a décidé, dans le but de développer chez les élèves une piété plus personnelle, de mettre facultative la messe du matin sur semaine ».

Encore dans le Prospectus de 1970, on trouve cependant toute une série de cours tournant autour de la religion : Introduction à la Bible, Introduction aux grandes religions de l'humanité, Sexualité, Amour et vie chrétienne, Le Christ notre vie, Conception contemporaine de l'Église, Vie de l'homme nouveau, etc...

On mentionne les noms des professeurs : les RR PP Denis Jacob, Roger Valois, Arthur Gauvin, Zoël Sonier, Marc Haché et sr Réjeanne Veilleux.

En date du 15 décembre 1971, le Conseil d'Administration décide : « Que les cours de religion deviennent facultatifs dès le deuxième semestre de l'année 1971-72 ».

Puis les cours de religion sont réduits à deux : La crise actuelle de l'Église et Morale chrétienne - nouvelle perspective.

Désormais quand un élève exprime le désir de suivre un cours de religion, on lui répond avec un petit sourire, « qu'il n'y aura probablement pas assez d'inscriptions pour offrir le cours ». L'enseignement religieux a cessé.

On ne dit plus de prières en classe, parce que certains professeurs trouvent même « nigot » d'aller à la messe. On ne va plus à la messe.

(135) Prospectus 1924-25, p.2

LES DIRECTEURS SPIRITUELS

Il y a toujours eu depuis les débuts du Collège des directeurs spirituels; mais les fonctions ont variées beaucoup au cours des années.

Dans les débuts, la fonction du directeur spirituel (un pour la division des Grands et un pour la division des Petits), consistait à faire une fois par semaine la lecture spirituelle, un chez les Grands et l'autre chez les Petits. Plus tard, c.a.d. vers les années trente, chaque élève en outre devait se choisir un directeur spirituel, parmi les pères qui appelait ses dirigés une fois à toutes les semaines ou les deux semaines.

Il y eut ensuite un père nommé aumônier de la cité étudiante, enfin un directeur spirituel nommé pour s'occuper des cérémonies religieuses et en même temps accessible aux étudiants qui avaient des problèmes religieux à régler. C'était alors un père à plein temps. C'est le père Léger Comeau qui fut le premier directeur spirituel à plein temps, à partir de l'année 1954 jusqu'à son départ en 1958. Le père Michel Savard lui succéda pendant un an. Puis Dollard Tremblay 1959-62, puis le père Virgile Blanchard 1962-64, puis le père Gaston Rinfret 1964-65, puis le père Raoul Martin 1965-67, Pierre Allard 1967-70, puis Pierre Poulin 1970-72, Raymond Judd, fut chargé de la chapelle pendant une année et puis la charge en fut confiée à Charles Picot pendant un an. Et ce fut la fin.

LES RÉCOMPENSES

Il y avait d'abord les bonnes notes qui méritaient des félicitations et une mention au tableau d'honneur, premier degré ou second degré.

À chaque mois, les professeurs imposaient des compositions ou tests dans les différentes matières.

On épinglait un ruban rose à la boutonnière du premier et un ruban bleu au second du concours.

Le chanceux qui obtenait trois rubans roses de suite, méritait pour tous ses camarades un quart d'heure de plus à la récréation de midi, pour célébrer le grand jour.

Les bons points comme récompense eurent longtemps la vogue. Les bons points étaient de petites feuilles roses ou bleues imprimées, qu'attribuaient les professeurs ou les surveillants à ceux qu'ils jugeaient méritants.

Ces bons points, sorte de monnaie scolaire, ouvraient toutes les portes; on les échangeaient contre une punition; ils servaient pour payer son entrée à une séance de cinéma et s'il en restait à la fin de l'année, l'élève pouvait

participer à une vente aux enchères et obtenir des prix offerts par les surveillants.

Les fins d'années étaient particulièrement excitantes. En plus de la proclamation des diplômes, les résultats des notes d'année, il y avait la distribution solennelle des prix de classes. De mémoire d'homme, ces prix étaient des livres; les plus convoités avaient des tranches dorées (trop souvent hélas, la valeur du livre était en raison inverse du brio de la couverture). Les forts en thème et les premiers de classe allaient triomphalement recueillir sur le théâtre leur brassée de livres.

En 1966, on coupa court à la vieille tradition. On donna des bourses d'études en récompense au lieu de livres.

En 1971, on coupa sec la tradition antique et solennelle des cérémonies de fin d'année : plus de proclamation de diplômes, de notes, plus de toges ou de bonnets carrés.

La révolution, plus ou moins tranquille, était déjà en marche.

<p>Université du Sacré-Coeur BATHURST, N. B.</p>	
<p>BONS POINTS</p>	
<p>mérités par l'élève</p>	<p><i>Michel Roy</i></p>
<p>le</p>	<p>19</p>
<p>5 10 15 20 25 30</p>	
<p>Le professeur:</p>	<p>Le Préfet (de discipline ou des études): <i>A. L. La Plante</i></p>

CHAPITRE XXII

Les degrés accordés par le collège le nombre d'étudiants qui y sont passés

Le Collège de Bathurst entre les années 1900 et 1973 (inclusivement), a accordé :

- 1395 baccalauréats ès arts;
- 399 baccalauréats en Pédagogie;
- 4 baccalauréats en Lettres;
- 4 baccalauréats en Sciences;
- 157 baccalauréats en Éd. Élémentaire;
- 226 diplômes en commerce.

Quant au nombre d'étudiants passés par l'institution, nous sommes réduits à des approximations. On estimait que 20 % seulement des élèves inscrits au Collège terminaient leurs études. Il faut cependant ajouter que c'était au « temps ou on acceptait des élèves après leur sixième année à l'école (entre les années 1899 et 1968). A partir de 1968, on acceptait seulement les élèves qui avaient terminé leur 12^e année. C'est dire que de 1968 à 1974, la proportion des élèves qui terminaient avec un degré était évidemment beaucoup plus élevée. Tout compte fait on a estimé à 100 000 environ, le nombre d'élèves passés par le Collège durant ses 75 années d'existence. ⁽¹³⁶⁾

DEGRÉS HONORIFIQUES ACCORDÉS PAR LE COLLÈGE

Le Collège de Bathurst a accordé bon nombre de degrés honorifiques : des maîtrises et des doctorats entre les années 1924 et 1963.

Les maîtrises *honoris causa* en pédagogie : Madame Alban Blanchard (1955), Monsieur Alexandre Savoie (1956), l'Abbé Camille Johnson (1959), Monsieur Azarias Doucet (1963); en Arts : Mgr Livain Chiasson, Mgr Moïse Lanteigne, Mgr Jean Doucet, l'Abbé Cajetan Poirier; les médecins : Valmond Allard, Alhert Sormany, Clarence Véniot, Monsieur Léon Thériault, Monsieur Léandre LeGresley, Monsieur Alexandre Savoie (1924), Monsieur Pius Powers (1931), Monsieur Théodule LeJeune (1940), les abbés Aurèle

(136) APPENDICE Q : cf Articles de journaux parus dans le Moncton Times, le 20 et 22 mai 1978 et signés Miss Mary Jane Losier. D'après elle : 80 médecins et dentistes, 45 avocats, 30 agronomes, 200 prêtres, 35 ingénieurs, une foule de professeurs, de politiciens, hommes d'affaires, etc. (pas tous des enfants de chœur!) seraient anciens du Collège.

Godbout, Théophile Haché, Alhert Poirier, monsieur Jean-Paul Chiasson (1941), Charles Eugène Bélanger, Édouard Arsenault, J. Édouard DeGrâce, Me Benoit Michaud, sr Langevin (1943), Monsieur Gérard DeGrâce, sr Marie Saint Cléophas, c.n.d. (1944), sr Turcotte r.j., Sr Lavoie r.h. (1945), Monsieur Mathieu Cormier, sr La Dauversière r.h. (1946), sr Thérèse-de-l'Enfant Jésus r.h., Mademoiselle Marie-Esther Robichaud (1949), sr Nadeau r.h. (1953).

Les maîtrises *honoris causa* en Sciences Sociales accordées à : l'abbé Abel Violette (1956), l'abbé Gérard Gautreau, Honsieur Richard Savoie, Me Louis Label (1958), Monsieur Gérald Chiasson (1963).

Doctorats *honoris causa* en Droit accordés à Me Albany Robichaud (1943), Monsieur E. Maurice (1946), Monsieur Paul E. Gagnon (1949), Me Adrien Cormier (1956), Me Jean Drapeau (1956), le Juge Gérard Lamay (1959), Me Émile Soucy (1963).

Doctorats ès Arts *honoris causa* accordés à Monsieur Léandre LeGresley (1942), Son Excellence mgr Camille LeBlanc (1943), mgr Jean-Baptiste Doucet (1943), R.P. Clément Veillard, c.j.m., ancien supérieur (1949).

Doctorats ès Sciences *honoris causa* accordés à Monsieur le Docteur Alphonse Sormany (1942), R.P. Albert D'Amour (1941), c.j. rn , ancien supérieur, Me Edward Byrne, Docteur Georges Dumont, Docteur Théophile Godin (1949), R.P. Arthur Gauvin, c.j.m., (1950), ancien supérieur, M. James Gordon Chalmers (1955), Monsieur Mathieu James Boylan (1957).

Doctorats en Philosophie *honoris causa* accordés à l'Honorable Clarence Véniot, sénateur (1949), mgr Aurèle Godbout (1953), Monsieur Louis Marie Bourgoin (1953).

Doctorat en Economie *honoris causa* accordé au Chevalier Louis J. Levesque.

Doctorats en Sciences Sociales *honoris causa* accordés à l'Honorable André Doucet (1942), Monsieur G. Alexandre Samson (1943), Monsieur Gilles Plamondon (1950), sr Marthe LaPlante r.h. (1953), Monsieur Martin Légère (1953), Sir James Hamet Dunn (1954), mgr Livain Chiasson (1955), Monsieur Jean-Paul Chiasson (1955), Son Excellence mgr Norbert Robichaud (1956), l'Honorable Adrien Lévesque (1961), Monsieur Léonce Chénard (1963).

Doctorat en Sciences Politiques *honoris causa* accordé à l'Honorable Louis Robichaud, premier Ministre (1960).

Doctorat en Sciences Agricoles *honoris causa* accordé à Monsieur Camille Chiasson, agronome (1957).

Doctorats en Lettres *honoris causa* accordés à Monsieur Bona Arsenault (1956), R.P. Joseph Méry, c.j .m. (1949).

Doctorats en Pédagogie *honoris causa* accordés à Monsieur J.T. Lejeune (1950), l'abbé Moise Lanteigne (1953), Monsieur René Fournier (1950), sr Marie de Lourdes f.m.a. (1953), sr Marie de Sainte-Afra (1953), sr Saint-Alexandre r.h. (1953), Monsieur Raymond Pothier (1953), Monsieur Georges Van Tassel (1953), Dr Ross Flemington (1953), R.P. Clément Cormier c.s.c. (1959).

Doctorat en commerce *honoris causa* accordé à Monsieur Mathieu Cormier(1953).

Doctorats en Médecine *honoris causa* accordés à MM J.P. Carette (1953), J.D. Gauthier (1953), Ernest Dumont (1953), Lurenzo Frenette (1953).

Baccalauréats en Sciences Commerciales *honoris causa* accordés à Monsieur pierre Landry (1944), Bertin Nadeau (1944), Léonard Porlier (1944), Léonard Saint-Jean (1944), sr Saint-Georges r.h. (1944).

DEGRÉS ACCORDÉS AVEC THÈSE

Des maîtrises avec thèse furent accordées à : mgr Camille Leclerc (La République du Madawaska) (1941), Monsieur Euclide Daigle (Essai d'étiologie sur le journalisme) (1941), Monsieur René Fournier (The general application of Steam Power to the Pulp and Paper Industry) (1924), Monsieur Michel Dassonville (L'homme et les différentes conceptions que s'en est fait le XVII^e siècle) (1950), l'abbé Henri Vital (L'Histoire du Lazaret de Tracadie) (1956), Monsieur Alexandre Savoie, sr Marie Coulombe (La Formation de la volonté) (1949).

Doctorats accordés avec thèse : Monsieur pierre Gravel (1957), sr Jeanne Louise LeBlanc s.c. (L'Évangéline et la renaissance acadienne) (1948), Monsieur Georges Van Tassel (Correlation de la philosophie et de la littérature) (1963). ⁽¹³⁷⁾

(137) Appendice J
- Liste des Pères Eudistes professeur J
- Liste des professeurs lai cs K
- Liste des finissants L

CHAPITRE XXIII

Télé-publik

On se rappelle que le Collège avait eu son poste de Radio. Il fait un pas de plus. En 1971, grâce aux démarches de Monsieur Raymond Savoie ⁽¹³⁸⁾ auprès des autorités compétentes, le Collège obtint les fonds nécessaires pour mettre sur pied un programme de télévision.

Le nord-est du Nouveau-Brunswick, parent pauvre de la Radio et de la Télévision, réclame depuis longtemps un moyen moderne et efficace de communication et d'information en français, pour sa population.

Plus précisément il s'agit :

- 1) de susciter une prise de conscience des valeurs culturelles existantes;
- 2) développer une meilleure compréhension des mécanismes de fonctionnement de notre société;
- 3) faire naître une nouvelle conception des problèmes régionaux.

Une salle de télévision est aménagée; on se procure le matériel et on embauche un personnel. L'équipe s'engage à passer 30 émissions, en se servant des facilités du poste CHAU-TV de Carleton, P.Q.

Les sujets traités seront de portée locale et régionale, avec participation de toute la population.

Le premier personnel est constitué d'un directeur, Monsieur Savoie, d'un réalisateur l'abbé Enoil Thériault, d'un réalisateur technique M. Charles Picot et d'une script-assistante Madame Marie Guitard. Des étudiants à l'occasion servent comme chercheurs, caméramen, ou aident au montage.

La musique, oeuvre de Monsieur Calixte Duguay, professeur au Collège, est interprétée par son orchestre, elle est vive, plaisante et moderne.

(138) On obtient les services de M. Raymond Savoie, un employé de l'Office National du Film en septembre 1970. Il organise et enseigne un programme visant à préparer des personnes pour faire de l'enseignement aux adultes. En novembre 1971, il propose à l'administration un projet d'Information pour le nord-est du N.-B. Ce qui deviendra en fait TÉLÉ-PUBLIK. .

NOTE - Télé-publik en ce moment, l'objet de vives contestations; doit-il être rattaché à l'Université de Moncton, Collège de Shippagan ou doit-il être administré par un Comité de citoyens de la région de Bathurst (1978).

CHAPITRE XXIV

Enquêtes royales et mémoires

INTRODUCTION

Au lendemain de la dernière grande guerre (1939-1945) une fois les réjouissances passées, le Canada se réveilla face à des problèmes de tout genre, que nous n'avons pas encore réglés, soit dit en passant.

Problèmes d'ordre économique et problèmes d'ordre éducationnel en particulier. La participation du Canada à deux grandes guerres mondiales a profondément perturbé son évolution politique. Responsable de la conduite de la guerre, le gouvernement fédéral prit en main la gouverne du pays avec ses ressources monétaires. Les provinces en furent très affectées, particulièrement les provinces pauvres, comme le Nouveau-Brunswick et plus particulièrement les parties pauvres de la province. De là les malaises.

LE RAPPORT MASSEY

Comme à l'habitude on mit sur pied des commissions royales d'enquête qui devaient faire des recommandations au gouvernement. La première en date fut la Commission Massey. Cette commission fit le point sur la situation des Lettres, des Arts et des Sciences au Canada. Elle s'inquiéta de l'identité canadienne face à l'influence sans cesse grandissante des Etats-Unis sur la culture canadienne, et recommanda au gouvernement de développer davantage nos institutions culturelles et de favoriser l'éducation dans nos Collèges et Universités. Elle recommanda la création d'un Conseil des Arts destiné à encourager le développement des arts.

Pour ce qui nous concerne, il y eut à partir de 1955 une suite d'enquêtes, de mémoires et de rapports sur l'Éducation et sur la situation économique.

Mentionnons d'abord les principaux rapports touchant l'Éducation : le Rapport Hackenzie (1955), le Rapport Mount Allison (1960), le Rapport Deutsch (1962), le Rapport sur le Bilinguisme et le Biculturalisme (1967), le Rapport Byrne (1970), (Finance and Municipal Taxation) , le second Rapport Deutsch (1967), le Rapport Allard Monahan (1969), le Rapport de Mgr Donald Duffie, le Rapport Lafrenière (1971), la consultation Dumas. Et sur ce chapitre de l'éducation mentionnons les mémoires répétées de l'Association Acadienne d'Éducation sur les réformes à apporter au système d'éducation dans nos écoles acadiennes, la nécessité d'une Ecole Normale française, la nécessité de rattacher ces écoles normales aux Universités.

Enfin la campagne en faveur d'une aide financière pour nos Collèges et Universités, qui suivit de quelques années le Rapport Massey.

Au point de vue économique, le gouvernement canadien vota la loi ARDA, qui eut ses conséquences. Parurent à la suite les rapports Whlen et Hunting sur la situation économique du Nord-Est du Nouveau-Brunswick et la suite des mémoires présentées par le CRAN, fondé en 1962, pour la mise en opération des recommandations de la loi ARDA.

Le Rapport Whalen, assez bref, avait pour but de justifier le choix du Nord-Est du Nouveau-Brunswick comme région pauvre, sous développée et bon choix comme « région pilote » .

Le Rapport Hunting est beaucoup plus considérable que le premier. Il fallut au moins deux ans à cette compagnie ontarienne pour compléter ce rapport. À remarquer que la région ne participa à aucun de ces premiers rapports.

LE RAPPORT MACKENZIE (1955)

Il n'est pas le premier en date traitant de la situation des écoles depuis la loi scolaire de 1871 (N.B. Public Schools Act), mais probablement le premier auquel a participé le Collège de Bathurst.⁽¹³⁹⁾

Trois membres : Monsieur William Havelock MacKenzie, président, Monsieur Donald Stewart et Mademoiselle Julie-Anne Lévesque, menèrent l'enquête.

Voici le but de l'enquête, tel qu'indiqué au chapitre I du livre : « The task of the commission, was to devise and recommend an adequate and equitable structure of financial support for the public schools of N.B., and at the same time to report on the comparative tax-paying ability of the Province ».

Le Collège de Bathurst participa à cette enquête; d'abord par la présentation d'un mémoire. Il fit beaucoup plus. Trois ou quatre professeurs (les Pères Léger Comeau, Lanteigne, Thériault, LaPlante) aidés de quelques membres du Comité des Cercles d'Étude (MM Gérald Chiasson, agronome, Richard Savoie, et autres) entreprirent de faire connaître ce Rapport à travers les comtés de Gloucester et Restigouche en tenant des asserblés dans diverses paroisses et en distribuant des copies du Rapport.

Monsieur MacKenzie fut invité dans la région et expliqua de nouveau le but de son rapport, le 1^{er} décembre 1957, à une foule de gens réunis dans la salle du Collège de Bathurst.

(139) Il y eut le rapport de 1932 qui décida de l'unité de comté. Il y eut également le rapport Love.

Ce rapport fut relégué aux oubliettes, par le gouvernement de l'heure. Les écoles acadiennes seront privées encore pendant plusieurs années de leur juste part d'octrois.

L'Association Acadienne d'Éducation n'en continua pas moins de réclamer à peu près annuellement dans ses Mémoires au ministère d'Éducation: mémoires en faveur d'une distribution plus équitable des octrois aux écoles, mémoires en faveur d'une Ecole Normale française, mémoire en faveur d'une Ecole Normale sur le campus des Universités. Le Collège par l'intermédiaire de l'un ou l'autre des pères contribua à la composition de nombre de ces mémoires.

LE RAPPORT MOUNT ALLISON

On peut justement intituler ainsi ce rapport, parce qu'en effet il fut préparé à l'Université Mount Allison, mais présenté au cabinet provincial (20 décembre 1960) au nom des Collèges, Mount Allison, Saint-Joseph, Sacré-Coeur, Saint-Thomas et Saint-Louis. Ce rapport ne fut même pas mentionné dans le public et ainsi est resté à peu près ignoré, bien qu'il eut une influence assez décisive sur le nouveau gouvernement de Louis Robichaud. Il fut à l'origine de la commission d'enquête Deutsch.

LE RAPPORT DEUTSCH

La commission d'enquête Deutsch fut nommée en 1961 et déposa son rapport au printemps de 1962. Elle était présidée par John J. Deutsch, assisté du juge Adrien Cormier et de Rohert N. Maxwell.

Le rapport Deutsch eut des effets déterminants sur l'avenir des Collèges français du Nouveau-Brunswick.

Il créa l'Université française de Moncton qui en théorie, du moins sera sur le même pied que l'Université du Nouveau-Brunswick, quant au financement.

Les Universités Saint-Louis et Sacré-Cœur devaient suspendre leur charte et devenir affiliées à l'Université de Moncton.

Il sera question ailleurs des effets de cet arrangement.

Chose curieuse à noter : l'entente que devait signer les Collèges avec l'Université de Moncton, lors d'une réunion spéciale à Fredericton en présence de la commission Deutsch, le 15 décembre 1961, ne fut jamais signée en réalité. Ce qui n'empêcha nullement les événements de suivre leur cours.

LE RAPPORT ALLARD MONAHAN (1969)

Il s'agit d'un rapport privé composé de 9 personnes dont le père Clément Cormier.

Certaines réflexions, vraies ou fausses, ne sont pas à l'honneur du Collège de Bathurst.

« Il semble que le Collège (de Bathurst) soit un peu trop replié sur lui-même et ne soit pas suffisamment présent à la population de Bathurst et de la région ». ⁽¹⁴⁰⁾

« Il serait souhaitable que l'on songe à faire participer des représentants de la population et de la communauté collégiale à la direction du Collège ».

« Il semble que le Collège devrait faire effort afin de sensibiliser davantage la population de la région à sa présence et à ses besoins ». ⁽¹⁴¹⁾

LA COMMISSION BYRNE

Cette commission mena une enquête sur le financement des municipalités. La Commission reçut son mandat le 8 mars 1962 et déposa son rapport le 4 novembre 1963.

Maître Edward G. Byrne de Bathurst s'était laissé persuader de présider cette commission. Il fut assisté des personnes suivantes : Arthur E. Andrew de Saint-Stephen, Alexandre J. Boudreau de l'Université de Moncton, Ulderic Nadeau de Baker Brook, et Charles N. Wilson de Saint-Jean.

Les municipalités, principalement les françaises, étaient dans un état financier déplorable. Les écoles dans les municipalités françaises souffraient de cet état financier. Il se dépensait de deux à trois fois plus d'argent pour les écoles dans les municipalités anglaises que dans les françaises. La raison c'est que les familles anglaises, en général plus fortunées et avec moins d'enfants, pouvaient se payer le luxe d'une meilleure éducation. Les élèves anglais pouvaient poursuivre leurs études jusqu'à la douzième année, alors que les élèves français devaient quitter l'école très tôt.

(141) Apparemment le Collège se négligeait.

(142) À la demande de l'Association des professeurs, deux des leurs, Théophile Blanchard et Victor Raiche avaient été acceptés au Conseil d'administration. Au Conseil du 4 mai 1970, on décide d'admettre en outre le Dr Claude Desjardins et Richard Gauvin.

Mémoire sur mémoire avaient été, présentés au gouvernement précédent, soit par l'Association Acadienne d'Éducation, soit par le Collège de Bathurst, surtout après qu'on eut relégué aux oubliettes le rapport MacKenzie, qui avait tenté de redresser la situation.

En proposant une nouvelle législation, Monsieur Louis Robichaud, alors premier ministre, terminait ainsi son discours à la Chambre.

« Merci à Monsieur Byrne qui a rendu de grands services au Nouveau-Brunswick ». « Le programme que nous présentons n'en est pas un de révolution mais plutôt d'évolution, un programme d'efficacité avec démocratie, un programme d'égalité ».

LES RECOMMANDATIONS DU GOUVERNEMENT

Se basant sur le rapport Byrne, le gouvernement Robichaud fit passer les résolutions suivantes :

- 1- Abolition des conseils municipaux;
- 2 - La réorganisation des villes et villages;
- 3 - La réduction des districts scolaires de 422 à 54;
- 4 - L'abolition de la taxe de propriété personnelle;
- 5 - Abolition de la taxe per capita;
- 6 - Élimination des concessions de taxes;
- 14 - Tous les frais d'éducation défrayés par la province;
- 17 - Les services locaux assurés par le gouvernement local;
- 19 - Droit de vote à tous les citoyens, propriétaires ou locataires.

Il serait trop long d'analyser davantage un rapport de 1200 pages.

Ce qui nous intéressait c'était de voir enfin disparaître un système unique, qui pesait depuis bien trop longtemps sur nos écoles françaises.

LA COMMISSION ROYALE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

La Commission et son mandat C.P. 1963-1106

« Copie certifiée conforme au procès-verbal d'une réunion du Comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 19 juillet 1963.

« Sur avis conforme du très honorable M. L.B. Pearson, Premier Ministre, le Comité du Conseil privé recommande que :

Le Révérend Père Clément Cormier, Moncton, N.-B.
Me Royce Frith, Toronto, Ont.

M. Jean-Louis Gagnon, Montréal, P.O.
Mme Stanley Laing, Calgary
M. Jean Marchand, Québec, P.Q.
M. Joroslav Bonhdan Rudnyckyj, Winnipeg, Man.
Me Frank Scott, Montréal, P.Q.
H. Paul Wyczvnski, Ottawa, Ont.⁽¹⁴³⁾

soient nommés commissaires en vertu de la partie 1 de la loi sur les enquêtes, pour faire enquête et rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondé...»

La Commission a publié son premier rapport (un rapport préliminaire) le 1er février 1965.

Après ce rapport préliminaire la Commission invita le public à lui présenter des mémoires; elle en reçut 404 qu'elle lut et analysa. Puis commencèrent les audiences publiques de l'ouest à l'est du pays. Il y eut 14 de ces audiences publiques où les auteurs de mémoires étaient appelés à les expliquer et les justifier.

Enfin, la Commission continua son travail ajoutant 5 autres volumes et termina son travail le 14 février 1970.

LE MÉMOIRE DU COLLÈGE DE BATHURST

En résumé notre mémoire insistait sur l'égalité des droits en matière d'éducation; que les parlants français avaient le droit et devaient avoir les facilités de s'instruire dans leur langue, aussi bien que les parlants anglais au Canada.

Que le bilinguisme ne signifiait pas que chaque individu au Canada devait apprendre nécessairement deux langues.

Que les services publics soient bilingues tant au niveau provincial, qu'au niveau fédéral.

En un mot, nous étions d'accord avec la thèse de l'égalité des deux nationalités françaises et anglaises, telle qu'exprimée au moment du pacte de la Confédération.

(143) La Commission s'adjoignit : Gilles Lalande, secrétaire adjoint, N.M. Morrison, secrétaire adjoint, Michel Olivier, directeur de la recherche, Léon Dion, conseiller spécial à la recherche.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

« Nous recommandons que l'anglais et le français soient formellement déclarés langues officielles du parlement du Canada, des tribunaux fédéraux, du gouvernement fédéral et de l'administration fédérale ».

« Nous recommandons aux provinces du Nouveau- Brunswick et de l'Ontario de déclarer d'elles-mêmes qu'elles reconnaissent l'anglais et le français comme langues officielles, et qu'elles acceptent le régime linguistique découlant de cette déclaration ».

« Nous recommandons que toute province canadienne dont la minorité linguistique officielle, atteindra ou dépassera dix pour cent déclare qu'elle reconnaît l'anglais et le français comme langues officielles et qu'elles acceptent le régime linguistique découlant de cette déclaration...»⁽¹⁴⁴⁾

Et les recommandations continuent. Ce semble là un effort pour corriger la bévue de Cartier et la perversité de Sir John A. dans la rédaction de l'article 93.

SECOND RAPPORT DEUTSCH (1967)

En effet à la demande du gouvernement, Monsieur Deutsch revint au Nouveau-Brunswick en 1967. Son nouveau rapport recommandait une nouvelle formule de répartition des octrois. Dans un document daté du 2 avril 1967, le Collège de Bathurst se plaignait de cette nouvelle formule qui le défavorisait nettement. Le Collège dès la première année du rapport subissait une diminution de 50 000 \$ dollars comparativement à l'année précédente.

« De nouveau en 1969, le rapport de la Commission de l'enseignement supérieur aura pour effet de diminuer les octrois d'opération du Collège de Bathurst, alors que les dépenses continuent toujours d'augmenter. Le Collège de Bathurst recevait 1 153 \$ par étudiant en 1968-69 et il recevra 1 104 \$ en 1969-70 ».

Suit une accusation assez directe contre la « Patente » : « Il nous semble que l'on se permet facilement d'appliquer une politique générale qui favorise certaines institutions de la province même si elle défavorise certaines autres que l'on considère alors comme quantité négligeable ».⁽¹⁴⁵⁾

(144) Page 153 du Livre I du Rapport.

(145) Rapport du Collège de Bathurst du 2 janvier 1969 - signé Léopold Lanteigne - Archives.

On précise encore davantage : « Nous ne voyons pas pourquoi un étudiant sous-gradué coûte plus cher à U.N.B. et Sackville qu'à Bathurst ou Edmundston et que pour ces étudiants le Collège de Bathurst reçoit moins que reçoivent Sackville et U.N.B ».

LE RAPPORT MGR DUFFIE (30 octobre 1969)

La Commission de l'enseignement supérieur pressée par les organismes acadiens devait s'intéresser à la formation des maîtres. Il y avait longtemps que l'École Normale de Frédéricton n'était plus à la hauteur de la tâche, particulièrement en ce qui regardait la formation d'instituteurs français.

Elle confia donc à mgr Donald C. Duffie, recteur de l'Université Saint-Thomas, de faire enquête sur cette question et de lui fournir des recommandations.

Le Collège de Bathurst qui depuis nombre d'années ⁽¹⁴⁶⁾ avait avancé cette thèse que la formation des maîtres devait se faire au Collège, se disait prêt à entreprendre cette formation pédagogique pour les instituteurs et institutrices de la région. Signalons cinq des recommandations du Rapport Duffie particulièrement intéressantes.

- 1 - Que les universités et les collèges du Nouveau-Brunswick participent ensemble à la formation du personnel enseignant.
- 2 - Que l'École Normale de Frédéricton devienne la propriété de l'Université du Nouveau-Brunswick et l'École Normale de Moncton la propriété de l'Université de Moncton.
- 3 - Que le baccalauréat en éducation soit retenu pour le programme de cinq ans au-delà des examens du ministère.
- 4 - Que l'on exige du personnel de l'enseignement général des écoles secondaires au moins cinq ans d'études au-delà des examens du Ministère.
- 5 - Que la formation pédagogique des enseignants du cours « élémentaire » ait comme objectif le baccalauréat en pédagogie, comme celle des enseignants du cours secondaire.

Conclusion : c'est l'Université de Moncton qui s'attribua le rôle de former les instituteurs et institutrices de langue française et fonda par la suite une faculté d'éducation.

(146) Thèse avancée par le Père Léopold LaPlante, c.j.m. (à la demande de plusieurs membres) lors d'une assemblée de l'Association Acadienne d'Éducation en 1956. L'Association faisait alors pression pour une École Normale française.

LA COMMISSION LAFRENIÈRE

C'est le 31 octobre 1968 que le Sénat Académique de l'Université de Moncton avait approuvé la création d'une commission de planification Académique dont le rôle serait de revoir la situation créée par l'entente Deutsch de 1962.

Les membres de cette commission étaient Monsieur Alphonse Lafrenière d'abord, comme président, Jules Léger comme secrétaire et en plus Georges Stanley et Serge Lapointe.

Dès l'annonce de cette commission, tant à Edmundston qu'à Bathurst, chacun y va de son mémoire; mémoire des élèves, mémoire des professeurs, mémoire de l'administration.

Dans un long mémoire, l'administration du Collège de Bathurst rappelle à la commission dans quel état déplorable se trouve actuellement le Collège, en reprenant les choses du début (1962) et en soulignant encore une fois la situation fautive dans laquelle nous nous débattons toujours. Peut-être nourrissons-nous l'espoir que les choses pourraient encore se corriger. Hélas!

Le Rapport parut le 15 décembre 1971. Contrairement à ce qu'on était en droit de s'attendre, on avait passé outre à toutes les recommandations du Collège de Bathurst.

Les principales recommandations du rapport, en ce qui concernaient les Collèges affiliés, étaient les suivantes :

- 1 - Que les Collèges renoncent définitivement à leur charte universitaire;
- 2- Que les Collèges affiliés ne donnent que les deux premières années du cours universitaire, avec des programmes déterminés en tout par l'Université de Moncton; ⁽¹⁴⁷⁾
- 3 - Que les congrégations religieuses se retirent de l'administration des Collèges.

RÉACTIONS DU COLLÈGE DE BATHURST

La première réaction s'était fait sentir dès 1970. Les 24 et 25 octobre avait lieu à Fredericton une rencontre de tous les recteurs des institutions concernées. Le but de la réunion était de signer une entente de principe sur le rôle des Collèges affiliés à l'intérieur des cadres de l'Université.

(147) Certains ont prétendu que Moncton voulait tirer partie de la situation déjà branlante du Collège de Bathurst.

Le projet suppose :

- a) une seule et nouvelle université ayant plusieurs campus;
- b) que les campus hors Moncton puissent offrir les programmes au niveau du premier cycle (2 ans) i.e. les baccalauréats (sans plus spécifier encore une fois);
- c) que les propriétés des collèges affiliés soient, acquises par la nouvelle université.⁽¹⁴⁸⁾

Ce document fut signé par l'Université de l'Moncton tout naturellement et le défunt Collège Saint-Joseph, mais ne fut pas signé par les Collèges affiliés.

MANDAT CONFIE À LA S.M.A.

(Société de mathématiques avancées de Montréal)

Avec les recommandations de la Commission Lafrenière, le Collège de Bathurst était pour la troisième fois acculé au mur, pour avoir bien voulu accepter de s'affilier à l'Université de Moncton.

Il fallait tout de même essayer de s'en sortir. Le révérend père Léger Comeau, recteur, avec l'avis de son conseil décide d'en appeler à la Société de mathématiques avancées de Montréal, leur demandant les services d'un homme ressource pour nous aider de ses lumières.⁽¹⁴⁹⁾

Le mandat était ainsi rédigé : « développer les alternatives à celles proposées par la commission Lafrenière, tant sous forme d'amendements que sous la forme de propositions essentiellement différentes (et touchant entre autres l'orientation, les fonctions, les objets d'enseignement, la méthodologie d'enseignement, la clientèle, les équipements... les relations contractuelles avec d'autres institutions d'enseignement, les sources de financement); de mesurer les implications ou conséquences du choix de telle ou telle alternative; et d'établir une stratégie de mise en oeuvre de l'une d'entre elles.

Tous les intéressés discutèrent pendant deux jours sous la présidence de Monsieur Vincent Dumas, délégué de la S.M.A.

En résumé personne ne voulait des recommandations Lafrenière. La volonté générale voulait qu'on continue comme avant l'oeuvre du Collège de Bathurst, quitte à fausser compagnie à l'Université de Moncton. Alors surgissait dans tous les esprits la grosse objection : comment financer

(148) Peut-être aurait-on dû céder immédiatement le Collège. On aurait pu en même temps s'éviter un tas d'ennuis.

(149) Décision du 2 avril 1971.

d'une façon indépendante un Collège, déjà en dettes en dépit d'octrois et avec un nombre d'élèves diminuant sans cesse. Pour l'instant l'affaire se termina en queue de poisson. Elle rebondira en 1974.

UN COMITÉ AVISEUR

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 4 octobre 1971, on trouve la proposition suivante : « Que soit mis sur pied un comité aviseur composé de professeurs, d'étudiants actuels et anciens et de personnes représentatives de la région, lequel comité sera habilité à évaluer les recommandations de la Commission de planification académique de l'Université de Moncton et à soumettre au conseil d'administration des recommandations concrètes relatives à l'orientation éventuelle du Collège ».

D'un accord unanime, les membres du comité aviseur trouvèrent inacceptables les propositions de la Commission Lafrenière.⁽¹⁵⁰⁾

En relisant les recommandations de ce comité aviseur, on se rend facilement compte qu'il dépasse très largement les termes du mandat.

Ainsi, on remarque cette recommandation : « Que le conseil d'administration établisse comme priorité l'étude de la formation d'un conseil d'administration renouvelé ».

En bon français, que les pères Eudistes quittent immédiatement l'administration.

(150) Les membres du comité aviseur : Narcisse Doiron, Alexandre Savoie, Léopold LaPlante, Ronald Godin, Michel Roy, Rhéal Boucher, Victor Raiche, Euclide Chiasson, Pierre Poulin, Huguette Leclerc, Arthur Pinet, Martin Lp.gère, Antonio Robichaud, LéopoldLanteigne.

CHAPITRE XXV

Avant l'Université de Moncton

Avant la création de l'Université de Moncton par suite des recommandations du rapport Deutsch, rappelons brièvement la situation au point de vue de l'enseignement supérieur chez les acadiens.

Les pères de Sainte-Croix avaient fondé l'Université Saint-Joseph qui s'affilia : le Collège Notre-Dame d'Acadie, le Collège l'Assomption du diocèse de Moncton et le Séminaire Notre-Dame du Perpétuel Secours des pères Blancs.

Dans la région du nord-est de la province, il y avait l'Université du Sacré-Coeur, dirigé par les pères Eudistes, le Collège Jésus-Marie de Shippagan oeuvre des religieuses Jésus-Marie rattaché à l'Université du Sacré-Coeur.

Au Madawaska, il y avait l'Université Saint-Louis dirigée par les pères Eudistes, et le Collège Maillet dirigé par les religieuses Hospitalières Saint-Joseph, rattaché à l'Université Saint-Louis.⁽¹⁵¹⁾

INQUIÉTUDES DES ACADIENS DU NORD-EST

Le projet de créer une université française était connu bien avant la déposition des recommandations du rapport Deutsch. La question qui se posait dans l'esprit des gens du nord-est était : pourquoi cette université française ne serait-elle pas au nord-est?

La question fut soulevée à une réunion de l'Association acadienne d'éducation à Bathurst vers 1961.

L'Association fit même des démarches auprès du provincial des pères Eudistes, lui demandant s'il n'accepterait pas la direction de la future université.

La réponse de la part des autorités compétentes fut négative. Ne restait plus qu'à laisser les événements suivre leur cours. D'ailleurs le Collège de Bathurst, avait de lui même renoncé à devenir l'Université acadienne.

(151) Cf Introduction du rapport Lafrenière, composé par le père Basi1e Babin, c.j.m.

CHAPITRE XXVI

L'Université de Moncton

Nouvelle structure résultant de la commission d'enquête Deutsch

Dans son rapport déposé en juin 1962, la commission Deutsch en arrive à cette conclusion que : « L'amélioration requise de l'enseignement supérieur à l'intention de l'élément francophone de la province sera réalisé, non pas par le maintien de la dispersion actuelle, mais plutôt par une large mesure de concentration des efforts ». (p. 61)

Pour obvier aux inconvénients de la trop grande multiplicité des institutions, les commissaires se sont appliqués à concevoir des structures nouvelles de façon à « concentrer les efforts sur une seule université à laquelle les institutions actuelles seraient affiliées et par l'entremise de laquelle elles coordonneraient leur activité scolaire. Seules les autorités de l'université centrale auraient le pouvoir d'autoriser de nouveaux cours et de décerner des grades ».

Les trois premières recommandations du rapport établissent les grandes lignes de la nouvelle structure :

- 1 - « Que l'Assemblée législative accorde une charte en vue de l'établissement de l'Université de Moncton comme seule institution de langue française au Nouveau-Brunswick autorisée à conférer des grades à laquelle les universités actuelles de Saint-Joseph, du Sacré-Coeur et de Saint-Louis seront pour les fins de leur enseignement, affiliées sous la forme et sous la désignation de collèges ».
- 2 - « Que tous les services d'enseignement et toute l'activité scolaire de ce qui est actuellement l'Université Saint-Joseph, sauf les services et l'activité, consacrée exclusivement au cours classique et à l'expansion précollégiale, soient affectés au fonctionnement et à l'expansion de l'Université de Moncton, et que tous les services et toute l'activité se rattachant au cours classique, à l'enseignement précollégiale soient rattachés au Collège Saint-Joseph en sa qualité de Collège affilié à l'Université de Moncton ».
- 3 - « Que l'enseignement collégial des collèges actuellement affiliés à Saint-Joseph, Sacré-Coeur et Saint-Louis soit considéré comme faisant partie de l'activité collégiale des institutions-mères actuelles. Les maisons affiliées au Sacré-Coeur et à Saint-Louis devront prendre les mesures nécessaires pour profiter de la bibliothèque et des laboratoires et des autres services fondamentaux, maintenues par leurs institutions-mères et le collège

Saint-Joseph et ses institutions affiliées avoir accès aux services appropriés de l'Université de Moncton ».

Plus loin, à l'item 8 de son rapport, la commission précise comment elle conçoit la coordination des activités académiques des institutions existantes au moyen d'une structure qui deviendrait la faculté des arts de l'Université :

« Qu'autorisation soit accordée de maintenir les cours essentiellement classiques donnés actuellement aux trois collèges affiliés, Saint-Joseph, Sacré-Coeur et Saint-Louis. L'Université devra établir un conseil de la faculté des arts comprenant un nombre approprié de représentants des trois collèges affiliés, Saint-Joseph, Sacré-Coeur et Saint-Louis et chargé de réglementer, sous réserve du droit de retard du Sénat, l'enseignement des matières classiques conduisant au baccalauréat ès arts de l'Université ».

Le gouvernement provincial et les institutions concernées s'appliquèrent à mettre en oeuvre les recommandations de la commission.

Le 19 juin 1963, Son Excellence le Lieutenant gouverneur accordait l'assentiment royal à l'acte d'incorporation créant l'Université de Moncton. Les trois institutions dorénavant affiliées maintiennent leur charte universitaire en suspens pour devenir, le Collège Saint-Joseph, le Collège de Bathurst, le Collège Saint-Louis; ces établissements auxquels sont rattachés pour fins académiques les autres collèges de langue française de la province, constituent la faculté des arts de l'Université; ils offrent les cours conduisant à la faculté des arts.⁽¹⁵²⁾

En septembre 1963, le Collège de Bathurst devient officieusement affilié à l'Université de Moncton. L'Entente qui devait être signée à Fredericton ne le fut jamais officiellement par la suite.

RÉACTION AU RAPPORT DEUTSCH

Il y avait eu sans doute nombre de rencontres entre les membres de la Commission Royale et les Collèges. On semblait plein de condescendance et tout s'était passé à l'amiable.

Vu que Bathurst et Edmundston avaient refusé de devenir de vraies universités et étant donné le sentiment général qu'il fallait fonder une Université acadienne, vu qu'on avait besoin d'octrois, Bathurst et Edmundston acceptaient en principe la fondation d'une université. Mais on restait perplexé pour décider par quels moyens y arriver sans trop y perdre.

(152) Cf. Prospectus 1968-69 p. 7

D'un compte-rendu de la réunion qui eut lieu à Bathurst le 12 septembre 1961, je recueille les passages suivants : « Reste à envisager la formule d'association, d'union, d'affiliation ou de fédération... Qu'on fonde une fédération d'université acadienne régie par un Conseil d'administration formé de laïcs importants et de membres de chacune des maisons (Collèges). Chaque maison garderait cependant sa charte universitaire et ses propriétés qu'elle administrerait sous le conseil d'administration ».

Comme alternative on mentionna même de s'affilier à U.N.B., sans trop insister.

Quand parut enfin le rapport Deutsch, il y eut de vives réactions. En résumé, on reproche au rapport de n'avoir pas suffisamment tenu compte, des préoccupations, des désirs et des « entendus » qui l'ont précédé. On peut ajouter qu'il n'était pas toujours très spécifique.

Comme on peut s'en rendre compte la Commission s'était surtout concentrée sur les questions d'administration, en laissant entendre que les détails se régleraient assez facilement.

Ces détails prenaient tout de suite une importance capitale.

Il était bien dit que « les collèges s'occuperaient de l'enseignement de matières classiques. Que les collèges n'enseigneraient aucune matière au delà du B.A. ».

Dans l'esprit de beaucoup, ce B.A. considéré comme premier degré, pouvait se donner par les Collèges dans n'importe quelle discipline (commerce, sciences, etc.) .

D'ailleurs, il avait été question de cette interprétation dès la première réunion avec la commission à Moncton en 1961.

Dans notre façon de penser, tout premier degré pouvait se donner avant le stage proprement universitaire.

Le père Arthur Gauvin reprend cet avis dans une lettre adressée au père provincial (Edouard Boudreau) datée du 13 septembre 1961 (document IC)

Il cite d'abord le rapport : « les collèges qui ont une charte, n'organiseront pas de cours au delà du Baccalauréat (Baccalauréat signifie ici tout Baccalauréat et non pas seulement le B.A.) ».

Parlant du B.A. ès Arts, on oublie de mentionner dans le rapport de la commission, que l'Université n'aura pas le droit d'accorder ce même B.A. : une omission de conséquence, qu'on n'avait pas d'abord remarquée.

Quand le rapport parut on rassura les Collèges affiliés en leur soulignant qu'ils seraient rois et maîtres dans le domaine de l'enseignement des arts. « ...les Collèges constituent la faculté des arts de l'Université » (no. 8).

Il y eut un moment de réjouissance secrète dans le camp des pères Eudistes : nous serons deux Collèges Eudistes contre un (Saint-Joseph).

Trois surprises les attendent :

- a) D'abord le Collège Saint-Joseph disparaît presque aussitôt absorbé par l'Université;
- b) L'Université décide de la formation d'une faculté des arts et d'une faculté des sciences, au-dessus de celle des Collèges; ce qui laissait les Collèges tenant en main des bouts de papier;
- c) Enfin, l'Université décide d'offrir des baccalauréats spécialisés de quatre ans ce qui neutralisait les baccalauréats avec options offerts par les Collèges.

En deux mots, l'Université organisait la compétition avec ses Collèges et sur toute la ligne.

Comme faux départ c'était la perfection. Rien par la suite sera de nature à nous surprendre.

CHAPITRE XXVII

Les pères Eudistes de Bathurst incorporés

Même avant la parution du rapport Lafrenière, les pères Eudistes avaient pris certaines précautions en prévision d'un éventuel ou prochain abandon de l'administration du Collège de Bathurst.

Les pères Eudistes avaient conclu une entente avec l'administration du Collège.

Lors d'une réunion en date du 14 décembre 1967, on lit ce qui suit dans les rapports de l'administration :

ATTENDU QUE :

- a) Le Conseil d'administration du Collège de Bathurst reconnaît que la Corporation « Les Pères Eudistes de Bathurst » est propriétaire réelle de tous les terrains et édifices actuellement propriété légale du Collège de Bathurst;
- b) Le conseil d'administration du Collège de Bathurst désire remettre au vrai propriétaire, en l'occurrence la Corporation « Les Pères Eudistes de Bathurst », les terrains et édifices que le Collège de Bathurst possède actuellement selon la loi;
- c) Le conseil d'administration du Collège de Bathurst reconnaît que les pères Eudistes ont investi leurs salaires, dans l'œuvre du Collège de Bathurst, sans jamais avoir exigé d'intérêt et sans jamais avoir été remboursés et cela depuis la fondation du Collège
- d) Le conseil d'administration du Collège de Bathurst reconnaît, que les pères d'autrefois, qui ont investi leurs salaires dans l'œuvre du Collège de Bathurst sont aujourd'hui représenté par la Corporation « Les pères Eudistes de Bathurst;
- e) La Corporation « Les pères Eudistes de Bathurst » accepte de remettre plus tard le transfert total à son actif, en nature OU sous forme monétaire, les terrains et édifices dont elle est en réalité propriétaire, mais dont le Collège de Bathurst est le propriétaire légal;

f) L'État financier 1966-67 du Collège de Bathurst reconnaît :

1 - une dette de 251 605.20 \$ du Collège de Bathurst envers la Corporation « Les pères Eudistes de Bathurst », dette qui représente (seulement) les salaires eudistes prêtés au Collège de Bathurst sans intérêt durant les années 1965-66 et 1966-67, laquelle dette n'est qu'une minime partie de celle que le Collège de Bathurst a depuis sa fondation envers les pères Eudistes actuellement représentés par la Corporation « Les pères Eudistes de Bathurst »;

2 - une dette de \$200 140 \$ envers le même Corporation « Les pères Eudistes de Bathurst »;

g) La Corporation « Les Pères Eudistes de Bathurst » accepte d'annuler la dette dont il est fait mention dans le numéro (f) qui précède, moyennant :

1- Le transfert à son actif des placements en prêts, actions et obligations que possède actuellement le Collège de Bathurst, sauf ceux qui constituent le fond de bourses et le fond de pension du dit Collège;

2- Le transfert à son actif d'une partie des terrains actuellement propriété légale du Collège de Bathurst.

Le Conseil d'administration du Collège de Bathurst accepta ces conditions comme en fait foi la suite du rapport.⁽¹⁵³⁾ Ce n'est qu'à partir de l'année 1967-68 que les Pères reçurent pour la première fois un salaire.

(153) Rapport dans le livre des Conseils du 14 décembre 1967, p. 14

CHAPITRE XXVIII

Le transfert du collège à une nouvelle administration⁽¹⁵⁴⁾

Enfin arriva, tel que prévu, le transfert du Collège des Eudistes à une nouvelle administration de caractère public.

LES RAISONS

Rappelons que ce transfert éventuel avait été prévu lors d'une assemblée provinciale des Pères Eudistes dès 1968.⁽¹⁵⁵⁾

En 1971 plusieurs motifs poussaient les pères Eudistes à négocier ce transfert.

C'était la période où les contestations devenaient de plus en plus à la mode.

- a) De la part des élèves : menace de grève au début de l'année 1968.
- b) L'année 1969 avait failli mal finir par une occupation des locaux du Collège au mois d'avril. Cette occupation paraissait une espèce de revanche pour le coup manqué au début de l'année. Comme c'était à la veille des examens de fin d'année, le moment paraissait très mal choisi aux yeux de l'ensemble des élèves. Encore une fois la grève n'eut pas lieu, mais on se reprendra.
- c) À partir de 1967 on s'était quelque peu endormi sur ses positions. Les conséquences se firent vite sentir par une diminution dans le nombre d'élèves, en dépit d'efforts sporadiques de recrutement.
- d) L'Association des professeurs demande d'être représentée majoritairement sur le Conseil d'Administration du Collège. On rappela à messieurs les professeurs qu'ils oubliaient deux choses; une, très importante, que le Collège appartenait aux pères Eudistes, qui en avaient la responsabilité financière; une seconde, qu'il y avait déjà depuis 1963, un Conseil élargi, sur lequel siégeait

(154) APPENDICE M

(155) « L'Assemblée provinciale de 1968, propose que soit soutenu le désengagement progressif des responsabilités administratives et financières dans les institutions qui ne sont pas spécifiquement Eudistes, selon les conditions du milieu et les possibilités à la société sous la forme de corporation à caractère public. »

deux professeurs.⁽¹⁵⁶⁾ Enfin que les professeurs ne pouvaient vraisemblablement être à la fois, employeurs et employés.

e) Le Comité Aiseur nommé par l'administration pour faire des recommandations concernant le rapport Lafrenière : proposa un Conseil d'Administration de 15 membres composé ainsi :

- 1- Le Recteur d'office
- 2- quatre représentants des professeurs
- 3- trois représentants des étudiants
- 4- un membre désigné par l'Association des Anciens
- 5- six personnes de la région.

C'était aller plus vite que le violon, comme on dit communément

f) Enfin, il y avait la recommandation rapport Lafrenière, invitant les religieux de se retirer de l'administration des Collèges.

LA PROCÉDURE

Il fallait de toute évidence suivre une procédure légale pour opérer ce transfert, ce qui semble avoir échappé à certains professeurs.

Il se présenta au début un petit problème qu'il fallait d'abord résoudre, c'est que, entre temps, le recteur, le père Lanteigne, s'était laïcisé. Il ne pouvait plus parler au nom des Eudistes dans les démarches à suivre. Monsieur Lanteigne le comprit tout de suite et offrit sa démission. Le père Léger Comeau fut nommé recteur pour la période de transition. Quant on eut vent de l'affaire certains professeurs n'en voulaient rien entendre et opposèrent leur veto. Décidément on avait perdu le nord.

DÉMARCHES

Le nouveau recteur entra en fonction le 1^{er} juillet 1971 et on se mit à l'oeuvre de part et d'autre pour dresser un acte légal de transfert.

On ne transfère pas une propriété de 4 millions dans le temps d'une pause-café. Cependant tout était bouclé pour la fin de janvier 1972. Le temps était relativement court, mais on semblait très pressé de côté et d'autre.

Enfin, le 28 janvier 1972, les pères Eudistes cédaient officiellement le Collège à ce qu'on a appelé un Conseil d'administration renouvelé⁽¹⁵⁷⁾

(156) Premier conseil des régents nommé dès 1963 : MM. Azarias Doucet, Louis Lebel, Alexandre Savoie, Martin Légère, Georges Van Tassel, Mlle Esther Robichaud, R.p. Arthur Gauvin et quelque temps après, deux professeurs : Théophile Blanchard et Victor Raiche.

(157) On retrouvera toutes les conditions dans l'APPENDICE I

CHAPITRE XXIX

Propriétés cédées par les pères Eudistes

À la fin de janvier 1972, les pères Eudistes cédaient à la nouvelle corporation les six pavillons du Collège : le pavillon central, le pavillon dit des philosophes, le gymnase, la bibliothèque, la chapelle, le centre des arts plastiques. Ils cédaient un terrain équivalent à 54 acres (dans les limites de la cité de Bathurst), plus 7 maisons ⁽¹⁵⁸⁾ qui avaient servi de résidences à des professeurs et tout l'ameublement. On a estimé à huit millions la valeur de remplacement des édifices, sans compter la valeur du terrain.

Certains nous ont reproché d'avoir été excissevement généreux. C'est possible. On avait peut-être prévu l'éventualité où les choses ne marcheraient pas. Alors, il ne fallait pas qu'on nous chante : « si nous n'avons pas réussi, c'est que les pères ne nous ont pas cédé tous les moyens ».

Si les pères Eudistes avaient traité directement avec le gouvernement, les conditions auraient pu s'avérer différentes. Je doute dans ce cas si nous aurions cédé sept maisons et autant de terrain.

Les sept maisons furent vite vendues ainsi que d'importantes étendues de terrain. ⁽¹⁵⁹⁾ Comme l'argent n'entraît plus, il fallait en trouver. ⁽¹⁶⁰⁾ À mesure qu'on tire vers la fin, il devient de plus en plus difficile de suivre le cours des démarches et opérations.

Quand tout fut bouclé, les pères Eudistes reçurent la somme de 41 000 \$.

(158) Les maisons cédées : Numéros 655, 661, 668, 630 sur University Dr; 414 sur la rue Varrily, 330 et 375 sur l'avenue Raymond.

(159) Terrains vendus : Proposition 27-9 des rapports de l'administration. « Que la soumission de MM Maurice LeBlanc, Léopold Laplante, Charles Boudreau, au montant de 3 000 \$ pour les terrains sur l'avenue Raymond, tel qu'indiqué sur le Plan Doucet soit acceptée ». (Terrain de 200' app.) Terrain cédé à Dave Kenny (200' x 400' app.) sur le coin des rues Raymond et Ste-Anne.

(160) Il fallait régler les paies de séparation en particulier.

CHAPITRE XXX

Le nouveau collège - le choix d'un nouveau recteur

Par suite du transfert du Collège et en prévision du départ prochain du père Léger Comeau, alors recteur, il fallut s'occuper de trouver un nouveau recteur pour le Collège de Bathurst.

C'était une question pressante, puisque le nouveau recteur devait normalement entrer en fonction le 1^{er} juillet, de la même année. On annonce publiquement que le Collège de Bathurst est en quête d'un nouveau recteur et que les personnes intéressées n'ont qu'à poser leur candidature.

Sept personnes manifestent de l'intérêt; ce sont MM Camille-André Richard, Harold McKernin, Jean-Baptiste Haché, Benoit Daigle, André Boudreau, Etienne Duval, Pierre Tilmant. Ces sept candidats se sont présentés à la date fixée, pour une entrevue. Les élèves, les professeurs et l'administration ont fait connaître leur choix par vote. À remarquer que Léopold Lanteigne n'avait pas jugé bon de poser sa candidature.

Lors des événements, le bruit a transpiré, qu'aucun des candidats n'était intéressé à prendre en main une situation pour le moins confuse et épineuse.

C'est alors qu'on propose à Léopold Lanteigne de reconsidérer sa décision face au poste de recteur. Il accepte et se voit réélu recteur séance tenante, le 9 mai 1972. ⁽¹⁶¹⁾

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En plus du recteur, il fallait organiser un nouveau Conseil. Monsieur Lanteigne décida de laisser le père Léger Comeau terminer l'année scolaire comme recteur; lui même prit le titre de président. Comme conseillers on trouve les personnes suivantes : M. Alexandre Savoie, secrétaire, Madame Hilda Lavoie-Frachon, Me Yvon Arsenault, Mlle Huguette Leclerc, R.P. Arthur Gauvin, M. Michel Roy, M. Richard Gauvin, M. Narcisse Doiron, le Sénateur Michel Fournier, Mlle Thérèse Haché, M. Lorio Roy, M. Rhéal Boucher, M. Donald Godin, plus deux membres nommés par le gouvernement provincial : MM Ernest Picot et Jean Chiasson.

L'année suivante, M. Léopold Lanteigne reprend ses fonctions de recteur, puisqu'on avait insisté, et on nomme M. Ernest Picot, un choix du gouvernement, comme président.

À la suite de démissions successives, ce conseil va se décomposer et se recomposer bon nombre de fois, pendant les trois années suivantes.

(161) Livre des Conseils

UN COLLÈGE INDÉPENDANT

L'enthousiasme n'est pas débordant au sein de la nouvelle administration. Les décisions successives qu'elle va prendre changent un peu avec le vent. On se prononce d'abord héroïquement en faveur d'un collège indépendant, en envoyant au panier toutes les recommandations Lafrenière.⁽¹⁶²⁾

Un collège indépendant c'est très joli en principe, seulement reste toujours la question très sérieuse de son financement, qui hante les esprits et empêche de dormir.

Le conseil se ravise en octobre 1973; on se rappelle d'une proposition faite à Frédéricton, lors d'une réunion entre les recteurs, en vue de signer une entente de principes concernant la commission Lafrenière. « Que les propriétés des Collèges affiliés soient acquises par la nouvelle Université ».⁽¹⁶³⁾

Par lettre du 4 octobre 1973, le recteur, M. Lanteigne, demande à Me Adélarde Savoie, recteur de Moncton « une rencontre avec les autorités de l'Université en vue d'explorer les possibilités d'intégration complète du Collège de Bathurst à l'Université de Moncton » .

La rencontre eut lieu effectivement le 10 octobre et voici ce que répondirent les autorités de l'Université de Moncton : « qu'eux-mêmes ne pouvaient pas donner de réponse officielle à cette demande d'intégration totale de Bathurst à l'Université de Moncton, (transfert de biens et de l'administration) et qu'eux-mêmes ne recommanderaient pas une telle intégration à leur Bureau des Gouverneurs, car ils ne l'approuvaient pas ». ⁽¹⁶⁴⁾ Il semble qu'entre-temps Moncton avait décidé de laisser mourir de sa belle mort le Collège de Bathurst.

On revient sur une proposition mise de l'avant en février 1972, à savoir que l'on garde « le cours de 4 ans et une ouverture sur le Collège communautaire ». ⁽¹⁶⁵⁾

On consulte en même temps et Monsieur Thompson, président des Collèges communautaires, et le Conseil supérieur d'éducation ». ⁽¹⁶⁶⁾

De tous côtés ce sont des réponses négatives que l'on recoit.

(162) « Dûment proposé et appuyé que le Conseil d'Administration favorise l'autonomie du Collège de Bathurst sans condition ». Conseil du 21 avril 1972.

(163) Réunion qui avait eu lieu les 24 et 25 octobre 1970.

(164) Document officiel du 11 décembre 1973, signé par L. Lanteigne, A. Chiasson et L. Laplante.

(165) Conseil du 21 février 1972.

(166) Livre des Conseils - Réunion du 15 décembre 1972.

CHAPITRE XXXI

Bathurst devient un collège communautaire

Coincés de partout, le Conseil du Collège prend finalement le parti de suivre les recommandations du Conseil supérieur d'éducation :

« Que le Collège de Bathurst :

- 1 - Maintienne et intensifie son service d'Éducation permanente, dans le domaine des cours universitaires et des cours non-crédités;
- 2 - Offre à partir de 1974-75 seulement les deux premières années du B.A. et du Baccalauréat arts visuels;
- 3 - Entreprene immédiatement toutes les démarches nécessaires, en vue d'une intégration complète à la future Commission d'Enseignement supérieur non-universitaire;
- 4 - Soit assuré, par la Commission d'Enseignement Supérieur, qu'il aura l'aide financière voulue pour embaucher et garder le personnel nécessaire au maintien des deux premières années du B.A. et du baccalauréat arts visuels, d'ici la mise sur pied de la Commission d'enseignement supérieur non-universitaire et des programmes non-universitaires;
- 5 - Continue d'offrir ses services pour le programme de formation des infirmières ⁽¹⁶⁷⁾

Quand cette décision fut rendue publique, elle fut très mal accueillie par ceux qui étaient restés accrochés au rêve d'un collège indépendant.

Ce sera très bientôt la confrontation entre l'administration et tous les partis d'opposition.

(167) Livre des Conseils - réunion du 11 octobre 1973 (Cession du Collège au gouvernement).

CHAPITRE XXXII

L'attitude des élèves

La tâche ne sera pas facile pour la nouvelle administration. A partir de l'année 1967, c'est décidément le durcissement ou le pourrissement - j'hésite entre les deux qualificatifs - peut-être les deux à la fois, dans l'attitude des élèves.

Face à une autorité qui fléchit, chancelle pour enfin s'écrouler, les exigences des élèves se font de plus en plus audacieuses.

On a vu s'élargir, se relâcher, le règlement pour finalement se volatiliser.

Les revues nous permettent de retracer le schéma du déclin.

« ON EXPLOITE L'ÉTUDIANT »⁽¹⁶⁸⁾

« Oui on exploite l'étudiant... Est-ce que les étudiants du Collège de Bathurst prennent vraiment conscience de ce fait? Prennent-ils conscience qu'une augmentation de pouvoirs, qu'elle soit de nature financière ou autoritaire, amène chez ses créateurs le désir d'imposer plus...Enfin, il ne s'agit pas de provoquer une émeute. Ce dont il s'agit c'est d'accorder à l'étudiant le maximum de ce à quoi il a droit ».

« Nous constatons que partout, les étudiants sont à l'ère de la contestation". L'Écho de cette semaine : Vous offre CONTESTATION - CONTESTATION - CONTESTATION ».

« Campus lâche! Campus Tabou! » Que pense-t-on de la Co-Gestion? Sommes-nous un monde vieilli? Et c'est la grève en attendant la révolution ».⁽¹⁶⁹⁾

Un nouveau comité est élu au printemps de 1970. Les membres sont : André Jean, directeur général; Monique Noël, adjointe; Huguette Leclerc, relations extérieures, adjoints : Bernard Richard, Pierre Saint-Cyr, Monique Thériault; secrétaire, Réginald Boudreau; finances, Rhéal Boucher; information, Jocelyn Haché.

« Ce conseil se veut avant-gardiste, de gauche en plus de vouloir accélérer l'évolution sociale et culturelle des élèves. »⁽¹⁷⁰⁾

(168) Écho, 28 octobre 1967.

(169) Écho, 26 février 1969.

(170) Information Campus, 2 avril 1970.

LES GRÈVES ET MANIFESTATIONS

La première grève, en date dans l'histoire du Collège, eut lieu en février 1968.⁽¹⁷¹⁾ (Évangéline, 9 février au 20 février).

Elle fut mise en branle par les étudiants de l'Université de Moncton vers le 9 février. L'occasion fut, l'annonce par l'administration de l'université comme du Collège de Bathurst, d'une hausse dans les frais d'enseignement prévue pour l'année suivante.

Les élèves de l'université désertent les cours rencontrent le Conseil d'administration et décident de se rendre à Frédéricton, présenter leurs griefs au chef du gouvernement. Les étudiants du Collège de Bathurst appuient le mouvement et se proposent de marcher sur Frédéricton avec les étudiants de Moncton ainsi que ceux de U.N .B.

On reçoit des messages de sympathie des autres collèges et universités, mais tous ne prendront pas part à la marche, Saint-Louis d'Edmundston, Mount Allison et Jésus-Marie de Shippagan se désistent.

C'est une première marche sur Frédéricton, il y a aura une autre en 1975, mais Bathurst n'y participera pas, et pour cause.

Un numéro spécial de l'Écho a été consacré à cette grève ou manifestation. « Il y a une différence entre une grève et une manifestation » dira Delphis Rousselle dans ce numéro.

Un article s'intitule « D'ACCORD POUR LA GRÈVE » : « L'affaire est dans le sac dit le rédacteur; la masse a appris ce que pouvait et devait être une grève d'étudiants ...Le moment est propice pour l'éloquence. Il est temps de sortir les bonnes paroles pour susciter les bonnes actions. Electrison ces étudiants qui grattent le fond de leurs poches pour se payer des études, afin qu'ils puissent électrocuter en quelque sorte cette prétendue élite gouvernementale qui nous dirige et qui ne semble pas comprendre l'importance de l'éducation... »

SOLIDARITE écrit Robert Awad : « Oui, il y a eu solidarité lors des événements survenus dernièrement sur le Campus... Solidarité lors du référendum : 92 % pour la grève ».

(171) Écho, 14 février 1968.

MANIFESTATION DE 1970

L'année 1969 avait mal fini. Le conseil étudiant faillit disparaître en octobre pour une question de charte. Il s'en fallut de peu que le conseil disparaisse faute de monde. La manifestation d'avril 1970 paraît une espèce de revanche de la manifestation manquée au mois d'octobre 1969. Comme nous l'avons constaté plus haut, les organisateurs de la manifestation avaient très mal choisi leur temps.

L'occupation du collège se fit à l'amiable et ne dura guère.

Une lettre du président de l'A.E.C.B., André Jean, adressée au recteur et au directeur des Etudes, le père Raymond Woodworth, montre de bonnes dispositions.

« Nous sommes prêts à laisser les secrétaires entrer dans leurs locaux, afin de procéder à la dactylographie des examens. Nous sommes prêts à accepter que les dits locaux soient gardés sous clé pendant que les secrétaires y seront... nous n'avons à aucun moment empêché les étudiants, les professeurs, le directeur des études et les secrétaires de poursuivre la période des examens comme prévu dans l'ordre et la tranquillité ».

Il est clair que les élèves ne savent pas trop à qui s'en prendre excepté à eux-mêmes. On sent que les choses se gâtent sérieusement dans l'esprit des élèves. Les activités tombent les unes après les autres faute d'intérêt et de dévouement. D'ailleurs, c'est sur cette note que paraît le dernier numéro de l'Écho, en 1969.

Ces attitudes n'étaient pas de nature à rehausser la réputation du Collège. Les élèves auront eu leur responsabilité dans le sabordement du Collège.

CHAPITRE XXXIII

Les associations des professeurs

Les professeurs du Collège ont de tout temps eu la tendance de se rencontrer, de se réunir.

Dans les débuts du Collège, ils n'étaient pas bien nombreux, surtout à pensionner et avoir leur chambre au Collège. Ceux qui étaient mariés avaient leur chez-eux.

Pendant bien des années, ils n'étaient guère qu'une demi-douzaine à pensionner et chamber au Collège, en incluant les professeurs élèves. Dans les années trente et même avant, des professeurs se réunissaient les soirs dans une chambre réservée à cet effet. Il y avait là le frère Elie Comeau qui trônait et faisait le lien d'une génération à l'autre.

On appelait cela le « Club des 500 ». Quant aux pères professeurs, ils avaient leur salle de communauté.

Ce n'est qu'assez tard que les professeurs laïcs, songèrent à s'organiser en Association.

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DU COLLÈGE DE BATHURST (A.P.C.B.)

Cette association remonte à 1965 et c'est monsieur Léopold LaPlante qui fut le premier président élu.⁽¹⁷²⁾ Elle était composée de membres de droit et de membres d'honneur. Les pères professeurs pouvaient en faire partie en payant leur cotisation. C'était alors une association à caractère social. On avait trois ou quatre rencontres par année à l'occasion de Noël, de la fête des Rois ou des fins de semestre. L'hiver, cela se passait au Collège et à l'été dans un ou l'autre chalet au bord de la mer.

L'association devint plus active vers l'année 1967, au moment du deuxième rapport Deutsch, où les professeurs avaient voulu exprimer leurs points de vue dans un mémoire.

C'est surtout peut-être à l'occasion de la Commission de planification académique Lafrenière que l'association se mit à s'affirmer plus catégoriquement.

Au printemps de 1968, l'Association des professeurs fait une demande officielle au Conseil d'administration du Collège, pour avoir des professeurs

(172) Noms des professeurs qui se succèdent à la présidence de l'A.P.C.B. : Bernard Pothier, Euclide Chiasson, Narcisse Doiron, Lorio Roy.

au Conseil d'administration. Victor Raiche fut le premier représentant élu; ainsi on trouve son nom mentionné, au nombre des membres du Conseil d'administration, dans le compte-rendu du 22 juillet 1968. Il est remplacé l'année suivante par le professeur Théophile Blanchard.

Entre-temps, l'association presse pour plus de représentants sur le conseil d'administration. Alors, on trouve et le nom de monsieur Raiche et celui de monsieur Blanchard à la réunion du conseil de septembre 1970. Mais à la réunion du 11 août 1971, on ne retrouve ni Monsieur Raiche, ni Monsieur Blanchard.

Qu'est-ce qui s'est passé? Deux choses :

- a) les professeurs, ou certains du moins, reprochent à leurs délégués de manquer d'agressivité et de mal défendre leurs intérêts. Résultat, les deux délégués en question ont tout simplement démissionné;
- b) les professeurs ne demandent rien moins que la majorité sur le conseil d'administration.

LE SYNDICAT DES PROFESSEURS

En l'automne de 1972, l'idée de former un Syndicat pour les professeurs était dans l'air. On invita le père Rino Desjardins de l'Université de Moncton, pour une réunion d'information. On se mit sérieusement à étudier les moyens de faire partie du Syndicat canadien de la fonction publique, locale 1541. Les démarches, commencées en février 1973, aboutissent à l'incorporation le 16 mars 1973. Le premier et seul président du syndicat sera Monsieur Robert Léger et la secrétaire Mme Marielle Boudreau. La vie du syndicat fut de courte durée.

Face à la diminution très sensible du nombre d'étudiants (140?) pour l'année 1973-74, le Conseil d'administration du Collège doit prendre des mesures drastiques, vis-à-vis son personnel pour l'année 1974-75. Ainsi, à la réunion du 15 février 1974, on décide de la mise à pied : « Ce personnel comparé à celui de la présente année sera réduit de 24 employés » ⁽¹⁷³⁾

Comme on pouvait le prévoir, cette décision ne manquera pas de créer des remous. Nous touchons à l'origine des troubles qui débiteront le 14 mars 1974, et dont il sera longuement question.

OPPOSITION DU SYNDICAT

Le Syndicat, bien qu'il ait perdu beaucoup de plumes, entreprend quand même les démarches en vue d'une entente collective avec l'administration, dont nous trouvons tous les détails dans le livre des comptes-rendus de l'administration.

(173) À une réunion du Conseil, le 15 février 1974, on avait décidé de 22 mises à pied de son personnel.

CHAPITRE XXXIV

Les professeurs - entente entre Bathurst et Moncton

ACCORD OFFICIEL signé le onze avril 1975 et inscrit au gref de Bathurst. Après le transfert du Collège de Bathurst à l'Institut des Collèges Communautaires du N.-B., il fallut assurer la continuation du service d'Éducation permanente, au Collège de Bathurst, en s'entendant avec l'Université de Moncton.

C'est de cette entente dont il faut parler. Après maintes tractations, on en arrive à une entente avec l'Université de Moncton qui accepte de prendre à son compte la continuation de ces cours à Bathurst. Dans une lettre de Jean Cadieux, recteur de l'Université de Moncton, adressée à Léopold Lanteigne, recteur du Collège de Bathurst, en date du 21 mai 1975, nous relevons les paroles suivantes : « Vous trouverez ci-inclus l'accord officiel signé par les autorités du Collège de Bathurst et celles de l'Université de Moncton, couvrant les dispositions relatives à la prise en charge par l'Université de Moncton de l'enseignement autrefois dispensé par le Collège de Bathurst ».

QUELQUES DISPOSITIONS DE L'ENTENTE

« Que l'Université de Moncton prenne l'entière responsabilité de l'enseignement universitaire du Collège de Bathurst à partir du 1er juillet 1975 et de façon définitive, dans les locaux situés sur le campus physique du Collège avec comme objectif, en ce qui concerne les locaux du Collège l'utilisation optimum des établissements du Collège ».

Il est entendu que les professeurs qui désirent continuer d'enseigner à Bathurst devront en faire la demande par écrit à l'Université de Moncton.

Dans une lettre de monsieur Helmut Schweiger adressée à Léopold Lanteigne, nous trouvons les noms suivants de ceux qui ont posé leur candidature :

Théophile Blanchard	- contrat offert
Marielle Boudreau	- contrat offert
Narcisse Doiron	- contrat offert
Léopold LaPlante	- nomination faite
Hilda Frachon-Lavoie	- contrat offert
Omer Léger	- contrat offert
Robert Léger	- pas de contrat offert
Michel Roy	- pas de contrat offert
Douglas Shanahan	- contrat offert
Calixte Duguay	- pas de contrat offert

Théophile Blanchard, Hilda Frachon-Lavoie, Calixte Duguay se sont par la suite retirés.

Depuis lors les personnes suivantes se sont désistées : Théophile Blanchard, Hilda Lavoie; de sorte qu'il ne reste plus au Collège de Bathurst à l'emploi de l'Université que Léopold LaPlante, Omer Léger, Narcisse Doiron, Mme Marielle Boudreau et Douglas Shanahan.

Autres dispositions de L'ACCORD : « À compter du 1^{er} juillet 1975, l'Université de Moncton s'engage à garantir aux personnes couvertes par la présente entente la permanence et le plein emploi pour son opération à Bathurst, que ce soit dans le cadre des cours réguliers ou du service de l'Éducation permanente. La permanence et le plein emploi dont il est question dans cet article demeureront en vigueur durant la période et aussi longtemps que se continuera l'opération du Collège de Bathurst. De plus dans l'éventualité d'un déplacement du centre administratif de l'Éducation permanente dans un centre autre que celui de Bathurst, la présente entente conservera toute sa validité.

« Après cinq ans au service plein temps de l'Université, la personne pourra acquérir la permanence de l'Université valable pour toutes les opérations de l'Université.

CHAPITRE XXXV

La dernière année du Collège ⁽¹⁷⁴⁾**La révolution**

Cette dernière année qui débuta avec 140 élèves fut plutôt houleuse. Les professeurs d'abord organisés en Syndicat comptaient bien tenir leur bout face à l'administration. Ils insistaient pour des salaires plus élevés, comparables à ceux de l'Université de Moncton. Ils se disaient avec confiance que si le Collège ne pouvait pas payer, le gouvernement payerait.

C'est en mars que l'on devait songer à renouveler les contrats; or on venait de limoger 24 professeurs et employés, dont 11 membres du syndicat.

Les élèves soudoyés par certains professeurs limogés (secret de polichinelle) se mirent à s'agiter. Vers le 10 mars, ils invitèrent les élèves et le personnel à se rendre au sous-sol du gymnase en vue d'une réunion; là, ils sommèrent le recteur de répondre à leurs questions, concernant l'avenir du Collège. Le recteur se rendit à leurs demandes et s'expliqua tant bien que mal. On savait déjà que des démarches avaient été entreprises en vue de céder le Collège au gouvernement pour en faire un Collège communautaire.

Au matin du 14 mars, grand branle-bas dans les corridors du Collège; la plupart des élèves étaient installés à la porte d'entrée, où l'on avait transporté des tables et des chaises. On s'amusait à jouer aux cartes.

Les élèves avaient décidé de déclarer la grève. La décision avait été prise lors d'une réunion peu habituelle, pendant la nuit du 13 au 14 mars. L'Association des élèves (A.E.C.D.) avait été dissoute et on avait mis sur pied un comité révolutionnaire : Serge Savoie, Émilien Basque et Philippe Fraser (ce modeste petit Philippe), étaient nommés les porte-parole du groupe, chargés de négociations. Jean-Eudes Doiron et Alfred Léger voyaient du boycottage des cours, tandis que Bernard Aubé devait s'occuper de l'information.

Le premier but du nouveau comité révolutionnaire est de mettre à la porte le recteur Léopold Lanteigne et de le forcer à démissionner, apprend-on.

(174) Le journal l'Évangéline nous fournit l'ensemble des événements qui suivent - éditions du 15 mars et suivant : ajoutons quelques témoignages de vive voix.

On attend tranquillement l'arrivée du recteur qui fait son entrée vers 10 heures. Les trois porte-parole le suivent à son bureau, près de l'entrée. Il n'a pas aussitôt enlevé son chapeau et son manteau, qu'on les lui remet, avec ordre de quitter les lieux et de démissionner. Le recteur obligeamment reprend ses effets et on l'escorte jusqu'à la porte.

C'est le signal d'un affrontement entre les élèves et l'administration qui durera deux semaines.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE

Le Conseil se réunit dès le 14 mars au soir pour aviser. Le président qui était monsieur Ernest Picot démissionne. Me Yvon Arsenault le remplace et on discute de la situation, estimée très grave.

On émet le communiqué suivant que tous pourront lire dans l'Évangéline du 15 mars 1974 : « Le conseil exécutif de l'administration du Collège de Bathurst a décidé que les étudiants qui occupent les locaux du Collège ont jusqu'à 12 heures (midi) aujourd'hui pour cesser cette occupation. Les cours doivent reprendre lundi, le 18 mars. Si l'occupation ne cesse pas vendredi, le 15 mars, le recteur a les directives voulues pour agir, y compris celles de suspendre les activités académiques de l'année, pour les étudiants à temps plein et celle de prendre les mesures nécessaires à cet effet ».

Comme les élèves occupaient toujours le Collège, le recteur revient à la charge le lundi 18 mars : « Je me dois de vous prévenir que les crédits de tout un semestre sont en jeu ». ⁽¹⁷⁵⁾

À cette menace, des professeurs dissidents ont répondu en assurant les élèves qu'ils étaient prêts à continuer leurs cours et leurs services, advenant la suspension des activités académiques. ⁽¹⁷⁶⁾

Voyant que les élèves ne bougeaient pas, le recteur donna l'ordre de suspendre tous les services : cafétéria, bibliothèque, les services de bureau, etc.

Le grand coup était réservé pour le 20 mars; c'est en effet ce jour-là que parut dans l'Évangéline le décret suivant : « Les autorités du Collège de Bathurst ont décrété hier la suspension des cours, jusqu'à la fin de l'année et ont ordonné aux étudiants de quitter immédiatement, après une injonction émise en cours suprême du Nouveau-Brunswick, contre les trois leaders des quelques 75 élèves qui occupent le Collège. L'injonction était

(175) Évangéline du 18 mars 1974.

(176) Ces mêmes professeurs seront les premiers à se précipiter chez l'économiste pour réclamer leur salaire.

signée par le Juge Jean et visait les étudiants Serge Savoie, Émilien Basque et Philippe Fraser ».

Pour faire suite les élèves organisent une grande réunion au sous-sol de l'Église de Petit-Rocher où l'on discute de la situation. On a fait venir de Moncton l'avocat Roger Savoie qui promet de prendre en main la cause des trois élèves sous mandat et cela à titre gratuit.

Les élèves décident de multiplier les réunions d'information et de recruter plus d'appui pour leur cause.

Dans son éditorial du 20 mars, l'Évangéline suggère « qu'un colloque soit organisé sur l'avenir de l'enseignement supérieur universitaire et non universitaire francophone au Nouveau-Brunswick ».

RÉUNION AU CENTRE SAINTE-FAMILLE

Nouvelle réunion des élèves le 22 mars, cette fois dans le centre communautaire de la paroisse Sainte-Famille à Bathurst-Ouest. Ils se sont adressés à divers organismes les priant de faire connaître leur position dans le conflit.

On décida d'obtenir une injonction contre le Collège. Comme le Collège a de nouveau ouvert ses portes, on demande un vote pour savoir combien sont intéressés à retourner; 86 élèves étaient en faveur qu'on continue les cours, 56 contre et il y eut 25 abstentions.

Mais, il semble que la lutte doit continuer et on crée des comités de publicité : comité littéraire, comité de théâtre. « Pour sa part, le comité de création littéraire se chargera de traduire en chanson, en poèmes ou en oeuvres visuelles, la situation et les sentiments suscités par la crise ».

Un groupe d'étudiants au théâtre « veut jouer le problème devant les étudiants et tout autre groupe intéressé ».

Vous pouvez sourire après lecture de ces lignes!

Peu à peu, il semble que tout le monde veuille se mettre de la partie pour sauver le Collège : le Syndicat des professeurs, les professeurs dissidents, les étudiants, le CRAN, le PA et finalement le Comité des citoyens. On en arrivera même à la conclusion : « Brulons-le s'il le faut pour le sauver ».

Le CRAN y va de ses opinions. « Le droit à l'éducation est remis en cause ».⁽¹⁷⁷⁾

(177) Évangéline, 21 mars 1974

« Nous croyons qu'il existe toujours un enjeu fondamental. Le Collège doit devenir un lieu démocratique ouvert à tout le monde, pas seulement aux jeunes et aux riches : nous avons tous droit à l'éducation ». On n'y a pas fait attention, mais ça ressemble étrangement à la formule proposée par les Collèges Communautaires.

« Le pouvoir par le truchement de Léopold Lanteigne a démontré qu'il a conduit le Collège dans une impasse et de ce fait refuse à la population du nord-est le droit à l'éducation et le droit de prendre en charge ses problèmes. De plus, le pouvoir a fait abattre sur les étudiants et les professeurs dissidents une répression aveugle et irresponsable. Face aux gestes inadmissibles du recteur du Collège le CRAN demande la démission du recteur ». ⁽¹⁷⁸⁾

Comme on a pu le remarquer, on tient le recteur directement responsable de toutes les décisions du conseil d'administration. Le conseil en prend finalement ombrage. Le père Arthur Gauvin, membre du conseil passe à l'offensive. Il se charge de rétablir les faits qu'on semble oublier très volontiers. Le conseil n'est pas composé de pions; c'est le conseil qui prend les décisions.

On le traite « de vieille paillasse », mais la réplique parut plutôt anémique.

On continua de répéter à qui mieux mieux les mêmes accusations.

UN COLLÈGE HORS LES MURS

« La majorité des étudiants au Collège de Bathurst et les 14 professeurs dissidents ont décidé de mettre sur pied un projet pilote du Collège hors les murs. Le but premier de ce projet est de permettre aux étudiants du Collège menacés d'expulsion de terminer leur année académique ».

Le Juvénat des Frères de Petit-Rocher a accepté de prêter ses facilités scolaires au groupe pour une période de cinq semaines.

D'éminents professeurs d'universités extérieures ont accepté de donner gratuitement leurs services à ce projet communautaire pilote.

Parmi les professeurs mentionnés : H. Harcel Rioux, sociologue et écrivain de l'Université de Moncton, l'économiste Jean-Guy Béranger de l'Université de Montréal, Lucie Côté de l'Université du Québec, spécialiste en arts plastiques, Louis Tardif, professeur de biologie humaine de Montréal;

(178) Évangéline, 21 mars 1974

Lorio Roy, Aldéo Losier et Albert Cyr, psychologues employés par la SAR à Bathurst. D'autre part, les 14 professeurs dissidents du Collège ont décidé de poursuivre leur enseignement avec ou sans salaire.⁽¹⁷⁹⁾

Que c'est touchant! On revient au temps des pères Eudistes!

Pas tout à fait cependant; vus, que les professeurs dissidents étaient les premiers à s'aligner à la porte de l'économiste pour réclamer leurs salaires!

LE COLLÈGE HORS LES MURS N'EST PAS RECONNU

Un peu naïvement, si vous permettez, on s'était adressé au Sénat de l'Université de Moncton pour obtenir la reconnaissance des crédits accordés par le nouveau Collège hors les murs.

La réponse ne s'est pas fait attendre; non seulement le Sénat refusait de reconnaître le nouveau Collège, mais demandait aux étudiants de retourner au Collège de Bathurst.

« Que le retour se fasse selon la formule de réinscription proposée par le Collège de Bathurst et ratifiée par le Sénat et que ce retour se fasse dans les meilleurs délais possible ».

Rappelons les termes de cette réinscription : « Que les étudiants s'engageaient à ne plus faire obstacle aux activités académiques ou autres pour la durée du semestre ».⁽¹⁸⁰⁾

À une réunion du 24 mars dans le sous-sol de l'église de Petit-Rocher, présidée par Victor Raiche, les étudiants refusent de signer ce qu'ils appellent : « le serment de fidélité à Lanteigne ».

DÉBUTS DU COLLÈGE HORS LES MURS

C'est le 27 mars que se donnent les premiers cours dans le Juvénat des Frères du Sacré-Coeur à Petit-Rocher. Soixante et quinze élèves s'y sont présentés et 9 professeurs.

D'autres professeurs dissidents ne se sont pas présentés, étant occupés à la préparation d'un film qui doit passer à CHAU-TV.

(179) L'Évangéline du 23 mars 1974.

(180) Rapport du Conseil d'administration.

AVIS DU SYNDICAT DES PROFESSEURS

Le syndicat des professeurs du Collège menace les professeurs dissidents par lettre individuelle. Il est fait allusion à l'article 5 qui est titré « Procès ».

Ce qui signifie que le syndicat peut tenter un procès interne à ses membres et s'ils sont reconnus coupables d'activités contraires aux intérêts du syndicat, ils peuvent être expulsés du Collège.

LE COMITÉ DES CITOYENS

Entre-temps, il s'est formé un comité, dit Comité des citoyens. Ce nouveau comité est composé des personnes suivantes : Dr Édouard Eddie, Gérald Lévesque, Mathilda Blanchard, Roland Boudreau, John Somers, Léopold Arpin, le père Yvon Sirois, Onil Doiron, Normand Doucet. On avait inclus le nom de monsieur Georges Van Tassell, mais il protesta par la suite, qu'il n'y avait jamais donné son assentiment.

DÉCLARATION DU SYNDICAT ⁽¹⁸¹⁾

Le syndicat, section - locale 1541 du Collège de Bathurst déclare ce qui suit concernant les événements : « il y a treize mois le syndicat des professeurs et employés du Collège de Bathurst recevait son accréditation de la commission des relations ouvrières ».

« La section locale qui compte actuellement 37 membres, s'est élu un nouveau conseil exécutif le 5 février dernier (1974) dont M. Robert Léger est président et madame Marielle Boudreau est la secrétaire. Ce nouveau conseil à la suite de l'ancien s'engageait à travailler avec les membres en vue de pourvoir le Syndicat d'un outil de base essentiel à son bon fonctionnement et à sa raison d'être, c.à.d. une convention de travail ».

Or, depuis septembre dernier, le syndicat par l'entremise de son comité de négociation, présidé par Éric Roy, travaille à l'élaboration de cette convention collective de travail et négocie avec l'administration en vue d'en arriver à une entente de principe. Enfin, ces négociations avaient pris fin depuis quelques semaines. C'est qu'alors à l'unanimité, le 10 mars, les membres de la section locale ont mandaté le comité de négociations et le conseil exécutif de prendre des dispositions concrètes et rapides en vue d'aboutir à la signature de l'entente collective, avant la fin de mars si possible.⁽¹⁸²⁾

(181) Évangéline, 22 mars 1974

(182) Ces démarches, étant donné la situation, paraissent intempestives.

« Le Syndicat se dissocie de toute prise de position regardant le présent conflit. Il s'est prononcé contre la démission du recteur et les membres dissidents ont agi en marge et à l'encontre de leur propre syndicat ». ⁽¹⁸³⁾

LE RECTEUR EXPLIQUE

Le recteur reprend l'expression employée par les étudiants quand ils refusent d'accepter ce qu'ils appellent « le serment de fidélité à Lanteigne »

Le recteur reprend l'expression employée par les étudiants quand ils refusent d'accepter ce qu'ils appellent « le serment de fidélité à Lanteigne ».

« Nous demandons tout simplement aux étudiants de respecter le fonctionnement normal du Collège. Il ne s'agit pas d'un serment de fidélité, mais plutôt de permettre aux étudiants qui veulent travailler, de pouvoir le faire et ceci conformément aux règlements généraux de l'Université ». ⁽¹⁸⁴⁾

NOUVEL ULTIMATUM DES ÉLÈVES

Ils demandent que tous les étudiants inscrits au début de la manifestation soient intégrés sans condition et sans sélection, car sinon la responsabilité des dommages qui pourraient en résulter retomberait sur lui.

Cet ultimatum a été proposé par les trois étudiants (Serge Savoie, Émilien Basque et Philippe Fraser) sur qui pesait encore une injonction. On proféra des menaces contre M. Lanteigne.

LES COURS REPRENENT

Les trois étudiants ainsi que le professeur Raiche ont révélé qu'ils ne se tenaient plus responsables des dommages qui pourraient être causés.

Réunion au bureau de CRAN où les élèves votent pour retourner au Collège mais sans condition d'admission.

Et par suite, les élèves se sont rendus au Collège rencontrer le préfet des études, M. Arthur Chiasson, qui leur répond qu'ils sont immédiatement convoqués à une réunion à Petit-Rocher. Monsieur Raiche les attendait là pour leur dire qu'il avait personnellement négocié les retours au Collège sans condition. Grande allégresse de la part des étudiants.

Le lendemain, on apprend que l'injonction a été levée grâce à l'intervention du comité des citoyens. Les étudiants votent encore une fois en faveur de signer la nouvelle formule de réinscription (quelque peu mitigé) et de retourner en classe.

(183) Rapport du syndicat

(184) Rapport du Conseil d'administration.

Cependant, ils ont réaffirmé en même temps par un vote unanime qu'ils désiraient toujours le renvoi du recteur. Ils ont en outre décidé de nommer trois élèves sur le comité des citoyens. Deux étudiants seront Serge Savoie et Alfred Léger, un contestataire et un non contestataire. On y nomme trois professeurs : Michel Rayet Victor Raiche, contestataires et Maurice LeBlanc, non contestataire.

Les cours reprennent enfin le 3 avril pour les étudiants présents et réinscrits. Mais, il est entendu que les élèves qui ne se réinscriront pas seront privés de leurs crédits pour le présent semestre.

LE JUGE JEAN INTERVIENT ⁽¹⁸⁵⁾

La question de l'injonction contre trois élèves : Basque, Savoie, Fraser était restée en suspens.

Les nouveaux agissements de ces élèves suivis de plaintes du Collège, décide le juge Jean à revenir à la charge.

Le 8 avril, le juge Jean préside la réunion de la cour. Il déclare qu'en prenant sa décision, il devait agir en bon père de famille, car dit-il, si je libérais ces trois étudiants de l'injonction, qui les oblige à respecter la loi, ce serait les soumettre aux pressions des autres qui pourraient les pousser dans d'autres aventures, où ils pourraient être vraiment perdants. Le juge dit qu'il comprenait que les trois étudiants avaient été mandatés par les autres pour aller demander la démission du recteur et pour lui demander de sortir de son bureau.

Il a expliqué que l'injonction demandait entre autres qu'un ordre soit donné à ces trois étudiants de discontinuer leurs activités qui selon l'administration du Collège nuisaient au fonctionnement normal du Collège.

Selon l'avocat des trois étudiants, Me Roger Savoie, même si le climat n'était pas normal au Collège, les trois étudiants ont quand même prouvé qu'ils n'avaient pas empêché le bon fonctionnement du Collège, alors que le Collège n'a pu prouver le contraire. Il a précisé que personne n'a empêché physiquement quelqu'un d'entrer dans le Collège.

Quant à l'avocat du recteur Léopold Lanteigne, Me Sylvio Savoie, il a maintenu que si l'injonction est levée, les étudiants pourront reprendre leurs activités d'occupation et par conséquent causer des dommages irréparables au Collège en faisant perdre les crédits du deuxième semestre, en coupant tous les cours à tous les étudiants. Il a précisé que quoi qu'il en soit, les terrains du Collège avaient été violés.

(185) **Évangéline, 9 avril 1974.**

Cinq témoins furent entendus lors du procès. Il s'agit de Émilien Basque, Serge Savoie, Léopold Lanteigne, Recteur, le père Gregory Sampson, économiste et Eloi DeGrâce, professeur.

Le recteur a dit que le 14 mars, 5 étudiants au moins s'étaient présentés à son bureau, dont les trois qui ont reçu une injonction et ont demandé sa démission au nom de 85 élèves. Il a en outre précisé qu'il était recteur du Collège depuis le 1^{er} juillet 1972 et qu'il avait été nommé par le conseil d'administration du Collège en vertu de la charte.

Émilien Basque a déclaré suite à une question de Me Sylvio Savoie qu'il n'était probablement pas d'accord avec les principes évoqués par son confrère Philippe Fraser à l'effet que la démocratie c'est la voix de la majorité, faisant probablement allusion au fait que tout ce qui s'est fait au Collège de Bathurst durant la crise, a été fait d'après le vœu de la majorité des étudiants.

Quant à Serge Savoie, il a maintenu qu'il n'a pas été au courant si les professeurs et les étudiants se sont rendus à leurs cours durant la période des manifestations, ni même si les cours ont été poursuivis.

RÉACTION DES ÉLÈVES ET DES PROFESSEURS

Nouvelles réunions, nouvelles décisions.

Les élèves proclament la journée du 9 avril journée d'étude. On en profite pour préparer une réunion annoncée pour le 11 avril.

Un groupe de professeurs refuse de donner leurs cours tant que Léopold Lanteigne n'aura pas démissionné de son poste de recteur. Ces professeurs prétendent que le recteur par son insistance à vouloir vendre le Collège au gouvernement a créé un climat d'insécurité et de révolte qui rend tout enseignement impossible.

LE COMITÉ DES CITOYENS

Le comité des citoyens est félicité puis pris à partie dans un éditorial de l'Évangéline en date du 16 avril.

« Le comité des citoyens propose des solutions à court terme pour ne pas dire magiques. Qui a été consulté? Le Collège de Bathurst se rattachera à quoi? Qui financera les programmes d'études? »

« À moins que je ne me trompe, le comité des citoyens se prend non seulement pour le porte-parole de la population du nord-est, mais également comme porte-parole du conseil d'administration du Collège de Bathurst, du Sénat académique de l'Université de Moncton, et de la commission d'enseignement supérieur du Nouveau-Brunswick ». ⁽¹⁸⁶⁾

LE PARTI ACADIEN

Le parti Acadien y est allé de trois ou quatre articles et de trois ou quatre lettres que l'on retrouve dans les pages de l'Évangéline sans rien de particulièrement nouveau.

LA CONCLUSION

Tout ce branle-bas qui a duré du 14 mars au début d'avril 1974 au Collège de Bathurst était parfaitement inutile, de conclure Claude Bourque dans un éditorial du 19 mars 1974.

« Un certain groupe de professeurs et d'élèves refusent d'accepter la situation telle qu'elle se présente en 1974. Il n'est plus possible de revenir à quelques années quand on aurait pu vraiment sauver le Collège de Bathurst... » L'heure était passée depuis cinq ou six ans au moins.

« Aucune institution ne peut se permettre d'opérer dans le vide. Le Collège de Bathurst, tel que des générations d'étudiants acadiens l'ont connu ne sera plus ».⁽¹⁸⁷⁾

LA FIN

La fin est arrivée avec le bal des finissants qui se termine par le feu à la « BIBITTE », vers les 12 heures dans la nuit du 13 au 14 avril.

Vers la fin de la danse, c'était nécessairement la fin, car beaucoup avaient de la peine à se tenir debout - le feu éclate tout à coup. On s'empresse de traîner dehors ceux qui ne peuvent plus marcher et on s'enfuit. Une fois dehors ceux qu'on a traînés se demandent ce qui se passe.

Les élèves ne semblent pas trop peinés de voir flamber le sous-sol; ils crient, ils chantent et lancent des bouteilles vides aux pompiers.

Comme dernier « feu de joie », on ne peut pas dire que c'est raté! Les menaces pleuvent : il faut sauver le Collège à tout prix, même s'il faut le brûler.

La police croit à un acte criminel; elle soupçonne deux auteurs, mais il sera impossible de recueillir des témoignages.

C'est la fin et une fin pitoyable comme on aurait pu la prévoir.

(186) Évangéline, 1er avril 1974.

(187) Évangéline, 19 mars 1974

CHAPITRE XXXVI

Vers la fin

Dès les années cinquante on aurait pu prévoir que l'ère des petits collèges acadiens était révolue.

La raison était très simple : l'argent manquait. Il n'y avait plus moyen de concurrencer avec les autres collèges, qui avaient des revenus trois fois les nôtres. On ne pouvait se payer de gymnase, de patinoire, même de laboratoire ou de bibliothèque.

Les pères de Sainte-Croix s'en sont rendu compte et se sont lancés dans l'aventure d'une Université à Moncton.

Il fallut avoir recours aux octrois du gouvernement, pour payer nos professeurs et se procurer les instruments devenus essentiels à des Collèges modernes. Et une fois que vous dépendez du gouvernement ou d'un autre pour subsister, votre avenir est compromis ou pour le moins incertain.

Après 1973, non seulement Bathurst dépendait du gouvernement, il dépendait également de l'Université de Moncton.

Les tiraillements vont commencer d'une part avec l'Université de Moncton pour obtenir des cours et d'autre part avec le gouvernement pour obtenir des fonds.

Dès les débuts de l'affiliation avec l'Université de Moncton, l'Université entra en concurrence avec ses Collèges affiliés en offrant les mêmes cours.

À partir de là, on se bat contre des chiffres; le nombre d'étudiants français se destinant au B.A. étant assez limité.

Placée dans une certaine perspective, l'intervention des congrégations religieuses, avec de petits collèges et de petits pensionnats ne fut qu'une intervention temporaire : une espèce d'opération de sauvetage, en faveur des Acadiens. L'ère des pompiers volontaires était dépassée.

CHAPITRE XXXVII

Pourquoi le Collège de Bathurst a coulé à pic

La disparition des institutions privées d'enseignement était à prévoir.

Mais on va sans doute se poser la question pourquoi le Collège de Bathurst, qui paraissait assez solidement établi, s'est éclipsé le premier et en un si court temps.

De 433 élèves en 1971, il est tombé à zéro en septembre 1974.

Tous ne seront pas d'accord pour répondre à cette question. Rappelons quand même un certain nombre de faits ou de circonstances.

1 - Circonstances politiques :

Les autorités politiques de la province du Nouveau-Brunswick ne se sont jamais préoccupées de l'éducation des Acadiens; au contraire, elles y ont mis obstacle. La question des écoles publiques en est un témoignage assez éloquent.

Le premier ministre Louis Robichaud voulut régler le problème de l'éducation supérieure des Acadiens en créant une Université acadienne au lieu de trois. Cela lui permettrait de justifier plus facilement une aide financière, rendue indispensable.

Pour les besoins de la cause, il créa la Commission Deutsch, dont les recommandations, comme on pouvait s'y attendre, furent en harmonie avec les désirs du premier ministre.

Déjà ,les Pères de Sainte-Croix avaient érigé l'Université Saint-Joseph à Moncton. Les deux Collèges eudistes de Bathurst et d'Edmundston acceptèrent de s'affilier à la nouvelle Université acadienne. On aurait pu croire d'abord que l'avenir de nos Collèges était assuré. C'est le contraire qui s'est produit pour le Collège de Bathurst. L'avenir des autres Collèges n'est pas de tout repos.

2 - Circonstances concernant les PÈRES EUDISTES :

Étant donné le faible recrutement des pères eudistes des dernières années, plus la défection de sept eudistes du personnel, la congrégation prit la résolution de se retirer de l'administration du Collège, quand se présenterait l'opportunité.

3 - L'effet des ententes entre l'Université et les Collèges :

Rappelons qu'il y eut d'abord la commission Deutsch de 1962, puis une seconde commission Deutsch en 1967 et enfin la commission Lafrenière.

L'interprétation qu'on donna aux recommandations de la première commission Deutsch était nettement défavorable aux Collèges. L'Université de Moncton entraîna directement en concurrence avec ses Collèges en offrant le baccalauréat ès arts.

La seconde commission Deutsch de 1967 restreignait davantage la liberté des Collèges.

Enfin, la commission Lafrenière réduisait à deux ans les cours que pouvaient offrir les Collèges. Elle invitait en outre les congrégations religieuses à se retirer de l'administration des Collèges.

4 - L'attitude du corps professoral :

En 1970, une importante partie du corps professoral avait fait savoir aux pères eudistes qu'ils désiraient prendre en main les destinées du Collège.

Au début de 1972, les pères Eudistes cédèrent le Collège à une direction laïque. On sait ce qui arriva.

5 - L'attitude des élèves :

C'était la contestation qui grondait depuis les années 1967-68.

Toute discipline avait disparu et chez les élèves et chez la plupart des professeurs.

C'est finalement cette contestation des élèves et de certains professeurs, face à une autorité de plus en plus chancelante qui entraîna la chute du Collège.

CHAPITRE XXXVIII

L'institut de Technologie du nord-est⁽¹⁸⁸⁾ à Bathurst⁽¹⁸⁹⁾

Le Collège de Bathurst devient l'Institut de technologie du nord-est du Nouveau-Brunswick à partir du 15 mai 1975. Cet institut ne pouvait arriver plus à point.

Après de longues tractations commencées en 1973, entre le nouveau conseil d'administration du Collège de Bathurst et monsieur W. P. Thompson, président des Collèges Communautaires du Nouveau-Brunswick, il fut enfin décidé que le Collège de Bathurst passerait, corps et biens au gouvernement.

Ces tractations prirent d'abord un caractère assez étrange et pour deux raisons : la grande hâte du Conseil d'Administration du Collège de Bathurst de se défaire du Collège qui avait déjà fermé ses portes et le caractère encore incomplet de l'organisation des Collèges communautaires. Encore une fois, on voulait aller plus vite que le violon.

L'organisation des Collèges communautaires ne fut réellement et définitivement mise sur pied qu'en 1975.

Ce n'est donc que le 15 mai 1975 que le premier ministre Richard Hatfield et la présidente de la commission d'enseignement supérieur, soeur Catherine Wallace, appuyèrent la recommandation et annonçaient que des fonds avaient été prévus pour le transfert du Collège de Bathurst au Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick, dès le 1^{er} juillet 1975.

Une première somme de 80 000 \$ fut confiée à la direction du nouvel institut pour couvrir les dépenses initiales, de mai au 31 mars 1976.

La providence a voulu que le Collège de Bathurst continue de servir la population.

LA DIRECTION

Le 1^{er} septembre 1975, monsieur Hector Sonier devenait directeur de l'Institut, tout en demeurant directeur de l'École des métiers de Campbellton et de Bathurst.

Monsieur Gérard Raymond fut nommé directeur-adjoint, le 1^{er} avril 1976.

(188) APPENDICE N

(189) L'Évangéline, 2 décembre 1975

Quant aux décisions importantes concernant les Collèges communautaires, les dernières décisions reviennent au Conseil d'Administration du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Ce conseil comprend 14 membres, dont 4 francophones.

La province est divisée en cinq régions avec chacune un conseil régional de sept membres.

Fait à noter, pour la région 11 (Bathurst-Campbellton) le représentant de la région sur le conseil d'administration est un anglophone, soit Gordon Titcomb (Dalhousie) et le président du conseil régional est également un anglophone, soit William Freeman (Campbellton); avec Adrien Charette de Bathurst, Philibert Landry de Caraquet; Docithée Mallet de Shippagan, Mlle Joanne Gosselin de Tracadie.

LA POLITIQUE DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES AU POINT DE VUE LANGUE

Cette politique au sujet de la langue intéresse particulièrement la région 11 la nôtre.

Interrogés à ce sujet de la langue d'enseignement, monsieur Sonier et Monsieur Raymond ont répondu à peu près dans les mêmes termes : « Toute la planification se fait avec optique des cours de technologie en français. Ils ne prévoient pas que de tels cours spécialisés (technologiques) soient donnés en anglais à Bathurst, mais par après, ils ont admis que si, la demande se faisait sentir qu'il serait difficile de les refuser ».

Il faut quand même faire remarquer qu'aux écoles de métier de Campbellton et de Bathurst 35 % des cours se donnent en anglais.

On a remarqué comment s'était fait le choix du conseil régional numéro 11.

À remarquer encore une fois que la décision finale quant aux cours et la langue employée dans ces cours revient finalement à la commission du Collège communautaire à Fredericton; ceci n'a rien de rassurant pour une population française qui connaît toutes les expériences du passé.

Le comité LEBEL s'est inquiété de la situation et a fortement recommandé que l'enseignement soit donné en français dans les Collèges communautaires des régions françaises.

Concernant en particulier le Collège de Bathurst, il ne faudrait pas oublier que d'après les circonstances, ce Collège a une vocation française. Ce Collège a été bâti et administré pendant au-delà de cinquante ans, pour des français, et sans aide des fonds publics, nos gouvernements n'ayant pas

jugé utile de pourvoir à l'éducation des Acadiens en leur langue, négligence qui ne s'est pas démentie pendant plus d'une centaine d'années.

ORGANISATION DU COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE BATHURST AU POINT DE VUE MATÉRIEL

Dès le printemps de 1975, on se mit en frais de transformer le Collège de Bathurst pour l'adapter à sa nouvelle affectation. Tous les murs ont été abattus sur les trois derniers étages et de nouveaux locaux ont été prévus pour les classes, les laboratoires et les bureaux. Planchers, murs, éclairage et mobilier : rien n'a été négligé pour en faire un nouveau modèle de Collège : « Le plus moderne de l'est du Canada ». ⁽¹⁹⁰⁾ Pas un ancien élève ne s'y reconnaîtrait au Collège de Bathurst. Et les travaux ne sont pas terminés; reste à refaire le rez-de-chaussée et le sous-sol. Mais avec en main la somme de neuf millions de dollars, aucun doute que tout sera parfait.

AU POINT DE VUE DES COURS L'ÉDUCATION PERMANENTE

Rappelons que trois sortes de cours sont offerts au Collège.

Des cours d'éducation permanente sous l'égide de l'Université de Moncton. L'Éducation permanente y a son bureau, sous la direction de Léopold LaPlante, assisté de deux secrétaires. Ces bureaux sont loués du gouvernement.

Quatre professeurs à temps plein et 24 professeurs à temps partiel assurent pour le moment 37 cours en éducation permanente.

L'ÉCOLE DES GARDE-MALADES

Une partie du Collège est affectée à des cours de garde-malades : des cours de deux ans, ces cours ont commencé en septembre 1976 avec une soixantaine d'étudiantes : à peu près également divisées entre anglaises et françaises. On appelle cela une école bilingue; c'est-à-dire qu'on y offre un cours en français et un cours en anglais. Ajoutons qu'il s'y donne aussi des cours de conversation, en français pour les anglophones et en anglais pour les francophones.

Il y a actuellement 47 étudiantes françaises et 45 étudiantes anglaises. Les étudiantes doivent payer leurs livres et des frais de scolarité. La province compte trois écoles françaises et trois écoles anglaises. Toutes dépendantes du ministère de la Santé.

(190) Monsieur Hector Sonier.

CHAPITRE XXXIX

La commission LeBel⁽¹⁹¹⁾

La chute du Collège de Bathurst avait, à juste titre, provoqué de sérieuses réflexions chez les Acadiens de la province.

Le Collège Saint-Louis-Maillet et le Collège Jésus-Marie allaient-ils y passer aussi?

La Commission LeBel fut chargée d'enquêter sur toute la question de l'enseignement du français au Nouveau-Brunswick. On l'appela : « Le Comité de la dernière chance ».

Il était composé du juge LeBel, de mm Gilbert Finn et John Crean, tous deux membres de la C.E.S.P.M. alors que Me Michel Bastarache était nommé secrétaire.

Le Comité parcourut la province en tenant des séances publiques, après quoi il rédigea un rapport préliminaire.

On s'appliqua à définir le rôle de l'université : « L'Université acadienne doit être globale dans son action, sa pensée, son leadership, elle doit rallier dans l'égalité tous les francophones du Nouveau-Brunswick ».

En d'autres mots, il faut que chaque section acadienne de la province ait son mot à dire dans les politiques de l'Université de Moncton.

Le Rapport final de la commission fait 23 recommandations formelles, en plus de certaines mises en garde.⁽¹⁹²⁾

L'ensemble de la population parut favorable à ces recommandations. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick ainsi que la Commission d'enseignement supérieur des provinces maritimes, y donnèrent leur approbation en principe.

OBJECTIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Il fallut attendre quelques semaines les réactions des autorités de l'Université de Moncton. Ce n'est que le 30 juin qu'elle marqua son opposition.

(191) APPENDICE O (Rapport LeBel)

(192) Evangéline, 16 mai 1975.

Mais suite aux pressions exercées de tous côtés, elle décida de réviser ses positions. À la suite de rencontres et de concessions mineures, paraissait enfin en décembre 1975, les termes d'une nouvelle entente, entre l'Université de Moncton et les Collèges de Saint-Louis- Maillet et de Jésus-Marie, où l'on reconnaissait en substance les recommandations du rapport LeBel.

« On a rarement vu une telle collaboration dans l'histoire de la francophonie du Nouveau-Brunswick »! concluait un des participants. ⁽¹⁹³⁾

QUESTIONS?

En dépit de louables efforts, la question de l'éducation supérieure ou de l'éducation technique est-elle définitivement réglée pour les francophones du Nouveau-Brunswick?

Il est sûr que la réorganisation du Conseil d'administration de l'Université acadienne offre de précieuses garanties aux divers groupements acadiens à travers la province. Oui, mais il reste toujours la question difficile, à savoir comment arriver à desservir les régions du nord-est et du nord-ouest du Nouveau-Brunswick? Il faudra le faire d'une façon efficace sans doute, mais aussi d'une façon économique et réaliste.

Avec une clientèle étudiante qui se fait de plus en plus rare, avec l'attrait qu'exerce l'Université de Moncton, est-il réaliste aujourd'hui plus qu'il ne l'était il y a cinq ans, de songer à maintenir deux Collèges classiques dans le nord de la province?

Est-il davantage réaliste d'instaurer deux ou trois Écoles de technologie dans le nord de la province? ⁽¹⁹⁴⁾

À écouter les revendications qui font en ce moment les manchettes de l'Évangéline, on est porté à croire, que le passé ne nous a rien appris et qu'on est retombé dans le pétrin.

On est porté à paraphraser et à dire : « Jamais on ne s'est si peu entendu dans l'histoire de la francophonie au Nouveau-Brunswick ».

(193) APPENDICE P (nouvelle entente entre l'Université et les Collèges).

(194) Des cours de technologies se forment à Bathurst, mais il y en a également un certain nombre qui se donnent à Shippagan et à Edmundston, ce qui finalement divise encore nos forces, comme au temps où nous étions 4 ou 5 collèges français à donner des B.A.

CHAPITRE XL

La société culturelle Nipisiquit

Cette société culturelle née en 1975 a voulu combler le vide laissé par la disparition du Collège de Bathurst.

Son premier président fut Jacques Ouellette. Actuellement c'est le père Zoël Saulnier qui est président. Il a comme assistant : un vice-président, M. Jean-Paul Melanson, un trésorier, Jean-Claude Saulnier, un directeur de la publicité, Gabriel Godin aidé de Terry Mourant, un régisseur, Ronald Melanson, un programmateur, Réal Roussel, une secrétaire, Mme Marie Yvonne Eddie; enfin, un conseil d'administration et un conseil exécutif.

La société a été incorporée en 1977.

Son but est d'organiser des soirées artistiques, favorisant particulièrement les artistes ou les troupes folkloriques acadiennes. Elle s'intéresse à toute production artistique acadienne : publication et lancement de livres, expositions de travaux de jeunes artistes.

Elle reçoit des octrois du secrétaire d'État pour lui aider à financer (12 000 \$ en 1977). Ses dépenses pour un spectacle frisent les 400 \$ dollars (location de la salle, impression des billets, annonces dans les média, correspondance). Il faut ajouter à cela le cachet de ou des artistes.

La Société compte 300 membres qui payent 2 \$ par année.

Elle veut coordonner les activités culturelles des paroisses avoisinantes, comme Beresford, Petit-Rocher, Pointe-Verte et Allardville.

Elle aide même financièrement de nouvelles troupes : exemple un groupe folklorique de Beresford : « Vent de mer » qui prépare un spectacle pour avril.

« La Société culturelle Nipisiquit est régionale et elle veut être présente dans chaque ville et dans chaque village. Nous vous offrons nos services quant à l'aspect culturel de votre milieu et de vos activités » écrivait récemment le président, le père Zoël Saulnier.

Nous devons toutes nos félicitations et nos encouragements à ces organisateurs bénévoles.

Ces centres culturels sont appelés à jouer un rôle important, dans

nos milieux acadiens, à mesure que disparaissent nos collèges et nos pensionnats.

ÉPILOGUE

Le clergé et les congrégations religieuses de femmes et d'hommes ont sauvé la foi et la culture en Acadie. Il y eut au cours des années 25 pensionnats tenus par des religieuses et une dizaine de collèges tenus par des religieux et des religieuses. La plupart sont disparus par suite de réformes dans le système scolaire et par suite d'une évolution dans le monde de l'éducation supérieure.

On ne s'est peut-être pas encore rendu compte de l'évolution rapide des vingt-cinq dernières années dans le domaine de l'éducation.

La multiplication des pensionnats dans les paroisses et des collèges aux quatre coins de l'Acadie, me semble chose du passé.

Il nous faut des écoles de métiers et des écoles techniques; mais si nous voulons vraiment que ces écoles restent françaises il faudra assez rapidement cesser d'essayer de les multiplier.

Ainsi l'école technique de Bathurst parfaitement équipée (au coût de 9 millions) est déjà menacée de devenir une école anglaise, faute d'élèves de langue française.

Il faudra cesser de vouloir nous battre contre des chiffres (le nombre limité d'élèves de langue française).

Il faudra nous concentrer sur des institutions françaises, viables à long terme et voir à les administrer.

Je sais que les politiciens veulent des votes dans tous les coins; mais c'est à nous de décider ce que nous voulons.

Il nous faudra davantage de centres culturels, bien structurés et bien appuyés par la population.

Je pensais bien que le Collège de Bathurst devait un jour disparaître, mais je n'ai pas aimé les circonstances qui ont conduit à sa disparition.

Je me réjouis qu'il se soit trouvé une nouvelle et très utile vocation.

Finis!

APPENDICE A - LES RELIGIEUSES

Les noms des Religieuses qui ont oeuvré soit à Caraquet, soit à Bathurst de 1899 à 1957.

LES SUPÉRIEURES

Sr Alexandrine, Saint-Conoyon, Septimie, Joseph-Antoine, Marie-Clémentine, Marie-Edouard, Saint-Paterne, Joseph Antoine. Toutes étaient françaises.

Anaclet (Acad.), Marie Clémentine (Marie-Louise Morand) (Fr.), Joseph Antoine (Ernestine Panaget)(Fr.), Saint-Paterne (Melanie Deloc) (Fr.), Marie Clarisse (Henriette Sorel) (Fr.), Marie-de-L'Annonciation (Josephine Massicot) (Fr.), Saint-Viateur (Marine LeBlanc) (Acad.), Marie-William (François McIntosh) (Acad.), Marie-Anne-de-Jesus (Marie-Anne Dumaresq) (Acad.), Marie-de-1a-Paix (Marie Marois) (Can.), Marie-du-bon-Conseil (Marie-Josée Pinet) (Acad.) 1957.

LES SŒURS

Raphaël, St-Zéphirin, Marie-Antoine, Augustine-Marie, Marie Clarisse (française), Gérard-Majella, Marie-Jean, Louis de France, Marie-William (Acadienne), Marie-Ernest (Acad.), Saint-Pierre D'Alcantara, (Acad.), Louis Bertrand (Can.), Marie-Emile (Acad.), Agathange, Basilide (Acad.), Marguerite-Marie (Acad.) Augustine-Marie (Fr.), Saint-Denis (Can.), Marie-Jospéphine (Fr.), Marie-Antoine (Fr.), Philippe-de-Neri (Acad.), Marie-Lucienne (Acad.). Marie-Emile (Acad.), Marie-Ernest (Can.), Augustine-Marie (Rose Baron) (Fr.), Marie-Emile (Hélène Arsenault) (Acad.), Louis-Bertrand (Clémentine Pépin) (Can.), Louis-de-France (Emelda Durand) (Can.), Bernadette-de-Lourdes (Marie Doucet)(Acad.). Saint-Yves (Jeanne Justel) (Fr.) Marie-Regina (Angéline Laporte) (Can.), Marie-Odile (Agnès Comeau) (Acad.), Saint-Denis (Alma Blais) (Can.), Alfred-Edouard (Julie Doucet) (Acad.), Camille-du-bon-Pasteur (Camille Vigneau) (Acad.), Magloire-Marie (Rose Alma Lafond) (Can.), M. des sept-Douleurs (Rosalie Plouffe) (Can.), Marie Justine (Louise Dumaresq) (Acad.), Marie Théophile (Attala Guay) (Can.), Jean-du-Divin-Coeur (Emma Saint-Germain) (Can.), Marie Pascal (Julie Lemay) (Fr.), Paul-de-la-Croix (Justine Landry) (Acad.), Jeanne-de-France (Marie-Ange Robert) (Can.), Marie Laetitia (Marie-Anne Losier) (Acad.), Marie-Rose-Alma (Armandine Riopel) (Can.), Marie-Cécile (Marie Aucoin) (Acad.), St-Charles Boromée (Marie Poirier) (Acad.), Saint-Zéphirin (Marie-Ange Gagnoux) (Fr.), Louis Alfred (Philomène Boudreau) (Acad.), Jean-de-Dieu (Monique Bertin) (Acad.), Joseph Edouard (Délia Godin) (Acad.), Honoré-de-Jésus (Béatrice Lavigne) (Acad.), Philippe-de-Néri (Geneviève Robichaud) (Acad.), Ange-Alphonse (Jeanne

Sévignac) (Can.), Saint-Marcel (Azéline Robichaud) (Acad.), Albert-Marie (Rosina Poten) (Can.), Elizabeth-de-Jésus (Marie Frenet) (Acad.), Cécile-Thérèse (Eva Losier) (Acad.), Aimée-de-Jésus (Marie-Blanche Sévignac) (Can.), Eugène-Marie (Cécile Nardini) (Acad.), Clair-de-la-Croix (Fernande Goyette) (Can.), Marie-Ernest (Marie-Anne Robichaud) (Acad.), Joseph Camille (Catherine Haché) (Acad.), Jean-du-Sauveur (Albina Brousseau) (Can.), Théophile-Marie (Laurette Landry) (Acad.), Joseph Clément (Joséphine Richard) (Acad.), Edouard Marie (Fernande Bégin) (Can.), Marie-Emérentienne (Antoinette Beauséjour) (Can.), Marie-Gérardine (Cécile Desjardins) (Can.), Marie-Lucille (Jeanne Godin) (Acad.), Adéline-de-Jésus (Imelda Thériault) (Acad.), Thérèse-du-Carmel (Joséphine Lavigne) (Acad.), Marguerite-Véronique (Eva Beauregard) (Amé.)

LES AUXILIAIRES FRANCISCAINES

Les auxiliaires franciscaines ont remplacé les Soeurs des Saint Coeurs en 1961. Ces dernières ne sont restées au poste que très peu d'années.

Voici les noms des auxiliaires qui ont travaillé au Collège à un moment ou un autre :

Hélène Bourgeois
Gertrude Couture
Fernande d'Ambroise
Elva Godin
Réjeanne Gosselin
Adèle Haché
Marie-Rose Lemay
Eugenie Losier
Ursula Thériault

Cette communauté avait été fondée par le père Pascal.

APPENDICE B

STATISTIQUES

Cours d'été 1936 - 1950

Année	Nombre d'élèves	Nombre de professeurs
1936	40	5
1937	42	7
1938	?	?
1939	?	?
1940	2	7 <i>cf Cahiers P. Thomas</i>
1941	70	5 <i>cf Cahiers P. Thomas</i>
1942	48	6 <i>cf Cahiers P. Thomas</i> <i>cf Prospectus 1943-44, p. 148</i>
1943	28	11
1944	52	5 <i>cf Prospectus 1944-45, p. 125</i>
1945	45	5 <i>cf Prospectus 1945-46, p. 122</i>
1946	50	6 <i>cf Prospectus 1946-47, p. 109</i>
1947	?	?
1948	?	?
1949	?	?
1950	L'analyste étant parti...faute de documents etc. <i>cf Prospectus 1950-51, p. 71</i>	

LES NOMS DES PROFESSEURS 1936-1950

Les noms des professeurs qui ont enseigné à ces cours à un moment ou à un autre :

RR PP Albert D'Amour, Simon Larouche,
Joseph Thomas, Alphonse Etienne,
Arthur Gauvin, Georges A. Charest,
Wilfred Myatt, Burton McCluskey,
Armand Russell, Francis Fréhel,
John Somers, Marcel Tremblay,
Omer LeGresley, Jules Comeau
Fr Bernard, M. Roch Langlois,
George Van Tassell, Ch. Eugène Bélanger,
Michel Dassonville, Sr Rochon,
Sr Laforest, s.g.

MATIÈRES AUX PROGRAMMES

L'Apologétique, le français, la philosophie, l'histoire, le latin, la chimie, l'anglais (à un moment donné) et, quelques cours sur les coopératives, et des cours de sciences hospitalières.

APPENDICE C

LES NOMS DES PROFESSEURS

Chargés de cours aux collèges affiliés

Les Collèges affiliés étaient Collège Marie Assumpta de Campbellton et Collèges Sainte Catherine à Dalhousie.

RR. PP Gérard Léger, c.j.m., mathématiques et sciences
Patrick McCluskey, c.j.m., philosophie
Marcel Tremblay, c.j.m., latin, français
Urbain Desjardins, c.j.m., matières philosophiques
Laports, apologétique
Mlle Marguerite Michaud, français
Sr Harie Eucharistie, f.d.j., latin
Sr Irène Maria, f.d.j., anglais
Sr Rose Marie, f.m.a., latin

Cf Prospectus 1951-52, p.6

Au Collège Maria Assumpta :

Rév. père Simon Larouche, c.j.m., philosophie
Sr Rose Marie, f.m.a., latin
Sr Marie-Cléophas, f.m.a., littérature anglaise
Sr Marie-St-Jean, f.m.a., histoire

À l'Institut Marie La Ferre à Vallée-Lourdes :

RR. PP Wilfred Haché, c.j.m., apologétique
Gérald Léger, c.j.m., physique
Charles Roy, c.j.m., anglais
Alphonse Duon, c.j.m., chimie
Édouard Godin, droit canomique
M. Louis-Marie Bourgoïn, philosophie, sociologie et pédagogie
M. Gérard Dugas, français
Sr Cécile de Rome, r.h., diététique
Cf Prospectus 1952-53, p. 31

Au Collège Maria Assumpta :

Rév. père Armand Roussel, c.j.m., philosophie
M. Archelas Roy, français
Sr Harie Cléophas, f.m.a., physique
Sr Rose-Marie, f.j.a., anglais
Sr Marie St-Jean, f.m.a, histoire

À l'Institut Marie La Ferre :

RR PP Edouard Boudreau, c.j.m., apologétique

Gérald Léger, c.j.m., physique

Charles J. Roy, c.j.m., anglais

Jacques Tardif, c.j.m., chimie

Agathange, O.F.M., spiritualité

Edgar Godin, droit canonique

M. Lionel Ponton, philosophie, sociologie, pédagogie et français

Cf Prospectus 1953-54, p.33

Au Collège Maria Assumpta :

Rév. père Armand Roussel, c.j.m., philosophie, apologétique

Sr Rose-Marie, f.m.a., littérature anglaise, latin I

Sr Marie-Cléophas, f.m.a., physique

Sr Marie, f.m.a., latin II

M. Archelas Roy, littérature française

Cf Prospectus 1954-55, p.39

À l'École des sciences sociales :

Rév. père Édouard Boudreau, c.j.m., morale familiale et encyclique

Rév. père Michel Savard, c.j.m., la parole publique

M. Louis-Marie Bourgoïn, morale sociale

Cf Prospectus 1952-53, p.31

Rév. père Édouard Boudreau, c.j.m., morale familiale, encyclique et morale sociale

Rév. père Michel Savard, c.j.m., la parole publique

Cf Prospectus 1953-54, p.33

Rév. père Édouard Boudreau, c.j.m., sociologie rurale, urbaine, paroissiale et religieuse

Rév. père Michel Savard, c.j.m., Arts et civilisation

Cf Prospectus 1954-55, p.39

Rév. père Léopold LaPlante, c.j.m., directeur, le nationalisme

Rév. père Léger Comeau, c.j.m., l'économie politique

Rév. père Michel Savard, c.j.m., cours sur le civisme

Rév. père Léonard Lanteigne, c.j.m., cours de psychologie et d'orientation

Cf Prospectus 1955-56, p.10

APPENDICE D

LES COMITÉS DIRECTEURS DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES SCIENCES HOSPITALIÈRES L'UNIVERSITÉ DU SACRE-COEUR 1950

COMITÉ D'HONNEUR

Son Excellence Révérendissime mgr N. Robichaud, Moncton, N.-B.

Son Excellence mgr C. A. LeBlanc, Bathurst, N.-B.

Son Excellence mgr R. Gagnon, Edmundston, N.-B.

Le rév. père Gauvin, Provincial des RR. PP. Eudistes, Maison St.Jean-Eudes,
Laval des Rap.

Le rév. père Larouche, Supérieur du Collège St-Louis, Edmundston, N.-B.

La rév. mère Savoie, h.s.j., Supérieure-générale, Maison-Mère, Vallée-
 Lourdes, N.-B.

La rév. mère Bérénice, f.c.s.p., Supérieure-générale, Maison-Mère,
Montréal, P.Q.

La rév. mère Ste-Agathe, f.d.j., Provinciale des Filles de Jésus, Rogersville,
N.-B.

La rév. mère Ste-Thérèse de l'E.J., h.s.j., Assistance-générale, Vallée-
 Lourdes, N.-B.

COMITÉ DE DIRECTION

Le rév. père A. Paquet, Président

Le Dr G.L. Dumont, Vice-président

Le rév. père M. Tremblay, Secrétaire

Consultants

Le R. Père H. Bertrand

La R. Mère Audet

Membres

Le Dr E. Léger, Moncton

Le Dr A. Sormany, Edmundston

Le Dr P. Carette, Campbellton

Le Dr E. Paulin, Tracadie

Le Dr L. Frenette, Bathurst

Me A. Robichaud, Conseiller Juridique

La rév. mère Audet, Maison-Mère des h.s.j.

Sr Paul du Sacré-Coeur, Maison-Mère, Providence

Sr Bujold, Campbellton

Sr LaPlante, Bathurst

Sr Madeleine-Louise, Moncton

Sr Marie-du-Crucifix, Tracadie

L'EXÉCUTIF DE L'ESSH

Le rév. père Paquet
Le Dr G.L. Dumont
Le rév. père Marcel Tremblay
La R. Mère Audet
Le Dr. E. Léger
Le Dr. A. Sormany
Le Dr. L. Frenette

COMITÉ DES ÉCOLES AFFILIÉS

Sr LaPlante, Bathurst
Sr Roy, Campbellton
Sr Anne de Parède, Moncton
Sr St-Charles, Edmundston
Sr Marie-du-Crucifix, Tracadie

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente : sr Bujold, Campbellton

Le rév. père Marcel Tremblay, Université du Sacré-Coeur
Le Dr Ernest Dumont, Campbellton
La rév. sr Nadeau, Edmundston
La rév. sr Madeleine-Louise, Moncton

APPENDICE E

PROFESSEURS DES COURS D'ÉTÉ

1956

Henri Cormier, c.j.m., recteur
Léopold Laplante, c.j.m., directeur
Lucien Audet, c.j.m.
Willie Belliveau
Léger Comeau, c.j.m.
Azarias Doucet
Alphonse Duon, c.j.m.
Alcide Godin
Pierre Gravel
Adé Hubert, c.j.m.
Victor Landry, Écon.
Léopold Lanteigne, c.j.m.
Marcel Martin, c.j.m., économiste
Raymond Pothier
Archelas Roy
Michel Savard, c.j.m.
Jean-Marie Villeneuve

1957

Henri Cormier
Léopold Laplante
Lucien Audet
Marcel Martin
Victor Landry
Léger Comeau
Pierre Gravel
Willie Belliveau
Alphonse Duan
Raymond Pothier
Azarias Doucet
Adé Hubert
Alcide Godin
Léopold Lanteigne
Aurèle Plourde, Rév.
Georges-André Chauret, c.j.m.
Georges Gascon, c.j.m.
Adolphe Robichaud

1958

Henri Cormier
Léopold Laplante
Harcel Martin
Victor Landry
Léger Comeau
Guy Lachance, c.j.m.
Louis Bazinet, rév.
Adé Hubert
Léopold Lanteigne
Jean Robichaud, c.j.m.
Alphonse Duon
Michel Savard
Willie Belliveau
George Van Tassell
Azarias Doucet
André Blagdon, c.j.m.
Pierre Gravel
Alcide Godin

1959

Charles Aucoin, c.j.m.; recteur
Léopold Laplante
Fr. Victor Landry
Marcel Martin
Louis Bazinet, rév.
Gilles Doiron
Paul Marcel Poulin, c.j.m.
Edgar Lavoie, c.j.m.
Willie Belliveau
George Van Tassell
Enoil Caron, c.j.m.
Raymond Pothier
Gilbert Chiasson
Alphonse Duon
Michel Savard
Francis Frehel, c.j.m.
Robert Thibodeau, c.j.m.
Léopold Lanteigne
Maurice LeBlanc
Gaspard Martin
André Blagdon
Azarias Doucet
Nelson Lynch
Pierre Gravel
Antonin Boisvert

Sr Noëlla Saulnier
Moïse Méthot

1960

Charles Aucoin
Gérald Léger, c.j.m.
Léopold Laplante
Maurice LeBlanc
Louis Bazinet
Gérald Chaussé
Cyrille D'Amours
Gilbert Chiasson
Alphonse Duon
Dominic MacDonald
George Van Tassell
Antoine Thériault
Raymond Pothier
Léopold Lanteigne
André Blagdon
Robert Thibodeau
Jean Séguin
Azarias Doucet
Pierre Gravel
Jean-Yves Lortie
Marie-Esther Robichaud

1961

Arthur Gauvin, c.j.m., Recteur
Léopold LaPlante, Directeur
Gérald Léger
Léopold Laplante
Francis Frehel
Louis Bazinet
Gérald Chaussé
Paul-Marcel Poulin
« Melvin Gallant
René Labonté
Omer Léger
Dominic MacDonald
Léopold Lanteigne
Normand Ferguson
Gilbert Chiasson
Raymond Pothier
Gérald Bélanger
Cyrille D'Amours
André Blagdon

Yvon Savoie, c.j.m.
Antoine Thériault
Paul-Emile Blouin
Alphonse Duon
Azarias Doucet
Antonio Drolet
Roméo Poulet
Sr Anita-Margaret, s.c.
Marie-Esther Robichaud

1962

Arthur Gauvin
Léopold Laplante
Gérald Léger
Francis Frehel
Melvin Gallant
Charles Plomet
George Van Tassell
Alphonse Duon
Antoine Thériault
Léopold Lanteigne
Yvon Savoie
Gérald Bélanger
Raymond Pothier
Normand Ferguson
Cyrille D'Amours
Gilbert Chiasson
Sr Anita Margaret
Sr Jacqueline Roy
Pierre Maltais
Pierre Gravel
Martial O'Brien
Jules Massie
Raymond LeBlanc

1963

Arthur Gauvin
Léopold Laplante
Gérald Léger
Arthur Chiasson, c.j.m.
Omer Léger
Dominic MacDonald
Alphonse Duon
Gilles Julien
Gilbert Chiasson
Raymond Pothier

Cyrille D'Amours
Léopold Lanteigne
Yvon Savoie
Roger Valois, c.j.m.
Azarias Doucet
Pierre Gravel
Pierre Michaud
R Alice Léo
George Van Tassell

1964

Arthur Gauvin
Léopold Laplante
Gérald Léger
Azarias Doucet
Roméo Breton
Jules Massie
Omer Léger
Jacques Marteau
Alfred Lemauff, c.j .m.
Arthur Chiasson
Gilbert Chiasson
Raymond Pothier
George Van Tassell
Dominic MacDonald
Donat Chiasson, Rév.
Gilles Julien
Alphonse Duon
Léopold Lanteigne
Yvon Savoie
Francis Frehel
Pierre Michaud
Cyrille D'Amours
Rhéal Chiasson
Sr Géraldine Brotherton
Sr Marie-Paule Couturier, f.m.a.

1965

Arthur Gauvin
Léopold Laplante
Gregory Sampson, c.j.m.
Jacques Marteau
Alfred Lemauff
Arthur Chiasson
Frère Ronald

Anne Bradley
Francis Frehel
Léopold Lanteigne
Narcisse Doiron, c.j.m.
Cyrille D'Amours
André Blagdon
Donat Chiasson
Romain Landry
Raymond Pothier
Alphonse Duon
Gilles Julien
Gilbert Chiasson
Willie Boisvert
Clarence Cormier
René Ovide
Yves Richard
Pierre Michaud
Sr Corinne Doucet, f.m.a.
Sr Marie-Paule Couturier, f.m.a.

1966

Arthur Gauvin
Léopold Laplante
Gregory Samspon
Raoul Martin
Alfred Lemauff
Francis Frehel
Arthur Chiasson
Frère Ronald
Raymond Comeau
Sr Corinne Doucet
Raymond Pothier
Gilles Julien
Alphonse Duon
Yves Dumont
Donat Chiasson
André Blagdon
Romain Landry
Jacques Beaucage
Philippe Carreau
Léopold Lanteigne
Gérald Drisdelle
Cyrille D'Amours
Narcisse Doiron
Euclide Chiasson

Joseph Taillefer
Sr Céline
Sr Clément
Arthur Pinet
Sr Hilda Lavoie
Charles Boudreau

1967

Léopold Lanteigne, recteur
Léopold Laplante
Gregory Sampson
Francis Frehel
Alfred Lemauff
Yves Dumont
Mme C. Lachance
Arthur Gauvin
Cyrille D'Amours
Bernard Pothier
Gilles Julien
Alphonse Duon
Ronald Lemaire
Narcisse Doiron
Dorothy NewComer
Aimé Beaudoin
Francis Connors
Victor Raiche
Arthur Chiasson
Gérald Drisdelle
Euclide Chiasson
Calixte Duguay
Sr Hilda Lavoie
Raymond Pothier
Donat Chiasson
Origène Voisine
Charles Boudreau
Mlle H. Rae MacDonald
Roland Ouellet
Fernand Lachance
Mme Prefontaine (Sr Phillatieau)
Mme Cora Thériault
Edward Manderson
Andre Beauge, Rév.
Benoit Gendreau
Claude B. Boucher
Arlyne Lynch

1968

Léopold Lanteigne
Léopold Laplante
Gregory Sampsan
Arthur Chiasson
Calixte Duguay
Alfred Lemauff
Guildor Michaud
Omer Léger
Douglas Shanahan
Aimé Beaudoin
Samar Attar
Rémi Côté
Cyrille D'Amours
Narcisse Doiron
Euclide Chiasson
Arthur Gauvin
Gérard Beaulieu
Francis Branch
Raymond Pothier
Pierre Poulin
Donat Chiasson
Origène Voisine
Roland Richard
Paul Demalsy
Robert Léger
Gilles Julien
Gilbert Chiasson
Michel Roy
Jean-Claude LeBlanc
Guildard Boudreau
Mme Cora Thériault
Sr Claire-de-Marie
Benoit Gaudreau
Lucien Cartier
Fernand Lachance
Émilien Arsenault
Douglas Shanahan
André Blagdon

1969

Léopold Lanteigne
Léopold Laplante
Gregory Sampson
Maurice LeBlanc
Marielle Boudreau

Calixte Duguay
Francis Frehel
Benoit Genest
Zoël Saulnier, Rév.
Raymond Pothier
Robert Léger
Michel Roy
Cyrille D'Amours
Euclide Chiasson
Kenneth Butler
Robert Albert
Douglas Shanahan
Samar Attar
Sr Marie-Paule Couturier
James Quinlan
Francis Branch
Bernard Pothier
Éric Roy
John Hay
Origène Voisine
Jean-Claude LeBlanc
Normand Lauzon
Raymond Mailhot
Roland Richard
Monique Lepage
Albert Levesque
Mme Christine Wheeler
Mlle Judith Crichton
André Blagdon
Roland Ouellet
Lucien Cartier
Douglas Shanahan
Charles Boudreau
Benoit Gendreau
Raoul Boudreau
Hilda Lavoie
Frère Labrie
Clarence Cormier

1970

Léopold Lanteigne
Léopold Laplante, Dir.
Gregory Sampson
Monique Lepage
Gérard Mahy
Jean-Rhéal Léger

Samar Attar
James Quinlan
Zoël Saulnier
Marielle Boudreau
Georges Frachon
Arthur Chiasson
Mme Lucie Léger
Bernard Vautour
Raymond Pothier
Raymond Mailhot
Léopold Laplante, c.j.m.
Roland Richard
Narcisse Doiron
Louis Vermeersch
Arthur Gauvin
Omer Léger
Jean-Claude LeBlanc
Normand Lauzon
Roger Bourgeois
Raoul Boudreau
Lucien Cartier
Roland Ouellette
Douglas Shanahan
Charles Boudreau
Benoit Gendron
Gilbert Chiasson

1971

Léopold Lanteigne
Léopold Laplante
Céline Roy, Sec.
Gregory Sampson
Maurice LeBlanc
Charles Boudreau
Roland Beaulieu
Jocelyn Jean
Jean-Pierre Mattens
Éric Roy
André Sully
Roland Ouellette
Benoit Gendreau
Pierre Lemieux
Simonne Devinante
Lucien Cartier
Mme Bathia Scott
Antonio D'Amours

Sidney Kennedy
Samar Attar
Jean-Rhéal Léger
Francis Frehel
Lorne Poitras
Lorne Richard
Narcisse Doiron
Michael Lushington
Nils Vikaner
Jean-Claude Losier
Marc Simard
Arlette Combault
Zoël Saulnier
Arthur Chiasson
Lucie Léger
Victor Raïche
Raymond Pothier
Raymond Mailhot
Léopold Laplante, c.j.m.
Gérard Finn
Robert Léger
Arthur Gauvin
Jean-Claude LeBlanc
Joseph Morose
Marcel Savard
Ernest Picot

1972

Léger Comeau, Recteur
Léopold Laplante
Céline Roy
Gregory Sampson
Maurice LeBlanc
Charles Boudreau
Clarence Cormier
Daniel Landon
Jean Morisset
Roland Richard
Lorne Poitras
Gregory Brown
Benoit Gendreau
Douglas Shanahan
Joseph Morose
Lucien Cartier
Fred Cormier
Pierre Lemieux

Marielle Boudreau
Lucie Légère
Raoul Boudreau
Raymond Pothier
Léopold Laplante
Gérard Finn
Arthur Gauvin
Euclide Chiasson
Narcisse Doiron
Marcel Savard
Omer Léger
Romain Landry
Nils Vikander
André Sully
William Ankner
James Quinlan
Michel Roy
Ronald Labrie
Bernard Vautour

1973

William Ankner
Charles Boudreau
Marielle Boudreau
Raymond Bourret
Gregory Brown
Daniel Caille
Euclide Chiasson
Zenon Chiasson
Fred Cormier
Jeanne-D'Arc Daigle
Gérard Finn
Arthur Gauvin
Ronald Labrie
Léopold Laplante
Claude L'Archevêque, rév.
Jean-Rhéal Léger
Lucie Légère
Pierre Lemieux
Jean Morisset
Joseph Morose
Raymond Pothier
Jean Pourbaix
James Quinlan
Albert Richard
Marie-France Rousselle

Éric Roy
Michel Roy
Marcel Savard
Nils Vikander
Léopold Lanteigne, recteur
Léopold Laplante, directeur

1974

Léopold Lanteigne
Léopold Laplante
Théophane Blanchard
Marielle Boudreau
Gregory Brown
Zenon Chiasson
Fred Cormier
Eloi DeGrâce
Germain Desilets
Zoltan Donahue
Ovide Fortier
Arthur Gauvin
Raymond Judd, c.j.m.
Ronald Labrie
Jean L'Archevêque
Albert Lavigne
Maurice LeBlanc
Jean-Rhéal Légère
Omer Léger
Robert Léger
Brigitte Lemaire
Gilles Lemire
Aldéo Losier
Alexandre Méthod
Joseph Morose
Lorne Poitras
Marcel Savard
Douglas Shanahan
Bernard Thériault
Richard Wilbur

DIRECTEURS DES COURS D'ÉTÉ ET D'HIVER

Le Père Léopold LaPlante, c.j.m., qui les réorganisa en 1956, en fut le directeur jusqu'à sa retraite en 1969. Il eut comme successeur son homonyme Monsieur Léopold Laplante, ce qui ne manque pas de créer dans les débuts, une certaine confusion comme on le devine.

Monsieur Léopold Laplante est l'actuel directeur de ces cours au moment où je termine cet historique en mars 1975.

LES DIRECTEURS SPIRITUELS

Leur fonction consistait à assurer le service religieux et de servir de conseiller spirituel.

Le premier en date fut le père Léger Comeau, c.j .m. Le Père Comeau comme partout où il a passé a laissé son souvenir et sa marque. Il fut de l'avis général, un excellent directeur spirituel.

C'est le père Moïse Méthot, c.j .m. qui lui succéda, en 1958. Le père Méthot comme on l'a connu était un homme très spirituel, sincère et droit, qui abordait rondement les problèmes.

Puis, il y eut le Père André Blagdon, c.j.m., dans les années 1960, qui régna pendant plusieurs années comme directeur spirituel, avec son zèle et l'esprit inventif qu'on lui connaît, en ce qui regarde la liturgie.

Après se succéderont quelques aumôniers du campus, le père Virgil Blanchard, c.j.m. et d'autres.

Ce rapide coup d'oeil sur les cours d'été au Collège de Bathurst, est suivi d'un aussi volumineux appendice avec des chiffres et des noms. J'ai estimé bon de l'inclure pour donner une idée plus complète de ces cours.

STATISTIQUES SUR LES COURS D'ÉTÉ

année	nbre cours été	nbre cours d'hiver	nbre de professeurs	nbre de cours
1956	103	190	13	16
1957	140	300	13	15
1958	190	410	14	15
1959	331	500	26	28
1960	341	610	27	26
1961	300	565	26	28
1962	310	715	28	28
1963	318	713	24	28
1964	402	857	29	31
1965	478	535	28	33
1966	521	648	27	34
1967	638	666	34	42
1968	672	686	37	47
1969	720	685	30	32
1970	762	726	30	36
1971	739	740	38	46
1972	614	619	34	38
1973	507	626	29	29
1974	457	602	30	27

APPENDICE F

SOUS LES DRAPEAUX - AUMONIERS

Capitaine James BRANCH (armée)
Fl. Lieut. Alyre DAIGLE (aviation)
Capitaine Gonzague DAIGLE (armée)
Fl. Lieut. Georges FITZGERALD, c.i.m. (aviation)
Capitaine Sidney KENNEDY, c.j.m. (armée)
Capitaine J. LEBLANC

OFFICIERS DANS L'ARMÉE

Major Robert Doucet	Lieutenant Claude Normand
Capitaine Lorenzo Robichaud	Lieutenant Fernand Normandeau
Capitaine Pierre Saint-Onge	Lieutenant Léon Pelletier
Capitaine Armand Sormany	Lieutenant Arthur Poirier
Lieutenant Etienne Chiasson	Lieutenant Lionel Poirier
Lieutenant Adrien Cormier	Lieutenant Antonio Robichaud
Lieutenant Yvon Cormier	Lieutenant Méderic Robichaud
Lieutenant Conrad Desjardins	Lieutenant Louis-François Roy
Lieutenant Roger Fournier	Lieutenant Aimé Saint-Pierre
Lieutenant Conrad Gaudreau	Lieutenant Alexandre Savoie
Lieutenant Louis Haché	Lieutenant Wilfred Sénéchal
Lieutenant Alfred LeBlanc	Lieutenant Charles Van Horne
Lieutenant Gérard Léger	Lieutenant Denis Véniot
Lieutenant Gregory Mulherin	Lieutenant Gérard Véniot
Lieutenant Ludovic Lelièvre	Lieutenant Paul White

OFFICIERS DANS L'AVIATION

Off. pilote Roger Rousseau (pris. de guerre)
Off. pilote Roméo Gervais
Off. pilote Raymond Lejeune

MARINS

Raymond Allain
Maurice Gagné
Robert Leblond
Jean-Marie Pettigrew
Edward Sears

MORTS POUR LA PATRIE

Roland FRECHETTE (Marine)	Léon PELLETIER
Guy LAFLAMME (Marine)	Livain HEBERT
Edmond OUELLET (Aviation)	

AVIATEURS

Émile Allain
George Barry
Anthème Bellefleur
Georges Blanchard
Maurice Bourque
Pascal Comeau
Théogène Comeau
Conrad Côté
Victor Cyr
Léo Deschênes
Fernand Dionne
Alfred Dobson
Marcel Duchêne
Ernest Aubé
Aurèle Duguay
John Elsleger
Philippe Farah
Paul Frank
Valérie Gaudet
Fernand Haché
Joseph Kennedy
Léo Langlois
Norbert Laviolette
G. LeBlanc
James LeBlanc
Yvon LeBlanc
Evariste Léger
François Letarte
Charles Lévesque
Valmont Mazerolle
Gérard Melanson
Harold Melanson
Paul Melanson
Thomas Nadeau
Gérard Pelletier
Raymond Poirier
Willard Porter
Henri Richard
Albert Robichaud
Émilien Robichaud
de Sales Saindon
Hector Savoie
Alphonse Sénéchal
Louis Thériault
Edgar Thibodeau

SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS

Yvon Allain
Raymond Allain
Carol Arseneau
John Arseneau
Normand Arseneau
Alden Aubé
Robert Beaulieu
Alfred Bellefleur
Lloyd Bellefleur
Ronald Bellefleur
Albert Bernard
Dismas Boudreau
Philippe Boudreau
Douglas Buraglia
Harold Charest
Roger Chiasson
Turcotte Chiasson
Gérard Comeau
Donat Doucet
Ivan Doucet
Simon Downing
Eustache Duguay
Léo Duguay
Elie Dumaresq
Michel Farah
Achille Jean
François Jean
Jules Langis
Hector Langlois
John Léger (armée américaine)
Jean-Paul Lozier
Enoil Nadeau
Laurent Michaud
Jean-Marie Ouellet
L. Poirier
Yvon Richard
Clarence Robichaud
Eugène Robichaud
Roland Robichaud
Napoléon Roy
Joseph-H. Savoie
Ludger Simard
Léon Sivret
Basile White
Paul Véniot

APPENDICE G

HISTORIQUE DE LA LOI ARDA⁽¹⁹⁵⁾

ARDA - DÉBUT D'UN PROGRAMME DE REMISE EN VALEUR

« ...en vue de répondre aux besoins des petits agriculteurs, le gouvernement étudie les moyens d'améliorer leur niveau de vie par une meilleure utilisation des terres, par le regroupement des fermes en entités plus rentables... ».

Déclaration faite par le très honorable JOHN G. DIEFENBAKER au sujet d'un programme agricole national (Débats de la Chambre des Communes, 30 août 1958).

Le 15 décembre 1960, le ministre de l'Agriculture déposait à la Chambre des communes une résolution touchant l'amélioration de la situation économique de nos agriculteurs.

La résolution présente la loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles. Cette loi permettra au gouvernement fédéral d'entreprendre, en liaison avec les gouvernements provinciaux et divers organismes, des travaux visant à :

- Trouver d'autres usages pour les terres peu productives.
- Accroître le revenu et l'embauchage dans les régions rurales.
- Développer et conserver les ressources en eau et en sol au Canada.

« La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour autoriser le ministre de l'Agriculture à conclure des conventions avec les gouvernements provinciaux ou des organismes de ceux-ci en vue d'entreprendre conjointement avec ces gouvernements ou organismes des projets relatifs à l'utilisation variée des terres à rendement marginal ou faible, des projets tendant à l'accroissement du revenu et des possibilités d'emploi dans les régions agricoles rurales, ainsi que des projets concernant la mise en valeur et la conservation des sols et des eaux du Canada; en vue du versement aux provinces de contributions à l'égard du coût de ces projets entrepris par une province ou un organisme de celle-ci; en vue d'autoriser le ministre de l'Agriculture à entreprendre des programmes de recherches et d'enquête sur ces sujets, de prendre des dispositions concernant l'établissement de comités consultatifs et la désignation de leurs membres et de statuer sur d'autres questions accessoires et connexes ».

(195) Cette loi passée en 1961, n'avait rien de bien original. Elle existait aux tats-Unis depuis nombre d'années et avait été exploitée avec avantage.

DONNE DU PROBLÈME

L'Agriculture connaît d'importants changements technologiques qui contribuent à désavantager d'autant le petit cultivateur incapable de s'y adapter. Les ministères de l'Agriculture travaillent de maintes façons à faciliter cette transition aux agriculteurs, dont beaucoup ne peuvent s'y adapter assez pour obtenir un niveau raisonnable de vie.

Le recensement de 1956 a démontré que 21 % de nos fermes produisaient pour moins de 1 200 \$ par années : 120, 242, soit 21 % des 575 015 fermes canadiennes, étaient dans ce cas. La proportion était de 60 % en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick et, même en Ontario, près de 20 % de fermes avaient une production annuelle inférieure à 1 200 \$. Voici le pourcentage des fermes avandr une production annuelle possible de moins de 1 200 \$

Terre-Neuve	78 %	Québec	28 %
Île du Prince-Édouard	26 %	Ontario	19 %
Nouvelle-Écosse	61 %	Manitoba	11 %
Nouveau-Brunswick	59 %	Saskatchewan	4 %
Alberta	9 %	Colombie-Britannique	46 %
CANADA 21 %			

En septembre 1960, le Conseil de la conservation de l'Ontario déclarait ce qui suit :

« il y a en Ontario 33 millions d'acres de terre au sud du bouclier canadien dont à peu près 20 millions d'acres sont en culture, mais seulement 12 millions d'acres peuvent être considérées comme de la bonne terre. Il y a aussi, outre ces 12 millions d'acres, une grande superficie qui pourrait être utilisée pour des fins non agricoles sans abaisser sensiblement notre potentiel de production alimentaire ».

Le Conseil recommandait que l'on cesse de cultiver les terres marginales qui ne peuvent donner une production économique. Cela signifie que l'on pourrait affecter à d'autres fins huit millions d'acres de terre qui sont actuellement en culture en Ontario.

VOEUX DU COMITÉ DU SÉNAT

Le comité spécial du Sénat chargé d'étudier l'emploi de la terre au Canada a examiné la question des terres pauvres et impropres à la culture en 1960.

Conscient de la nécessité de supprimer les régions désavantagées où les fermes sont petites, la productivité basse et le revenu insuffisant pour les besoins de la famille, il a recommandé :

- « D'entreprendre de nouvelles recherches pour définir plus nettement la nature du problème dans les régions de faibles revenus et déterminer l'emplacement exact de ces régions.
- « D'appliquer un programme fédéral-provincial de développement rural en vue de régler le cas des régions qui en ont le plus besoin.
- De prévoir, en vue de l'application d'un pareil programme de collaboration des gouvernements provinciaux, cette collaboration devant s'inspirer, entre autres, du principe voulant que les autorités tant provinciales que régionales assument l'importante tâche de déterminer la nature des problèmes et des besoins dans les diverses régions et de concevoir, projeter et mettre au point des programmes comportant des mesures appropriées.
- Au gouvernement fédéral de collaborer avec les gouvernements des provinces en aidant, sur le plan financier et technique, à l'application de tout programme de cette nature, l'aide financière devant être fixée par une entente de partage de frais.
- Au gouvernement fédéral de se concerter avec les gouvernements des provinces pour étendre le service d'administration agricole et procéder à l'expansion des installations d'enseignement en mettant surtout l'accent sur l'esprit d'initiative afin de favoriser la rapide diffusion des résultats des recherches entreprises parmi les cultivateurs qui peuvent en tirer le meilleur parti.
- D'assurer une certaine coordination entre les ministères fédéraux de l'Agriculture, du Nord canadien et des Ressources nationales, de la Santé nationale et du Bien-être social, du Travail, du Commerce, des Pêcheries, des Forêts, ainsi que de la Citoyenneté et de l'Immigration, en ce qui concerne la mise en oeuvre d'un programme d'expansion rurale ».

La résolution tient compte de ces recommandations.

NÉCESSITÉ D'UNE PARTICIPATION TRÈS ÉTENDUE

Chacun des travaux exposés dans la résolution devra être étudié attentivement par les gouvernements fédéraux et provinciaux. Il faudra qu'il y ait collaboration entre les gouvernements, mais de la part de la population aussi. Il faudra de toute nécessité s'assurer la collaboration des agriculteurs d'abord mais aussi de chaque groupement de nos collectivités rurales. En somme, la remise en valeur et l'aménagement agricole demandent le concours de l'État, des groupements et des particuliers.

FONCTIONNEMENT DE LA LOI

En peu de mots, la loi visera à déterminer, dans les provinces, les zones agricoles où la remise en valeur s'impose et à préciser le genre d'aide le plus apte à atteindre cette fin.

UTILISATION VARIÉE DES TERRES

Le programme comprendra pour une bonne part la recherche d'autres usages pour les terres agricoles marginales, par exemple, création de lots boisés, culture de l'arbre, création de forêts de comté, réaffectation en terres de la Couronne, zones de reGréation, etc., dans l'est du Canada; remise en herbe de terres cultivées marginales au moyen des pâturages collectifs, création d'habitats pour la faune, zones de récréation et diversification des cultures, pour l'ouest.

Ces mesures amélioreront l'utilisation des terres agricoles marginales, apporteront à la population de nouvelles sources de revenu et contribueront à restreindre les excédents difficiles à écouler en soustrayant certaines superficies à la culture.

AMÉNAGEMENT RURAL

La loi envisage aussi la recherche de nouvelles sources de revenu pour la population des régions rurales, notamment par la création d'industrie locale, l'établissement de zones de récréation et la formation technique.

Cette partie du programme exigera la participation de la population elle-même. Les autorités gouvernementales aideront les groupes locaux à étudier leur situation et à trouver de nouvelles sources de revenu. Le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux, universités, autres institutions d'enseignement et particuliers, entreprendront des recherches et des enquêtes en matière d'aménagement rural, des études sur la collectivité, la sociologie rurale et l'aménagement régional.

CONSERVATION DES SOLS ET DES EAUX

Enfin, la loi autorisera le ministre de l'Agriculture à s'entendre avec les provinces pour travailler à la conservation des sols et des eaux pour des fins agricoles.

Avec ce programme, on pourra tirer pleinement parti des lois sur la stabilisation des prix agricoles, le crédit agricole et l'assurance-récolte. Il s'agira d'abord de conclure diverses ententes avec les provinces et de

coordonner le travail des services fédéraux pour assurer la réussite du programme.

La présente notice a pour objet d'attirer l'attention sur la nouvelle loi et de provoquer la formation de distribuée par la Division de l'information du ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa (Ont.).

L'AMÉNAGEMENT RURAL DANS LES AUTRES PAYS

L'aménagement rural n'a essentiellement rien de nouveau. Des travaux de ce genre sont en cours aux Etats- Unis depuis plusieurs années. La recherche de sources de revenus et d'emploi pour les zones rurales ne constitue, il est vrai, qu'une partie de l'objet de la loi canadienne mais il vaut la peine de donner une idée de ce qui a été réalisé dans ce domaine aux États-Unis.

En 1956, moins de 25 comtés ruraux répartis dans quelques états seulement avaient mis sur pied de véritables programmes. En juin 1960, environ 210 comtés de toutes les régions importantes avaient commencé leur travail ou étaient à l'organiser.

À la fin de 1960, on comptait plus de 2 000 projets visant à améliorer les fermes, ouvrir de nouvelles industries, étendre les industries existantes, aider jeunes et adultes à obtenir la formation dont ils ont besoin, améliorer la santé et poursuivre d'autres objectifs.

L'idée de l'aménagement rural a fait du chemin. D'importants groupements nationaux l'appuient ouvertement. Des membres du Congrès ont manifesté leur approbation. Des centaines de journaux, magazines et stations de radio-télédiffusion, dont beaucoup sont des réseaux nationaux, ont mis en vedette ses réalisations.

Annoncé en 1955, le programme américain est aujourd'hui couramment accepté comme méthode importante et d'ampleur nationale permettant d'aider les agriculteurs à améliorer leur exploitation, trouver du travail accessoire et édifier des collectivités meilleures et plus prospères.

APPENDICE H

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DIOCÉSAIN -1962-63

affiliés au département des affaires extérieures de l'université

1. Rév. père L. Laplante, Directeur Extension, Université du Sacré-Coeur.
2. Rév. A. A. Violette, Président, Bathurst-Est, N.-B.
3. Rév. Gérard Gautreau, Propagandiste, St-Sauveur, N.-B.
4. Rév. fr Eli Comeau, Université du Sacré-Coeur, Bathurst-Ouest, N.-B.
5. J. Gérald Chiasson, Agronome, Secrétaire, C.P. 540 Ministère de l'Agriculture, Bathurst, N.-B.
6. Armand Lavoie, Agronome, Tracadie, N.-B.
7. Roland Bernard, Agronome, Dalhousie, N.-B.
8. Richard Savoie, Fédération des Caisses Populaires, Caraquet, N.-B.
9. Martin J. Légère, L'Union Co-opérative Acadienne, Caraquet, N.-B.
10. Joseph Gaudreau, Directeur Ecole des Pêcheries, Caraquet, N.-B.
11. François Blanchard, Propagandiste en Horticulture, Caraquet, N.-B.
12. Alexandre Savoie, Surintendant des Ecoles, Campbellton, N.-B.
13. Azarias Doucet, Surintendant des Ecoles, Bathurst, N.-B.
14. Mlle Berthe Castonguay, Technicienne, Ministère de l'Agriculture, Bathurst, N.-B.
15. Mlle Marie-Esther Robichaud, Département d'Éducation, Bathurst, N.-B.
16. Louis-Philippe Albert, Agronome-adjoint, Ministère de l'Agriculture, Bathurst, N.-B.
17. Eustache Duguay, Propagandiste en Pêcheries, Lamèque, N.-B.
18. J. Émile LeBlanc, L'Office National du Film, 16 Central St., Campbellton, N.-B.
19. Jean Brideau, Inspecteur des Caisses Populaires, Ministère de l'Agriculture, Bathurst, N.-B.
20. Le président de la Fédération Acadienne des Cultivateurs, Eustache Haché, St.-Isidore, N.-B. (1962-63)
21. Le secrétaire de la Fédération Acadienne des Cultivateurs, Dosithé Robichaud, Ste-Rose, N.-B. (1962-63)

APPENDICE I

PLUSIEURS ÉTAPES ONT PRÉCÉDÉ LA CRÉATION DU COLLÈGE JÉSUS-MARIE

Évangeline, 15 novembre 1968

SHIPPAGAN :

Un événement tel que la bénédiction d'une extension au Collège de Shippagan fait surgir dans les esprits bien des questions au sujet de sa formation et des étapes de son développement.

Un retour sur le passé permettra de répondre à certaines questions mais combien d'aspects demeureront dans l'ombre. Seuls ceux qui les ont vécus pourraient les faire revivre.

Il y a vingt ans, Mgr Livain Chiasson, alors curé de Shippagan, désirait des religieuses pour sa paroisse. Connaissant les Religieuses de Jésus-Marie établies à Lamèque, il s'adressa à la Mère Générale, alors de passage au Canada, et lui fit sa demande. La réponse qu'il reçut le surprit d'autant plus qu'il était au courant des démarches infructueuses de ses confrères des paroisses avoisinantes. Il revint d'une entrevue qu'il eut avec la Mère Générale avec un « oui » définitif; l'aventure commençait.

Les difficultés, cependant, ne manquaient pas : personnel restreint, financement d'une construction, organisation d'une oeuvre nouvelle, tout autant de problèmes à résoudre. Mais les religieuses désignées par le conseil provincial pour cette fondation témoignèrent d'une très grande foi.

Le 16 août 1948 arrivaient à Shippagan ces huit pionnières : mère Ste-Dorothée, supérieure; mère St-Léon, son assistante; mère St-André Corsini, soeur de Monsieur le curé et professeur de dessin; mère Ste-Albertine, professeur en arts domestiques; mère Ste-Brigitte, professeur chez les petits; mère St-Claude et mère St-Alexis, étudiantes et mère Ste-Christine, cuisinière.

À leur arrivée, le groupe plein d'entrain et de courage, ne fit que passer devant le couvent en construction. Les bases étaient installées de même que la charpente en acier, mais les murs n'y étaient pas encore... C'est à un mille plus loin, à la « Maison de la Ferme » (maison achetée par M. le curé pour les religieuses) que l'on devait passer l'année. Les paroissiens heureux d'accueillir les religieuses, organisèrent une réception solennelle à la salle paroissiale en leur honneur.

Au cours de l'année 1948, le couvent fut construit et dès le mois d'août, les religieuses s'y installèrent. Cet édifice de cinq étages devenait un externat indépendant et en pensionnat pour jeunes filles.

Le couvent servait aussi de résidence à plusieurs religieuses qui enseignaient aux écoles. Mais bientôt, le nombre des étudiants de l'École Régionale augmentait à tel point que douze salles du couvent furent louées pour des classes du cours primaire, ce qui incita les religieuses à fermer le pensionnat.

UN NOVICIAT À SHIPPAGAN

Le dévouement des religieuses portait déjà des fruits. De nombreuses jeunes filles de la région demandant leur admission au noviciat de Jésus-Marie, on crut bon de les recevoir à Shippagan même. Pour cela un noviciat y fut ouvert et le 4 septembre 1950. Mère St-Jean Bosco s'y installa avec cinq jeunes aspirantes, venues de Sillery, auxquelles s'ajoutèrent huit nouvelles recrues quelques jours plus tard. Dans la suite, ce noviciat se fusionna avec celui de Sillery.

LE COLLÈGE À SHIPPAGAN

Pendant plusieurs années, les religieuses continuèrent leur travail auprès des étudiantes des cours primaires et secondaires. En 1960, il fut décidé d'ouvrir à Shippagan un collège pour jeunes filles, lequel serait éventuellement affilié à l'Université du Sacré-Coeur de Bathurst.

POUR RÉPONDRE AUX NOUVELLES EXIGENCES DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE, LE COLLÈGE JÉSUS-MARIE CONSTRUIT D'AUTRES LOCAUX

SHIPPAGAN :

Le 12 septembre 1960, le Collège Jésus-Marie accueillait ses premières élèves. Onze jeunes filles se présentèrent en classe de belles-lettres et douze autres, désireuses d'une préparation plus adéquate pour le cours collégial, s'inscrivirent en versification.

La survie d'un collège à faible inscription est souvent précaire. Il a fallu la tenacité des religieuses, le dévouement discret des membres du Comité consultatif et l'appui de toute la population pour assurer la permanence de l'institution.

Le 4 mars, après bien des incertitudes, le Collège recevait une affiliation temporaire et en 1966, l'Université de Moncton déclarait cette affiliation définitive.

Bien des difficultés demeuraient. Il y avait surtout le problème des locaux qui demandait un règlement d'urgence. C'était l'objection majeure qui avait retardé d'affiliation définitive. Pour offrir les services d'une bibliothèque collégiale, de laboratoires et de nouvelles classes exigés par les standards académiques, il fallait songer à construire. Aussi, le comité consultatif se mit de nouveau à l'oeuvre. On confia à Bélanger et Roy, architectes, de Moncton, le soin de préparer les plans d'une aile nouvelle, attenante à la bâtisse déjà existante. On entreprend alors des démarches pour assurer le financement de la construction. En 1966, le gouvernement accordait son appui par un octroi substantiel de 400 000 \$.

Au début d'octobre 1967, les travaux commencèrent. Le contrat fut donné à A. C. Mallet et Fils, de Shippagan. Les travaux devaient être achevés pour permettre l'occupation des nouveaux locaux dès septembre 1968. C'est ce qui a eu lieu effectivement.

APPENDICE J

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION - 1898 à 1974

LES SUPÉRIEURS

R.P. Aimé Morin	1898-99
Prosper Lebastard	1899-09
Edouard Travert	1909-12
Mery le Beuve	1912-15
Clément Veillard	1921-24
Olivier de-Lamotte	1924-28
Joseph Sébillet	1928-31
Joseph Quélo	1931-35
Albert D'Amour	1935-40
Simon Larouche	1940-43
Jules Comeau	1943-47
Adrien Paquet	1947-53
Henri Cormier	1953-58
Charles Aucoin	1958-60
Arthur Gauvin	1960,66
Léopold Lanteigne	1966-71
Léger Comeau	1971-72
Léopold Lanteigne	1972-75

LES ÉCONOMES

R.P. Georges de la Cotadière	1912-16
Joseph Mérel	1921-25
Pierre Lechantoux	1925-38
Arcade LeBlanc	1938-39
Omer LeGresley	1939-41
Auguste Richard	1941-43
Augustin Gédéon	1943-50
Marcel Martin	1950-59
Gérald Léger	1959-65
Gregory Sampson	1965-74

DIRECTEUR DES ÉLÈVES (Préfets de Discipline)

R.P. Georges de la Cotadière	1921-22
Jean-Louis Quélo	1922-25
Louis Philippe Gagné	1925-27
Omer LeGresley	1927-29
Albert D'Amour	1920-35
Camille Corneau	1935-39
Edmond LeBlanc	1939-43

Yvon Savoie	1943-47
Moïse Méthot	1947-57
Marcel Poirier	1957-59
Clarence Cormier	1959-62
Donat Gionet	1962-65
M. Maurice LeBlanc	1965-74

DIRECTEUR DES ÉTUDES

R.P. Marcel Tremblay	1949-52
Wilfred Haché	1952-53
Edouard Boudreau	1953-55
Léopold Laplante	1955-62
Lucien Audet	1962-69
Raymond Woodworth	1969-72
Arthur Chiasson	1972-74

PÈRES EUDIISTES (1949....74) :

COMEAU, Elie (Fr.)	1921-1970
ROBICHAUD, Jean	1924-1925
	1954-1958
LEVESQUE, Alfred	1925-1928
	1939-1942
	1950-1951
LAPLANTE, Léopold	1929-1934
	1936-1937
	1955-
CHAREST, Georges-André	1932-1937
	1944-1950
GASCON, Georges	1932-1934
	1937-1944
	1950-1953
PAQUET, Adrien	1932-1934
	1947-1948
COTTREAU, Alphée	1936-1956
GAUVIN, Arthur	1937-1949
	1960-
LEBLANC, Arcade	1938-1946
	1947-1950
	1951-1957
SOMERS, John	1938-1950
ROUSSEL, Armand	1941-1950
TREMBLAY, Marcel	1941-1952
LEGRESLEY, Joseph-Edouard	1941-1943
	1950-1953
McCLUSKEY, Patrick-Burton	1941-1942
	1949-1952

DUON, Alphonse	1941-1942
	1952-1968
CORMIER, Charles-Omer	1942-1949
GALLANT, Emmanuel	1942-1950
LEGRESLEY, Gustave	1943-1946
	1949-1951
PAKENHAM, Raymond	1952-1953
COMEAU, Léger	1952-1958
	1971-1972
GIONET, Donat	1953-1954
	1962-1966
POMERLEAU, Lionel	1953-1954
MARTIN, Claude	1953-1954
ALBERT, Camille	1954-1955
	1960-1962
CORMIER, Clarence	1954-1962
	1963-1972
MARTIN, Gaspard	1955-1956
GIDEON, Augustin	1943-1950
SAVOIE, Yvon	1943-1947
	1960-1963
	1964-1966
MELANSON, Camille	1944-1949
DEGRASSE, Jean-Paul	1944-1952
MARTIN, Marcel	1944-1945
	1950-1959
TOWNSEND, Édouard	1945-1950
HUBERT, Adé	1946-1949
	1953-1957
METHOT, Moise	1946-1966
LAVOIE, Edgar	1946-1947
	1948-1949
DUMAS, Vincent	1947-1948
	1950-1958
CUSTEAU, Jacques	1947-1953
ROY, Henri	1947-1954
DESJARDINS, Robert	1947-1952
	1959-1960
METHOT, Claude	1948-1949
	1952-1954
COMEAU, Hector	1949-1950
	1955-1956
HACHE, Wilfred	1949-1953
LEBLANC, Maurice	1949-1956
	1958-

LEGER, Gérald	1950-1955
	1959-1965
ROY, Charles-Judson	1950-1955
POULIN, Paul-Marcel	1950-1951
DESJARDINS, Urbain	1950-1952
SAVARD, Michel	1951-1959
LEGARE, Clément	1951-1953
LEGER, Jules	1951-1953
BOUDREAU, Édouard	1952-1955
COMEAU, Edgar	1952-1953
CORMIER, Henri	1953-1958
CARON, Enoil	1953-1955
	1956-1957
CORMIER, Noël	1953-1954
TARDIF, Jacques	1953-1954
AUDET, Lucien	1953-1954
LORTIE, André	1954-1955
LIPPE, Claude	1954-1955
THERIAULT, Maurice	1955-1959
SIMARD, Robert	1955-1956
D'ÉON, Harland	1955-1963
LANTEIGNE, Léopold	1955-1971
	1972-
SAMPSON, Grégoire	1961-1962
SOUCY, Donald	1962-1963
VALOIS, Roger	1962-1965
	1966-
FORTIER, Adrien	1963-1964
RICHARD, Léon	1963-1964
FORTIER, Marcellin	1964-1965
BOURBONNIERE, Robert	1964-1965
SAMPSON, Gregory	1965-
MARTIN, Raoul	1965-1967
POIRIER, William	1966-1967
CHIASSON, Clovis	1967-1970
WOODWORTH, Raymond	1969-1972
LOISELLE, Pierre	1971-1972
LANDRY, Victor	1955-1956
	1962-1967
BLANCHARD, Virgile	1962-1964
SENECHAL, Jean-Eudes	1962-1963
FRIOLET, Gabriel	1960-1973
BELLEFLEUR, Jean-Noël	1963-1964
RINFRET, Gaston	1964-1965

BOISVERT, Robert	1964-1965
BEAUDET, Joël	1965-1966
JACOB, Denis	1965-1969
	1970-1972
ALLARD, Pierre	1966-1970
POULIN, Pierre	1967-
BEAULIEU, Roland	1967-1970
ST-LAURENT, Roger	1969-1970

APPENDICE K

PROFESSEURS LAICS - 1949 à 1974

POTHIER, Raymond	1931-1939 1940-1971
D'AMOUR, Cyrille (Rév.)	1932-1933 1960-1966 1967-1970
ROBICHAUD, Albany	1940-1944 1949-1952
ARSENEAU, Harold	1944-1951
DOUCET, Alyre	1947-1950
BOSSE, Benoit	1947-1949
RIOUX, Benoit	1948-1949
JEAN, Bernard	1949-1951
DASSONVILLE, Michel	1949-1951
WELLS, Jean-Pierre	1949-1950
DUFRESNE, André	1949-1950
DIONNE, Jean-Marc	1949-1960
LEBLANC, Gérard	1949-1950
ARSENAULT, Adélard	1950-1952
ROBICHAUD, Louis	1950-1951
DUGAS, Gérard	1950-1953
SIROIS, Emilien	1951-1952
ARSENAULT, Albert	1951-1953
DUMAS, Louis	1951-1954
DE SILVA, Earl	1952-1953
DOOLEY, Patrick	1952-1953
BLANCHARD , Théophile	1953-1955 1963-
HACHE, Raymond	1953-1954
FERGUSON, Normand	1953-1954 1961-1962
LAPLANTE, Léopold	1954-1963 1964-
DOUCET, Liguori	1954-1955
VILLENEUVE, Jean-Marie	1954-1956
COMEAU, Normand	1955-1956
MATE, Albert	1955-1956
NAPIER, Murray	1956-1957
POIRIER, Mme Hector	1956-1960
DAVID, Pierre	1957-1959
DESHAIES, Réal	1957-1960
LANDRY, Tanton	1958-1960

RICHARD, Albert (Rév.)	1949-1960
DUPUIS, André	1960-1962
ST-JACQUES, Réal	1960-1961
LOSIER, Laurent	1961-1962
MAILLET, Georges	1961-1962
LEBLANC, Maurice	1962-
CHIASSEON, Gilles	1962-1965
	1966-1968
	1972-
VAN TASSEL, Georges	1931-1939
	1940-1941
	1942-1968
LEGRESLEY, Léandre	1934-1935
	1942-1943
	1948-1949
DOUCET, Azarias	1941-1950
POTVIN, Georges	1946-1947
	1948-1949
CORRIVEAU, Benoit	1947-1949
BOURGEOIS, Delphis	1949-1950
	1951-1952
WHITE, Roger	1949-1951
DUMAS, Louis-Philippe	1949-1950
PELLETIER, Guy	1949-1950
DESJARDINS, Allen	1949-1950
DASSONVILLE, Mme Michel	1950-1951
MARTIN, Benoit	1951-1952
BOURGOUIN, Louis-Marie	1951-1953
ROY, Archelas	1951-1955
	1956-1957
BOUDREAU, Thomas	1952-1954
CLAVET, Oneil	1953-1954
PONTON, Lionel	1953-1954
DUGUAY, Richard	1953-1955
MAZEROLLE, Rodrigue	1953-1958
CHIASSEON, Henri-Paul	1954-1955
DUGAS, Normand	1954-1956
PINET, Jean-Louis	1954-1955
CHIASSEON, Gilbert	1955-1958
	1959-1962
MALTAIS, Pierre	1956-1957
	1961-1962
PROVOST, Roland (Rév.)	1956-1957
	1959-1960
GALLANT, Melvin	1957-1958
	1960-1961

DUGAS, Charles	1959-1960
RIOUX, Gilbert	1960-1962
BLANCHARD, Jacques	1960-1961
ROBERGE, Yvon	1960-1961
ROY, Roger	1961-1963
O'BRIEN, Martial (décédé 1975)	1961-1962
FORTIN, Jacques	1962-1963
	1963-1966
EGAN, Dominique	1962-1965
BREAU, Donald	1962-1964
CHIASSON, Réal	1962-1964
DUGUAY, Calixte	1963-1964
	1969-
BOUDREAU, Charles	1964-
ALLARD, Georges-Henri	1964-1965
DUMONT, Jean-Yves	1965-1969
BUJOLD, Raymonde f.m.a.	1965-1967
CARREAU, Philippe	1965-1967
LEBLANC, Marie f.m.a.	1965-1967
RAICHE, Victor	1966-1970
	1971-
MARTEAUX, Jacques	1966-1970
ROBICHAUD, Bernard	1966-1969
DOUCET, Olga, f.m.a.	1966-1971
DOUCET, Lorette f.m.a.	1966-1967
BOUDREAU, Raoul	1967-1974
LEGER, Robert	1967-1974
CORMIER, Marielle	1967-1969
DEMALSY, Mme Paul	1967-1970
FORTIER, Pierre	1967-1969
MACFARLANE, Lester (Rév.)	1967-1969
LEVESQUE, Albert	1969-1971
ALBERT, Robert	1969-1971
LOSIER, Aldéo	1969-1970
LAUZON, Normand	1969-1970
FRACHON, Georges	1970-1973
RENELIQUE, Édouard	1970-1971
MCINTYRE, Paul	1970-1971
LANTEIGNE, Donald	1970-1974
ROY, Lorio	1971-1974
MATTENS, Azelle	1971-1972
ROUSSELLE, Marie-France	1971-1974
MELANSON, Ronald	1962-1965
ALBERT, Adelbert	1962-1964
POIRIER, Thomas	1962-1963
ROY, Jean-Noël	1963-1965

GODIN, Gabriel	1963-1965
HACHE, Hector	1964-1966
LANDRY, Romain	1964-1965
LECLERC, Jeannette f.m.a.	1965-1970
DUMONT, Thérèse f.m.a.	1965-1967
POTHIER, Bernard	1965-1967
DAIGLE, Jeanne-d'Arc c.m.a.	1965-1966
CHIASSON, Euclide	1966-1967
	1970-
NIEL, François	1966-1969
GIRY, Danielle	1966-1969
COUTURIER, Marie- Paule, f.m.a.	1966-1969
ROY, Michel	1967-1970
	1971-1974
LAVOIE, Hilda	1967-1974
DEMALSY, Paul	1967-1970
SOLER, François	1967-1970
GRAHAM, Murray (Rév.)	1967-1969
BEAUGE, André (Rév.)	1967-1969
SAULNIER, Zoël (Rév.)	1969-1973
ROY, Eric	1969-1974
VAUDOUR, Bernard	1969-1971
GAUDET, Georgio	1969-1970
BRANCH, Francis	1969-1970
SHANAHAN, Douglas	1970-
LAUZON, Jean-Guy	1970-1972
MAHY, Gérard	1970-1971
MOISSET, Jean	1970-1974
ROY, Lise	1971-1974
MATTENS, Jean-Pierre	1971-1972
D'AMOUR, Antonio	1971-1972
MOROSE, Joseph	1971-1974

APPENDICE L

LISTE DES FINISSANTS AVEC UN B.A. OU B.ÈS LETTRES OU B.ÈS SCIENCES

1900	Alphonse Sormany
1904	Georges Vigneau
1906	Clarence Veniot Wilfred Paulin Joseph Turgeon Léon Thériault
1907	Jean Doucet Albert Sormany Cajetan Poirier
1908	Moise Lanteigne Joseph Lanteigne Joseph Duguay
1909	Valmond Allard
1910	Théophile Haché Allan LeBlanc
1912	Léonard Veniot Livain Chiasson Joseph LeGresley
1914	Wilfred Cyr Rufin Arseneau
1915	Alfred Roy John McIntyre
1916	Omer LeGresley
1918	Aurèle Godbout Albert Poirier
1919	Jean Robichaud

B.A. DU COLLÈGE DE BATHURST

- 1927
Georges Saulnier
Cléophas Haché
Camille Leclerc
Adrien Paquet
Ernest Cyr
Abel Violette, Bac ès Lettres
- 1928
Pea Daigle
Lorenzo Frenette
Arthur Gauvin
Gonzague Daigle
Aurèle Doucet, Bac.ès Lettres
- 1929
James Branch
Arthur Duguay
Jean Gaudreau
Georges Allain
Rhéal Boudreau
François LeBlanc
Honoré Marquis
Edmond Poirier
Léo Verret
Louis Morin
- 1930
Jean-Paul Albert
Moise Arsenault
Irène Bouchard
Émile Boucher
Camille Chiasson
Adolphe Cormier
Patrice Cyr
Lionel Daigle
Léopold Cormier, Bac.ès Lettres
Albert Dumaresq
Ernest Dumont
Gérald Forest
Cléophas Jaillet
Levite LaForge
Albert Levesque
Onésime Ouellet
Walter Savoie

- 1931 Oscar Bourque
Paul-Emile Ferland
Pius Powers
Arthur Richard
Lucien Saindon
- 1932 Delphis Boudreau
Léo Bourgeois
Cyr Cyr
Jean Duguay
Augustin Gidéon
Armand Lagacé
Guy O'Regan
Jean-Baptiste Paquet
- 1933 Jean Chiasson
Alyre Daigle
Melem Daigle
Cyrille D'Amour
Léandre Dupuis
Gérard Labrie
Gérald Léger
Albert Magee
John Somers
- 1934 Edgar Comeau
Aldéric Daigle
Émile Despres
Etienne Duguay
Félix Léger
Fernand Ouellet
Gélas Robichaud
Alphonse Sormany
Gérald Véniot
Néré Levesque, Bac.ès Sc.
- 1935 Roméo D'Amour
Jean-Paul Degrâce
Elie Dumaresq
Edgar Godin
Joseph Potvin
Charles Roy
Armand Sormany

- 1936 Louis LeBel
 Enoil Nadeau
 Lorenzo Robichaud
 Yvon Savoie
 Napoléon Rhéaume
 Jean-Louis Peloquin
 Georges Michaud
 Adélard Arsenault
 Mathieu Cormier
 Gérard Gautreau
- 1937 Jean Arsenault
 Francis Bourque
 Adrien Cormier
 Hermel Daigle
 Cyr Dubé
 Jean-Marie Gagné
 Joseph Jones
 Roméo Lanteigne
 René Léger
 Joseph LeGresley
 Lionel Martin
 Raoul Martin
 Angus McDonald
 Burton McCluskey
 Edmond Ouellet
 Médéric Robichaud
 Armand Roussel
 Jean-Paul Roy
 Alexandre Savoie
 Raymond Savoie
 Roger Sirois
 Roger Sormany
 Georges Surette
 Marcel Tremblay
 Maurice Véniot
 Rhéal Corrivault
 Etienne Chiasson, Bac.ès Sc.
- 1938 Moise Arsenault
 Lomer Cormier
 Emmanuel Gallant
 Armand Rioux
 Francis Ross
 Clovis Saint-Amand

- 1939 Etienne Dubé
 Octave Gagné
 Gustave LeGresley
 Fernand Normandeau
 Antonio Robichaud
 Marie-Louis Roy
 Louis-Emile Verret
- 1940 Justin Blanchard
 Édouard Boudreau
 Richard Comeau
 Blaise Corriveau
 Jacques Custeau
 Gérard L. Cyr
 Léon Gagné
 Léandre LeGresley
 Camille Melanson
 Ernest J. Picot
 Claude Rossignol
 Jean-Roch St.Laurent
 Sr Julienne de l'Eucharistie
 Sr Albert, r.h.S.J.
 Sr Boudreau, r.h.S.J.
 Sr Laplante, r.h.S.J.
 Sr St-Alexandre, r.h.S.J.
 Sr Marie du Carmel, F. de la Sagesse
 Sr Rose Marie, f.m.a..
 Mlle Julie-Anne Levesque
- 1941 Armand Albert
 Ronaldo Bélanger
 Alfred Boisvert
 Rufin J. Boudreau
 Blaise Duguay
 Émile Frigault
 Jean-Berkmans Jaillet
 Claude Levesque
 Gérard Losier
 Marcel Poirier
 René LeBlanc
 Marcel Sormany
 Sr Marie Géraldine, N.D.S.C.
 Sr Marie Colombe, N.D.S.C.
 Sr Marie Annette, N.D.S.C.
 Sr Fortunata de Jésus, F. de la Sagesse
 Sr Marie-Eucharistie, F. de la Sagesse

- 1941 Sr St-Antoine, r.h.
 Sr Marie du Sacré-Coeur, f.m.a..
 Mlle Rose Saindon
- 1942 Donat Albert
 Paul-Emile Allard
 Yvon Bélanger
 Laurier Corbin
 Jacques Côté
 René Fournier
 Rino Fournier
 Henri Labrie
 Fernand Lacroix
 René LeBlanc
 Roger Paulin
 Zoël Saindon
 Aimé St-Pierre
 Léonard Thériault
 Benoit Villeneuve
 Sr Kerr, H.S.J.
 Sr Marie-Léontine, N.D.S.C.
 Sr Marie de l'Annonciation, f.m.a..
 Sr Bujold, H.S.J.
 Sr Cécilia-Marie, F.D.J.
 Sr Marie St-Paulin, F.n.J.
 Sr Marie de l'Annonciation, f.m.a..
 Sr Bujold, R.S.J.
 Sr Cécilia-Marie, F.D.J.
 Sr Marie St-Paulin, F.D.J.
 Sr Marie-Ste-Olympe
- 1943 Lucien Beaulieu
 Claude Corrivault
 Louis Cyr
 Gérard DeGrâce
 Stanislas Dionne
 Alonzo Gaudreau
 Aristide Léger
 Camille Johnson
 Guy Michaud
 Henri Renaud
 Donat Robichaud
 Sr Larose, H.S.J.
 Sr Thomas More, F.D.J.
 Sr Marie-de-la-Présentation, N.D.S.C.
 Armand Rossignol, Bac ès Sc

- 1944
- Harold Arsenault
 - Roméo Boudreau
 - Yvon Bourgeois
 - Emmett Corbin
 - Albéo Côté
 - Irénée Cyr
 - Euclide Daigle
 - Stanley Daigle
 - Robert Desjardins
 - Gérard Papillon
 - Alcime Pineau
 - Antoine Rossignol
 - Sylvio Thériault
 - Rosaire Voyer
 - Emery White
 - Mlle Bernadette LeBlanc
 - Mlle Doris Légère
 - Vincent Girouard
- 1945
- François Arsenault
 - Lucien Audet
 - André Blagdon
 - René Cormier
 - François Deveau
 - Claude Gaudreau
 - Adrien Levesque
 - P. Marcel Poulin
 - René Savoie
 - Sr Jeanne D'Arc, N.D.S.
 - Sr Marie Carmela
 - Sr Marie Cléophas, f.m.a..
 - Sr Marie Immaculata, F.D.J.
 - Sr McIntyre, H.S.J.
 - Sr LeGresley, H.S.J.
 - Sr Ste-Cécile, H.S.J.
 - Claude Desjardins
 - Émile Desrosiers
- 1946
- Benoit Corrivault
 - Noël Cormier
 - Bertin Cyr
 - Joffre Daigle
 - Arthur Godbout
 - Jean-Paul Langlais
 - Joseph LeBlanc
 - Etienne Levesque

1946 Florian Poirier
 Sr Marie Françoise-Thérèse, N.D.S.C.
 Mlle Audrey Côté
 Claude Martin

1947 Gilles Bérubé
 Julien Bibeau
 Clarence Cormier
 Elide Desjardins
 Noël Desjardins
 Azarias Doucet
 Gérald Gaudet
 Joseph Godbout
 Eugène Gorayeb
 Jean Landry
 Alexis LeBlanc
 Éric LeBlanc
 Réal Michaud
 Roger Ouellette
 Louis Robichaud
 Roland Ouellet
 David Tennenhaus
 Sr Valérie-du-St.-Esprit, F.S.
 Sr Marie-Hyacinthe, F.S.
 Sr Marie-Anne-de-Jésus, f.m.a..
 Sr Marie-Patricia, f.m.a..

1948 Vincent Barsona
 Léonce Chenard
 Ramon Custeau
 Maurice Cyr
 Raymond Drolet
 Valbert Dugas
 Pierre Ferguson
 Donat Levesque
 Gaspard Martin
 Wilbrod Martin
 Remy Ouellet
 Georges Potvin
 Albert Richard
 Benoit Rioux
 Bernard Savoie
 Jean-Pierre Savoie
 Joël Sirois
 Sr Marie-Monique-des-Anges, f.d.j.
 Sr St-Stanislas, H. S.J.

- 1948 Sr Marie-du-Divin-Coeur, f.m.a..
 Mlle Alexandrine Blanchard
 Jacques Tardif
 Gérard Rioux
- 1949 Yvon Barrieau
 Benoit Bossé
 Delphis Bourgeois
 Eudore Dugas
 Maurice Duguay
 Jean-Marie Dumont
 René Dumont
 Louis Georges Dupuis
 Roger Gagnon
 Edmond Landry
 Zoël LeBlanc
 Louis St-Onge
 Hubert Tardif
 Mlle Claudia Thériault
 Mlle Winnifred Dionne
 Mlle Joyce Walker
 Hector Comeau
 Enoil Caron
 René Chouinard
- 1950 Armel Audet
 Jean-Paul Bernier
 Willie Boisvert
 Vincent Caissie
 Aimé Clément
 Allen Desjardins
 Marcel Desjardins
 Alyre Doucet
 Gérard LeBlanc
 Orner Léger
 Gérard Marcoux
 Léonard Melanson
 Victorien Simard
 Edmond St-Laurent
 Sr Jean-Marie, f.m.a..
 Sr Marie-de-la Mercie, f.m.a..
 Sr Stanislas du Sacré-Coeur, F.D.J.
 Mlle Thelma Mazerolle

1951

Albert Arsenault
Edmond Babineau
Gilbert Chiasson
Hervé Chiasson
Normand Clavet
Rino Cloutier
Roland Comeau
Aurèle Daigle
Jean-Guy Desjardins
Jean-Marc Dionne
André Dufresne
Louis Dumas
Aurèle Godbout
Lorenzo Haché
Raymond Lacroix
Lorne Laforge
Claude Lanteigne
Ephrem Lanteigne
Armand Lavoie
Gervais LeBlanc
Joseph LeBouthillier
Laurier Leclerc
Guy Levesque
Benoit Nutin
Patrice Martin
Léonide Ouellette
Donald Parent
Guy Pelletier
Édouard Poirier
Valmond Robichaud
Philippe Violet
Jean-Pierre Wells
Sr Imelda-de-l'Eucharistie, SS. JJ.MM.
Sr Madeleine-du-Bon-Pasteur, SS.JJ.MM.
Sr Marie-de-Ste-Hélène, f.m.a..
Sr Marie-de-St-Jean, f.m.a..
Frère Bernardin, S.C.
Mlle Anne Michaud
Mlle Martine Mazerolle
Mlle Loraine Martin
Mlle Micheline Mazerolle

1952 Émilien Sirois
 Jean-Paul Bouchard
 Oscar Guerette
 Léandor Arsenault
 Guy D'Amours
 Thadée Renault
 Paul-Emile Arsenault
 Roméo Boudreau
 Claude Michaud
 Léo Lanteigne
 Tanton Landry
 Jean-Paul Dugas
 Raymond Haché
 Basile Chiasson
 René Gendron
 Sr Marie-Lucie-de Jésus, f.m.a..
 Sr Sainte-Métilde, S.M.
 Sr Marie-de-la-Pureté, P.F.M.
 Sr Marie-de-Jésus, R.S.R.
 Sr Marie-Juliette-des-Anges, P.F.M.
 Sr Marie-Alice-du D.C., P.F.M.
 Mlle Cécile Mazerolle
 Renaud Côté

1953 Sr St-Eugène
 Sr Alfred-de-Jésus
 Sr Rita-de-Jésus
 Sr Marie-Aimée-du-S.C.
 Sr Gisèle-de-la-Trinité
 Sr Marie-des-Prodigues
 Sr Marie Claude Marcel
 Sr Anita Roy
 Lucien Laviolette
 Rhéo Daigle
 J. Rémi Côté
 Denis Mazerolle
 Guy Savoie
 Edmond Chamberlain
 Arthur Bouchard
 Albert Brideau
 René Lavoie
 Léopold Laplante
 Guy Losier
 Albin Duguay
 Joseph Roach
 Claude Roy

- 1953 Roger Caron
 Richard Mallet
 Zoël Saulnier
 Rodrigue Mazerolle
 Camille Haché
 Oneil Clavet
 Marcel Girard
- 1954 Sr Marie-Paul Albert, F.D.J.
 Sr Marie-Rose-du-Carmel, F.D.J.
 Sr Ste Jeanne-de-Jésus, S.S.J.
 Sr St-Jean-de-Brébeuf, D.L.S.
 Sr Solange-de-la-Présentation, F.D.L.S.
 Sr Narcisse-de-l'Eucharistie, F.D.L.S.
 Sr Marie-Zotique, F.D.L.S.
 Sr Marie-de-Ste-Gertrude, R.S.R.
 Sr Ste Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, S.S.J.
 Sr Ste Jeanne-D'orléan, S.S.J.
 Sr Louise-Madeleine, F.D.L.S.
 Sr Ste Clair-des-Anges, S.C.I.M.
 Sr Marie-Aline-des-Anges, F.D.S.
 Fr Gérard Majella, S.C.
 Gérard Arsenault
 Lévis Arsenault
 David Bois
 Fernand Chiasson
 Laurent Coulombe
 Ligouri Doucet
 Normand Godbout
 Léandre Goguen
 Alvin Haché
 Gérard Lavoie
 Jacques Mercier
 Jean-Paul Plourde
 Charles-Edouard Albert
- 1955 Sr Maria-du-Bon-Pasteur, F.D.J.
 Sr Marie-de-St-Alphonse-de-Ligouri, R.S.R.
 Sr Marie-de-St-François-de-Paul, S.C.I.M.
 Sr Marie-de-Laurette, f.m.a..
 Théophile Blanchard
 Victorin Boissonneault
 Fernand Bourgeois
 Henri-Paul Chiasson
 Normand Comeau
 Richard Duguay

- 1955
- Pierre Dumont
 - Eustache Haché
 - Guy Jean
 - Aldéo Losier
 - Arisma Losier
 - Antoine Mazero1le
 - Armand Roy
 - Michel Roy
 - Guy-Roger Savoie
 - Fernand Léger
 - Guy Richard
- 1956
- Richard Boissoneau
 - Benoit Claveau
 - Yvon Cormier
 - Jacques Degrâce
 - Ghislain Dugal
 - Ovide Garnier
 - Siméon Hébert
 - Arthur Labrie
 - Léonil Lanteigne
 - Guy McCollough
 - Elie Noel
 - Bernard Oue11et
 - Victor Raiche
 - Pierre Reid
 - Arsène Richard
 - Rodrigue Savoie
 - Raymond Thériault
 - Origène Voisine
 - Jean-Paul Voyer
 - Sr Monique-du-Sauveur, F.D.J.
 - Sr Marie-de-la-Sagesse, S.C.I.M.
 - Sr François-Marie, f.m.a..
 - Sr Marie-Gemma, f.m.a..
 - Sr Marie-du-Bon-Pasteur, f.m.a..
 - Sr Marie-de-la-Garde, f.m.a..
 - Alphée Boissonnault

1957 Louis Emond
 Jean Caron
 Gérald Bélanger
 Roger Godbout
 Louis Arsenault
 Laurier Essiembre
 Gérard Godin
 Jean Morisette
 Fernand Langlais
 Agnee Hall
 Claude Philibert
 Gaston Rate
 Bernard Landry
 Lévis Boudreau
 Sr Marie-St-George, f.m.a..
 Sr Monique Maria, F.D.J.

1958 Henri Arsenault
 Émile Godin
 Louis Georges Godin
 Guy Blanchard
 Clarence Landry
 Arthur Pinet
 Léonce Boudreau
 Jean-Marie Beaulieu
 Georges-Henri Harrison
 Claude Duguay
 Germain Blanchard
 Marc Gallant
 Rhéal Haché
 Donat Lacroix
 Ronald Roy
 Alphonse Richard
 André Gaudet
 Sr Louis-Marie
 Sr Marie-Esther Morin
 Victor Léger

1959 Harold McKernin
 Norbert Sivret
 Pierre Michaud
 Evariste Thériault
 Fortunat McGraw
 Gaetan Rioux
 Georges Bélanger
 Maurice LeBlanc

- 1959
- Jean-Paul Morel
 - Victor Godbout
 - Rhéal Gendron
 - Azade Godin
 - Normand Thériault
 - Jean-Pierre Jomphe
 - Ubald Thériault
 - Odilon Lanteigne
 - Romain Landry
 - Yves Richard
 - Wilmond Turbide
 - Pierre-Paul Martin
 - Oscar Roy
 - Sr Louis-Marie, f.m.a.
 - Julien-Marie Turbis
- 1960
- Alexandrine Blanchard
 - John Cannon
 - Calixte Duguay
 - Ernest Chiasson
 - Jean-Guy Morais
 - Arthur Heppell
 - Édouard Snow
 - André Bérubé
 - Robert Fafard
 - Gilbert Rioux
 - Alfred Vaillancourt
 - Conrad Coughlan
 - Édouard Abud
 - Ronald Melanson
 - Reynald Gidéon
 - Jules-Henri Roussy
 - Jean-Marie Morais
 - Vilmond Dupuis
 - Martial O'Brien
 - Jean-Guy Pelletier
 - Alban Haché
 - Omer Gallant
 - Daniel St-Pierre
 - Roland Haché
 - Réal Chiasson
 - Frederic Arsenault
 - André Brideau
 - Roger Rioux
 - Roméo Gauvreau
 - Réal Deshais

- 1960 Raymond Albert
 Lomer Colette
 Sr Marie-Immaculata, F.D.J.
 Pierre Maltais
 Sr Marie-de-L'Assomption, f.m.a.
 Sr Ste-Thérèse-des-Spraphins, C.N.D.
 Henri Richard
- 1962 Pierre Richard
 Jean-Noël Roy
 Robert Stibre
 Éric Turbide
 Wilfred Robichaud
 Ernest Dumaresq
 Clovis Chiasson
 Lionel Rossignol
 Gildart Boudreau
 Gaetan Pelletier
 Sr Thérèse Doucet
 Gaston Brisson
- 1963 Jean-Bernard Robichaud
 Gabriel Côté
 Jean-Baptiste Haché
 Gérald Dancause
 Alfred Blanchard
 Paul Doucet
 Jean-Eudes Lanteigne
 Léopold Losier
 Norbert Cyr
 Guy Boisvert
 Roger E. Thériault
 Philippe Landry
 Wilfred Pelletier
 Jean-Guy Cormier
 Guy Savard
 Gérald Boudreau
 Michel Rheault
 Robert Goguen
 Camille DeGrâce
 Pierre Fillion
 Sylvain Tardif
 Roger Chiasson
 Isidore Jean
 Yvon Daigle
 Gilles Barrette

1963
 Georges Léger
 Edmond Jean
 Pierre LeBlanc
 John Howard
 Gilbert Coallier
 Léon Richard
 Gérard Ouellet
 Sr Rose-Mary Monbourquette
 Sr Corinne Daigle
 Jaddus Chiasson
 Sr Marie-Ange Banville
 Rosaire Dubé
 Jeanne Losier

1964
 Marielle Cormier
 Antoine Savoie
 Diane Léger
 Jocelyne Mallet
 Bernice Haché
 Jacques Fortin
 Jean-Eudes Hébert
 Joanne Gauthier
 Gisèle Mallet
 Gaston DeGrâce
 Bernadette Haché
 Rose-Marie Robichaud
 Ernest Légère
 Edith Mallet
 Hector Haché
 Léon Thériault
 Jean-Claude Marquis
 Guy Lemieux
 Jean-Charles Chiasson
 Guy Lachance
 Michel Levesque
 Rosaire LeBlanc
 William Laplante
 Carmen Savoie
 Roger Lavigne
 Camille Doucet
 Julien Cellard
 Gilles Chouinard
 Jacques Thériault
 Raymond Robichaud
 Donald Roberge
 Jean-Guy Dery

1964 Jacques Léger
 Réginald Aucoin
 Marcel Bujold
 Gilles Blouin
 Ernest Landry
 Robert Roy
 Jean-Paul Basque
 Ronald Michaud
 Lucien Godin
 Marcel Roussel
 Hubert Lacroix
 Denis Haché
 Roland LeBlanc
 Aurèle Albert
 Jean-Paul Caron
 Michel Babin
 Claude A. Savoie
 Jean-Louis Nadeau
 Pierre Blanchard
 Jean-Claude Losier
 Adrien Fortier
 Sr Thérèse Robichaud
 Anselme Boudreau
 Lucien Boudreau
 Marielle Breau
 Armand Brideau
 Sr Alice Roy, C.D.N.
 Sr Dora Bourgeois, F.L.J.
 Sr Irène Arsenault, R.J.M.
 Diana Ferguson
 Doris Frigault
 Ermile Gallien
 Alvine Gorayet
 Fr Marie-Laurent (Jacques)
 Francis Léger
 Sr Corinne Laplante, r.h.
 Maurice Mourant
 Sr Lucienne Boudreau
 Maurice Doucet
 Fr Jules-Ed. MacDonald
 Fr Gérard Champoux

1965 Sr Laurentine Chiasson
 Sr Célestine Lanteigne
 Corinne Poulin
 Claudette Noël
 Paula Paulin
 Marielle Chiasson
 Yolande Gauthier
 Rose-Alma Mallet
 Gilles Chiasson
 Mona Robichaud
 Jeanne d'Arc Comeau
 Denis Auclair
 Adrien Bernard
 Sylvestre McLaughlin
 Julien Roy
 Pierre Loisel
 Yvon Godin
 Léonard Breau
 Gloria Robichaud
 France Guimond
 Claude-Fernand Savoie
 Ronald Richard
 Marcel Brouillette
 Michel Lejeune
 Diane Mallet
 Paul McIntyre
 Helinda Rae MacDonald
 Gilles Guerette
 Clermont LeBreton
 Marie-Paule Mallet

BACCALAURÉAT EN PÉDAGOGIE

1960 Alexandrine Blanchard
 John Cannon

1961 Fernand Chiasson
 Normand Ferguson
 Armand Roy
 Cesaire Godin
 André Gaudet
 Charles Donald King
 Ligouri Doucet
 Sr Jacqueline Roy

- 1962 Gérard Cormier
 Michel Roy
 William Boisvert
 Sr Gaetan Soucy, r.h.
 Germain Blanchard
 Armand Roussel
 Georges Harrison
 Léopold Laplante
 Irma Losier
 Arthur Pinet
- 1963 Raymond Albert
 Yvon Boudreau
 Réal Chiasson
 Gérard Cormier
 Sr Bertha Doucet
 Rodney DeGrâce
 Calixte Duguay
 Sr Hectorine Frenette
 Rhéal Haché
 Raoul Mazerolle
 Edgar Michaud
 Martial O'Brien
 Rév. p. Marcel Poirier, C.J.M.
 Wilmond Turbide
 Gérard Martin
- 1964 Calixte Chiasson
 Euclide Chiasson
 Lamer Colette
 Rosaire Dubé
 Sr Armandine Dugas, f.m.a.
 André Dumont
 Sr Jeannette Pelletier
 Azade Godin
 Clarence Landry
 Maurice LeBlanc
- 1965 Louis Lévis Boudreau
 André Brideau
 Charles Dugas
 Rose-Aimée Fournier
 Georges Maillet
 Marie-Estha Mallet
 Ronald Melanson
 Gilbert Rioux

1965 Sr Yvette Legault, SS CC
Sr Marie-Anne d'Entremont, S.C.
Roland Gallant
Édouard Roy
Euclide Chiasson
Fernando Thériault
Pierre Thibodeau
Marcel Albert
Jocelyn Banville
Eddy Noël
Denis Roy
Donald Adams
Fernand Doucet
Pierre Lebouthilier
Léonard Léger
Laval Morin
Claude Cassista
Aquila Comeau
Hermel St-Amand
Lucine Friolet
Robert Langevin
Sylvio Chenard
Sr Agathe Chiasson
Robert J. Côté
Sr Simonne Côté, C.N.D.
Yves Frenette
Hector Grant
Antoinette Keary
Philibert Landry
Valmond Losier
Guildor Michaud
Jean-Guy Rioux
Sr Sara Savoie, F.D.J.
Sr Almida St-Amand, f.m.a.

LISTE DES FINISSANTS

1966 - BACCALAURÉAT EN PÉDAGOGIE

ALBERT, Aurèle
ARSENAULT, Laurent
BLANCHARD, Alfred
BOUDREAU, Lucien
CHIASSEON, Jaddus
COMEAU, Mae
CORMIER, Marielle
DANCAUSE, Gérald
DEGRACE, Jacques
DOIRON, Mme Marielle(Breau)
DUMONT, Benoit
FORTIN, Jacques
FRENETTE, Elva
GIRARD, sr Jeannette, f.m.a.
GODIN, Lucien
LEMAIRE, Ronald
LOSIER, Jean-Claude
MALLET, Diane
MELANSON, R Louise, f.m.a.
MORAIS, Jean-Guy
POIRIER, Jocelyn
ROBICHAUD, André
ROY, sr Alice, c.n.d.
THERIAULT, Hébert

1966 - COURS COLLÉGIAL

ASPIROT, Cyrille
BELANGER, Jean-Guy
BOUCHARD, Jean
BOUILLON, André
BOURGEOIS, Yvon
BREAU, Marguerite-Marie
CHIASSEON, Gérald
CHIASSEON, Jean-Charles
CHIASSEON, Marc-André
CORMIER, Jean-Marc
DESROSIERS, Victoria
DUBE, Léonce
FRENETTE, Annette
GAGNON, Jean-Marc
GODBOUT, sr Fleur-Ange

GODIN, Jean-Guy
GUERETTE, Jean
IMBAULT, Jacques
LANTEIGNE, André
LANTEIGNE, Fernand
LEBLANC, Jean-Claude
LEBOUTHILLIER, Claude
LECLERC, Alain
LEGERE, Jean-Rhéal
LORTIE, Claude
MARTIN, Roger
NADEAU, Réjéan
PAULIN, Réjéan
PLOURDE, Jean-Guy
ROBICHAUD, Jacques
ROSSIGNOL, Pierre
ROY, Loria
SENECHAL, Roberthe
THERIAULT, Etienne
THERIAULT, Raymond
TERRIEN, Roy

1966 - BACCALAURÉAT ES ARTS

AUCOIN, Julie-Anne
BABINEAU, sr Jacqueline, c.n.d.
BENOIT, Fernande
BOURGEOIS, Yvonne
(BOUDREAU, Gloria) sr M. Charles, f.j.
CHARETTE, Frère Gérard, s.e.
DOUCET, John Tassian
GALLIEN, Azarie
HACHE, Pierre-Albert
LANTEIGNE, Mme Catherine (Savoie)
Sr Laurette des Anges, f.j. (Yvette Robichaud)
LEFORT, Winston-Marcel
MALLET, Mme Claire (Arseneau)
MOURANT, Adrienne
ROBICHAUD, Marie-Esther
SAVOIE, Mme Carmelle (Breau)
SAVOIE, Humbert
SONIER, Denis
ST-PIERRE, Octave
THERIAULT, sr Gaétane, f.m.a.
THIBODEAU, Armand

VAUTOUR, Alfred
WAFER, Léo

BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE

LAGACE, Suzanne
LOSIER, sr Thérèse, f.m.a.

1967 - BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION

ALBERT, Aurèle
ARSENAULT, Laurent
BLANCHARD, Alfred
BOUDREAU, Lucien
BREAU-DOIRON, Mme Marielle
CHIASSE, Jaddus
COMEAU, Mae
CORMIER, Marielle
DANCAUSE, Gérald
DEGRACE, Jacques
DUMONT, Benoit
FORTIN, Jacques
FRENETTE, Elva
GIRARD, sr Jeannette, f.m.a.
GODIN, Lucien
LEMAIRE, Ronald
LOSIER, Jean-Claude
MALLET, Diane
MELANSON, sr Louise, f.m.a.
MORAIS, Jean-Guy
POIRIER, Jocelyn
ROBICHAUD, André
ROY, sr Alice, c.n.d.
THERIAULT, Hébert

1967 - ONT OBTENU LE BACCALAURÉAT ES ARTS PAR COURS RÉGULIERS

ABUD, Jimmy	Mention économie, avec distinction
ALAIN, Roger	Mention sociologie, avec distinction
ALBERT, Hédard	Mention biologie, avec succès
ALBERT, Jean-Guy	Mention biologie, avec distinction
ALBERT, Lorraine	Mention psychologie, avec grande distinction
ALLARD, G.-Henri	Mention physique, avec grande distinction
ARSENAULT, Raymonde	avec succès
BELANGER, Jean-Guy	avec distinction
BERUBE, Berthier	avec succès

BOUDREAU, J.-Claude	Mention histoire, avec succès
BREAU, Guy	avec succès
BRIDEAU, Paul	Mention biologie, avec distinction
CAISSIE, Paul	Mention biologie, avec distinction
CHENARD, Murielle	avec distinction
CHIASSON, Gilberte	Mention psychologie, avec distinction
CHIASSON, Mariana	avec distinction
CORMIER, Patricia	avec très grande distinction
DESJARDINS, Jacques	avec succès
DOIRON, sr Viola f.m.a.	Mention français, avec très grande distinction
FERGUSON, Thérèse	avec distinction
FINN, Jean-Guy	Mention économie, avec distinction
FOURNIER, Luc	avec succès
GUITE, Régis	Mention sociologie, avec distinction
HACHE, Donald	avec distinction
HACHE, J.-Claude	avec succès
JOSEPH, Wilfred	Mention français, avec distinction
LAMONTAGNE, Almire	Mention sociologie, avec distinction
LANCUP, J.-Pierre	Mention économie, avec distinction
LANDRY, Annette	avec distinction
LANDRY, Fernand	Mention biologie, avec distinction
LANDRY, Hédard	Mention économie, avec distinction
LANTEIGNE, Aldéa	Mention sciences familiales, avec distinction
LANTEIGNE, J.-Pierre	Mention biologie, avec grande distinction
LEBRETON, Laurie	Mention français, avec distinction
LEBRETON, Réjeanne	avec distinction
LEGER, Marielle	Mention français, avec très grande distinction
LEGER, Michel	Mention physique, avec succès
LEPAGE, Roger	avec succès
LOSIER, P.-Gérard	Mention psychologie, avec distinction
MALLET, Clayton	Mention biologie, avec succès
MASSON, Denys	Mention économie, avec succès
PAULIN, Bernard	avec distinction
PAULIN, Denis	avec succès
PAULIN, Pierre	Mention psychologie, avec grande distinction
RENAUD, Paul	avec distinction
ROBICHAUD, Gérard	Mention français, avec distinction
ROUSSEL, Camélia	avec distinction
ROY, Yves	avec succès
SAVOIE, Léa	avec distinction
SAVOIE, Yvon	avec distinction
SAVOIE, Zoël	Mention psychologie, avec succès
SENECHAL, Charles	Mention biologie, avec distinction
THERIAULT, Donald	avec succès
THERIAULT, Fidèle	Mention psychologie, avec succès
THERIAULT, Onil	avec succès

VERRET, Léo

Mention économie, avec succès

1967 - ONT OBTENU LE BACCALAURÉAT ES ARTS PAR COURS
D'EXTENSION

ARSENEAU, MALLET, Mme Claire
AUCOIN, Julie-Anne
BABINEAU, sr Jacqueline, c.n.d.
BENOIT, Fernande
BOUDREAU, sr Gloria, f.j. (Sr Marie-Charles)
BOURGEOIS, Yvonne
BREAU-SAVOIE, Mme Carmelle
CHARETTE, Frère Gérard, s.c.
DOUCET, John Tassian
GALLIEN, Azarie
HACHE, Pierre-Albert
LEFORT, Winston-Marcel
MICHAUD-ALLARD, Mme Cécile
MOURANT, Adrienne
ROBICHAUD, Marie-Esther (Mention musique)
ROBICHAUD, sr Yvette, f.j. (sr Laurette-desAnge)
SAVOIE-LANTEIGNE, Mme Catherine
SAVOIE, Humbert
SONIER, Denis
ST-PIERRE, Octave
THERIAULT, sr Gaétane, f.m.a.
THIBODEAU, Armand
VUATOUR, Alfred
WAFER, Léo

1967 - ONT OBTENU LE BACCALAURÉAT D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

LAGACE, Suzanne
LOSIER, sr Thérèse, f.m.a.

1968 - BACCALAURÉAT EN PÉDAGOGIE

AUBE, Ronald
BEAULIEU, Gérard
BOUDREAU, sr Gloria, f.j.
BREAU, Léonard
BREAU, Marguerite Marie
CHIASSON, Mme Claudette (Lajoie)

CHIASSON, Jean-Charles
CHENARD, Murielle
COLLETTE, Mme Jacqueline (Cool)
CORMIER, Mme Lucille (Chouinard)
CORMIER, Patricia
DEVINANTE, Simone
DUBE, Léonce
DUGUAY, Armand
GODIN, Jean-Luc
GODIN, Louis
GODIN, Simonne
GOGUEN, Emery
LAGACE, Murielle
LANDRY, Arthur William
LANGEVIN, Robert
McLAUGHLIN, Appollinaire
NORMANDEAU, sr Thérèse, f.d.l.s.
RICHARD, Edmond Ptre
RICHARD, Rhéal
OUELLETTE, Jean-Paul
ROBICHAUD, Déat
ROBICHAUD, Francine
PAULIN, Réjean
ROUSSELL, Camélia
MALLET, Edith
POIRIER, Thomas
SIMPSON, Mrs. Delphine (Murphy)
SIVRET, Norbert
SNOW, Claude
THIBODEAU, sr Georgette
TURBIDE, Éric Hughes
MacDONALD, Hélinda-Raw

1968 - BACCALAURÉAT ES ARTS PAR COURS RÉGULIERS

ALLARD, Pierre
ARSENEAU, Mona
ARSENEAU, Roger
AUDET, Jacques
BASQUE, Aldéric
BELANGER, Claude
BERTHELOT, Jocelyn
BERUBE, Berthe-Irène
BLANCHARD, Jean-André
BLANCHARD, Paul-Aimé
BONNEAU, Gilles

COUILLARD, René-Gilles
D'AMOUR, Bernard
DESJARDINS, Joël
DESROCISERS, Carmelle
DOUCET, Allain
DUKE, Donald
DUPUIS, Jean
FERGUSON, Gabrielle
FERGUSON, Maurice
GREENE, Patsy
HACHE, Georgine
HEBERT, Claude
HENRY, Jean-Guy
SENECHAL, Jacques
SCHOFIELD, Marcel
SIROIS, Francis
THERIAULT, Hervé
THERIAULT, Michel
HENRY, Michel
LANDRY, Martin
LANTEIGNE, Yolande
LEBRETON, Paul
LEGERE, Jean-Guy
LEGER, Roger
LEVESQUE, Léo
LOSIER, Gilbert
MARTIN, Louis
MIOUSSE, Arthur
MORAIS, André
MOURANT, Jean-Gilles
PERRON, Guy
PICOT, Charles
PINET, Claude
POIRIER, Georges-Henri
RENARD, Robert
RENAUD, Urbain
RIOUX, Carmen
ROBICHAUD, Albany
ROBICHAUD, Charles-Edouard
ROY, Claude
ROY, Donald
SAINDON, Jean
THIBODEAU, Albéni
THIBODEAU, Jean-Marie
TREMBLAY, Pierre
VIGNEAULT, Gérard

1968 - BACCALAURÉAT ES ARTS PAR COURS D'EXTENSION

BABIN, Émile
 BEAUDIN, Jean-Gabriel
 BABINEAU, sr Laurina, f.j.
 BEAULIEU, sr Marguerite, f.j.
 BERUBE, Edna
 BERUBE, sr Ruth, f.j.
 BREAU, Mme Irène(Comeau)
 BUJOLD, sr Rollande, f.m.a.
 CHAMBERLAIN, sr Hazel, f.m.a.
 COOL, Bertha
 CHIASSON, Mme Alphonsine (Légère)
 COUTURIER, Rollande
 DEVINANTE, Simone
 DOIRON, Mme Béatrice (Allain)
 DUGUAY, Mme Rita-Louise (Patrice)
 FONTAINE, sr Lucille, r.j.m.
 FRENETTE, Gisèle
 GAGNON, sr Anita, f.m.a.
 GAUVREAU, Yvonne
 GIROIR, sr Eva May, f.j.
 GORAYEB, Camillia
 HACHE, Mme Ghislaine (Thériault)
 LANDRY, sr Léa, r.j .m.
 LEGRESLEY, sr Gertrude, r.h.s.j.
 MALLET, sr Thérèse, r.j.m.
 PAULIN, Mme Fernande (Savoie)
 ROACH, Estelle
 ROY, Mme Anita (Doucet)
 SAVOIE, sr Albertine, f.j.
 SAVOIE, Mme Alma (Breau)
 SCOTT, Mrs. Bathia (Anderson)
 SAVOIE, Gildard
 ROBICHAUD, Léon
 ROY, Lloyd
 McLAUGHLIN, André
 THERIAULT, sr Françoise, f.j.
 TREPANIER, sr Rose-Alice

1968 - BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE

ARSENAULT, sr Angéline, r.h.s.j.
 ARSENEAU, Gérard
 BOSSE, sr Simonne, f.m.a.
 BOUDREAU, sr Mélanie, f.m.a.

DAY, Vaughn
DOIRON, Roger
DRILLEN, Mrs. Noreen (Young)
DUBE, Mme Imelda (Aubé)
GAGNON, Rose-Anne
GIONET, Rose-Anne
LANGAN, Mrs. Lenore (Knight)
LANTEIGNE, Paulette
LEBOUTHILLIER, Annette
McCARTHY, Mrs. Dorothy (Dolan)
McCOOMBS, Mrs. Anne (Copp)
McCLURE, Rita
MacDONALD, James C.
TURCOTTE, sr Eva, f.m.a.

1969 - BACCALAURÉAT EN PÉDAGOGIE

ALBERT, Hédard
ARSENEAULT, Albert
ASPIROT, Cyrill
BELLIVEAU, Jean-Louis
BERTRAND, Mme Margaret Mae (Coughlan)
BERUBE, Berthier
BOUDRIAS, Pierre
CHIASSEON, Mme Carmelle (Robichaud)
COMEAU, Jacqueline
COMEAU, Muriel
DESJARDINS, Jacques
DUGAS, Albert
GIACHINO, Mme Yvonne
GIONET, Raymond
HACHEY, Aurèle
HACHE, Bernice
HACHE, Mme Colette (Haché)
KEARY, Mme Antoinette (Arseneau)
KELLY, Elizabeth
LANDRY, sr Léa, r.j.m.
LANTEIGNE, sr Célestine,
LOSIER, Paul-Gérard
MacIVOR, M. Lawrence
MALLET, Mme Claire (Arseneau)
MALLET, Marie-Paule
MALLET, Mireille
MORAIS, Anne-Marie
MORAIS, Roland

PARENT, Roger
 PAULIN, Denis
 PINET, Claude
 QUIGG, Mrs. Ann (Clinch)
 ROY, Mme Annette (Landry)
 ROY, Mme Manon (Theoret)
 ROY, Patricia
 SAVOIE, Humbert
 SONIER, Diana (Ferguson)
 THE RIAULT, Donald
 THERIAULT, Fidèle
 THERIAULT, Onil
 BROWN, Gregory
 RIOUX, Jean-Guy
 ROBICHAUD, Paul-Emile r.j.m.

1969 - BACCALAURAT ES ARTS PAR COURS RÉGULIERS

ALLARD, Pierre	Mention français, avec distinction
ARSENEAU, Mona	Mention français, avec succès
ARSENEAU, Roger	Mention économie, avec distinction
AUDET, Jacques	avec succès
BELANGER, Claude	Mention économie, avec distinction
BERTHELOT, Jocelyn	Mention physique, avec distinction
BERUBE, Berthe-Irène	Avec grande distinction
BLANCHARD, Paul-Aimé	Mention français, avec succès
BLANCHARD, Jean-André	Mention biologie, avec distinction
BONNEAU, Gilles	Mention sociologie, avec distinction
COMEAU, Muriel	Mention psychologie, avec distinction
COMEAU, Roland	Mention biologie, avec succès
COUILLARD, René-Gilles	Mention français, avec distinction
D'AMOUR, Bernard	Mention français, avec distinction
DESJARDINS, Joël	Mention économie, avec succès
MALLET, Clermont	
MALLET, Tilmont	
MAZEROLLE, Luce	
McLAUGHLIN, Eldon	
OUELLET, Jacques	
PINET, Réjeanne	
PITRE, Denise	
RENAULT, Jeanne	
RICHARD, Émile	
ROACH, Kathleen	
ROBICHAUD, Michel	
ROBICHAUD, Norbert	

ROBICHAUD, Serge
ROULEAU, Gilbert
ROY, Jean-Claude
ROY, Lise
SAINT-CYR, Jean
SAULNIER, Maurice
SAVOY, Francine
SAVOIE, Gilles
SAVOIE, Rachel
SONIER, Fernand J.
STEWART, Brian
THERIAULT, Claude
THERIAULT, Paul
PLOURDE, Annette
RENAULT, Lisette
PAULIN, Oscar
BLANCHARD, Suzanne

1969 - BACCALAUTÉATS ÈS ARTS - PAR COURS D'EXTENSION

ALBERT, Claudette
ALLAIN, Raymond
ASSELIN, sr Candide, f.m.a.
BOURDAGES, sr Stella, f.j.
BOUDREAU, Mary Ann (Kenny)
BOURGEOIS, Joséphine (Aucoin)
BURKE, Avite E.
CORMIER, Rita (Robichaud)
DECOSTE, fr Jacques, s.c.
DEGRACE, Denise (Blanchard)
D'ENTREMONT, Priscille
GIONET, Pierre
GAUVIN, Jean-Louis
GODIN, Ethelbert
HACHE, Dorice (Pinet)
JOSEPH, Eudore
LANDRY, Joseph Victor
LECLERC, Chalres
LEVEILLE, Alida (Bérubé)
LEMYRE, sr Claudette, r.j.m.
METHOD, Léa (Allard)
McGRATH, Jacqueline
PARENT, sr Jeanne d'Arc, o.s.u.
PINET, Réjeanne (Dugas)
POIRIER, Donald
RICHARD, sr Irène, o.s.u.

ROSS, sr Louise, f.j.
 ROY, Gérarda (Lanteigne)
 SAVOIE, Rita (Robichaud)
 WILLS, Donald

1969 - BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE

CARR, Jaon Rhoda (Beaman)	
DAWSON, Claire (Crocket)	
DINAN, Dolorès	
DIOTTE, Lorraine (Aseneault)	
ELLIS, Edith (O'Connor)	
GILLISS, Dorothy (MacKnight)	
GIONET, Aldora (Caissie)	
Hache, Florida, sr ss.cc.jm	
LEGERE, Sr Mérilda, f.m.a.	
SAVOIE, Brigitte	
SEALY, Anita (Hornibrook)	
SOMERS, Gerry	
VERRET, sr Jeanne, f.m.a.	
DESROSIERS, Carmelle	Avec grande distinction
DOUCET, Allain	Mention psychologie, avec distinction
DUKE, Donald	Mention sociologie, avec succès
DUPUIS, Jean	Mention psychologie, avec succès
FERGUSON, Gabrielle	Mention français, avec succès
FERGUSON, Maurice	Mention psychologie, avec succès
GREENE, Patsy	Avec distinction
HACHE, Georgine	Mention psychologie, avec distinction
HEBERT, Claude	Mention physique, avec distinction
HENRY, Jean-Guy	Mention sociologie, avec succès
HENRY, Michel	Avec succès
LANDRY, Martin	Avec succès
LANTEIGNE, Yolande	Mention histoire, avec distinction
LEBRETON, Paul	Mention chimie, avec succès
LEGERE, Jean-Guy	Mention psychologie, avec grande distinction
LEGER, Roger	Mention économie, avec succès
LEVESQUE, Léo	Mention économie, avec succès
LOSIER, Gilbert	Mention économie, avec succès
MARTIN, Louis	Mention économie, avec succès
MIOUSSE, Arthur	Mention histoire,
MORAIS, André	Avec succès
MOURANT, Jean-Gilles	Mention biologie, avec distinction
PERRON, Guy	Mention anglais, avec distinction
PICTO, Charles	Mention psychologie, avec distinction
PINET, Claude	Avec succès

POIRIER, Georges-Henri	Mention économie, avec succès
RENAUD, Robert	Mention économie, avec succès
RENAUD, Urbain	Avec succès
RIOUX, Carmen	Avec distinction
ROBICHAUD, Albany	Avec distinction
ROBICHAUD, Charles-Edouard	Mention biologie, avec distinction
ROY, Claude	Mention psychologie, avec succès
ROY, Donald	Mention économie, avec distinction
SAINDON, Jean	Mention économie, avec succès
SENECHAL, Jacques	Avec distinction
SCHOFIELD, Marcel	Mention psychologie, avec succès
SIROIS, Francis	Mention physique, avec distinction
THERIAULT, Hervé	Mention physique, avec distinction
THERIAULT, Michel	Avec succès
THIBODEAU, Albéni	Mention chimie, avec distinction
THIBODEAU, Jean-Marie	Mention histoire, avec succès
TREMBLAY, Pierre	Avec succès
VIGNEAULT, Gérard	Avec distinction

1969 - BACCALAURÉAT ES ARTS PAR COURS D'EXTENSION

ALBERT, Claudette
 ASSELIN, sr Candide (élève au régulier)
 BOUDREAU, Raoul (élève au régulier)
 BOURDAGES, sr Stella, f.j.
 BOURGEOIS, Mme Josphéine (Aucoin)
 BURKE, Avite E.
 CORMIER, Mme Rita (Robichaud)
 DECOSTE, Frère Jacques
 DEGRACE, Mme Denise (Blanchard)
 D'ENTREMONT, Priscille
 EUDORE, Joseph
 GIONET, Pierre
 GODIN, Ethelbert
 GUITARD, Roland (élève au régulier)
 LANDRY, Victor Joseph
 LECLERC, Charles
 LEMYRE, sr Claudette, f.j.m.
 LEVEILLE, Mme Alida (Bérubé)
 LOSIER, Jean-Jacques (élève au régulier)
 MCGRATH, Jacqueline
 PARENT, sr Jeanne d'Arc, d.s.u.
 PINET, Dorice
 POTHIER, Donald
 RICHARD, sr Irène
 ROSS, sr Louise, f.j.

ROY, Mme Gérarda (Lanteigne)
WILLS, Donald

1969 - BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE

CARR, Mrs. Joan Rhoda (Beaman)
DAWSON, Mrs. Claire (Crocket)
DINAN, Dolorès
DIOTTE, Mme Lorraine (Arseneault)
ELLIS, Mrs. Edith (O'Connor)
GILLISS, Mrs. Dorothy (MacKnight)
GIONET, Mme Aldora (Caissie)
HACHE, sr Florida, ss.cc.jm.
LEGERE, sr Mérilda, f.m.a.
ROHERTY, Mrs. Dorothy E. (Furlotte)
SAVOIE, Brigitte
SOMERS, Gerry
VERRET, sr Jeanne, f.m.a.

1970 - BACCALAURÉAT EN PÉDAGOGIE

ASPIROT, Cyrille
ALBERT, Médard
ARSENEAU, Albert
BELLIVEAU, Jean-Louis
BERTRAND, Margaret May (Coughlan)
BERUBE, Berthier
BOUDRIAS, Pierre
BROWN, Gregory
CHIASSEAU, Carmelle (Robichaud)
COMEAU, Jacqueline
DESJARDINS, Jacques
COMEAU, Muriel
DUGAS, Albert
GIACHINO, Yvonne (Boudreau)
GIONET, Raymond
HACHE, Bernice
KEARY, Antoinette(Arseneau)
LANDRY, sr Léa, r.j.m.
LANTEIGNE, sr Célestine, r.j.m.
LOSIER, Paul-Gérard
MALLET, Claire (Arseneau)
MALLET, Mireille
MORAIS, Roland
PARENT, Roger
PAULIN, Denis

RIOUX, Jean-Guy
ROBICHAUD, Paul Émile
ROY, Annette (Landry)
ROY, Manon (Théoret)
ROY, Patricia
SAVOIE, Humbert
SONIER, Diana (Ferguson)
THERIAULT, Donald
THERIAULT, Fidèle
THERIAULT Onil

1970 - BACCALAURÉAT ES ARTS PAR COURS RÉGULIERS

ALBERT, Michel
ARSENEAU, Donald
ARSENEAU, Rodrigue
AUBE, Maurice
AUGER, Marcel
BASQUE, Jean Claude
BERTHELOT, André
BOUDREAU, Raoul
BOUDREAU, Roger
BUJOLD, Michel
CARON, Jacques
CARON, Jocelyne
CHAMBERLAIN, Yvon
CHIASSE, Claude
CHIASSE, Gérald
CHIASSE, Zénon
CORMIER, Paul
DEGRACE, Joseph
DESROSIERS, Anathalie
DESROSIERS, Pauline
DOUCET, Jeanne
DOUCET, Micheline
ESSIEMBRE, Corinne
FOULEM, Edgar
FRENETTE, Jacques
GARNEAU, Gilles
GAUTHIER, Denis
GAUVIN, Jean-Louis
GAUVIN, Laurie
GODIN, Jean-Marie
GODIN, Yvette (Branch)
GUITARD, Roland
HACHE, Gisèle

HACHE, Jean-Robert
HACHE, Robert
HEBERT, Florent
HEBERT, Robert
HUNT, Alvin
THERIAULT, Clermont
JEAN, Jocelyn
KONAN, Anatole
LANTEIGNE, Ghislaine
LEGRESLEY, Christiane
LEVESQUE, Omer
LOSIER, Jean Jacques
LOSIER, Robert
SAVOIE, Laurette (Mercure)
ST-PIERRE, sr Alexina
STURGEON, Gwennyth (Henderson)
THERIAULT, Irène
THERIAULT, Robert
THOMAS, sr Thérèse
VENIOT, Esther (Boudreau)
VIENNEAU, Gabrielle (Burke)

MAI 1972

BEATTIE, Anita (Robichaud)
BOYLE, Yvette (Bourque)
CHIASSON, Juliette (Bourque)
DOUCET, Aline (Laplante)
GODIN, Anne-Marie (LeBouthillier)
LANTEIGNE, Simonne T.
LAPOINTE, Anita
LOSIER, Anne-Marie
LOSIER, Noëlla
SAULNIER, Gisèle

1971 - BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION

ABUD, Mme Marielle (Léger)
ARSENEAU, Donald
BABINEAU, Sr Laurina
BEATTIE, Edmond
BEAULIEU, Roland
BENOIT, Etienne
BLANCHARD, Jean-Roger
CHAMBERLAIN, Edmond
CHAREST, Urgel

CHIASSON, Arsène
CHIASSON, Marie-Ange
CHIASSON, Raymond U.
CLEMENT, Doris
CLINCH, Roger
COOL, Claire
CORMIER, Rose-Marie
CORMIER, Mme Thérèse (Mazerolle)
COSSETTE, Sr Pauline
COUILLARD, Louis-Jacques
DOIRON, Albini
DOIRON, Mme Béatrice (Allain)
DUGAS, Isella
DUGUAY, Gilles E.
DUMAS, Gérald
ROACH, Kathleen
ROBICHAUD, Carmelle
ROBBINS, Mme Joanne (Lachance)
ROY, Georges

MAI 1972

BOUDREAU, Jean-Claude
CHRISTIE, Mrs. Barbara(Burns)
CYR, Ursule
D'AMOUR, Antonio
DESROSIERS, Anathalie
DUGUAY, Docile
GAUVIN, Laurie
GODIN, Gaetane
HACHE, Mme Colette (Haché)
HACHE, Henri-Claude
HEBERT, Mme Anne-Marie (Hébert)
MICHAUD, Mme Claudette (Beaulieu)
NOEL, Eddy
GAGNON, Jean-Yves
HACHEY, Aurèle
HACHE, Jean-Robert
HACHE, Vincent
KENT, Dorothy Jean
LANDRY, Mme Berthe-Mance(Chiasson)
LANDRY, Lucien
LAROCQUE, Gilmond
LECLERC, Charles
LEGER, Mme Aline (Chiasson)
LEGER, Angèla (Godin)

LEGER, Léonard F.
LEGERE, Léonard T.
LEGER, Mme Lydia (Gionet)
LOSIER, Rose-Hélène
MCLAUGHLIN, Bernard
MALENFANT, Georges
MORISSET, Denis
OUELLET, Mme Janine (Arseneau)
PAULIN, Mme Fernande (Savoie)
PELLETIER, Gilbert
PELLETIER, Jean-Marie
PINET, Claude
QUIGG, Mrs. Ann (Clinch)
SAULNIER, Vincent
SAVOIE, Raymond
SAVOIE, Sr Sara
PAULIN, Mariette
PINET, Mme Réjeanne (Dugas)
RICHARD, Mme Marguerite (LeBel)
VAUTOUR, Mme Chantal (Isabel)

BACCALAURÉAT ES ARTS PAR COURS RÉGULIERS

MAI 1971

ARSENEAULT, Edmond
AWAD, Marguerite
BERNARD, Aurèle
BOUDREAU, Monette
BOUDREAU, Ronald
BOURGEOIS, Jules
BRIDEAU, Jean-Marie
CHIASSEON, Augustin
CHIASSEON, Eymard
CHIASSEON, Mariette
CHOUINARD, Henri
COMEAU, Paul
COMEAU, Roland
CORMIER, Alphonse
COUTURIER, Marie
GYR, Maurice
DOIRON, Lucien
DUGUAY, Bernard
FRENETTE, Gilles
GALLANT, Gloria
GIONET, Murielle

HACHE, Amédée
HACHE, Jocelyn
LAVALLEE, Roland
LECLERC, Syldio
LEGER, Jacques-René
LEGER, Jean-Robert
LEGRESLEY, Gérard
MALLAIS, Gérald
MALLET, Aldoria
MALLET, Omer
MALLET, Percy
MARTIN, Marie-Reine
MICHON, Paul-Emile
NOEL, Rodrigue
RICHARD, Paul
RICHARD, Ronald
ROBICHAUD, Jean-Claude
SAVOIE, Clarence B.
SAVOIE, Clarence G.
SAVOY, Eldred
THERIAULT, Joseph-Yvon
THERIAULT, Nicolas
THIBODEAU, Léonard

FINISSANTS AVEC REPRISES

ALBERT, Claude
AUBE, Jolene
BRIDEAU, Allard
DOIRON, Jean-Claude
THIBODEAU, Maurice

ÉTÉ 1971

ALBERT, Claude	Mention biologie
ARSENEAU, Claude	Mention histoire
ARSENEAU, Madeleine	Mention français
GUITARD, Jean-Paul E.	Mention économie
LAVOIE, Lilliane	Mention général
LEBOUTHILLIER, Gemma	Mention français

MAI 1972

ARSENEAU, David	Mention psychologie
BERTIN, Delphina	Mention psychologie

1972 - BACCALAURÉAT EN PÉDAGOGIE

ARSENEAU, Donald
 ASSELIN, sr Réjeanne
 BELISLE, sr Mariette
 BORDAGE, France
 BOUDREAU, Roger
 BRANCH, Yvette (Godin)
 CARON, Denise
 CARON, Jocelyne
 CONNOLLY, sr Emma
 COOK, Gwendolyn Eileen (Johnson)
 DAIGLE, Arien J.M.
 DALZELL, Peter
 DOIRON, Ola
 DOUCET, Micheline
 DUGUAY, Arsène
 FURLOTTE, Valérie (Furlotte)
 GAUVIN, Gisèle (Paulin)
 GODIN, Adelma (Godin)
 GODIN, Denise
 GODIN, Ethelbert
 GUITARD, sr Lise
 GUY, Louis
 HACHE, Rachel (Savoie)
 HEBERT, Claude
 HENDERSON, Douglas W.
 JOBIN, Michel
 LAGACE, sr Thérèse
 LAVALLEE, Roland
 LEAHEY, James Paul
 LEBLANC, Michel
 MacKAY, John P.
 MALLET, Jean-Claude T.
 MALLET, Robert
 MALLET, Rosemonde
 MELANSON, Michelle
 MORAIS, André
 OUELLET, Jacques
 PLOURDE, Simonne
 ROY, Lorraine (Boudreau)
 SAVOIE, Jean-Claude
 SCOTT, Bathia (Anderson)
 ST-PIERRE, Roger
 THERIAULT, Nicolas W.
 THIBODEAU, Euzavina
 VIBERT, Réjean

1972 - BACCALAURÉAT ES ARTS PAR COURS RÉGULIERS

ALBERT, Micheline	Mention histoire
ASSELIN, sr Réjeanne	Mention histoire
ARSENEAULT, David	Mention psychologie
BELANGER, Delphina (Bertin)	Mention psychologie
BERTIN, Thérèse	Mention psychologie
BRYAR, Raymond	Mention économie
BOUCHER, Rhéal	Mention biologie
BOUDREAU, Marjolaine	Mention psychologie
BOUDREAU, Raymonde	Mention histoire
BOURQUE, Paula	Mention français
CHIASSEON, Gilbert	Mention biologie
CHIASSEON, Jean-Guy	Mention psychologie
CORMIER, Jean-Guy	Mention français
CORMIER, Rita	Mention psychologie
CORMIER, Rose-Lynde	Mention Service Social
DOIRON, Antonio	Mention Service Social
DOIRON, Gérard	Mention français
DOUCET, Jean-Eudes	Mention français
DUGAS, Gérald	Mention Beaux-Arts

1972 - BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE

BENOIT, Lorinda (Légère)
BOUDREAU, Claudine (Savoie)
BOUDREAU, Clifford
BOURGEOIS, Hélène
BRIDEAU, Rodolphe
DUGUAY, Robea
FLYNN, Maura
FRENETTE, Julia
GARVIE, Marcel
GODIN, Hectorine (Cormier)
HACHE, Georgette
KERRY, Gabrielle sr
LOSIER, Lucien
MANUEL, Elzea (Savoie)
MARTIN, Elzea (Manuel)
McGRAW, Marina (Ferguson)
MOFFATT, Alberte (Rossignol)
O'KANE Sadie (Young)
PAULIN, sr Lucie
PELLETIER, sr Murielle
ROSS, Germaine (Breau)
ROUSSEL, Rita (Landry)

SEEMS, Claudette
THOMPSON, Jean
WADE, Rose-Marie

BACCALAURÉAT ES ARTS PAR COURS D'EXTENSION

ALLAIN, Archie
ARSENEAU, Albertine (Kenny)
AUBE, Jolene
BELLISLE, sr Mariette, f.m.a.
BOUCHER, Claude G.
BOUDREAU, Carmelle
BOUDREAU, Ernest
BOURQUE, sr Suzanne
BREAU, Julien
CHAREST, Rémi
CORMIER, Roger P.
D'AMOUR, Antonio
DESCHENES, Sr Imelda
DOIRON, Rose-Anne (Gionet)
DOUCET, Alyre
DOUCET, Angéline (Landry)
GAMMON, Bernice (Ronalds)
GAUVIN, fr Donald
GODIN, Roger D.
HACHE, Cléophas
HACHE, sr Florida
HACHE, sr Marie-Paule, f.m.a.
LAGACE, sr Theresa, f.m.a.
LANDRY, sr Jeannine, f.m.a.
LANDRY, Rodolphe
LANTEIGNE, Béatrice(Richard)
LEBLANC, J. Victor
LEBLANC, sr Jean, f.j.
LEGER, Rita (Robichaud)
LEVESQUE, Alvina
McGRAW, Jacqueline T.
MALLET, Jean-Claude
MARTEL, sr Chistina, f.j.
MURPHY, John S.
NOEL, sr Laurianne
PAULIN, sr Yvonne
PINET, Céline (Léger)
POWERS, Léda (Arseneau)
RICHARD, Yolande
ROBICHAUD, Jacques

ROBICHAUD, Lucina (Robichaud)
RYAN, Raymonde (Haché)
SAVOY, Ella (Basque)
SCHOFIELD, Monique
ST-PIERRE, Irène (Plourde)
VIENNEAU, Lilly Ann (Richard)

MAI 1972

ASSELIN, sr Réjeanne
BABINEAU, sr Gertrude
HACHE, Edgar L.
MARQUIS, Nicole (Breault)
SHANNON, Aline (LeBlanc)
THIBODEAU, Euzavina

1972 - BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE

ALLEN, Nina (Toomey)
BABIN, sr Jeannine, f.j.
BATTAH, Jean-Guy
BERNARD, Gilberte
BLANCHARD, Réjeanne(LeBreton)
BOUDREAU, André
BOUDREAU, Anne-Marie (Audet)
BOUDREAU, Mariette(Drapeau)
CHIASSON, Alfred
CLANCY, Elizabeth (Dolan)
CONNELL, Lourdes (Dolan)
COTE, Rosaire
DOIRON, Patricia (Doucette)
DOUCET, Lina
DOUCET, Stella-Thérèse
FERGUSON, Marguerite
FRIOLET, Julia (Lanteigne)
FRIOLET, Simonne (Lanteigne)
HACHE, Huberte (Haché)
HACHE, Lucie (Chiasson)
HEBERT, Georges-Henri
JONES, Armand
KEER, Genevieve (Fitzgerald)
KENNY, Normand
LAGACE, Rosalie (Ferron)
LANDRY, Bonnie (Rivers)
LEBLANC, Gisèle (Bernier)
LEBLANC, Simonne (Leclair)

LEBLANC, Yvette	
McCARDLE, Maymay (Breau)	
MAILLET, sr Raymonde	
MALTAIS, Marie-Cécile	
MELANSON, Juliette (Robichaud)	
PELLETIER, sr Irène	
RICHARDSON, Elizabeth (MacDonald)	
ROBINSON, Alma D.	
BOUDREAU, Margelaine	Mention psychologie
BOUDREAU, Raymonde	Mention histoire
BOURQUE, Paula	Mention français
CHIASSEON, Gilbert	Mention biologie
CHIASSEON, Jean-Guy	Mention psychologie
CORMIER, Jean-Guy	Mention français
CORMIER, Rita	Mention psychologie
CORMIER, Rose Lynde	Mention service social
COTE, Rose Aimée (Dumaresque)	Mention histoire
COWAN, Joanne	Mention histoire
DESCHENES, Raymond	Mention service social
DOIRON, Antonio	Mention économie
DOUCET, François	Mention français
DOUCET, Jean-Eudes	Mention arts visuels
DUGAS, Gérald	Mention français
FALLUE, Adéline	Mention français
FOULEM, George	Mention maths
GIONET, Thérèse	Mention psychologie
GODIN, Fernand	Mention histoire
GODIN, Ronald	Mention économie
HACHE, Omer	Mention psychologie
HACHE, Rose-Marie	Mention français
HACHEY, Michel	Mention français
JEAN, Huguette	Mention service social
KEARNEY, Arnold	Mention psychologie
LANDRY, Charles Édouard	Mention arts visuels
LANDRY, Jacques	Mention français
LANTEIGNE, Abbé	Mention français
LANTEIGNE, Cécile	Mention français
LAPLANTE, Léo	Mention maths
LEGER, Carmelle	Mention service social
LOSIER, Laurent	Mention français
MALLET, Nicole	Mention psychologie
MALLET, Réjean	Mention économie
MARTIN, William	Mention économie
McGRAW, Jeanne d'Arc	Mention français
MICHAUD, Aurèle	Mention maths

NEVEU, Lyse Jocelyne	Mention français
OUELLETTE, Julien	Mention service social
PARISE, Lorraine	Mention psychologie
PITRE, Edmond	Mention français
POIRIER, Louis	Mention service social
RICHARD, William Robert	Mention anglais
ROBICHAUD, Annette	Mention maths
ROBICHAUD, Joséphat	Mention économie
ROBICHAUD, Raynald	Mention français
ROUSSELLE, Fernand	Mention histoire
ROUSSELLE, Oscar	Mention biologie
ST-PIERRE, Fernand	Mention français
SAVOIE, Benoit	Mention biologie
SAVOIE, Irène (Pitre)	Mention français
SAVOIE, Jacques	Mention sciences politiques
SONIER, Jacinthe	Mention biologie
THERIAULT, Bernard Marie	Mention français

ÉTÉ 1972

ALBERT, Micheline
BERNARD, Jean-Claude
BERTIN, Thérèse
BRYAR, Raymond
COTE, Paul
DOIRON, Gérard
HICKEY, Anita (Roy)
LECLERC, Huguette
MAZEROLLE, Roger
NOEL, Anne-Marie

BACCALAURÉAT ES ARTS PAR COURS D'EXTENSION (B.A. après B.E.E.)

CORMIER, Sr Albertine
DUBE, Imelda (Aubé)
ELLIS, Edith (O'Connor)
GIROUARD, Marie-Thérèse (Breau)
HEBERT, Violette
LAPLANTE, Lilliane (Rousselle)
MELANSON, Juliette (Robichaud)
SAULNIER, Eugène
THIBODEAU, sr Marie-Léa

BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE

Un an d'école normale

BOUDREAU, Yolande (Hébert)
BRANCH, Odis (Ronald)
CORMIER, Augustina (Doiron)
GALLANT, Carmel (Murdoch)
LOSIER, Wilma (Lanteigne)
LYNCH, Alice (Dolan)
MALLET, Esthelle (Gionet)
PELLETIER, Rhéa
ROBICHAUD, Elizabeth (Savoie)
SAULNIER, Lilianne (Losier)
THERIAULT, sr Monique

Deux ans d'école normale

ARSENEAU, Gérald
BASQUE, Marie-Louise (Sonier)
BOUDREAU, Roy
DESCHENES, Maureen (Hayes)
DESPRES, Eva (Allain)
GAMMON, Anne-Marie (Christie)
LAFRENIERE, Clarence
LOSIER, Roland
LOSIER, Réjeanne
PERRON, Adèle (Hachey)
ROBICHAUD, Lucienne
ROBICHAUD, Odette (Savoie)

1973 - BACCALAURÉAT EN PÉDAGOGIE

ALBERT, Michel
ALLAIN, Archie
ARSENEAU, Rose-Marie (Curry)
ASSELIN, sr Candide
AUBE, Johanne
BABINEAU, sr Gertrude
BASQUE, Armelle
CHAREST, Rémi
CARON, Michele (Basque)
COMEAU, Paul
COMEAU, Roland
CORMIER, Paul
DERY, Raymonde Sr
DOIRON, Jean-Claude

DOIRON, Normand
DOUCET, Angéline (Landry)
DUGUAY, Denise (Pitre)
ESSIEMBRE, Corinne
FERGUSON, Nicole
FORTIN, Denis
FRIOLET, Doris
GAMMON, Bernice (Ronalds)
GIONET, Adrienne (Mourant)
GIONET, Pierre M.
GUIGNARD, Annette (Plourde)
JENSEN, Paul
LANDRY, Jacques
LANDRY, Rodolphe
McCOSH, Orville
McLAUGHLIN, Fernande (Chouinard)
MARQUIS, Nicole (Breault)
MEAN, Carole (Boudreau)
MORRISON, Constance
NOEL, Lauriane (Noël)
ROUSSELLE, Edna (Leclair)
RYAN, Raymonde (Haché)
SAVOIE, Clarence B.
SONIER, Fernand J.
TREMBLAY, Guy
WADE, Donald

BACCALAURÉAT ES ARTS PAR COURS EXTENSION

AUCLAIR, Patrice
AUDET, Gilles
BOUDREAU, Stella (Levesque)
CAMIRAMD, Lucie
COMEAU, Lionel
D'ASTOU, Normand
DUBE, Rose
GAUVREAU, Sylvia
GODIN, Pierre
GODIN, Victor
HACHE, Simonne (Robichaud)
HART, Patricia (Raymond)
LOISEAU, Marie-Irma(Gibbs)
MANITT, Cora (Martin)
NOEL, Marguerite-May
POIRIER, Adela (Gallien)
ROBICHAUD, Delisca

ROSS, Mireille
 ROY, Jacqueline
 SONIER, Eugène

BACCALAURÉAT ES ARTS APRES LE B.E.E.

BOUDREAU, Yolande (Hébert)
 CHIASSON, Alfred (Français)
 CHIASSON, Annette
 CLANCY, Elizabeth (Dolan)
 CONNELL, Lourdes (Dolan)
 COTE, Rosaire (Géographie)
 DOIRON, Patricia (Doucet)
 FRIOLET, Julia (Lanteigne)
 LAWLOR, Shirley E. (Hare)
 RAYMOND, Kathleen
 THOMAS, sr Thérèse

1973 - BACCALAURÉAT ES ARTS PAR COURS REGULIERS

ALBERT, Marguerite	Mention maths
ARSENEAULT, Pauleen	Mention français
ARSENEAU, Yvon	Mention français
BASQUE, Clodère	Mention économie
BATTAH, Shirley Ann	Mention anglais
BEAUDIN, Bernard	Mention maths
BEAULIEU, Gaetane	Mention service social
BELANGER, Éric	Mention histoire
BERNARD, Lorraine	Mention français
BERTIN, Carmelle	Mention service social
BLANCHARD, Roger	Mention français
BOUDREAU, Réginald	Mention sciences politiques
BOURDAGES, Jacques	Mention psychologie
BRIDEAU, Roland	Mention économie
BRYAR, Elva	Mention psychologie
BUJOLD, Lise	Mention français
CHAPADOS, André	Mention psychologie
CHIASSON, Annelle	Mention économie
CHIASSON, Jeanne-Mance	Mention chimie-maths
CHIASSON, Marie-Reine	Mention arts visuels
CHIASSON, Ulysse	Mention psychologie
CHOUINARD, Yves	Mention français
CHOUINARD, Yvette	Mention maths

CORMIER, Jeannot	Mention biologie
CORMIER, Mona	Mention français
COTE, Réal	Mention histoire
DIGNARD, Robert	Mention histoire
DOIRON, Fernand	Mention psychologie
DOIRON, Gilberte	Mention français
DOUCET, Suzanne	Mention français
DUGAS, Carmelle	Mention français
DUGUAY, Euclide	Mention chimie
FRIOLET, Nicole	Mention psychologie
FRIOLET, Gabriel, c.j.m.	Mention français
GAUVIN, Albert	Mention service social
GODIN, Benoit	Mention beaux-arts
GODIN, Elie	Mention histoire
GODIN, Léonard	Mention histoire
GODIN, Pierre	Mention sciences politiques
GODIN, Victor	Mention histoire (cours d'extension)
GRANT, Marie	Mention psychologie
HACHE, Benoit	Mention anglais
HACHE, Louis	
HACHE, Thérèse	Mention biologie
HEBERT, Colette	Mention français
JEAN, André Gilbert	Mention sciences politiques
KENNY, Gérald	Mention histoire
KENNY, Robert	Mention service social
LAGACE, Jean-Yves	Mention chimie
LANDRY, Michel	Mention sciences politiques
LAROCQUES, Yvon	Mention beaux-arts
LEBOUTHILLIER, Ginette	Mention français
LEGERE, Conrad	Mention psychologie
LEGERE, Éric	Mention psychologie
LOSIER, Antonin	Mention maths
LOSIER, Noella	Mention biologie et chimie
MALLET, Carol	Mention maths
MORAIS, Alyre	Mention maths
McLAUGHLIN, Paul	Mention maths
McLAUGHLIN, Yolande	Mention maths
NOEL, Monique	Mention anglais
PAIGE, Jacques	Mention service social
PAULIN, Jacques	Mention arts-visuels
PELLETIER, Fernand	Mention économie
PINET, Guillaume	Mention psychologie
PINET, Jacinthe	Mention français
PITRE, Marc	Mention beaux-arts
PLOURDE, Jean (Bernard)	Mention sciences politiques

POWER, Jean Claude	Mention français
ROBICHAUD, Bernard	Mention économie
ROBICHAUD, Jean-Claude	Mention psychologie
ROBICHAUD, Jean-Louis	Mention psychologie
ROBICHAUD, Léonard	Mention histoire
ROBICHAUD, Martin	Mention économie
ROUSSELLE, Sylvie	Mention psychologie
ROUSSEL, Brenda	Mention anglais
SAINT-CYR, Pierre	Mention arts-visuels
SAINT-LAURENT, Gilles	Mention service social
SAINT-LAURENT, Louis	Mention économie
SAVOIE, Denise	Mention beaux-arts
SAVOIE, Hazen	Mention psychologie
SAVOIE, Louise	Mention chimie
THERIAULT, Claude	Mention arts-visuels
THERIAULT, Edmond	Mention arts-visuels
THERIAULT, Patricia	Mention psychologie
THERIAULT, Jacques	Mention maths
THERIAULT, Yvon	Mention service social
VALOTAIRE, Suzanne	Mention psychologie
VIENNEAU, Georges	Mention beaux-arts
WHITE, Gary	Mention français

APPENDICE M

COLLÈGE DE BATHURST — TRANSFERT DES PROPRIÉTÉS

Le Supérieur Provincial des Eudistes
6125,1^{re} Avenue
Québec 7.

29 novembre 1971

1. ÉTAT DE LA QUESTION

La Commission de planification académique de l'Université de Moncton vient de confirmer une décision prise par l'assemblée provinciale de 1968, décision faisant suite à une recommandation de la Commission Tremblay — Poulin — Cormier sur l'orientation des oeuvres eudistes au Canada (1967).

Le conseil provincial croit que le moment est venu de se dégager définitivement de la propriété et de l'administration du Collège de Bathurst. Il faut donc procéder, le plus tôt possible, au transfert des biens et des responsabilités à une nouvelle corporation (cf. Rapport du conseil provincial du 15 octobre 1971).

2. DEMANDE DE TRANSFERT

Comme ce transfert touche à des biens ecclésiastiques, le conseil provincial demande aux autorités compétentes (conseil général et Saint-Siège) l'autorisation de procéder à ce transfert.

3. VALEURS EUDISTES IMPLIQUÉES

Les valeurs du Collège de Bathurst sont :

— terrains	196 818.00	
— bâtisses	3 865 130.00	
— mobilier — équipement	<u>440 914.00</u>	4 502 862.00 \$

Les dettes du Collège de Bathurst sont :

— obligations	779 996.00	
— comptes à payer	<u>55 825.00</u>	835 821.00 \$

La valeur nette du Collège de Bathurst est donc de 3 667,041\$ environ. Cette valeur nette, dans la mesure où on peut l'établir aux livres, est représentée par :

— subsides du gouvernement	771 546.00	
— dons des compagnies, du diocèse et de particuliers	<u>268 824.00</u>	\$
	1 404 370.00	

La contribution EUDISTE, pendant les 72 années d'existence du collège, est d'environ 2 600 000 \$.

Il est difficile de prévoir dans quelle mesure les Eudistes seront remboursés, car le gouvernement, lorsqu'il prend la responsabilité financière d'œuvres de bienfaisance et d'éducation fondées par des communautés religieuses, n'a pas comme politique de rembourser ces mêmes communautés des valeurs qu'elles y ont investies.

4. RAISONS QUI MOTIVENT CE TRANSFERT

1. A cause des déficits d'opération qui se répètent depuis quelques années, les responsabilités financières deviennent de plus en plus lourdes à porter au point que les Eudistes sont incapables de les assumer pour les années à venir avec un personnel eudiste qui diminue au lieu de s'accroître;
2. Conformément à l'évolution sociologique actuelle, les collèges sont de plus en plus pris à charge par la société civile;
3. Le gouvernement assume maintenant le service public de l'éducation supérieure au Nouveau-Brunswick;
4. Tendance de l'Église vers une libération graduelle des tâches et responsabilités purement administratives pour que les pasteurs d'èames puissent se consacrer plus directement à leur rôle.

V. Si les Eudistes obtiennent quelque remboursement lors de ce transfert, ce montant d'argent sera utilisé pour aider à établir un fonds de pension communautaire en faveur de tous les Eudistes de la province canadienne.

NOTE : LE CONSEIL PROVINCIAL des 26-27 novembre 1971 a approuvé cette demande de transfert en recommandant d'y ajouter des explications supplémentaires contenues dans l'annexe suivante.

LE SUPÉRIEUR PROVINCIAL DES EUDISTES

6125, 1^{re} Avenue
QUEBEC 7.

29 novembre 1971

COLLEGE DE BATHURST-TRANSFERT DE PROPRIETES-ANNEXE

Les valeurs EUDISTES impliquées, selon les livres, sont de 2 600 000 \$ (deux millions six cent mille dollars) environ.

Il faut noter cependant que les Eudistes n'ont pas réellement investi cette somme, car une construction réalisée en 1925 au prix de 250 000 \$ peut être évaluée aujourd'hui jusqu'à 1 500 000 \$ si elle a été bien entretenue.

Cette demande de transfert peut donner l'impression que les Eudistes renoncent tout simplement à une propriété qui leur appartient en propre.

Il ne faut pas oublier que les Eudistes ne cèdent pas toute la propriété, car, en décembre 1967, lors de la division précise entre la CORPORATION DU COLLÈGE DE BATHURST et la CORPORATION DES PÈRES EUDISTES DE BATHURST, une certaine répartition des biens a été faite et la CORPORATION DU COLLÈGE DE BATHURST a cédé légalement à la CORPORATION DES PÈRES EUDISTES DE BATHURST des biens pour une valeur nette de 451 745.00 \$. Depuis ce temps, la communauté reçoit le plein salaire des pères qui travaillent au Collège de Bathurst, selon la même échelle de salaires que les laïcs. Au 30 juin 1971, la valeur nette de la communauté est de 547 719.85 \$. Donc on peut dire que la communauté conserve pour elle-même des biens pour une valeur de 547 719.85 \$.

De plus, en effectuant le transfert, les Eudistes ont l'intention de faire accepter les propositions suivantes :

1. Que la transmission de la propriété et de l'administration du Collège de Bathurst à un conseil renouvelé dont aucun eudiste ne soient nécessairement membre, bien que les Eudistes puissent l'être à titre personnel, se fasse sans exiger du Collège d'autre compensation financière que l'acceptation, par le conseil renouvelé, de toutes les dettes du Collège au moment du transfert. Toutefois, à l'occasion de ce transfert, les Eudistes négocieront avec la Commission de l'enseignement supérieur du Nouveau-Brunswick un montant d'environ 190 000 \$ comme contribution au fonds de retraite des Eudistes encore vivants qui ont travaillé au Collège de Bathurst;
2. Que l'administration s'engage à respecter toutes les obligations du Collège et, en particulier, les ententes relatives aux plans de pensions de Messieurs George Van Tassell et Raymond Pothier et de Mlle Yvonne Vautour;
3. Que, dans une période de trente ans à compter de la date de la transmission de l'administration dont il est question dans la proposition 1, l'ensemble des propriétés du Collège de Bathurst, ni aucune partie des propriétés immobilières du même Collège ne sera vendue sans l'assentiment des pères Eudistes de Bathurst, ou à leur défaut, de la Corporation des Pères Eudistes de la province de Québec, ou de ses successeurs ou ayant droit, et si, pendant cette même période de trente ans, les dites propriétés étaient vendues, ou détruites par le feu ou expropriées, ou si dans aucune autre éventualité la corporation qui en serait alors propriétaire en retirait un bénéfice une fois réglée la dette qui existait au moment

de la transmission de l'administration, la moitié (50 %) de ce bénéfice serait versée à la Corporation des pères Eudistes de la province de Québec ou à ses successeurs ou ayant droit, et l'autre moitié (50 %) au compte de l'administration du Collège si celui-ci devait continuer comme institution d'éducation; cependant, si les propriétés du Collège étaient vendues ou autrement disposées pour servir à d'autres fins, ce dernier 50 % serait distribué à tous les employés non-eudistes du Collège au moment du transfert dont il est question à la proposition 1, et cela au pro rata de leurs années de service au Collège. Cette proposition vaut pour chaque vente ou autre disposition dans l'intervalle mentionné, si dans cet intervalle les propriétés du Collège étaient vendues ou autrement disposées plusieurs fois.

4. Que les Eudistes professeurs au Collège au moment de la transmission de l'administration conservent les mêmes droits et privilèges de permanence que les autres professeurs compte tenu de leur rang professoral et du nombre d'années de service. Que les autres Eudistes à l'emploi du Collège, à savoir Gregory Sampson actuellement trésorier, Raymond Woodworth, actuellement directeur des études et Gabriel Friolet, employé à la bibliothèque et actuellement en congé d'études) soient aussi garantis d'une permanence d'emploi, soit dans leur fonction actuelle, soit dans un autre travail, compte tenu de leur préparation et de leur compétence, et que cette permanence soit évaluée sur une base équivalente au système de classification du rang professoral.

5. Que la chapelle du Collège de Bathurst soit maintenue comme lieu de culte sur le campus, et que les pères Eudistes aient le droit d'utiliser cette chapelle pour ministère sur le campus. Ce droit pourrait être résilié par entente entre les pères Eudistes et l'administration du Collège.

APPENDICE N

THIS AGREEMENT OF PURCHASE AND SALE made as of the 18th day of February A.D., 1976.

BETWEEN: LE COLLEGE DE BATHURST, as
body corporate, duly incorporated
by virtue of the laws
of the Province of New Brunswick,
with Head Office at the
City of Bathurst, in the County
Of Gloucester and Province of
New Brunswick, (hereinafter
Called "Bathurst College")

OF THE FIRST PART

AND: NEW BRUNSWICK COMMUNITY COLLEGE,
a body corporate, duly incorporated
by virtue of the laws
of the Province of New Brunswick,
(hereinafter called
« Community College »)

OF THE SECOND PART

AND: HER MAJESTY THE QUEEN IN RIGHT
OF THE PROVINCE OF NEW BRUNSWICK,
as represented by the Minister
of Supply and Services, (hereinafter
called the "Minister")

OF THE THIRD PART

AND: CENTRAL & NOVA SCOTIA TRUST COMPANY,
a body corporate, duly
incorporated under and by virtue
of the laws of Canada, with Head
Office at the City of Halifax, in
the County of Halifax and Province
of Nova Scotia, (hereinafter
called "Central Trust")

OF THE FOURTH PART

AND: LA CORPORATION DES PÈRES EUDISTES
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, a duly
incorporated body, (hereinafter
called the "Eudistes Fathers")

OF THE FIFTH PART

WHEREAS Bathurst College operates or did operate an educational institution, namely a college, in the City of Bathurst, in the County of Gloucester and Province of New Brunswick;

AND WHEREAS BATHURST College is the owner of the lands, chattels, property and other assets herein mentioned or described;

AND WHEREAS Bathurst College is desirous of selling its lands, chattels, property and other assets to the Minister, and the Minister has agreed to purchase such lands, chattels, property and other assets from Bathurst College under the terms and conditions herein set forth;

AND WHEREAS Bathurst College has requested that Community College assume those certain debts and obligations herein mentioned and described, and Community College has agreed to assume such debts and obligations under the terms and conditions herein set forth;

AND WHEREAS the Minister and Community College are aware that there is registered in the Registry Office for the County of Gloucester, New Brunswick, a certain agreement between Le Collège de Bathurst and La Corporation des pères Eudistes de la province de Québec bearing date the 25th day of January, A.D., 1972 (hereinafter called the "Eudistes Fathers Agreement");

AND WHEREAS the Eudistes Fathers Agreement was registered in the Registry Office for the County of Gloucester on the 20th day of March, A.D., 1972 in Book 323 at pages 238-241 as Number 34284;

AND WHEREAS the Eudistes Fathers Agreement states inter alia :
« QUE, dans une période de trente ans de cette date, l'ensemble des propriétés du Collège de Bathurst, ni aucune partie des propriétés immobilières du même Collège ne sera vendue sans l'assentiment de la Corporation des pères Eudistes de la Province de Québec, ou de ses successeurs ou ayant droit, et si, pendant cette même période de trente ans, les dites propriétés étaient vendues, ou détruites par le feu ou expropriées, le Collège de Bathurst, ou dans l'éventualité une corporation nouvelle étant devenue propriétaire, en retirait un bénéfice une fois réglée la dette qui existait au moment de la transmission de l'administration, dont il est question à la première proposition ci-dessus la moitié (50 %) de ce

bénéfice serait versé à la Corporation des pères Eudistes de la Province de Québec ou à ses successeurs ou avant droit, et l'autre moitié (50 %) au compte de l'administration du Collège si celui-ci devait continuer comme institution d'éducation; cependant si les propriétés du Collège étaient vendues ou autrement disposées pour servir à d'autres fins, ce dernier 50 % serait distribué à tous les employés non-eudistes du Collège qui sont énumérés ci-après dans l'Annexe "B", et cela au pro rata de leurs années de service au Collège. Cette proposition vaut pour chaque vente ou autre disposition dans l'intervalle mentionné si dans cet intervalle les propriétés du Collège étaient vendues ou autrement disposées plusieurs fois »;

NOW THEREFORE THIS AGREEMENT WITNESSETH that in consideration of the mutual covenants and obligations herein contained, and in consideration of the sum of Ten Dollars (10 \$) of lawful money of Canada paid by each of the parties hereto to the other of them respectively, the receipt whereof by each of them is hereby respectively acknowledged, the parties hereto do hereby respectively covenant and agree each with the other of them as follows:

1. Bathurst College hereby agrees to sell, transfer, convey and assign to the Minister and the Minister hereby agrees to purchase from Bathurst College all the lands, chattels, property and other assets of whatsoever kind or nature and wheresoever situate or located in any way used or enjoyed by Bathurst College or heretofore used and enjoyed and now owned by Bathurst College.

2. Without limiting the generality of the foregoing, the assets to be purchased by the Minister from Bathurst College shall include:

a) all lands and freehold property and interests therein of Bathurst College, and all buildings, structures, erections, improvements, appurtenances and fixtures (including fixed machinery and fixed equipment) situated thereon and forming part thereof including, but without limitation to, the lands and premises situate, lying and being at the City of Bathurst, in the County of Gloucester and Province of New Brunswick and more particularly described in Schedule "A" hereto annexed which is and forms part of this Agreement;

b) all goods, chattels and personal property of all kinds and wheresoever situate owned by Bathurst College, including, but without limitations to, the goods, chattels and personal property more particularly described in Schedule "B" however therein described and herein incorporated by reference only, which Schedule "B" is and forms part of this Agreement and being the

inventory of the goods, chattels and personal property provided by Bathurst College to the Minister prior to the execution of this Agreement, which Schedule "B" is acknowledged by the parties hereto to be on record in their respective offices; and

d) all other assets of every kind and wheresoever situate to which Bathurst College is entitled, including without limitation, stocks, bonds, notes and mortgages held by Bathurst College.

3. For the consideration aforesaid and in consideration of the sale of the lands, chattels, property and other assets of Bathurst College to the Minister as aforesaid:

a) Community College shall, at the time of closing, as hereinafter provided, assume, pay, satisfy, discharge and fulfill the following liabilities, obligations and debts of Bathurst College as and when the same become due and payable:

(i) the principal outstanding as of the date of closing with respect to any advances made by the Bank of Montreal to Bathurst College on or before the 30th day of June, A.D., 1975 in connection with those certain loans made to Bathurst College by or through the Main Street, Bathurst, New Brunswick branch of the Bank of Montreal, together with all outstanding interest on such advances as of the date of closing; provided that such loans and all advances thereon are shown or indicated on the financial statements of Bathurst College as at the close of business on the 30th day of June, A.D., 1975, as certified by the auditor of Bathurst College and

(ii) the obligations of Bathurst College with respect to those certain agreements relating to pension plans for Mr. Georges Van Tassell, Mr. Raymond Pothier and Yvonne Vautour, which agreements are those, and are limited to those mentioned or referred to in the Eudistes Fathers Agreement; and

b) Upon the execution of this Agreement by each of the parties hereto to the satisfaction of the Minister, Community College shall assume, pay, satisfy, discharge and fulfill the obligations of Bathurst College to pay the principal and all outstanding interest payable by Bathurst College with respect to those certain outstanding First Mortgage, 5 3/4%, Series "A" Bonds maturing on December 1st, 1975 (hereinafter called "the 1975 Bonds") which were issued by Bathurst College on or before the

30th day of June, A.D., 1975, Provided that such 1975 Bonds are shown or indicated in the financial statements of Bathurst College as at the date of closing on the 30th day of June, A.D., 1975, as certified by the auditor of Bathurst College.

4. Bathurst College covenants and agrees that at the date of closing as herein provided it shall deliver to the Minister:
 - (a) a deed conveying to the Minister, or his nominee, a good and merchantable title in fee simple to all the lands and freehold property and interests the rein of Bathurst College, and all buildings, structures, erections, improvements, appurtenances and fixtures (including fixed machinery and fixed equipment) situated thereon and forming part thereof including, but without limitation to, the lands and premises situate, lying and being at the City of Bathurst aforesaid and more particularly described in said Schedule "A" hereto annexed;
 - (b) a bill of sale conveying to the Minister or his nominee, a good and merchantable title to all goods, chattels and personal property of all kinds and wheresoever situate owned by Bathurst College, including but without limitation to, the goods, chattels and personal property more particularly described in said Schedule "B" however therein described and herein incorporated by reference only, which Schedule "B" is and forms part of this Agreement; and
 - (c) such other transfers, assignments, documents and things as may be deemed by the Minister necessary or expedient for the purpose of effectively conveying the lands, chattels, property and other assets herein to be conveyed or intended to be conveyed from Bathurst College to the Minister.

5. Bathurst College covenants and agrees that at the date of closing as herein provided it shall deliver to Community College such transfers, assignments, documents and things as may be deemed by Community College necessary or expedient for the purpose of effectively transferring or assigning to Community College the obligations to be assumed by Community College under this Agreement.

6. The parties hereto and each of them shall and will from time to time at the request of any other party hereto execute and deliver such further or other assurances as may reasonably be required by such other party to give effect to the full intent and meaning of the agreement expressed herein.

7. The completion of the purchase of the lands, chattels, property and other assets by the Minister from Bathurst College, and the assumption by Community College of any liability, obligation or debt

of Bathurst College under this agreement is conditional upon:

(a) the title to the lands, chattels, property and other as sets of and in Bathurst College being good, merchantable and absolute and free from any charges, liens or other encumbrances, except the mortgage or charge upon the lands of Bathurst College created by virtue of a certain Deed of Trust and mortgage dated the 1st day of December, A.D., 1975 (hereinafter called "the Trust Deed") made by Le Collège de Bathurst in favour of the Central Trust Company of Canada (now Central & Nova Scotia Trust Company) and registered in the Registry Office for the County of Gloucester, Province of New Brunswick on the 18th day of January, A.D., 1966, in Book Number 225 at page 308 as Number 8154, and except also any municipal by-laws or governmental enactments, provided such are complied with; and

(b) Bathurst College having fulfilled each of the terms and conditions to be fulfilled by it on or prior to the date of closing.

8. Notwithstanding anything herein contained to the contrary, in the event each of the conditions or provisions of paragraph 7 are not or cannot be satisfied, set or discharged to the satisfaction of the Minister and Community College, or in the event this Agreement is cancelled pursuant to the terms of this Agreement, any disbursements or payments made by Community College in the performance or purported performance of any of its obligations under paragraph 3 shall be reimbursed forthwith by Bathurst College to Community College, upon demand being made to Bathurst College by Community College.

9. Bathurst College covenants and agrees to give to the Minister particulars of any obligation, debt or liability to be assumed by Community College under this Agreement, which particular shall be given by Bathurst College in such detail and manner and at such time or times as may be required by Community College and the Minister, or either of them.

10. Subject to paragraph 7, Bathurst College hereby covenants and agrees that Community College shall not be responsible for assuming, paying, satisfying, discharging or fulfilling any obligation, debt or liability other than those specifically referred to in paragraph 3 of this Agreement.

11. Bathurst College respectively covenants and agrees with each of the other parties hereto:

(a) That the only bonds or series of bonds issued by Bathurst College which are or remain outstanding and unpaid are the

1975 Bonds;

(b) that the total principal sum payable or to become payable with respect to the outstanding 1975 Bonds was Six Hundred and Fifty Thousand Dollars (\$650,000.00) as of the 30th day of June, A.D., 1975;

(c) that no 1975 Bonds have been issued by Bathurst College since the 30th day of June, A.D., 1975 so that the total principal sum payable or to become payable with respect thereof, as of the date of execution of this Agreement by Bathurst College, is Six Hundred and Fifty Thousand Dollars (\$650,000.00);

(d) That it will not issue any further 1975 Bonds or any other bonds or series of bonds, which, if issued, would be secured by the Trust Deed;

(e) that it shall be responsible for performing and shall faithfully perform all the terms, conditions, covenants, provisions, obligations and undertakings imposed upon it under or by virtue of the Trust Deed in so far as the same are not specifically assumed or to be assumed by Community College under and by virtue of this Agreement;

(f) That it shall indemnify and save harmless Community College, the Minister, and Central Trust and each of them, from and against all claims, liens, demands, damages, costs, charges, causes of actions or suits of whatsoever nature and kind arising out of, resulting from or associated with any default or delay by Bathurst College in complying with the provisions of this Indenture or any of its obligations and undertakings hereunder;

(g) That upon payment being made by Community College of all principal and interest outstanding on the 1975 Bonds, Bathurst College shall at the request of Community College or the Minister, forthwith do all things considered necessary or expedient by Community College or the Minister for the purpose of enabling the Trust Deed to be discharged.

12. Central Trust does hereby agree and consent to the sale to the Minister of the lands, chattels, property and other assets as herein provided, and does hereby covenant and agree with each of the other parties hereto that upon payment being made by Community College of all principal and interest outstanding on the 1975 Bonds; central Trust shall, upon being satisfied that such payment has been made, forthwith issue a certificate of discharge with respect to the Trust Deed, which certificate of discharge shall be registered or filed in the appropriate registry office in the Province of New Brunswick.

13. The time of closing shall be on such date as shall be designated by the Minister by at least six (6) days notice given to Bathurst

College, but in any event (unless otherwise agreed prior thereto in writing) no later than the 60th day after the day this Agreement is executed at such place as may be designated by the Minister.

14. Bathurst College shall not be required to furnish any Abstract of Title or produce any title deeds or evidence of title other than those in its possession or control.

15. The Minister shall examine the title to the lands, chattels, property and other assets to be purchased by him under this Agreement at his own expense and shall submit all requisitions or objections to title to Bathurst College at least twenty (20) days before the time of closing. Should any valid objection to the title to the land be made within that time which Bathurst College is unable or unwilling to remove or satisfy and which the Minister will not waive, the Minister shall have the right, exercisable at any time prior to the completion of the sale, to terminate this Agreement by notice in writing to Bathurst College, notwithstanding any intermediate negotiations in respect of the objections or attempts to satisfy the same, and the Minister and Community College shall not be liable for any loss, damage or expense to which Bathurst College may have been put.

16. In the event that any representation by Bathurst College is found to be incorrect, or if Bathurst College fails to perform or satisfy any obligation imposed upon it under this Agreement, or if any of the conditions of this Agreement shall not have been met, performed or complied with to the satisfaction of the Minister prior to the time of closing, the Minister shall have the right, exercisable at any time prior to the completion of the sale, to terminate this Agreement, by notice in writing to Bathurst College and the Minister and Community College shall not be liable for any loss, damage or expense to which Bathurst College may have been put.

17. In the event a notice of termination is given by the Minister pursuant to clauses 15 and 16 of this Agreement, this Agreement, save for clause 8 hereof, shall be cancelled and be of no further force and effect.

18. At the time of closing, there shall be an adjustment between the Minister and Bathurst College as to taxes, insurance, telephone, electricity, water, oil and the like, so that Bathurst College shall pay them up to and including the time of closing and the Minister shall pay them thereafter; and one such party shall pay to the other such party whatever sum may be found to be due to the other as a result of making the said adjustment as may be agreed upon by the parties hereto.

19. Upon execution of this Agreement by Bathurst College, the Minister and Community College shall be entitled to the possession and use of the lands and chattels described or referred to in said Schedules "A" and "B" and all rents and income therefrom, but otherwise in accordance with such terms and conditions.

20. The lands, goods, chattels, property and other assets to be purchased by the Minister pursuant to this Agreement shall be and remain at the risk of Bathurst College until the time of closing and Bathurst College shall hold all policies of insurance (which insurance Bathurst College hereby covenants and agrees to maintain to the full insurable value), and the proceeds thereof in trust for the Minister and Bathurst College as their respective interests may appear, but in the event of any damage or destruction to any building or structure upon the lands to be purchased, or the contents thereof, the Minister may elect either to take such proceeds and complete the purchase, or to cancel this Agreement.

21. The Minister agrees that as long as any institution situate upon the lands more particularly described in said Schedule "A" hereto annexed:

- (a) are vested in fee simple in the Minister, and
- (b) are used for educational purposes, the internal managerial and administrative affairs within any such institution shall be conducted chiefly in the french language; PROVIDED and to the extent that such use of the french language is not contrary to the Official Languages of New Brunswick Act, R.S.N.B., 1973, Chapter 0-1, or any regulations thereunder, or any other statute or regulation of the Province of New Brunswick or Canada.

22. The Eudistes Fathers hereby authorize, agree and consent

- (a) to the sale by Bathurst College to the Minister of all the lands, premises and freehold property of Bathurst College wheresoever situate, including, but without limitation to, the lands and premises more particularly described in said Schedule "A" hereto annexed, in accordance with the terms and conditions set forth in this Agreement, and
- (b) to the execution and delivery by Bathurst College to the Minister of such deeds, transfers, assignments, documents and things as may be deemed by Bathurst College and the Minister, or either of them, necessary and expedient for the purpose of effectively transferring or assigning to the Minister, in accordance with the terms and conditions of this Agreement, the lands, premises and freehold property to be conveyed by

Bathurst College hereunder.

23. For the purposes of calculating any profit or benefit pursuant to the terms of the Eudistes Fathers Agreement, it is hereby agreed and understood by each of the parties hereto that the value of the lands and all the buildings and improvements thereon to be conveyed by Bathurst College to the Minister hereunder was \$4,511,779.00 on both the 30th day of June, A.D., 1970 and on the date of execution of the Eudistes Fathers Agreement.

24. Any notices, demands, requisitions or objections which may be delivered, given or made under the provisions of this Agreement shall be sufficiently delivered, given or made if mailed by registered mail postage prepaid and in the case of the Bathurst College addressed to it at Bathurst, New Brunswick, in the case of the Minister addressed to him at P.O. Box 6000, Centennial Building, Fredericton, N.B. and in the case of Central Trust addressed to it at P.O. Box 460, Moncton, New Brunswick. Any notice so mailed shall be deemed conclusively to have been delivered, given or made at the time of such mailing.

25. Upon execution of this Agreement by each of the parties hereto, a binding contract of purchase and sale is hereby constituted which expresses the entire and final agreement between the parties hereto and each of the parties hereto respectively agree that the execution of this Agreement has not been induced by, nor has any party relied upon or regarded as material, any representation or promise whatsoever, oral or written, by whomsoever made, except such as are herein expressly agreed; nor shall any such representations, oral or written have the effect of varying or altering the terms of this Agreement.

26. Time shall be of the essence of this Agreement.

27. The Minister and Community College agree that if during the term of the Eudistes Fathers Agreement the lands to be sold under this Agreement by Bathurst College to the Minister are sold or used for other than educational purposes, the Minister and Community College shall be deemed to have adopted, ratified and confirmed those provisions of the Eudistes Fathers Agreement respecting the sharing or distribution of profits or benefits arising from such sale to the same extent as if they were parties thereto.

THIS AGREEMENT shall extend to and bind, and may be taken advantage of, by the successors and assigns of Bathurst College, Community College and the Minister respectively.

SIGNATURES:

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]

[Handwritten signature]
of both signatures

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]
NEW BRUNSWICK COMMUNITY COLLEGE

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

HER MAJESTY THE QUEEN IN RIGHT
OF THE PROVINCE OF NEW BRUNSWICK

[Handwritten signature]
MINISTER OF SUPPLY AND SERVICES

CENTRAL & NOVA SCOTIA TRUST
COMPANY

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]

LA CORPORATION DES PERES EUDISTES
DE LA PROVINCE DE QUEBEC

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]

APPENDICE 0

LE rapport du comite Lebel sur l'enseignement supérieur de la langue française au Nouveau-Brunswick

(196)

Refonte complète des structures de l'enseignement supérieur francophone

C'est le 1^{er} juillet 1976 que la nouvelle Université Acadienne devrait voir le jour remplaçant ainsi l'Université de Moncton ainsi que le Collège St-Louis-Maillet d'Edmundston et Jésus-Marie de Shippagan. L'Université Acadienne c'est le nom suggéré — devrait à ce moment obtenir le mandat exclusif de la formation des étudiants de langue française au niveau universitaire. Elle ne devra pas par conséquent, être responsable d'aucun enseignement de langue anglaise hormis les cours de langue.

C'est du moins la recommandation que fait le comité LeBel sur l'enseignement supérieur francophone dans son rapport rendu public, hier, au cours d'une conférence de presse à Fredericton. Ce rapport final du comité présidé par le juge Louis LeBel fait 23 recommandations formelles à la Commission d'enseignement supérieur des francophones en plus de certaines mises en garde.

Les recommandations de base contenues dans le rapport préliminaire du comité demeurent essentiellement les mêmes, avec, cependant, d'importantes modifications dans la structure même de l'Université.

Selon le rapport LeBel, la nouvelle Université Acadienne fonctionnerait sur les trois campus de Moncton, Edmundston et Shippagan. Par contre, contrairement au rapport préliminaire, le comité n'emploie plus les expressions : « campus central » (à Moncton) et deux « campus régionaux » (à Edmundston et Shippagan).

Quant au Collège de Bathurst, il serait converti en un institut de formation technique et professionnelle francophone à partir du 1^{er} juillet de cette année. C'est la Commission d'enseignement supérieur non universitaire (Community College) qui assumerait la responsabilité de cet institut. Aucun cours académique régulier ne serait donné à Bathurst.

(196) Évangéline, 16 mai 1975

REPRÉSENTATION ÉGALE

L'Université Acadienne continuerait d'offrir tous les cours qui se donnent présentement en plus d'offrir d'autres cours de première et deuxième années à la discrétion du Conseil des gouverneurs. Le Campus de Moncton, pour sa part, offrirait les cours de quatre ans en plus de ceux qui mènent à la maîtrise et au doctorat.

Le Comité LeBel recommande que la nouvelle université soit administrée par un Conseil des gouverneurs de 26 membres. Ceux-ci seraient ainsi répartis : sept de chacun des trois campus en plus de cinq autres qui peuvent venir de n'importe quelle région, notamment, le chancelier, et le président ainsi que trois membres de l'extérieur de la province. Ce Conseil des gouverneurs devra être « représentatif de la population, respectueux de la représentation des étudiants et des professeurs et ouvert sur le reste du Canada ».

On sait que c'est justement sur cette question de la représentativité de chacune des trois régions au Conseil des gouverneurs qu'il y a eu le plus de divergences d'opinions aux audiences publiques du comité.

L'Université de Moncton voulait s'assurer d'une majorité sur le conseil alors que les Collèges exigeaient, comme garantie, une représentation égale au campus central.

Dans ses recommandations, le comité LeBel précise que l'Université Acadienne doit devenir propriétaire des terrains, édifices et équipements des Collèges d'Edmundston et de Shippagan. Par le fait même, l'Université Acadienne devra assumer la dette de ces Collèges. C'est pourquoi le comité recommande que le gouvernement provincial accorde à la Commission d'enseignement supérieur des provinces Maritimes et à la Commission d'enseignement supérieur nonuniversitaire les argents nécessaires pour leur permettre de réaliser les changements suggérés et pour permettre à l'Université Acadienne et à l'Institut de technologie de Bathurst de fonctionner sans que leur budget respectif soit grevé par les dettes accumulées par les institutions existantes.

UN COMITE D'IMPLANTATION

D'autre part, le comité LeBel suggère que tous les cours d'éducation permanente de langue française relèvent d'une même autorité, qui aura pour mandat d'établir un programme provincial d'enseignement dans ce secteur. Les cours seront offerts dans les grandes régions de la province.

Enfin, le comité LeBel recommande que la C.E.S.P.M. et le gouvernement provincial mettent conjointement sur pied un comité d'implantation pour

assurer la mise en oeuvre des recommandations contenues dans ce rapport. Il demande aussi que ce comité d'implantation soit chargé de faire une évaluation de la nouvelle structure lorsqu'elle aura été en opération durant cinq ans.

Outre le Juge LeBel, le comité était composé de MM. Gilbert Finn et de John Crean, tous deux membres de la C.E.S.P.M., alors que M. Michel Bastarache agissait comme secrétaire. Ce comité, qui a été qualifié du « Comité de la dernière chance » a été formé en janvier 1975 afin de tenter de trouver une solution au problème de l'enseignement supérieur francophone. Il a tenu des audiences publiques dans les quatre régions de la province et a reçu 18 mémoires formelles qui appuyaient les grandes lignes du rapport préliminaire.

L'ORGANISATION DE L'UNIVERSITÉ ACADIENNE

La nouvelle structure proposée par le comité LeBel pour l'Université Acadienne diffère sensiblement de celle proposée dans le rapport préliminaire du comité en janvier dernier.

Dans son rapport final qui a été rendu public hier, le comité propose que l'Université ait à sa tête un président avec trois adjoints qui seront préférablement logés hors des Campus. Chacun des trois campus (Moncton, Edmundston et Shippagan) aurait alors chacun son recteur et un personnel administratif et les trois recteurs seraient sur un pied d'égalité et seraient en même temps considérés comme vice-présidents de l'Université.

Le rapport précise que sur un petit campus, il est possible pour une même personne de cumuler deux fonctions telles que recteur et directeur administratif ou directeur des études, par exemple.

L'Université Acadienne serait administrée par un Conseil des gouverneurs de 26 personnes qui sera l'autorité suprême avec un comité exécutif du Conseil. Ce comité exécutif serait composé du Président, les trois Recteurs et un gouverneur par région choisi parmi les personnes qui ne sont pas à l'emploi de l'Université. Chaque campus aurait son équipe administrative composée du recteur en plus du vice-recteur académique pour Moncton ou du directeur des études (Edmundston et Shippagan) et du vice-recteur administratif ou directeur des services administratifs. Le président de l'Université ferait partie ex officia de l'équipe administrative de chacun des trois campus.

Selon le comité LeBel, le Conseil des gouverneurs de l'Université devrait être ainsi composé : le chancelier, le président, le recteur de chacun des trois campus; un professeur de chacun des trois campus; un étudiant de chacun des trois campus; deux représentants de chacune des trois grandes

régions, nommés par le gouvernement du Nouveau- Brunswick; deux représentants de chacune des grandes régions, nommés par les autres gouverneurs; et trois personnes de l'extérieur du Nouveau-Brunswick nommés par les autres gouverneurs.

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le Sénat académique de 31 membres serait ainsi composé : le président, le recteur de chacun des trois campus; le vice-recteur académique du campus de Moncton; le directeur des études du campus d'Edmundston; le directeur des études du campus de Shippagan; le doyen de chacune des facultés et écoles de l'Université (c'est-à-dire sept de Moncton actuellement); six professeurs du campus de Moncton; quatre professeurs du campus d'Edmundston; deux professeurs du campus de Shippagan; deux étudiants au niveau du bachelier du campus de Moncton; un étudiant du niveau de la maîtrise ou du doctorat; un étudiant du campus d'Edmundston et un étudiant du campus de Shippagan.

L'UNIVERSITÉ DE MONCTON vs LE RAPPORT LEBEL

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick ainsi que la Commission d'éducation supérieure des Maritimes, s'étaient déclarés favorable en principe aux recommandations de la commission LEBEL. Il en fut de même des francophones du nord-est et du nord-ouest de la Province.

Il en fut tout autrement de la part de certaines autorités de l'Université de Moncton. « Le rapport LeBel, disait-on, constituerait un risque tenté sans aucune raison valable », disent en substance, le recteur Monsieur Jean Cadieux, Me Alfred Landry et le chancelier le père Clément Cormier. ⁽¹⁹⁷⁾

Entre-temps les autorités de l'Université de Moncton avaient réussi à convaincre la Commission d'éducation supérieure du bien fondé de leur opposition et s'en étaient fait des alliés.

(197) Évangeline du 16 mai 1975.

APPENDICE P

Texte de l'entente entre l'Université et les Collèges

1. Qu'il y ait une seule Université française pour les francophones du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire, « l'Université de Moncton ».
2. Que l'Université soit composée des campus de Moncton, de Saint-Louis-Maillet d'Edmundston et du Collège Jésus-Marie de Shippagan.
3. Que l'Université soit propriétaire des terrains, édifices et équipements de l'Université de Moncton, du Collège Saint-Louis-Maillet et du Collège Jésus-Marie selon une formule à être établie.
4. Que l'Université offre sur le campus d'Edmundston et de Shippagan les cours actuellement dispensés sur chacun de ces campus et qu'elle offre les autres cours que le Conseil des Gouverneurs jugera utile.

Que les administrateurs des campus de l'Université de Moncton, du Collège Saint-Louis-Maillet et du Collège Jésus-Marie de Shippagan signent une entente formelle à l'effet que cette recommandation sera en vigueur pour une période minimum de cinq ans.

5. Que l'Université soit autorisée à offrir sur ces campus d'Edmundston et de Shippagan des cours dits non-universitaires.
6. Que tous les cours d'éducation permanente de langue française relèvent d'une même autorité qui aura pour mandat d'établir un programme provincial d'enseignement dans ce secteur. Le centre d'éducation permanente du Nord-Est sera ouvert et maintenu à Shippagan.
7. Que l'Université soit administrée par un Conseil des Gouverneurs composé comme suit :
 - un chancelier;
 - un recteur qui est premier fonctionnaire de l'Université;
 - le recteur-adjoint de chacun des trois campus;
 - un professeur de chacun des trois campus;
 - un étudiant de chacun des trois campus;
 - un représentant de chacune des trois régions du nord-ouest, nord-est et sud-est
nommé par l'Association des anciens de chaque campus;
 - un représentant francophone du Nouveau- Brunswick nommé par le gouvernement en dehors des trois grandes régions;
 - un représentant de chacune des trois grandes régions nommé par les

autres gouverneurs;

— trois personnes de l'extérieur du Nouveau- Brunswick nommés par les autres gouverneurs à leur discrétion.

8. Les amendements à la charte, les décisions relatives à l'introduction et à la discontinuation de programmes d'ouverture et à la fermeture de campus, le choix du président et la nomination des gouverneurs doivent être approuvés par les 2-3 des gouverneurs présents.

9. Que le sénat académique soit composé des membres suivants :

- le recteur;
- le recteur-adjoint de chacun des trois campus;
- le vice-recteur académique du campus de Moncton;
- le directeur des études du campus d'Edmundston;
- le directeur des études du campus de Shippagan;
- le doyen de chacune des facultés et écoles de l'Université;
- sept professeurs du campus de Moncton;
- quatre professeurs du campus d'Edmundston;
- le directeur des recherches de l'Université;
- le directeur des bibliothèques de l'Université ;
- le directeur de l'éducation permanente;
- deux professeurs du campus de Shippagan;
- deux étudiants au niveau du bachelier du campus de Moncton;
- un étudiant au niveau de la maîtrise ou du doctorat;
- un étudiant du campus de Shippagan;
- un étudiant du campus d'Edmundston.

10. Que le comité exécutif du Conseil des Gouverneurs comprenne :

- le recteur;
- le recteur-adjoint de chacun des trois campus;
- un gouverneur choisi parmi les personnes qui ne sont pas à l'emploi de l'Université pour chacune des trois grandes régions;

11. Les recteurs-adjoints sont les premiers fonctionnaires de leur campus.

12. Qu'un comité d'implantation composé des trois recteurs actuels voie à effectuer les changements contenus dans l'entente, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres membres.

APPENDICE Q

Le Collège de Bathurst consumed by fires that gave it birth, but from its ashes, a new Acadian awareness

by Mary Jane Losier - Bathurst (Special)
(Moncton TIMES, le 20 mai 1978)

Rev. Leopold Laplante, a former dean of studies at the College, said the 1899 decision created the professionals, businessmen and artists who are now at the forefront of the struggle for Acadian equality.

Now writing a history on the role of the religion community played in education, Laplante said in an interview, "Acadian education was left to private enterprise ... The only ones in a position to take on the responsibility were the religious orders ».

Convent schools sprung up in Caraquet, Shippagan, Tracadie and Dalhousie and colleges were founded in Memramcook, St. Louis de Kent and Edmundston.

Students received a strong dose of religious training, a classic French education, and a setting in which they could develop their own concepts of life as a francophone.

By the time the college was closed in 1974 - when it became part of the New Brunswick Community College network - it had done its job.

Today, the role of religious orders in French education is negligible.

Onil Doiron, Liberal MLA for Caraquet, and a former graduate of College de Bathurst said: "The government has taken over Acadian education from the religious community's church". There is no place now for the church.

But, « should the government again withdraw from the education of the Acadian, the intelligentsia the Acadian have now would find a way to educate the people ».

Without the parochial French colleges and convent schools « the Acadians here wouldn't have been any better off than the Acadians in Nova Scotia, »he asserts.

« It was from the colleges that most of the Acadian leadership was formed ».

Lawyer Antonio Robichaud of the firm Robichaud, Boisvert and Robichaud of Bathurst attended Bathurst College in the 1930s.

« These were the only institutions where Acadians could gain some training. Basically for us on the North Shore, Bathurst College was the only anchor we had. For that reason it was difficult for many to accept the idea that service in that capacity was done. »

Because it represented the only way that children could be well educated in their own language - and receive the religious instruction so important to the Acadian - parents felt it was worth every sacrifice to send a youngster to the academies and colleges.

In some instances tuition for gifted students was paid for by the parish through the auspices of the priest.

Doiron says that in exceptional cases, individual Acadians who were known to be well off were approached and asked to sponsor a particularly outstanding pupil.

« In some cases those approached helped the student with his entire education and this often turned into a lifelong friendship between the student and his benefactor. »

To understand the nature of the classical French college, and the director Acadian education took a look at the history of the universities is needed for perspective officials say.

College de Bathurst was different from St. Joseph in Memramcook, or St. Louis-Maillet in Edmundston and other French colleges in New Brunswick.

Discipline was perhaps stricter in one than another; sports emphasized more at other institutions or theatre in another. College de Bathurst, however, served as an example of the evolution of nearly 100 years of Acadian education.

Rev. Laplante points out that Bathurst College was founded by the Eudists Fathers in Caraquet in 1899. It was first called College du Sacré-Coeur, and was built through the work of Rev. Theophile Allard, parish priest in Caraquet. The first superior was the Rev. Aimee Morin.

For 17 years the college grew. The provincial government had given it all the rights and privileges attached to a university and it enjoyed several expansions. In 1915 the building was destroyed by fire.

« Then it was necessary to find temporary quarters for the students quickly because the college fulfilled an essential need for the Acadian population », said Laplante.

The Eudists turned to Bathurst where a seminary was under construction, « We hurried the building process and expanded the plans a bit, » said Laplante. « The building was finished in 1916. One hundred and twenty students from the junior and senior high schools moved in ».

At that point, the Bathurst quarters were considered temporary until another fire in 1917 destroyed that structure. The priests were forced to decide on a permanent location.

Bathurst, because rail transport was better, became the site. The new structure then known as College de Sacre Coeur de Bathurst, opened in 1921, offering courses equivalent to junior and senior high school, as well as a four-year arts degree program.

Antonio Robichaud attended College de Bathurst when it was known as College de Sacre-Coeur de Bathurst, from 1932 as a 13-year-old, until 1939.

He remembers his college years as good ones and talked about his early education.

« On the feast of Sacred Heart, which came in the fall, there was a day of celebration at the school. The band and choir would perform concerts for the students, alumni and certain invited guests in town ».

The college had no auditorium for these concerts so audience capacity was limited.

« The day following the Feast of the Sacred Heart was a holiday for the students and those who lived handy enough could go home, but you had to be back on campus by 4:30. Not many students could go out ». There was no other holiday between January and June.

Smoking for students was not allowed until the last year he was at the university. And twice a week, the students were taken on route marches.

« On Sundays and Wednesdays, in the afternoon, we all had to go. Let me tell you you had to be pretty sick to get out of it ».

The hikes covered various routes around and about the city and lasted close to three hours. The only thing enjoyable about them was that "sometimes we could get a glimpse of the town", he recalls.

Students were expected to participate in sports, primarily in the college hockey, baseball and handball programs.

« It's difficult to put a grade level on the first year or two as the se were preparatory ones. The courses were mainly designed to bring up the level of French so the boys could begin to follow the classic French education ».

He said that depending on what part of the province a student was from, his need for supplementary language education varied.

Bathurst students had no French instruction, all students, even in Caraquet, Shippagan and other French downshore communities, studied from English texts. « When they arrived at the college they needed a period of intense language instruction ».

Students then moved to courses in classical Greek, Latin, philosophy, math, French grammar and composition, English literature and composition.

« We learned good English. All we lacked was the practice,» he said.

« Discipline was a way of life in those days. The college was governed by priests, most of whom came from France, and many had been in the military. We learned to toe the line ».

« We arrived in September and we didn't go home till Christmas. There were no trips into Bathurst except for medical or dental purposes and those appointments were arranged by the priests, and we went as a group ».

The day began at 5:30 tn the morning with prayers, followed by mass, and study period, all before breakfast. Meals, Robichaud admits, were bad.

« I'm telling you after seven years of that, I didn't find the army discipline hard when I joined in 1939 ».

To send a boy to Sacre Coeur meant considerable sacrifice for some families. « My four sisters were teachers and they were the ones who helped put me through, he said, Robichaud in turn helped put through & younger brother.

« In the 1930s, when I went, there were no summer jobs, at least not work that paid. It was the depression. But at that time \$250 to \$300 took care of all your expenses ».

« The Acadians were not used to expressing themselves publicly. The college pushed the artists among us to play and sing. For Acadians the cultural renaissance started with the band, the theatre and the choir at Sacre- Coeur, » says Dairon, summing up the impact of the college's efforts in classical theatre and music on the Acadian community.

Robichaud turned the musical training he got as a clarinet player with the college band into a lifelong hobby. For many years he directed the Sacred Heart Cathedral choir. For several seasons as well he directed the Bathurst Citizen's Band, one of the few remaining city bands in the province.

« We had a good choir and a good string orchestra. All the music was classical. If you wanted to play a bit of jazz, you had to go off to your room or somewhere the priests couldn't hear you », Robichaud said.

By the time Doiron went to the university from 1951 to 1957, the band and choir as well as the theatre were touring. The 35 member band of which he was a member, was one of the best in the province he recalls.

He found joining the band was a way of escaping the monotony. « We could leave the campus three or four times a year for concerts in town. Once a year, on a Sunday afternoon, we played at the TB Sanitarium (in Bathurst). They gave us a lunch. We looked forward to that ».

The band members practiced from one to one and onehalf hours daily, at noon. « It was demanding but it was a privilege to play in the band », said Doiron.

Classic theatre was another source of pride as Doiron remembers.

Works of Moliere, Racine and Corneille were popular. In the all male university women's parts were played by boys.

« They'd choose the youngest boys with angel type faces. No one was made fun of. It was something to be involved in the theatre and those who had the chance were glad ».

« The priests told us that theatre was a very high way of expression, » Doiron says.

Political activist, and animator with the Bathurst sector of CRAN, a Northern Regional Development Corporation Agency for the French section, Jean-Marie Nadeau attended the university from 1963 to 1969.

For him, the university years were also good ones, especially his experience in the choir. « We had a reputation for music when I went there. We sang in places all around Bathurst, in Saint John, Moncton and in Quebec as well ».

Poet-composer Donat Lacroix credits Bathurst College for having given him his start in music. As a member of the choir in 1956, he toured 35 states in a six-week time period.

He was one of eight choir members who called themselves Les Gamins de la Game and who entertained during programs with gestures, songs and pranks.

Other musicians who got their start in Bathurst College include poet singer Calixte Duguav, Jean Leclerc a Quebec actor and organist Mathieu Duguay.

In 1940, the name changed again and College du Sacré Coeur became "Université du Sacré Coeur," Laplante says, "the change was to reflect a more professional image as a chartered, degree granting university". In 1963, when the university became affiliated with the University of Moncton, renamed College de Bathurst, it heralded a new awakening.

After nearly a century of tightly-ruled existence where Acadian culture was saved, nurtured and strengthened, the College de Bathurst was to fall victim to much the same forces that sparked its creation.

Born to be a strong challenge to dictatorial and French politics in New Brunswick, the college would end a lion's life meekly. It would flicker out lamely under the breach of subtle political manouvering and the political unrest of an entire generation.

Politics gave it life and politics would remove its life. Politics would take its power away to Moncton and its students would eventually have little other choice but to follow.

Yet, before its ignoble demise in 1973. College de Bathurst would play one last major role in the growth of the Acadian power the university itself had begun in 1899.

The university had given its students culture, drama, art and, above all, education. Now there was just one more piece to fit into the sculpture - political awareness.

Those gifts would include an Acadian political party and organized Acadian leadership.

Rev. Leopold Laplante, a former dean of studies at the college who is now writing a history of the religious community's role in education says CRAN - the French sector of the Northern Regional Development Council - got its start through a program of social sciences begun at the university in 1953.

He said over 2,000 people participated in study circles set up in the various parishes of the region. Booklets prepared at the university outlined the study topics. From time to time professors from the college visited the study group to answer questions or to join discussions. These study groups, brought a social awareness to the community on local issues, and prepared the way for the leadership and direction the CRAN program needed to succeed.

« Parti Acadien started among the professors in 1972 », Rev. Laplante says. Its formation was a response to the precariousness of the Acadian situation in the Northeast, where unemployment is chronically higher than anywhere in the province, especially among the Francophone population, bringing with it the accompanying social ills.

« Les Francophones de la Cite de Bathurst et leur Situation Linguistique et Culturelle », a book written by Pierre Poulin, a professor of Sociology at the University in 1969, graphically illustrated the cultural and linguistic situation of the French in Bathurst, pointing out the rapid rate of assimilation in the region.

Rev. Laplante said « In 1972, the Parti Acadien set out its policies in a book of the same title, *Le Parti Acadien*. The party claimed that people from all walks of life wanted a new party, one that would

represent the Acadians. The aim of Le Parti Acadien was to hold the balance of power like a lever between the old line parties ». The book also says that the province's economy, especially in the Northeast, is chained to that of multi-national corporations who exploit the Acadian people.

The first meeting of the party took place on the campus of College de Bathurst Nov. 13, 1972. The first President was Euclide Chiasson, professor from the university.

Rev. Laplante outlined the final years of the history of Bathurst college. He said that in the 1950's financing came from the Eudists. « The priests and the sisters from the Soeurs des Saints-Coeurs de Jesus et Marie worked for practically nothing. However, we found we couldn't compete with the better endowed colleges and we applied for funds ».

Provincial and federal grants given to the university in the 1950s allowed the college to begin an ambitious program of expansion.

A new wing of the university opened in 1965, the gym, in 1963, the chapel in '65, a library in '67 and a new residence in '67. The sisters of Filles de Marie L'Assomption opened a residence for women in 1967.

Rev. Laplante said that in 1965 the junior and senior high school was dropped. "Before the school reforms were passed in the public sector: French children needed the junior and senior high school here in order to have enough of the French language to earn a degree. After the reforms the children could learn French in the public schools and so the university dropped this sector ».

In spite of the massive construction program it was clear the college was losing ground. "You see there were six or seven French-speaking colleges in the province - St. Josephs. Notre Dame D'Acadie, L'Assomption, Université de Sacré-Coeur (Bathurst College), College Jésus-Marie and so forth. In 1961, the provincial government appointed a royal commission to look into the question of French education in the province ».

The commission headed by John Deutsch, vice-president of Queens University at the time, recommended all the Acadian Universities be grouped under one French University. « This way it was thought, the government would allow grants on the same basis as they allow grants to UNB. »

Onil Doiron believes the decision that ultimately leads to the closure of Bathurst College was the resolutions to combine all the French universities under the Université de Moncton.

« It was a political decision, Moncton isn't the centre of the Acadian community geographically," Doiron says. Jean-Marie Nadeau, a student at College de Bathurst at the time it became a part of the Université de Honcton, says under the terms of the agreement, the college was to continue to grant general arts degrees. « However, Moncton was given the same degree programs, offering the same courses, naturally the students were attracted there ».

Onil Doiron pointed out all government grants at this point were given to Moncton for distribution so Bathurst had to compete for every cent.

There were years of rapid changes not only on the campus of College de Bathurst but throughout the world. Narcisse Doiron was a professor of philosophy at the college during the late sixties and early seventies. He described the sixties as a period of democratization aIl over that reflected itself at the university.

« Students movements became stronger. Traditional discipline, traditional structures were changing. I believe that Moncton perhaps hurried the fate of College de Bathurst, but the classic French universities whose objectives were to maintain traditional religious values and traditional discipline couldn't compete with students and other groups who wanted to direct their own futures ».

When Jean-Marie Nadeau started at the Universite in 1963, discipline was practically the same as it had been in the 50s. The students slept later, untl 6:30 a.m., but the day began with morning prayers and mass.

In 1963 students had more freedom to be off campus, but study hours, choir practices, evening and noon prayers were part of the schedule. Nadeau says "in those days, the challenge was to break the law because they were there. They were good years ».

The rigid schedule of the college began to break, according to Nadeau, in 1965 when the girls arrived. « This brought a great change to the university, among the priests and the students as weIl. The women who came that first year had a hard time. I would not have wanted to be one of them. »

Nadeau said the women were subjected to teasing, a rash of dirty and chauvenist jokes in the student paper - some students were not willing to accept them as equals in their classes. « More than half didn't come back the next year ».

Many of the priests didn't know how to manage women, « it was a break in their traditional routine. They didn't know how to deal with women in terms of discipline. » Nadeau believes this helped to push the university administration towards its decision to turn the college over to a lay administration.

By 1966, the novelty of women on campus had worn off. Nadeau says, "the decision to allow women to enter reflected a more positive approach. The college became less a ghetto and more an image of society ».

The 60s and early 70s were a period when many priests and nuns were leaving their religious orders to seek what they hoped was a more fulfilling life as lay people. Fewer men and women entered religious orders and Rev. Laplante says the university was becoming more difficult to manage.

« It was decided to turn the university over to a lay board of governors. Several professors were willing to take it over, » Rev. Laplante says.

In 1971 the change over to the lay administration was made. Included in the transfer were all buildings, including the administration and residences, library, gym, chapel, and seven houses belonging to the university and rented by professors. « The total property was valued at more than \$4.5 million. Also included was 54 acres of land. The new administration agreed to take over the debt of nearly \$780,000.

In spite of the new administration, the future wasn't bright. The enrollment for Sept. 1972, was 160 students down from between 500-600 during the 1960s. That spring a number of professors were laid off.

Rev. Laplante says, « The layoffs created a further friction which was further sparked by Lafreniere report ».

The Lafreniere Commission, sponsored by the provincial government, again studied the question of post-secondary education for Francophones in the province. They recommended, among other things, that Bathurst College offer two years towards a degree

granting program.

Rev. Laplante says some in the administration, as well as among the student population, did not agree with the results. They felt students wouldn't want to come for two years and then leave, especially in view of the fact that the Moncton campus was bigger with more university connected services.

Rev. Laplante says «in march of 73 the students took over the university. They wanted to maintain the four-year course and they set the blame for the change over to the two-year program on the college director and called for his resignation.

« The protest continued nearly a month and before it was over the university required the students to reregister before they could finish their year. Barely 100 students were left ».

On April 14, at a dance held in the college gym a fire was started in the basement. The flames came up through the floor causing considerable property damage. The fire resulted in the closure of the college. There was no registration the following year.

At this point, Rev. Laplante says, the administration decided to follow the advice on the commission of post secondary non-university education, which was to continue to offer extension courses and to turn the university over to the provincial government to become part of the New Brunswick Community College.

Narcisse Doiron explained the closure of the college in terms of a social evolution. « A few years ago anyone with a B.A. degree was assured of a job and a certain social position. In the 1970s society's needs started to change. BA's were no longer guaranteed jobs if they weren't specialized in anything ». The community college he feels, is an attempt to meet this need.

Onil Doiron says the Acadians have come far in the last twenty years. The Community College gives the Acadians opportunities to follow courses in trades and in technology. Hopefully, with expansion, the Acadians will have the opportunity to follow any field they want.

Antonio Robichaud says « Twenty-five years ago higher education centered on preparing people for careers as doctors, lawyers or priests. We had few skilled tradesmen because there was no opportunity for people to learn trades. The Community College and trade school are offering technical training for fields today that

weren't heard of up here in our community a few years ago ».

Jean-Marie Nadeau recognizes the role the Community College has to play in today's educational needs for the Acadians like Rev. Laplante however, he worries the college will lose its unilingual French character, and adds that without government financial backing, the college won't offer much.

From its first graduating class in 1927 until its closure in 1973, College de Bathurst educated more than 80 future medical doctors and dentists, 35 engineers, more than 800 teachers, 45 lawyers, 30 agronomers, 50 to 60 social workers, 50 to 60 psychologists, countless civil servants and politicians, and more than 200 priests. From 1900 to 1974, the university granted 1,395 B.A. degrees, 550 BEd's and 200 diplomas in Commerce. More than 100,000 students went through its doors.

Among those granted honorary degrees were Mayor Jean Drapeau, Dr. A.M. Sormany, scholar and author Alexandre Savoie, Dr. Georges Dumont, former premier and past graduate of the college Senator Louis J. Robichaud, Sir James Dunn, Ross Flemington, former president of Consolidated Bathurst, and numerous others.

The contribution of the College in the field of education to the community, the province and the nation, has influenced and enriched the lives of both language groups. Its closure has brought to an end a resource centre where music, art and poetry flourished where new ideas sparked controversy and debate.

The Community College might be the shining star of the future but compared to what transpired behind the doors of College de Bathurst, it lacks a certain sparkle.

Table de matières

Avant-propos	3
CHAPITRE I.....	5
Les fêtes du cinquantenaire de l'Université du Sacré-Coeur - 1949	
CHAPITRE II	7
Un poste de radio Radio-Acadie	
CHAPITRE III.....	9
La ferme du collège	
CHAPITRE IV	11
L'association des anciens élèves	
CHAPITRE V	17
La question financière	
CHAPITRE VI	23
Les arts	
CHAPITRE VII.....	35
Les revues et journaux du collège	
CHAPITRE VIII.....	55
Les sports	
CHAPITRE IX.....	57
Les cours d'été au Collège de Bathurst 1936 - 1951	
CHAPITRE X	65
L'école des sciences hospitalières	
CHAPITRE XI	67
Cours d'été	
CHAPITRE XII.....	79
Les organisations para-militaires	
CHAPITRE XIV.....	95
Autres associations collégiales - les congrégations	
CHAPITRE XV	101
Le parti acadien	

CHAPITRE XVI.....	109
Le Collège étend son influence	
CHAPITRE XVII	113
Les cercles d'étude du diocèse de Bathurst	
CHAPITRE XVIII	121
La fondation du conseil régional d'aménagement du nord-est	
CHAPITRE XIX.....	125
Constructions et terrains	
CHAPITRE XX.....	143
Le collège Jésus-Marie de Shippagan (1959)	
CHAPITRE XXI.....	147
Évolution dans l'enseignement et la discipline	
CHAPITRE XXII.....	159
Les degrés accordés par le collège le nombre d'étudiants qui y sont passés	
CHAPITRE XXIII.....	163
Télé-publik	
CHAPITRE XXIV.....	165
Enquêtes royales et mémoires	
CHAPITRE XXV.....	177
Avant l'Université de Moncton	
CHAPITRE XXVI.....	179
L'Université de Moncton	
CHAPITRE XXVII.....	183
Les pères Eudistes de Bathurst incorporés	
CHAPITRE XXVIII.....	185
Le transfert du collège à une nouvelle administration	
CHAPITRE XXIX.....	187
Propriétés cédées par les pères Eudistes	
CHAPITRE XXX.....	189
Le nouveau collège - le choix d'un nouveau recteur	

CHAPITRE XXXI.....	191
Bathurst devient un collège communautaire	
CHAPITRE XXXII.....	193
L'attitude des élèves	
CHAPITRE XXXIII.....	197
Les associations des professeurs	
CHAPITRE XXXIV.....	199
Les professeurs - entente entre Bathurst et Moncton	
CHAPITRE XXXV.....	201
La dernière année du Collège	
CHAPITRE XXXVI.....	211
Vers la fin	
CHAPITRE XXXVII.....	213
Pourquoi le Collège de Bathurst a coulé à pic	
CHAPITRE XXXVIII.....	215
L'institut de Technologie du nord-est à Bathurst	
CHAPITRE XXXIX.....	219
La commission Lebel	
CHAPITRE XL.....	221
La société culturelle Nipisiquit	
APPENDICE A.....	223
Les religieuses	
APPENDICE B.....	225
Statistiques	
APPENDICE C.....	226
Les noms des professeurs	
APPENDICE D	228
Les comités directeurs de l'école supérieure des sciences hospitalières l'université du sacre-coeur 1950	

APPENDICE E.....	230
Professeurs des cours d'été	
APPENDICE F.....	245
Sous les drapeaux - aumoniers	
APPENDICE G.....	247
APPENDICE H.....	252
Liste des membres du comité diocésain -1962-63	
APPENDICE I	253
Plusieurs étapes ont précédé la création du Collège Jésus-Marie	
APPENDICE J	256
Membres de l'administration - 1898 à 1974	
APPENDICE K.....	261
Professeurs laïcs - 1949 à 1974	
APPENDICE L.....	265
Liste des finissants avec un b.a. ou b.ès lettres ou b.ès sciences	
B.A. du Collège de Bathurst - Liste des finissants	
APPENDICE M.....	316
Collège de Bathurst - transfert des propriétés - Annexes	
APPENDICE N	320
APPENDICE O.....	331
Le rapport du comité Lebel sur l'enseignement supérieur de la langue française au Nouveau-Brunswick	
APPENDICE P.....	335
Texte de l'entente entre l'Université et les Collèges	
APPENDICE Q.....	337
Le Collège de Bathurst consumed by fires that gave it birth, but from its ashes, a new Acadian awareness	

Bathurst, le 5 mars 2012

Le présent travail de numérisation et de mise en page fut réalisé par la Fondation du Collège de Bathurst inc durant l'année 2012. Nous remercions le CCNB-Campus de Bathurst et le CCNB pour l'appui technique dans cette tâche, et Sylvie Lacasse en particulier pour son expertise et sa patience dans la réalisation de ce travail d'édition électronique.

La Fondation du Collège de Bathurst fut incorporée en 2004 et sa mission est de soutenir la mission éducative du Campus de Bathurst en contribuant à son développement dans la communauté.

Membres du conseil d'administration pour l'année 2012 :

Lorio Roy - Président
Marcelle Mersereau - Vice-présidente
Raymond Lanteigne - Secrétaire
Émilien Côté - Trésorier
Euclide Chiasson - Directeur général
Jean Allain - Administrateur
André Robichaud - Administrateur
Wilmond Turbide - Administrateur
Noémie Grenon Campbell - Administrateur
Dr Édouard Eddie - Administrateur

Fondation du Collège de Bathurst inc.	Téléphone : 506 549-5497
725, rue du Collège - local P214	Télécopieur : 506 547-7404
Bathurst (Nouveau-Brunswick)	http://fondationbathurst.ca/
E2A 3Z2	courriel : fondationcbi@gnb.ca